



Statue d'Henri IV sur le Pont neuf.

Le Nouveau

CONDUCTEUR

de l'Etranger à Paris en 1822,

CONTENANT la Description des Palais, Monumens, Edifices, Musées et Bibliothèques de cette Capitale ; l'indication de ses Académies, des Cours, Tribunaux, Ministères, Administrations, Autorités civiles et militaires, avec leurs jours d'audience ; de ses Curiosités, Spectacles et Amusemens ;

précédé d'un Précis sur l'histoire de Paris,

D'UNE INSTRUCTION AUX ÉTRANGERS

sur la manière d'y suivre leurs affaires et d'y vivre convenablement à leur fortune ;

suivi de la Description des environs de Paris ;

de la Liste des Rues, Places, Quais, etc.

PAR F.-M. MARCHANT.

DIXIÈME ÉDITION,

revue, augmentée, corrigée,

ORNÉE DE PLANCHES EN TAILLE-DOUCE.

PARIS,

J. MORONVAL, IMPRIMEUR-LIB.-ÉDITEUR,

rue Galande, n°. 65, près celle St-Jacques.

1822.

Tout Exemplaire non revêtu de notre signature sera réputé contrefait.

Marchand

Cet Ouvrage se trouve aussi chez

TÉRY, libraire, Palais-Royal;
LE COUVEY, frères, libr., Palais-Royal, Galerie de Bois, n°. 227, côté du Jardin.
GIRARD, libraire, boulev. Bonne-Nouvelle;
LEDENTU, impr.-libr., au Palais-Royal;
ROUX, libraire, au Palais-Royal;
LELONG, libraire, au Palais-Royal;
LEROND jeune, libr., rue Castiglione, n°. 26;
LECAUDEY, libraire, Palais-Royal;
LALOI, libraire, rue de Richelieu;
LECLERE et COLETTE, libr., boulevard Poissonnière;
LEROUX, libr., place des Victoires;
LEROY, libraire, rue du Coq;
COLAS, aîné, libr., boulv. Montmartre.

Et chez tous les Marchands de Nouveautés.

AVIS

SUR LA 10me. ÉDITION.

Dix années de succès constans, marquées par autant d'éditions, imposent à l'auteur d'un opuscule utile, l'obligation de rendre chaque jour son travail plus parfait. Les améliorations dont nous nous sommes occupés cette année, ont pour but d'intéressantes notions sur les consommations de Paris, les dépenses de ses habitans, la distribution des classes de sa population, et ses contributions. On a vu, en 1821, s'élever une nouvelle salle pour l'Opéra, beaucoup de maisons particulières neuves bordent de leurs façades élégantes des rues jusqu'alors mal peuplées. L'ouverture du canal St-Denis a seule marqué l'achèvement d'une entreprise avantageuse au commerce de la Capitale. Les établissemens publics se sont améliorés; ils ont pris des formes nouvelles, ou bien ils ont changé de place. Nous avons

marqué avec une scrupuleuse attention leur état présent, les jours et les heures des audiences ministérielles, celles des marchés publics. Enfin nous n'avons négligé aucun des objets utiles ou agréables aux étrangers dont sans cesse Paris abonde. Un calme profond a succédé à de longs orages. Puisse sa durée contribuer à la prospérité des arts, du commerce, de l'industrie, dans une cité dont ils sont la richesse et la gloire !

TABLE
ALPHABÉTIQUE DES MATIERES.

ENVIRONS DE PARIS.

FIN DE LA TABLE.

Jours d'entrée dans les Bibliothèques, Musées, etc.

Cabinet d'Histoire Naturelle, les mardis et vendredis, de 3 à 5 heures.

Manufacture des Tapisseries des Gobelins, tous les samedis, de 2 à 6 heures.

Musée Royal, les dimanches, de 10 à 4 heures, et tous les jours, excepté le lundi, pour les étrangers.

Musée d'Artillerie, rue du Bac, les dimanches, de 11 heures à 2.

Conservatoire des Arts et Métiers, les dimanches et jeudis, de 10 à 4 heures.

Bibliothèque du Roi, les mardis et vendredis, de 10 à 2 heures.

Bibliothèque de la Ville, tous les jours, de 10 à 2 heures, excepté les jeudis.

Bibliothèque de l'Ecole de Médecine, les lundis, mercredis et vendredis de 10 à 2 h.

Bibliothèque Ste-Geneviève, tous les jours, de 10 à 2 heures.

Bibliothèque Mazarine, tous les jours, excepté les jeudis.

Bibliothèque de l'Arsenal, tous les jours, de 10 à 2 heures.

Cabinet des Médailles, à l'Hôtel des Monnaies, tous les jours, de 10 à 4 heures.

Catacombes, sont fermées à cause de dégradations.

Le Nouveau
CONDUCTEUR
de l'Etranger à Paris.

INSTRUCTION AUX ÉTRANGERS

SUR LA MANIÈRE DE VIVRE, DE SE LOGER ET DE FAIRE SES AFFAIRES A PARIS ; PRÉCAUTIONS A PRENDRE POUR N'Y PAS DEVENIR DUPE DE SON INEXPÉRIENCE.

Le premier besoin d'un étranger attiré à Paris par le soin de ses affaires, le désir de s'instruire, une juste curiosité ou bien l'envie de goûter les plaisirs de cette Ville superbe, est d'y connaître promptement et facilement les moyens de remplir le but de son séjour. Environné des principales autorités, des grandes administrations de l'Etat, de monumens somptueux, d'établissemens magnifiques consacrés aux Sciences aux Arts, à l'instruction, à la bienfaisance, au commerce, aux plaisirs, le fil d'Ariadne lui serait nécessaire pour parvenir dans tous ces lieux au milieu du labyrinthe des rues de cette immense cité, il lui faudrait encore, des yeux de lynx pour apercevoir tout ce qu'ils lui présentent de beau, d'utile ou d'agréable. Ignorant les mœurs de cette cité, ses coutumes, ses usages il perd un temps précieux, manque l'occasion, commet des fautes irréparables, se fatigue inutilement en meconnaissant l'heure, propice à ses affaires, fixée pour visiter les monumens et les établissemens publics, pour profiter des leçons dont il veut enrichir son esprit ou jouir des plaisirs dont il veut se récréer. Au milieu d'une ville où tout abonde, il ne trouve rien, appréhende tout, devient sans cesse victime de son inexpérience. Une seule chose lui est nécessaire pour se soustraire

à tant de craintes, d'embarras, de dangers, d'inquiétudes; c'est un guide dont il puisse avec sûreté suivre les conseils, un indicateur exact qui lui montre tout ce que la capitale présente d'important dans ses établissemens, de curieux dans ses monumens; qui lui fasse observer ce que chacun d'eux renferme de beauté, d'utilité, d'agrémens. Tel est le but de ce Manuel dont chaque année, depuis dix ans, voit croître le succès.

Connaissance topographique de Paris; inscriptions des rues; numérotage des maisons. — Le premier objet dont l'étranger se trouve frappé en entrant à Paris, est la Seine, qui le traverse de l'est à l'ouest. Son cours et ses ponts lui servent de points de reconnaissance. En examinant le plan joint à cet ouvrage, il voit neuf de ses arrondissemens municipaux placés ordinalement de l'ouest à l'est sur le côté septentrional de la Seine, et seulement trois dans le même ordre sur sa rive méridionale. Chacun d'eux est subdivisé en quatre quartiers portant ordinairement le nom de leur monument principal, dont il trouvera les noms dans notre Chapitre II, page 83. Ces noms sont inscrits à l'angle des rues qui leur servent de limites. Une semblable inscription, placée à tous leurs angles, indique les noms particuliers de chaque rue, quai, boulevard, ou cul-de-sac. La couleur de cette inscription sert à connaître leur direction relativement au cours de la Seine. Elle est noire dans les voies aboutissant perpendiculairement à ce fleuve, rouge dans celles qui lui sont parallèles. Chaque maison porte un numéro. Les nombres pairs sont tous placés du côté droit de la rue, les nombres impairs à sa gauche. Dans les rues perpendiculaires ou obliques au cours de la rivière, leur côté droit est vers l'est, leur côté gauche vers l'ouest, le numéro des maisons est noir. Le numérotage commence au point le plus voisin de la rivière. Ainsi lorsque l'on parcourt une rue perpendiculaire située au nord de la Seine, si l'on voit croître la série de ses numéros, on se dirige vers le nord en s'éloignant du fleuve; si elle décroît, on s'avance vers le midi en se rapprochant de la rivière.

Si l'on est dans une rue perpendiculaire placée au sud de la Seine, la série des numéros croît en s'avançant vers le sud; elle décroît lorsque l'on se dirige vers le fleuve. Dans les rues parallèles, le côté droit est vers le nord, le côté gauche au midi; le numérotage des maisons est rouge, la série de leurs numéros commence à leur point le plus oriental. Ainsi lorsque leur série croît en marchant dans ces rues, on se dirige vers le couchant; si elle décroît, on s'avance vers l'est. Nous avons placé à la fin de ce Manuel un tableau des tenans et des aboutissans de chaque rue, afin que le voyageur puisse facilement déterminer, en consultant le plan de Paris, la route qu'il doit parcourir pour arriver au lieu où il veut se rendre. S'il s'égarait, l'urbanité des Parisiens lui aurait bientôt indiqué son chemin. Un voyageur désire-t-il embrasser d'un seul coup d'œil l'aspect de cette immense cité? il le peut du sommet des tours Notre-Dame, de la coupole du Panthéon, de la cîme de Montmartre ou bien du cimetière du Père-Lachaise; mais un guide lui est nécessaire pour distinguer les sommités des édifices s'élevant au-dessus de la vaste aggrégation de maisons soumises à ses regards. S'il veut connaître d'une manière particulière les monumens et les établissemens les plus curieux de la capitale, le mode le plus commode pour les visiter est de parcourir successivement tous ceux placés dans un même arrondissement: un voyageur diversifiera ainsi ses jouissances, et éprouvera moins de fatigues qu'en visitant de suite tous les monumens et les établissemens analogues par leur destination, placés souvent à des points fort éloignés dans cette grande cité. Nous donnons une description exacte de chacun d'eux et leur emplacement précis, dans les chapitres où nous les avons classés méthodiquement, suivant le genre de leur destination spéciale.

TABLEAU DES MONUMENS ET ÉTABLISSEMENS DE PARIS, CLASSÉS PAR ARRONDISSEMENS.

Ier. ARRONDISSEMENT. — Pont des Invalides. —

Arc de triomphe de l'Etoile. — Pompe à feu et Bassin de Chaillot. — Hospice des Vieillards, à Chaillot. — Manufacture royale des tapis de la Savonnerie, quai de Billy. — Champs-Élysées. — Élysée-Bourbon. — Eglise de Saint-Philippe-du-Roule. — Abattoir Miroménil. — Parc de Mouceaux. — Jardin de Tivoli. — Bains d'eaux minérales factices. — Collége royal de Bourbon. — Colonne de la place Vendôme. — Panorama du boulevard des Capucines. — Place Louis XV et sa colonnade. — Pont Louis XVI. — Palais et jardin des Tuileries. — Arc de triomphe de la place du Carrousel. — Nouvelle galerie qui réunira le Louvre aux Tuileries, du côté du nord. — Eglise de l'Assomption, maintenant de la Madeleine. — Théâtre du Vaudeville.

IIe. ARRONDISSEMENT. — Palais-Royal. — Théâtre-Français, rue de Richelieu. — Marché des Jacobins. — Eglise Saint-Roch. — Bibliothèque du Roi. — Trésor royal. — Académie royale de Musique, dite l'Opéra. — Constructions commencées du Tribunal de Commerce et de la Bourse. — Bains chinois. — Théâtre Feydeau ou de l'Opéra-Comique. — Théâtre italien. — Panoramas du boulevard Montmartre. — Hôtel Thélusson, rue de Provence. — Hôtel des Menus-Plaisirs du Roi, rue Bergère. — Abattoir Montmartre, rue de Rochechouart. — Théâtre des Variétés.

IIIe. ARRONDISSEMENT.. — Eglise Saint-Eustache. — Place des Victoires. — Hôtel des Postes, rue J.-J. Rousseau. — Maison de détention de St-Lazare. — Messageries royales, rue Notre-Dame-des-Victoires.

IVe. ARRONDISSEMENT. — Banque de France. — Halle au blé. — Colonne de Médicis. — Bains Montesquieu. — Marché et Fontaine des Innocens. — Halle aux draps et aux toiles. — Palais du Louvre et sa galerie. — Pont des Arts. — Pont-Neuf. — Pont-au-Change. — Fontaine du Palmier. — Eglise de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Ve. ARRONDISSEMENT. — Porte Saint-Denis. — Maison de santé, faubourg Saint-Martin. — Châ-

teau d'eau de Bondi. — Hospice Saint-Louis. — Hospice des Incurables-hommes. — Rotonde de la barrière St-Martin. — Bassin du canal de l'Ourcq, hors de la barrière. —Halle aux cuirs. — Porte St-Martin.

VIe. ARRONDISSEMENT. — Tour de Saint-Jacques-la-Boucherie. — Marché Saint-Martin. — Conservatoire des arts et métiers. — Bureau des Nourrices. — Fontaine du Ponceau.—Palais du Temple.— Marché du vieux linge.— Rotonde du Temple.— Théâtres de la Porte St-Martin, de l'Ambigu-Comique, de la Gaîté.

VIIe. ARRONDISSEMENT. — Palais de Soubise et des Archives royales.—Imprimerie royale.—Mont-de-Piété, chef-lieu. — Administration des Droits réunis.

VIIIe. ARRONDISSEMENT. — Place Royale. — Maison Beaumarchais, près la porte Saint-Antoine. —Abattoir Popincourt.—Cimetière du Père-Lachaise, hors de la barrière d'Aulnay. — Hospice royal des Quinze-Vingts. — Hôpital de l'abbaye Saint-Antoine. —Manufacture des glaces. — Barrière de Vincennes.

IXe. ARRONDISSEMENT. — Greniers d'abondance. — Arsenal. — Collége Charlemagne. — Bibliothèque de l'Arsenal. — Bibliothèque de la Ville. — Portail Saint-Gervais. — Eglise Saint-Paul-Saint-Louis. — Hôtel-de-Ville ou de la Préfecture du Département. — Basilique métropolitaine. — Hôtel-Dieu. — Palais de l'Archevêché. — Marché aux Fleurs.

X^e^. ARRONDISSEMENT. — Hôtel des Monnaies. — Palais de l'Institut. — Bibliothèques Mazarine et de l'Institut. — Hospice de la Charité. — Prison de l'Abbaye. — Antique église de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. — Succursale du Mont-de-Piété. — Fontaine de Grenelle. — Palais de la Légion-d'honneur. — Palais Bourbon, où siége le Corps-Législatif. — Hôtel des Invalides. — Abattoir Vaugirard. — Ecole-Militaire. — Champ-de-Mars. — Pompe à feu. — Hôpital de la garde royale. — Manufacture royale des tabacs. — Incurables-femmes. — Eglise St-Thomas-d'Aquin.—Musée central d'artillerie, rue du Bac.

XIe. ARRONDISSEMENT. — Palais de Justice. —

Sainte-Chapelle. — Place Dauphine. — Fontaine Desaix. — Pont-Neuf. — Statue équestre de Henri IV. — Marché à la volaille. — Ecole de Médecine. — Fontaine d'Esculape. — Restes du Palais des Thermes, rue de la Harpe, n°. 63. — Théâtre de l'Odéon. — Palais du Luxembourg, où siége la Chambre des Pairs. — Eglise Saint-Sulpice.

XIIe. ARRONDISSEMENT. — Le Panthéon. — Ecole de Droit. — Eglise Saint-Etienne-du-Mont. — Colléges royaux de Louis-le-Grand et de Henri IV. — Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Collége de France. — Jardin du Roi. — Muséum d'Histoire naturelle, et sa ménagerie. — Pont du Jardin du Roi. — Halle aux vins. — Marché aux veaux. — Ecole polytechnique. — Marché aux laines. — Hôpital général de la Salpétrière. — Marché aux chevaux. — Abattoir d'Ivry. — Magasin à poudre. — Hospice de la Pitié. — Manufacture des Gobelins. — Collége de Pharmacie et jardin des Apothicaires. — Institution des Sourds-Muets. — Val-de-Grâce. — Hospices de la Maternité et de l'Allaitement, — des Vénériens, — Cochin. — Observatoire royal. — Les Catacombes, dont l'entrée est à la barrière d'Enfer.

CHOIX D'UN QUARTIER. Dans Paris, où se trouve réuni près d'un million d'hommes sans se connaître, chacun se place précisément dans le lieu le plus favorable à sa fortune, et le plus propre à jouir de ses plaisirs. La majorité de la population de chaque quartier se compose d'un genre spécial d'habitans, ayant des habitudes et des mœurs particulières. Une similitude parfaite d'éducation et de rapports d'amitié, d'occupations, d'intérêts ou d'opinions, forme seule, dans Paris, des sociétés de genres différens dans chaque quartier. Le Parisien actif et poli des environs du Louvre ou de la Chaussée-d'Antin, diffère beaucoup du triste habitant du Marais, et plus encore du peuple laborieux, mais grossier des faubourgs. Pour remplir le but de son voyage, un étranger doit se placer au centre de ses affaires, et des sociétés qu'il veut fré-

quenter, des plaisirs qu'il désire goûter ; ainsi il évitera de fréquens déboires, de fâcheux contretemps, d'insupportables fatigues ; tout lui réussira au gré de ses désirs, s'il ne choque point les habitudes reçues, s'il se montre complaisant, exact aux rendez-vous, et s'il paraît beaucoup vivre pour les autres, dans un pays où chacun ne songe qu'à soi. Voici de quelle manière la population de la capitale est répartie.

Dans les magnifiques hôtels du faubourg St-Germain, aux environs des Tuileries et dans le faubourg St-Honoré, est réunie la haute noblesse appelée sans cesse à la cour par son service ou l'appétit des grâces. Souple dans le palais, elle est fière au logis et exige envers elle le ton précis des convenances. Sa politesse exquise couvre souvent une politique profonde. On ne saurait se fier dans ses salons aux apparences ; on n'y estime, dans chaque maison, on n'y sert que les honnêtes gens : or, ceux-là sont réputés seulement gens d'esprit, d'honneur et de courage, qui partagent les opinions, les répugnances et les affections politiques du patron ; les autres doivent être haïs, en conscience. On est exclusif dans ce pays.

Auprès des ministères et des principales administrations vient se grouper la tourbe des solliciteurs ; elle doit être active, vigilante, exacte aux heures, précise dans ses demandes, et posséder des droits évidens, des titres incontestables. L'important, dans ces affaires, est de frapper fort et juste.

Dans les quartiers Feydeau, de la Chaussée-d'Antin, des Italiens, sont les favoris de Plutus. Chez les banquiers, les gros financiers, les agens-de-change, on s'occupe seulement de vastes spéculations. Malheur à l'importun qui vient troubler leurs calculs intéressés ! l'or est dans ces maisons le meilleur des passeports ; on n'y juge point les hommes, on les y pèse !

Autour de ces personnages, fatigués de continuels travaux, voltige une jeunesse imberbe dont le passetemps ordinaire est de dépenser les momens de son

inutile existence, son patrimoine ou les écus de ses parens, dans de frivoles plaisirs. Posséder le suprême bon ton est pour ces jeunes gens le premier des mérites; faire admirer leurs manières, le suprême bonheur: ils donnent le ton aux modes. Chaque jour on les voit parcourir à cheval les boulevards, le bois de Boulogne, se montrer aux Tuileries, paraître dans tous les spectacles, aux divertissemens, faire la cour aux dames. Ignorant toute espèce de sciences, ils connaissent les anecdotes scandaleuses, savent les bruits de ville, les nouvelles des spectacles. Le mérite d'un acteur est pour eux supérieur aux talens réels de l'homme d'un génie excellent. Personne n'est plus occupé à ne rien faire de bien, ils n'ont pas un instant; le jour entier ne leur suffit point; ils consument leurs veilles dans des délices dont leur cœur affadi ne sent plus la douceur. Ceux qui ne partagent point leurs goûts sont à leurs yeux des barbares. Déranger l'ordre de leur vie est une faute grave; les faire ressouvenir que l'on est leur créancier, un crime.

Les environs du Palais-Royal sont peuplés de négocians et de riches marchands de détails, spéculant incessamment sur le goût des Parisiens pour les nouveautés, le luxe et les plaisirs. Dans les élégantes boutiques de ces quartiers s'offrent les plus brillantes parures, on peut y satisfaire tous ses sens; toujours on s'y montre prévenant et poli envers les acheteurs. On y trouve les modes les plus nouvelles, les bijoux les plus précieux et les plus rares; mais il faut y payer quelque chose pour le luxe des magasins et la cherté des loyers; cependant on est dédommagé par la perfection des meubles, l'élégance des bijoux et la fraîcheur des étoffes. La proximité des affaires et des plaisirs fait affluer les étrangers dans les beaux hôtels qui leur sont ouverts dans ce quartier opulent.

Le luxe diminue en se rapprochant de la rue Saint-Denis. On trouve les magasins en gros, de soie et de soieries, d'étoffes et de toileries vers le Pont-Neuf. Le quai de la Ferraille est garni de quincaillerie. Sur

l'un des quais de l'île du Palais se fait le commerce le plus brillant de l'orfévrerie et de la joaillerie. Sur celui du nord sont réunis les opticiens aux magasins d'instrumens de mathématiques. Des affaires plus solides se font, aux environs des Halles et de la rue des Lombards, pour l'épicerie et la droguerie en gros. Dans les rues Sainte-Apolline et Meslay sont les principales fabriques de gaze, de schals et d'étoffes de fantaisie; elles occupent un essaim de laborieux ouvriers, habitant les faubourgs Saint-Denis, Saint-Martin et du Temple; on y voit des manufactures de porcelaine. Au faubourg Saint-Antoine une immense population s'occupe de travailler le fer et de façonner le bois. Elle en forme des meubles élégans ou bien des instrumens utiles. On y dégrossit et l'on y polit les glaces. L'argile s'y façonne en vases de toute espèce; on y fabrique des poêles. Sous des mains habiles le fil et le coton y produisent des tissus dont la finesse et le bas prix attestent l'industrie des manufacturiers qui dirigent tant de bras.

Au milieu d'une population si active sont les habitans du Marais, petits rentiers ou propriétaires de médiocres fortunes, vivant économiquement sans rien aire dans de vastes logemens à bas prix. C'est le séur de l'ennui; on y est dévot, on y vit comme au ommencement du siècle dernier : sans cesse on lance des anathèmes contre la corruption du temps présent et surtout des quartiers opulens, en censurant leurs plaisirs. N'existerait-il pas dans ces ames dévotes un petit grain de jalousie? car leur mince fortune les empêche d'en jouir. Elles se contentent d'aller chaque jour nonchalamment humer l'air sur le boulevard du Temple, ouïr la musique des lieux de divertissement sans y entrer, et critiquer la mise des passans et la toilette des femmes qui vont aux spectacles, dont elles ne peuvent faire la dépense. Dans ce quartier, chacun se connaît, se fréquente, médit de ses voisins et censure leurs travers. C'est le seul lieu de Paris où l'on mène une vie semblable à celle des villes du second-

ordre. Dans l'île Saint-Louis, on existerait absolument de même, si quelques-uns des nombreux marchands de vins en gros, trop à l'étroit sur le quai Saint-Bernard, n'étaient pas venus s'y établir.

Dans le tranquille faubourg St-Germain on jouit avec grandeur de sa fortune. Sur les quais se prolongeant du pont Royal à celui St-Michel, et dans le quartier St-André-des-Arcs, sont les principaux magasins de librairie dont les propriétaires jouissent des plus solides produits de l'esprit d'autrui. Le quartier St-Jacques est peuplé de jeunes gens différens en tout de ceux de la Chaussée-d'Antin. Possesseurs, presque tous, d'une médiocre fortune, leur seul moyen d'en acquérir est un profond savoir, ou, tout au moins, de posséder les titres qui le font présumer. Quelques-uns d'eux, il est vrai, n'apprennent précisément que ce qu'il faut pour être docteurs, sans être doctes; mais beaucoup se distinguent par leurs talens et une singulière ardeur de s'instruire. Dans le pays latin on rend justice au mérite d'un professeur consommé, d'un véritable savant, d'un homme doué d'un goût exquis; on révère les sciences, les arts, la littérature; on admire le génie. Il s'y formerait beaucoup d'hommes instruits, si les plaisirs de l'autre rive de la Seine ne venaient pas incessamment attirer sur ses bords une jeunesse irréfléchie. Ce lieu est depuis des siècles l'un des endroits les plus renommés pour la science; il n'en est aucune qui n'y soit enseignée par les plus habiles maîtres.

Aux environs du Palais se trouvaient autrefois rassemblés les avocats, les procureurs et même les notaires, maintenant répartis dans tous les quartiers où se font beaucoup d'affaires. Personne ne saurait leur disputer un rare savoir et de l'adresse. Il en est parmi eux dont la probité délicate est digne de leurs talens.

En se rapprochant des faubourgs, on les trouve habités par de laborieux ouvriers. La plupart des vastes bâtimens des anciens monastères du faubourg

St-Jacques sont transformés en des ateliers de fabriques de tissus. Sur les bords de la rivière des Gobelins sont des tanneries, des teintureries renommées, des brasseries, des filatures de laine et de coton, des fabriques de poterie et de couvertures. Rien de plus actif que la population grossière de ces faubourgs. Semblable aux ouvriers du reste de la ville, elle vit au jour le jour, fait aujourd'hui ce qu'elle a fait hier et ce qu'elle fera le lendemain. Elle soutient péniblement de nombreuses familles, économise rarement, sacrifie son nécessaire pour satisfaire son goût pour le luxe : elle oublie dans les bruyans plaisirs d'un seul jour toutes les fatigues de la semaine, et arrive, presque sans y songer, à la vieillesse et à la plus affreuse indigence.

Rien de plus difficile pour un étranger que de distinguer à Paris la condition de chacun d'après son vêtement. Entraîné par un amour désordonné de la parure, le Parisien adopte, sans consulter ses facultés, le costume le plus propre à lui servir de passeport dans les sociétés de tous les rangs. Ainsi disparaissent les nuances extérieures des conditions devant des yeux peu exercés. L'homme le plus éminent par ses dignités, le plus recommandable par ses talens, le plus opulent, est souvent celui dont l'habit est le plus modeste. Un étranger saura donc rarement apprécier au juste un homme dans Paris d'après sa mise. Jamais il ne doit craindre d'employer trop de politesse ; elle lui vaudra l'estime des gens du plus bas étage, et une considération nécessaire dans les meilleures sociétés. Les extrémités des faubourgs sont occupées par de vastes marais, ou bien par des jardins agréables où d'industrieux cultivateurs font croître les primeurs, les légumes, les arbustes et les fleurs nécessaires aux besoins et au luxe d'une ville dont on apprécie de loin l'opulence par l'aspect des riches campagnes qui l'entourent.

Hotels et logemens garnis. — Pour vivre d'une

manière utile et agréable à Paris, on doit s'y placer dans le quartier le plus convenable à ses affaires, ses occupations, ses relations sociales et même ses plaisirs. De ce choix dépend assez ordinairement tout le succès et l'agrément d'un voyage. S'il est bien fait, on économise beaucoup de temps et de fatigues, on voit ses projets réussir, on jouit parfaitement des délices de cette ville. Aucun succès sans d'extrêmes peines, pour celui qui a mal choisi son quartier. Il est facile de se fixer à Paris momentanément de la manière la plus convenable. Trois cents hôtels garnis placés dans les divers quartiers offrent aux seigneurs, aux princes et aux hommes opulens des habitations somptueuses dans les environs de la cour, des appartemens élégans aux négocians dans les quartiers de la Banque et des affaires, des retraites pour les hommes paisibles dans le faubourg St-Germain, des logemens commodes pour les marchands dans tous les quartiers, de modestes demeures aux étudians dans le voisinage des écoles. Dans ces établissemens on est servi avec zèle, prévenance, promptitude, propreté; il ne s'agit que du salaire; la politesse y est extrême. On y paie son logement au mois, à la quinzaine, à la semaine et même par jour. Leur prix varie d'après la beauté du quartier et des appartemens, l'élégance de leurs ameublemens et l'affluence des étrangers, sans jamais y comprendre le bois ni la lumière.

Celui qui veut économiser son argent durant un séjour de quelques mois, peut se loger d'une manière moins chère, mais moins commode, dans des appartemens garnis placés dans des maisons particulières. Quelquefois même on y est admis à la table de leurs propriétaires. Rarement on s'y trouve agréablement. Des hommes d'une fortune médiocre peuvent seuls préférer un faible lucre, au désagrément d'introduire des étrangers dans le sein de leurs familles : la parcimonie règne partout où l'on ne vit point dans l'ai-

sance. Si un étranger veut résider au moins six mois à Paris, il peut y prendre un appartement non meublé. Des tapissiers lui loueront un ameublement fort cher, sans élégance et sans fraîcheur.

Permis de séjour. — La nécessité d'entretenir une exacte police dans la capitale, et de n'y laisser demeurer personne capable d'y compromettre la tranquillité publique et la sûreté particulière, a dicté la loi qui oblige tous les étrangers arrivant à Paris, d'être munis d'un passeport et d'y obtenir un permis de séjour. Un réglement très-sévère astreint donc tous les maîtres d'hôtels garnis à ne loger, même pour une nuit, aucun étranger qui ne soit porteur d'un passeport bien en règle. Ils doivent dès leur arrivée inscrire sur un registre, les noms, prénoms, âge, qualités, domicile habituel et profession de ceux qui viennent loger chez eux. Chaque jour, à midi, il leur faut porter un relevé certifié véritable de ce registre au commissaire de police de leur quartier, et lui remettre en même temps les passeports de tous les voyageurs régnicoles arrivés depuis la veille. Ce commissaire leur remet en échange, pour la sûreté des voyageurs, un bulletin qui leur sert pour réclamer dans les trois jours de leur arrivée, le visa de leurs passeports ou un permis de séjour, dans les bureaux de la préfecture de police, situés quai des Orfèvres. On laisse pendant trois jours leurs passeports entre les mains des voyageurs étrangers à la France. Durant ce temps ils doivent se faire reconnaître par les ambassadeurs, ministres ou chargés d'affaires de leurs gouvernemens, parce que l'on n'accorde aucun permis de séjour aux étrangers sans cette reconnaissance ; puis l'on observe vis-à-vis d'eux les mêmes formalités que pour les régnicoles. Si un gouvernement ne se trouve point représenté, on se contente, pour délivrer aux étrangers un permis de séjour, du certificat de deux banquiers ou de deux négocians notoirement connus.

Interprètes. — Celui qui est peu familiarisé avec

la langue française, n'a pas à craindre de ne trouver à Paris personne capable d'entendre son langage. Il y existe des interprètes de toutes les langues de l'Europe et de l'Orient, et des bureaux de traducteurs assermentés.

Domestiques. — Dans chaque hôtel garni sont des domestiques qui se louent au mois, à la quinzaine et même à la journée. Jamais on ne saurait trouver de serviteurs plus actifs. Ils connaissent tout, procurent tout et savent même faire naître des désirs dans leurs maîtres éphémères. Ils seraient parfaits s'ils étaient toujours aussi probes qu'ils sont intelligens. Rarement ils préviennent les étrangers de l'astuce de quelques ouvriers et de certains marchands qui profitent de leur ignorance pour leur surfaire, ou leur vendre des marchandises surannées. Lorsqu'on se fixe durant quelque temps à Paris, on se procure facilement des domestiques moins chers, mais aussi moins laborieux et moins adroits, par l'entremise des bureaux de placement ou des Petites-Affiches. La prudence invite de choisir ceux qui se trouvent porteurs d'un livret délivré par la police, sur lequel leurs anciens maîtres doivent, s'ils le méritent, attester leur bonne conduite.

Commissionnaires. — Personne n'est plus probe, ni plus adroit, que les robustes commissionnaires stationnés dans tous les carrefours. Sans crainte on peut confier à leur adresse les marchandises les plus fragiles et les meubles les plus précieux, et à leur fidélité les lettres les plus importantes. En traitant avec eux de gré à gré, ils exigent ordinairement un assez modique salaire, d'après le poids dont on les charge et la distance à parcourir.

Fallots.—Rien n'égalerait l'embarras d'un étranger éloigné de sa demeure au milieu des ombres de la nuit, lorsqu'il ne rencontre plus de passans officieux pour lui indiquer sa route, plus de voitures pour le reconduire, s'il ne rencontrait d'obligeans conducteurs munis de fallots numérotés. Ils sont chargés par la

police de le remener sûrement dans son domicile. S'ils protégent les hommes paisibles, ils deviennent le fléau de tous les gens suspects, dont ils ne manquent jamais de dénoncer aux magistrats les actions et la demeure.

Change de monnaies. — Un étranger chargé de monnaies de sa patrie, n'ayant pas de cours dans le commerce de Paris, manquerait de tout en possédant bien de l'or, ou risquerait au moins de beaucoup perdre sur des pièces dont le type, le degré de fin, et la valeur réelle sont ignorés du vulgaire, s'il n'existait dans les environs du Palais-Royal des changeurs. Un tarif dressé par le gouvernement fixe la valeur réelle de chacune d'elles non altérées contre les monnaies françaises. On change aussi dans ces bureaux les pièces françaises altérées, d'après leur valeur intrinsèque, et les billets de banque contre de l'or et de l'argent, moyennant un léger escompte.

Nourriture. — Paris fut toujours pour un riche un pays de Cocagne; mais les primeurs, les vins exquis et le poisson délicieux étaient le partage exclusif des princes, des financiers et des prélats. Chez eux se trouvaient les plus fameux cuisiniers, tandis que Boileau allait au cabaret fredonner des couplets avec Chapelle. Maintenant le peuple seul fréquente les tavernes. La classe même simplement aisée, satisfait à son gré ses plus sensuels appétits dans des lieux plus décens. Quiconque possède quelques écus peut faire bonne chère. De nombreux temples consacrés au grand art de la gueule, s'offrent de toutes parts dans cette cité aux amateurs de morceaux délicats.

Heures de repas. — Nos bons aïeux se contentaient d'accompagner chaque matin leur pain d'un morceau de fromage, ou bien de quelques fruits. C'était assez lorsque, dînant de midi à deux heures, ils faisaient chaque jour au moins quatre repas. Ces bonnes gens ne connaissaient point le café, le chocolat, les glaces, les sirops, les sorbets; un verre d'un vin généreux leur semblait la plus excellente des liqueurs; voire, ils ne croyaient point blesser la décence en s'enivrant quelque-

fois. Maintenant ce serait une véritable honte de boire avec excès. Depuis trente ans que se sont singulièrement multipliés les gens occupés de négoce ou d'affaires, tout est changé dans la manière de vivre. On dîne seulement dans le Marais à deux heures, pour souper encore le soir à neuf heures. Dans la bonne société on ne fait plus qu'un seul repas d'étiquette, de cinq à six heures du soir ; c'est le seul où les étrangers soientordinairement admis. Pour se soutenir, on se munit dès le matin d'une tasse de chocolat. Ainsi l'on attend dix à onze heures, où l'on se réunit en famille pour déjeûner avec des viandes froides et des fruits accompagnés de café. Après avoir consumé la soirée et les premières veilles de la nuit dans les spectacles, les divertissemens, la danse ou le jeu, on termine les soirées par un léger ambigu, où souvent les femmes seules prennent séance.

Cafés. — Durant tout le jour on est invité à satisfaire son plus faible appétit, ou seulement sa sensualité, dans d'élégantes salles ouvertes dans tous les quartiers. Tout y excite à y prendre de légers repas, la politesse extrême de leurs maîtres, la prévenance des serviteurs, la tenue recherchée et même les grâces des femmes qui en tiennent les comptoirs. Au milieu de leurs salles, toujours décorées avec goût, embellies par des glaces multipliées, quelques-unes même remarquables par les recherches du luxe le plus somptueux, on sert les liqueurs chaudes et froides les plus propres à satisfaire des palais délicats. Il suffit d'y faire le moindre signe pour y être obéi. Dès le matin on y trouve du chocolat, du café, des bavaroises et du thé, ou bien des déjeûners froids composés de côtelettes, de viandes froides, de charcuterie, de beurre et d'œufs accompagnés d'excellent vin. Une carte indique le prix de chacun des mets. Le prix des autres est fixe ; on y paie au comptoir ou bien aux garçons dont la prévenance et la politesse sont extrêmes. Durant la journée, les oisifs ou les étrangers s'y rassemblent pour lire les journaux, jouer aux

dames, aux échecs, au tric-trac, aux dominos, mais non pas aux cartes et aux jeux de hasard. Presque tous les cafés sont accompagnés de salles de billard, où la prudence exige de se tenir en garde contre l'adresse de leurs habitués. Le savoir vivre de certains chevaliers d'industrie, leurs tenans ordinaires, consiste à faire des dupes. Dans quelques cafés on traite en maraude d'affaires. D'autres servent de lycées; on y censure les ouvrages nouveaux, les nouvelles pièces de théâtre. On y prononce des arrêts souverains sur le talent des acteurs. Il est imprudent de s'y entretenir de politique. Chacun est fréquenté par un genre ordinaire d'habitués venant le soir y dépenser leur temps en se rafraîchissant avec de la bierre, des sirops, des glaces, ou des sorbets, ou savourer du punch ou des glaces, tandis qu'ils respirent un air pur durant l'été, et qu'ils y sont environnés par une atmosphère d'une agréable chaleur pendant la dure saison. Les cafés les plus magnifiques sont au Palais-Royal, sur les boulevards et dans les diverses promenades. Dans tous les quartiers, il en est d'élégans et de renommés pour la bonté de leurs liqueurs; mais on doit fuir les estaminets dans lesquels seulement il est permis de fumer; ils servent de lieux de rassemblement pour les gens du plus bas étage, les femmes perdues et les escrocs.

Restaurateurs. — Jadis les étrangers trouvaient seulement à Paris des tables d'hôte servies à des heures fixes. Leurs habitués se hâtaient d'en dévorer les mets, avant que les gens peu instruits de leur gloutonnerie eussent pu satisfaire la plus modeste faim. Malheur à l'homme inexact à l'heure du repas! Une bavaroise et un petit pain formaient sa ressource jusqu'au lendemain, s'il ne se rejetait point sur de maigres volailles encore desséchées par des rôtisseurs inhabiles. Un cuisinier ingénieux entreprit, en 1765, d'affranchir le public d'une aussi dure gêne. Sur la porte d'un salon dans lequel il servait à toute heure seulement des consommés, des chapons au gros sel et des œufs frais, pour ne point enfreindre les priviléges

des rôtisseurs jurés, il plaça au-devant de son logis cette inscription originale : VENITE AD ME OMNES, QUI STOMACHO LABORATIS, ET EGO RESTAURABO VOS. Tous les gens affamés entendirent parfaitement cette inscription, dont la langue n'eut pour personne rien d'étranger. Ses salons furent bientôt à toute heure remplis ; il fit fortune et trouva de nombreux imitateurs. Les établissemens de restaurans se soutenaient, lorsque le commencement de nos troubles attira dans la capitale une foule de gens sans domicile, y demeurant cependant à poste fixe pour travailler à leur fortune. Expulsés des maisons des financiers et des prélats, dans lesquelles ils exerçaient exclusivement leurs talens au profit de ces gastronomes du haut étage, les plus habiles cuisiniers spéculèrent sur leur savoir pour former au profit du public de magnifiques établissemens consacrés à la bonne chère. Depuis vingt-cinq ans la foule s'y presse chaque jour. A toute heure on s'y rassasie des mets les plus exquis et les plus rares, préparés avec toute la sublimité de l'art chéri des gourmands, ou bien l'on contente son appétit par un modeste repas. Il est de ces établissemens où l'on dépense plus d'un louis par tête en vins exquis, gibier rare, poissons délicats, inventions neuves du génie des cuisiniers, tandis que vingt-deux sous suffisent dans d'autres par repas pour contenter sa faim. Une liberté entière règne dans ces maisons ; chacun choisit à son gré ses mets, son vin et même le lieu de son repas. Craint-on l'ennui d'une triste solitude ? on peut manger dans de vastes salons bien décorés, au milieu d'une foule empressée d'y satisfaire son appétit, sans s'inquiéter de ses voisins. Une société veut-elle goûter les charmes d'une douce réunion ? Servie seule dans des salons, elle jouit sans témoins des plaisirs de la sainte amitié. Un ami aspire-t-il au bonheur d'entretenir tête-à-tête son ami ? Des cabinets particuliers lui offrent leur asile solitaire. Rien n'est plus agréable, ni plus prévenant que le service de ces maisons, où règne tou-

jours une extrême politesse. Il y a deux manières de s'y faire servir à prix fixe en choisissant un nombre déterminé de plats sur une liste indicative et ordinairement imprimée des mets du jour; le vin se trouve alors compris dans la dépense. L'homme sensuel avide d'un repas recherché, peut encore d'avance régler sa dépense car le prix de chacun se trouve fixé sur la carte du jour. On paie alors d'après le prix de tout ce que l'on s'est fait servir. Les déjeûners commencent chez les restaurateurs à neuf heures et finissent à une heure; les dîners commencent à deux heures et finissent à sept du soir. Les plus fameux sont au Palais-Royal et sur les boulevards.

Marchands de comestibles. — Le gastronome le plus habile et le gourmet le plus fin peuvent satisfaire leurs goûts les plus singuliers dans ces succulentes boutiques. Un génie industrieux a su y rassembler de tous les points de l'univers tout ce qui peut flatter un palais délicat, gibier rare, pâtés exquis, liqueurs et vins fins.

Habillement et parure.—Rarement un étranger, sans paraître ridicule, peut se servir des vêtemens faits dans son pays. Toujours ils diffèrent pour la forme, la couleur ou l'élégance de ceux en usage à Paris. C'est pour lui un devoir de les sacrifier à la mode dans un pays où l'on ne saurait braver impunément un ridicule; cependant la prudence doit le guider dans le choix des marchands, des tailleurs, des ouvriers dont il se sert. Rien de plus facile que d'être trompé sur la couleur et la nature des étoffes, la fraîcheur et la forme des vêtemens qu'il acheterait tout faits dans des magasins où l'intérêt personnel fait une loi d'économiser singulièrement sur la quantité et la qualité de l'étoffe. D'ailleurs nous devons les avertir charitablement que l'on y réserve pour eux tous les vêtemens hors de mode, dont l'astuce des marchands se plaît de les affubler. Les dames doivent apporter un soin pareil pour leurs ajustemens.

Voitures. — Nous sommes bien loin du temps où

« quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent, promenaient dans Paris un monarque indolent »; où les présidens du parlement arrivaient au Palais montés sur une paisible mule; où Catherine de Médicis n'avait qu'une vaste coche ouverte, voiture funeste au meilleur des rois; où le goutteux Bassompierre possédait seul un carrosse fermé de glaces. Maintenant un équipage est devenu le passeport nécessaire de tout homme aisé, la marque d'une fortune brillante; il ajoute à la considération acquise à la richesse, et procure des égards à la médiocrité. Quinze mille voitures élégantes broient le pavé de la capitale en transportant rapidement leurs maîtres de l'une à l'autre extrémité de cette immense cité, tandis que les malheureux piétons se lassent par de pénibles courses. On estime peu celui qui se rend tristement à pied dans une brillante société, tandis que l'on y prête attention au faquin dont le hennissement des superbes chevaux, faisant retentir les cours, annonce la fortune de leur maître.

Voitures de remise. — Un équipage n'est pas moins utile à un étranger pour obtenir une considération digne de son rang. Comme rarement il lui arrive d'en amener à Paris, des carrossiers sont toujours prêts à lui offrir des voitures et des chevaux au mois, à la quinzaine et même à la journée. Leur élégance et la beauté de leurs attelages font varier leur prix depuis vingt-et-un francs jusqu'à trente par jour. Avec elles on peut sortir de Paris; mais on doit y être rentré chaque jour à minuit, si l'on n'a pas fait de conventions particulières. Ils sont au nombre de 470.

Carrosses de place ou fiacres. — L'immensité de la capitale y rend des voitures nécessaires aux classes de la société les moins relevées. Appelées par leurs affaires dans les quartiers les plus distans, les forces du plus intrépide marcheur ne sauraient souvent égaler son besoin dans une ville où les affaires sont extrêmement actives, où il est important d'y être exact aux heures. Neuf cents carrosses stationnant sur

des places fixes, sont obligés de partir dès la première demande. Traînés par des chevaux à demi-ruinés; leur allure n'est point vive; mais enfin ils cheminent. Si l'on épargne peu de temps, ils diminuent beaucoup de fatigues et préservent de la pluie et des crottes dont les rues se trouvent toujours salies. Le prix des courses faites sans s'arrêter, est de trente sous entre les barrières. Lorsqu'on les prend à l'heure ou que l'on s'arrête dans une course, la première heure se paie quarante sous, les autres trente. On ne saurait payer moins d'une heure à ces voitures et aux cabriolets pris à l'heure; mais on leur paie seulement le temps précis employé dans les suivantes. Il est d'usage de donner aux cochers un léger pour-boire au-dessus de la taxe; mais ils ne peuvent point l'exiger. Chacun d'eux est numéroté pour que la police puisse punir les cochers contre lesquels on auroit de légitimes sujets de plaintes a lui porter, et reconnaître les voitures dans lesquelles on aurait oublié quelques objets. Le prix de leurs courses est augmenté de dix sous pour le Père-Lachaise et la Villette. Voici les places où ils stationnent.

I[er]. ARRONDISSEMENT.—Barrière de Passy, barrière de l'Etoile, avenue de Neuilly, rue Royale-St-Honoré, petite rue Verte près le faubourg du Roule, rue Neuve-des-Mathurins près celle de la Chaussée-d'Antin, rues Trudon et Boudreau, rue Neuve-du-Luxembourg, quai du Louvre, place du Palais-Royal.

II[e].—Rue Louis-le-Grand près le boulevard, près la rue Neuve-des-Petits-Champs, rue de Richelieu au coin de celle des Petits-Champs, rue de Provence près celle du Faubourg-Montmartre, rue Saint-Lazare au coin de celle de la Chaussée-d'Antin, rue Coquenard au coin du faubourg-Montmartre, rue Richer au coin du faubourg Poissonnière, rue du Faubourg-Montmartre près le boulevard.

III[e].—Rue Montmartre près le boulevard, rue du Mail.

IV[e].—Rue Croix-des-Petits-Champs près la place des Victoires, rue Neuve-des-Bons-Enfans, rue d'Au-

gevilliers, rue des Poulies, rue de la Féronnerie près celle St-Denis.

V^e^.—Rue St-Denis près celle St-Sauveur, rue Basse-d'Orléans, rue St-Maur au coin du faubourg du Temple.

VIe.—Barrière de Belleville, rue de la Corderie près celle du Temple, rue Meslay au coin de celle St-Martin et au coin de celle du Temple.

VIIe.—Rue d'Orléans près celle des Quatre-Fils, rue des Quatre-Fils au coin de celle du Chaume, rue des Francs-Bourgeois au coin de celle de Sainte-Catherine, rue Culture-Ste-Catherine au coin de celle St-Antoine.

VIIIe.—Rue des Filles-du-Calvaire au coin du boulevard et au coin de la rue St-Louis, rue Payenne au coin de celle des Francs-Bourgeois, rue de la Roquette près la place St-Antoine, rue du Faubourg-St-Antoine au corps-de-garde de la Fourche près la rue St-Bernard, barrière du Trône.

IXe.—Quai de la Grève, quai des Ormes, parvis Notre-Dame.

X^e^.—Rue Mazarine près le palais des Beaux-Arts, quai Conti vis-à-vis la Monnaie, rue St-Benoît au coin de celle Jacob, rue de Poitiers, rue de l'Université au coin de celle du Bac et près le palais Bourbon, rue de Grenelle près le boulevard, rue de Sèvres au coin du boulevard, et à l'Abbaye-aux-Bois, rue de la Chaise près celle de Sèvres, place de la Croix-Rouge.

XIe.—Quai des Augustins vis-à-vis la rue Gît-le-Cœur, place St-Michel, quai des Orfèvres, rue de Condé, rue de Vaugirard vis-à-vis celle Cassette.

XIIe.—Rue de Fourcy, rue de la Vieille-Estrapade, rue des Grands-Degrés près la place Maubert, place Maubert, rue St-Victor au coin de celle de Seine, rue du Jardin-du-Roi vis-à-vis la grille, boulevard du Jardin-du-Roi près la rue de Buffon, barrière Fontainebleau, barrière d'Enfer, rue de Clovis, au coin de la rue des Fossés-St.-Victor

Cabriolets de place.—765 voitures à deux roues, stationnées sur les places et soumises à de pareils ré-

glemens, transportent ceux qui le désirent d'une extrémité à l'autre de Paris. Leur allure est assez accélérée, leur prix de vingt-cinq sous la course, trente sous pour la première heure et vingt-cinq sous pour les suivantes, et dix sous de plus pour le Père-Lachaise et la Villette. Il n'y a pas de taxe pour eux hors des barrières. Il faut traiter de gré à gré pour qu'ils conduisent hors de Paris. Ils stationnent : 1er. ARRONDISSEMENT. — rue d'Anjou Saint-Honoré, rue Monthabor. — IIe. rue Taitbout, rue Lepelletier, rue Montpensier. — IIIe. Place des Victoires. — IVe. place Marengo, près le Louvre. — V^e^. rue de Lancry. — VIe. rue de Vendôme. — VIIe. rue du Chaume. — VIIIe. barrière du Trône, rue Jean-Beau-Sire. — IXe. quai des Ormes près le pont Marie. — X^e^. rue des Saints-Pères près le quai et près la rue Jacob, rue de l'Université près l'esplanade des Invalides, à l'Ecole-Militaire près la grille de la caserne, rue de la Planche. — XIe. place de l'Odéon ou rue de Voltaire, quai des Orfèvres près le Pont-Neuf. — XIIe., barrière d'Enfer. barrière Fontainebleau, grille du Jardin du Roi.

CABRIOLETS A VOLONTÉ POUR LES ENVIRONS DE PARIS. — Dans une ville environnée de villages importans, de bourgs ou de maisons de plaisance, des voitures deviennent nécessaires aux citadins pour les y conduire. Ce besoin a suffi pour que l'industrie particulière crût utile d'établir aux principales issues de Paris, des voitures partant à volonté. Elles ne sont soumises à aucune taxe ; mais leur concurrence suffit pour maintenir leur prix à des taux modérés. On est conduit ordinairement à Versailles pour trente sous, à Vincennes pour quinze sous, à St-Denis pour le même prix ; mais les jours de dimanches et de fêtes, comme le nombre de ces voitures n'est point proportionné à celui des voyageurs, leurs prix augmentent beaucoup, quelquefois même elles rançonnent. Les voitures pour Versailles, Saint-Germain, St-Cloud et tous les lieux situés au couchant de Paris, sont stationnées à l'extremité du quai des Tuileries. Celles pour St-Denis, la vallée de Montmorency et tous

les villages situés au nord, rue d'Enghien ou de Mably près la porte St-Denis ; celles pour Vincennes et tout le levant, rue de la Roquette près la porte St-Antoine ; enfin celles pour le midi et pour Sceaux, rue d'Enfer, vis-à-vis des Chartreux.

Voitures a heures fixes pour les villes près de Paris. — Il est peu de villes prochaines de Paris, pour lesquelles il n'y ait des établissemens de voitures partant chaque jour à des heures réglées. Comme les voyageurs y affluent, il est prudent d'y retenir sa place au moins 24 heures d'avance et d'être très-exact pour l'heure de leur départ, toujours très-précise.

Messageries royales, rue Notre-Dame-des-Victoires, n°. 12. — Cette vaste entreprise possède des voitures commodes et conduites en poste, pour toutes les villes de France situées sur des routes royales ; elle se charge avec garantie du transport accéléré de l'argent, des effets et marchandises, et du recouvrement des effets de commerce sur Paris et les départemens.

Commissionnaires de roulage. — Ces bureaux servent de rendez-vous aux rouliers qui apportent des marchandises de tous les points de la France et de l'étranger, ou bien en transportent de Paris.

Coches de Haute-Seine. — Des coches d'eau sont établis sur la Haute-Seine pour transporter lentement, mais économiquement, les voyageurs et les marchandises sur les rives de la Seine, dans la Champagne et la Bourgogne. Les bureaux de leur administration, sont quai Dauphin, île St-Louis, n°. 6 ; ceux du départ, qui se fait à sept heures du matin en été et à huit heures en hiver, sont au port Saint-Paul, n°. 8 ; pour Nogent, partant le dimanche, restant deux jours en route, revenant à Paris le jeudi ; pour Briare, partant le mardi, restant trois jours en route, revenant le dimanche ; pour Montereau, partant le jeudi, restant un jour en route, revenant le lundi ; pour Melun, partant le vendredi, restant un jour en route, revenant le mardi. Le bureau de la rue de Bretonvilliers, n°. 1, est pour Sens, partant le lundi, revenant le vendredi ; pour Auxerre, départ les mercredis et samedis, remon-

tant en 4 jours, revenant les dimanches et mercredis.

Galiote. — Une galiote part en été, du bas du pont Royal, chaque jour, à 10 heures du matin, pour St-Cloud. On jouit de la vue des bords charmans de la Seine dans ce petit voyage, qui dure au plus deux heures.

Poste aux lettres (grande). — Le service de la poste aux lettres est double dans Paris, pour l'extérieur et l'intérieur. Les lettres arrivant ou partant pour l'étranger et les départemens, sont portées à la grande poste, dont l'hôtel est rue J.-J. Rousseau. Un administrateur y est toujours présent pour faire droit aux plaintes du public. Un bureau est ouvert depuis sept heures du matin en été, et huit heures en hiver, jusqu'à sept heures du soir, pour l'affranchissement des lettres pour les départemens et l'étranger; un autre en tout temps depuis huit heures jusqu'à trois pour leur chargement; un autre distribue toutes celles adressées poste restante ou chargées, depuit huit heures du matin jusqu'à sept du soir; un autre bureau reçoit et paie les envois d'argent à découvert pour Paris, moyennant un droit de cinq pour cent; on y paie, à présentation, les reconnaissances depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures. Le bureau des abonnemens des ouvrages périodiques pour les départemens et l'étranger, est ouvert à huit heures du matin et fermé à onze heures en été, et à midi en hiver. Toutes les lettres pour l'étranger doivent y être affranchies avant midi, et avant deux heures pour les départemens. Les lettres non affranchies doivent y être portées avant deux heures pour être comprises dans le départ du jour. Les facteurs de la petite poste distribuent à domicile les lettres non chargées et non adressées poste restante à cet hôtel. On y trouve pendant trois mois les lettres sans adresse venues des départemens; il en est de même de celles mal adressées.

Petite poste. — Cet établissement, inventé en 1760, par M. Chamousset, transporte et distribue par ses facteurs, dans Paris et sa banlieue, toutes les lettres de Paris et celles venant du dehors. Il

y a huit bureaux principaux de distribution, rue des Mauvaises-Paroles, n°. 12; rue des Ballets-Saint-Antoine, n°. 1; rue du Grand-Chantier, n°. 7; rue Beauregard, n°. 11, rue Neuve-du-Luxembourg, n°. 3, rue de Verneuil, n°. 20, rue de Condé, n°. 8, rue des Fossés-Saint-Victor, n°. 35. Ils se partagent le service en portions à-peu-près égales. Les facteurs en partent pour la distribution des lettres à domicile dans Paris et sa banlieue, et y rapportent les lettres qu'ils lèvent dans deux cents boîtes répandues dans les divers quartiers, où l'on reçoit et affranchit les lettres pour Paris et sa banlieue. On peut jeter dans ces boîtes, jusqu'à midi, les lettres destinées pour les départemens, et seulement jusqu'à une heure, aux huit grands bureaux, celles pour l'étranger et les départemens, que l'on y peut aussi affranchir. En les remettant plus tard, elles ne seraient pas comprises dans le départ du jour. Les lettres sont distribuées dans Paris cinq fois par jour en hiver, et six fois en été; l'été commence pour ce service, au 1er. avril et finit au 1er. octobre. Elles sont distribuées trois fois par jour dans la petite banlieue, et une fois seulement dans les communes de la grande banlieue; il faut, lorsqu'on écrit dans ces communes, terminer l'adresse par ces mots: banlieue de Paris. Le prix du port dans Paris est de trois sous, et de quatre sous dans la grande banlieue, pour les lettres simples. On peut dans Paris avoir une réponse en cinq heures. Le port des lettres de la grande et de la petite poste s'élève chaque année à 3,600,000 fr. pour Paris.

Journaux.—Dans une cité où l'on aime la nouveauté, les feuilles périodiques doivent nécessairement faire fortune. Chaque matin il paraît des journaux pour tous les goûts, toutes les sciences et tous les arts. C'est une inondation de nouvelles politiques, de bruits de ville, de jugemens contradictoires sur les hommes et leurs ouvrages. Cet aliment est nécessaire aux oisifs et aux curieux, gens d'une nature un peu crédule, accoutumés de se fier à autrui pour adopter un

avis. Après avoir lu l'énorme Moniteur, la vieille Gazette, la dévote Quotidienne, les religieux Débats toujours en querelles, le Journal de Paris, le Constitutionnel, Journal du Commerce, le Courrier Français, l'homme véridique se demande encore où est la vérité. Il la trouverait dans les Petites-Affiches, si parfois elles ne contenaient quelques annonces dictées par un tant soit peu d'intérêt personnel; mais enfin il se console en y voyant des biens à vendre, des maisons à louer, le cours du change et les paiemens ouverts à la trésorerie. Ce sont au moins des vérités certaines. On voit, dans les boudoirs, le Journal des Dames, tandis que les savans se réjouissent des feuilles spéciales annonçant les nouvelles littéraires, les découvertes mathématiques, physiques, chimiques, les inventions dans les arts et même les décisions fixant des points de jurisprudence controversés ou nouveaux.

Cabinets littéraires. Jamais un étranger ne pourrait connaître les journaux, les feuilletons, les brochures, les romans, les voyages, les livres d'histoire dont la capitale est inondée chaque matin, si une heureuse industrie ne les y tenait rassemblés dans des cabinets littéraires. On peut s'y instruire de toutes ces nouveautés à peu de frais : il en coûte seulement six sous par séance, et une somme plus modique encore en s'abonnant au mois. Un seul dans le pays latin, rue des Francs-Bourgeois St-Michel, n°. 3, y réunit des ouvrages sur les sciences et le droit; aussi il est sans cesse rempli d'étudians qui s'y occupent de s'instruire.

Abonnement de lecture. Un étranger pourrait redouter l'ennui, si, privé de sa bibliothèque, il se voyait quelques instans retenu dans son appartement; mais dans chaque rue il rencontrera des boutiques où des romans, des voyages, des ouvrages de littérature et d'histoire lui sont loués à un prix modique, au mois, à la quinzaine et même à la journée.

CHAPITRE PREMIER.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DES MONUMENS ET ÉTABLISSEMENS DE PARIS.

Une sombre obscurité couvre l'origine de Paris : on ignore quels furent ses premiers habitans. Cinquante ans avant l'ère chrétienne, Jules-César trouva dans l'île nommée maintenant la Cité, une chétive bourgade nommée par les Gaulois Loutouhezi, c'est-à-dire habitation au milieu des eaux. Les Parisiens (hommes de vaisseaux), l'un des soixante-quatre peuples de la confédération gauloise, en avaient fait leur chef-lieu. On abordait par deux ponts dans la Cité couverte de huttes grossières sous lesquelles habitaient de fiers Gaulois adonnés à la navigation et à la pêche. Les eaux de la Seine leur servaient de remparts naturels. Des marais fangeux, des bois épais, une sombre forêt occupaient le vaste espace maintenant couvert de palais somptueux, de places publiques, de magnifiques monumens. On était alors bien éloigné de prévoir qu'une aussi petite bourgade rivaliserait un jour avec l'antique Thèbes par sa magnificence, avec Athènes par son luxe, son amour pour les sciences et les arts, sa frivolité et son exquise politesse ; qu'elle deviendrait la capitale d'un des plus puissans royaumes du monde, le centre des lumières, et rendrait l'Europe jalouse de sa richesse, de ses monumens et de sa gloire. Le séjour de soixante-cinq monarques français, qui établirent dans cette cité l'administration suprême de l'Etat, un parlement et les principales cours de justice ; la renommée de son université et de ses académies, le génie commerçant et l'industrie laborieuse de ses habitans, sont les causes premières de sa grandeur.

Les Romains la nommèrent Lutetia Parisiorum, les Francs l'appelèrent Paris. Jules-César y convoqua une

assemblée des peuples de la Gaule, pour y régler leurs intérêts divers. Peu après il fut obligé de retourner en Italie; les braves Gaulois, ayant cédé plutôt à l'ascendant de son génie, qu'ils n'avaient été subjugués, ne respectèrent plus ses lieutenans, et tentèrent de secouer le joug. Une révolte universelle éclata dans la Gaule; les Parisiens entrèrent dans cette ligue, mais le courage sans règle de ces nations succomba devant la tactique des légions. Labiénus, déjà vainqueur de vingt peuples des Gaules, se présenta devant Paris; deux fois les Parisiens le repoussèrent. Devenu maître de Melun, des rives de la Seine, des barques qui voguaient sur ses eaux, il les chargea de soldats, et s'apprêta à faire une descente sur la petite île de la Cité. Craignant d'être forcés dans une enceinte ouverte, les Parisiens brûlent leurs maisons, abandonnent les restes encore fumans de leurs demeures, attendent fièrement les Romains sur les hauteurs prochaines. Un combat furieux s'engage. Animés par le désespoir, les Parisiens font un ravage terrible dans les rangs des légions; mais leurs efforts succombent devant la valeur et la tactique des Romains. Camulogène, chef des Parisiens, et ses plus braves soldats, périssent; les restes des vaincus se dispersent dans les forêts voisines.

Frappé des avantages de la position de Paris, César rebâtit une ville nouvelle sur les ruines de Lutèce, la fortifia de murailles, défendit son accès par des forts placés à la tête de deux ponts de bois situés où sont aujourd'hui le Petit-Pont et le Pont-au-Change. Alors le sang humain cessa de couler sur les autels des barbares Druides, les Parisiens échangèrent leurs divinités féroces contre les superstitions romaines. Jupiter fut honoré à la pointe orientale de la Cité, Mars eut un temple à Montmartre, Isis fut adorée à Issy et sur l'emplacement actuel de l'Abbaye Saint-Germain, Mercure eut une chapelle au midi de Paris, sur le mont Leucotitius, maintenant appelé la montagne Sainte-Geneviève. La sagesse des lois romaines com-

mença de tempérer la barbarie des mœurs gauloises, les Parisiens obtinrent, en échange d'une inquiète liberté, un gouvernement municipal auquel ils eurent part. L'établissement d'une compagnie de NAUTÉS, jouissant du privilége exclusif du transport des marchandises sur la Seine, les enrichit. Ils virent fleurir dans leurs murs les sciences et les arts dont Rome leur donna les premières leçons.

Pendant cinq cents ans que les Romains possédèrent Paris, ils l'agrandirent au nord et au sud de nouveaux édifices et la rendirent le siége d'un préfet des Gaules. Ils y construisirent un palais à l'occident de la Cité, le palais des Thermes au midi des rives de la Seine, des arênes sur le penchant de la colline de Saint-Victor, et un aqueduc conduisant les eaux d'Arcueil au palais des Thermes. Quelques empereurs y résidèrent durant que leurs armées allaient repousser les barbares du Nord. Constantin et Constance la visitèrent. Julien y passa trois hivers, vers l'an 257; il embellit ou même rebâtit le palais des Thermes, et répa a l'aqueduc d'Arcueil. Dans ses écrits il l'appelle sa chère Lutèce; il vante la gravité de ses habitans, et leur industrieuse culture, qui déjà faisait mûrir sur ses coteaux les fruits de la vigne et du figuier. Valentinien y publia plusieurs des lois contenues dans son Code; Gratien, son fils, y fit quelque séjour et perdit sous ses murs, contre Maxime, une bataille qui lui coûta l'empire.

Dès l'an 250, Saint-Denis était venu apporter à Paris les lumières et les vertus du christianisme; il scella sur la montagne de Montmartre, par un glorieux martyre, la foi qu'il était venu prêcher. Son sang produisit une foule de chrétiens. Une vénérable suite de saints et savans évêques lui succéda. Parmi eux on remarque Saint-Marcel, célèbre par ses hautes vertus, qui donna son nom au faubourg dans lequel il fut enterré; Saint-Landry dont la bienfaisance fonda l'Hôtel-Dieu pour les malades indigens de tous les pays et de toutes les religions. On ignore où les premiers évê-

ques de Paris célébraient les saints mystères ; mais dès le règne de Valentinien on avait élevé, sur le terrain actuel de Notre-Dame, une petite basilique dédiée à Saint-Etienne.

Les Francs firent la conquête de Paris l'an 486. Clovis y établit, vingt-deux ans après, le siége de son empire. Sous son règne mourut Sainte-Geneviève, illustre par sa tendre charité, ses hautes vertus et les services importans qu'elle rendit à Paris, en la préservant des fureurs d'Attila et des horreurs de la famine. Lorsque Clovis eut reçu le baptême, il fit bâtir près du tombeau de Sainte-Geneviève une basilique dédiée à Saint-Pierre et Saint-Paul. Cette église prit bientôt le nom de la Patronne de Paris, comme tout le quartier environnant. Childebert bâtit une nouvelle cathédrale dédiée à Notre-Dame, à côté de l'ancienne église de Saint-Etienne, fonda l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sur les ruines du temple d'Isis, et l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois sur le bord de la Seine. La piété de Dagobert lui fit fonder l'abbaye de Saint-Denis sur le tombeau de ce martyr.

Sous les princes de cette dynastie, qui dura deux cent soixante-dix ans, la langue latine cessant d'être vulgaire, fut remplacée par le langage celtique, les lois romaines par les coutumes saliques. Un dur servage pesa sur les campagnes, devenues la proie des nobles ; mais Paris eut toujours l'avantage d'être le patrimoine particulier des Rois. Ses bourgeois conservèrent leur liberté, les priviléges de leur commerce sur la Seine et leur administration municipale, les arts continuèrent d'y fleurir; cependant on y oublia bientôt les lettres. Sous des maîtres barbares l'ignorance devint universelle.

Peu de princes de la seconde dynastie résidèrent à Paris. Charlemagne, toujours occupé de conquêtes, n'y demeura jamais, toutefois son génie eut une heureuse influence sur la capitale. Son amour pour les sciences et les lettres y protégea l'établissement d'écoles de langue latine, de dialectique et de théologie. L'ori-

gine des chanoines de l'église de Paris date du règne de ce prince. Sous ses faibles successeurs, Paris devint le patrimoine particulier de comtes héréditaires. Attirés par la richesse de la capitale, de ses églises et de ses monastères, les Normands la pillèrent une première fois en 845, la réduisirent en cendres et ruinèrent entièrement ses faubourgs en 856, et la saccagèrent encore en 872. Tant de désastres y laissèrent peu de vestiges des monumens élevés par les Romains, ou bâtis sous la première race. Effrayés de ces calamités, les Parisiens se contentèrent de construire des maisons dans la Cité et sur les rives de la Seine. Ils furent contraints de les fortifier de bonnes murailles sous des monarques que leur faiblesse, l'indolence de leur caractère et leur chétif pouvoir sur leurs grands vassaux avaient rendus inhabiles à protéger leurs sujets contre les entreprises de leurs ennemis extérieurs. Dès 885, les Normands revinrent mettre le siége devant Paris. Vainement ses habitans réclamèrent le secours de Charles-le-Chauve; leur courage, soutenu par la vaillance de leur comte Eudes, obligea seul les Normands d'en lever le siége au bout de deux années. Charles-le-Chauve, couvert d'ignominie, fut déposé, et la couronne placée sur la tête d'Eudes pour prix de sa victoire. Elle devint héréditaire dans sa famille, dans la personne de Hugues-Capet, élu roi en 987.

Les premiers princes de cette auguste dynastie, jaloux de la prospérité d'une ville, cause première de leur élévation, continuèrent d'y résider dans l'édifice appelé maintenant le Palais de Justice. Ils confirmèrent les anciens priviléges des bourgeois, et leur en accordèrent de nouveaux. Un prévôt royal y rendait la justice civile et criminelle au nom du Roi, faisait percevoir les droits du fisc, veillait sur la police de la ville et sur les artisans; mais le prévôt des marchands administrait les établissemens et les revenus municipaux, surveillait le maintien des priviléges des bourgeois sur le commerce des marchandises arrivant par la Seine, et maintenait la police entre les marchands compo-

sant les six corps. La noblesse, le clergé et les étudians étaient seuls exempts de ces deux juridictions. L'amour de nos Rois pour les lettres les porta à accorder aux étudians les priviléges de la cléricature, dont souvent ils abusèrent pour troubler l'ordre public. L'illustration acquise aux écoles de Paris par les doctes leçons de Pierre Lombard, de Guillaume de Champeaux, du trop sensible Abeilard, attira dans ses murs vingt mille écoliers de toutes les parties de l'Europe. Peu à peu les écoles de ses églises devinrent trop étroites; on transporta sur la montagne Sainte-Geneviève le corps enseignant qui, soumis à des lois particulières, prit le nom d'Université. A sa tête fut un recteur pour surveiller l'enseignement dans les facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts, qui comprenaient l'universalité des sciences connues. Dans le quatorzième siècle commença l'établissement des colléges. Les écoliers y furent logés, entretenus et instruits des lettres par d'habiles professeurs, et cessèrent de les aller apprendre dans les écoles particulières ouvertes jusques alors chez les maîtres-ès-arts.

Sous ces Rois, Paris s'accrut au nord d'une nouvelle ville dont l'enceinte, fortifiée de murailles, commençait au Fort-l'Evêque et s'étendait en arc jusqu'au-dessus du port de la Grève, en comprenant dans ses murs les églises Sainte-Opportune, Saint-Merry et Saint-Jean en Grève. Au dehors, étaient les deux bourgs Saint-Germain-l'Auxerrois, l'un proche de l'église de ce nom, l'autre vers Saint-Eustache; un peu plus loin, la Ville-l'Evêque; venaient ensuite le beau Bourg, le bourg Thiboust et le bourg Saint-Eloi ou Saint-Paul. Au midi de la Seine était un faubourg s'avançant en pointe jusqu'à Saint-Benoît, comprenant dans sa base les églises Saint-Severin et Saint-Julien-le-Pauvre. Des bourgs considérables environnaient les abbayes Saint-Victor, Sainte-Geneviève et Saint-Germain-des-Prés, et l'on voyait au loin le bourg Saint-Marcel. Dans ce temps Paris fut divisé en quatre

quartiers, ceux de la Cité, de St-Jacques-la-Boucherie, de la Verrerie et de la Grève. La partie de Paris au nord de la Seine prit le nom de Ville; celle du midi de l'Université ou Pays latin; au centre était la Cité.

Le règne de Philippe-Auguste est remarquable par les monumens dont Paris fut embelli. Eudes de Sully jeta les fondemens de la basilique actuelle de Notre-Dame, en 1163. Ce prince fit construire la tour du Louvre, ceindre de murs le cimetière des Innocens et les Halles, et commencer à paver les rues en 1184. Gérard de Poissy contribua pour huit mille marcs d'argent à cette utile entreprise. On bâtit les églises Saint-Honoré, Saint-Thomas et Saint-Nicolas du Louvre, l'hôpital de la Trinité et un pont au-dessus du Pont-au-Change. Craignant de voir sa capitale insultée par les Anglais au moment où il s'embarquait pour une croisade, ce prince ordonna d'environner les faubourgs d'un mur de sept à huit pieds d'épaisseur, défendu par cinq cents tours et muni d'un fossé profond. Cette nouvelle enceinte, d'une forme semi-circulaire, commençait entre le Louvre et Saint-Germain-l'Auxerrois, et se terminait à l'est à l'endroit où fut bâti depuis le pont Marie; elle renferma les deux bourgs de Saint-Germain-l'Auxerrois, les Halles, une partie du bourg l'Abbé, le beau Bourg et le bourg Thiboust. Il y avait de ce côté huit portes principales. L'enceinte méridionale, commençant vers le pont de la Tournelle, se trouve à-peu-près tracée par les rues des Fossés-St-Bernard, St-Victor, de Fourcy, de l'Estrapade, Ste-Hyacinthe, des Francs-Bourgeois, des Fossés-Monsieur-le-Prince, de la Comédie-Française, Mazarine ou de Nesle. Il y avait huit portes principales dans ce circuit. La superficie totale de Paris fut alors de 739 arpens. On ajouta en 1211 quatre nouveaux quartiers aux anciens, sous les dénominations de la Place Maubert, de St-André-des-Arcs, de Ste-Opportune, et St-Germain-l'Auxerrois.

La capitale doit à St-Louis la première réforme de sa coutume, l'abolition du fermage de la prévôté de

Paris, source de vexations et d'injustices; la création et les premiers réglemens des communautés des arts et métiers; la police du guet faite par la bourgeoisie, origine de la milice bourgeoise, maintenant nommee garde nationale; la fondation de la Sainte-Chapelle, l'établissement de l'Ecole de Chirurgie et de l'hospice des Quinze-Vingts. L'accroissement et la dotation de l'Hôtel-Dieu, la création du Châtelet, où il ne dédaignait pas d'aller lui-même rendre la justice, celle des notaires, pour imprimer une fixité durable aux conventions des citoyens, sont encore des bienfaits de ce prince.

Un voyer fut chargé, sous Philippe-le-Hardi, de l'alignement et de la propreté des rues. En rendant le parlement sédentaire à Paris, en 1313, Philippe-le-Bel y attira les plaideurs et les suppôts de la justice. L'établissement de la chambre des Comptes, des Cours des Aides et des Monnaies, du Grand Conseil et d'une foule de juridictions subalternes, y forma un corps de magistrats respectables par leurs vertus et leur savoir.

Durant la prison du roi Jean en Angleterre, pour la première fois Paris fut agité par des factieux. Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, et les Anglais, furent les instigateurs secrets des troubles. Etienne Marcel, prévôt des marchands, en devint le promoteur public. Le Dauphin régent fut menacé, ses plus fidèles serviteurs furent massacrés sous ses yeux. Sorti d'une ville rebelle, ce prince assembla des troupes et s'approcha de Paris. Au moment où Marcel, près de subir la punition de ses forfaits, tentait de livrer la capitale aux Anglais, il fut tué par les Parisiens, lassés d'être le jouet de son génie turbulent et de sa tyrannie. Le Dauphin rentre, punit les plus coupables, et pardonne à la multitude égarée.

Charles-le-Sage, parvenu à la couronne, n'envisageant plus qu'avec horreur un palais dans lequel il avait été outragé, l'abandonna pour aller demeurer dans une maison de plaisance construite près de l'église Saint-Paul. Ami des beautés simples de la nature, ce prince se plaisait à voir croître des arbres

fruitiers dans le verger de vingt arpens qui composaient son jardin. Leurs fruits abondans et des viviers poissonneux en formaient le plus bel ornement. Près de là se trouvait le palais des Tournelles, sur le terrain maintenant occupé par le Marais et la Place-Royale. Au milieu de ces maisons royales fut construite en 1370 la Bastille pour conserver le trésor du Roi et servir de défense. Les entreprises continuelles des Anglais sur la France et leurs tentatives sur Paris, déterminèrent le roi à ordonner à Hugues Aubriot, prévôt des marchands, d'entourer d'une forte muraille les riches faubourgs dont la capitale s'était accrue vers le nord. Cette enceinte commençant à l'extrémité de la rue St-Nicaise, traversait les jardins actuels du Palais-Royal et de l'hôtel de Toulouse, suivait l'alignement des rues des Fossés-Montmartre, du Petit-Carreau, et la direction des vieux boulevards depuis la porte St-Denis jusqu'à l'Arsenal. Du côté du midi, on se contenta de munir les anciens murs d'un fossé profond. Sur les bords de la Seine étaient quatre tours, celle du Bois, près du Louvre, vis-à-vis celle de Nesle, sur l'emplacement actuel du Palais des Beaux-Arts. Au levant étaient la Tournelle, près la porte St-Bernard, et la tour de Billy, proche des Célestins; un fort en bois défendait la tête de l'île Saint-Louis. La superficie de cette enceinte était de 1284 arpens. On ajouta alors huit nouveaux quartiers aux anciens; on les appela Saint-Paul, Saint-Antoine, du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, des Halles, Saint-Eustache, Saint-Honoré. L'accroissement de la capitale nécessita la construction de deux nouveaux ponts, celui Saint-Michel, en 1364, celui Notre-Dame, l'an 1414.

A ce règne glorieux succédèrent des troubles. Pendant la démence de Charles VI, la capitale fut occupée par les Anglais, la peste et la famine la désolèrent sous Charles VII; cependant sous Louis XI la population de Paris était déjà de 300,000 habitans. Alors l'imprimerie commença de s'établir dans les bâtimens de la Sorbonne en 1470, et la poste aux lettres fut créée.

Continuellement occupé du bonheur d'un peuple dont il était le père, Louis XII travailla peu à l'embellissement de Paris, mais il fit bénir son pouvoir par la modération des impôts et la réforme de nombreux abus. Frappé de l'obscurité de l'ancienne coutume de Paris, devenue une source féconde de procès et de chicanes, il fixa par écrit les anciens usages, et fit éclaircir tous les points douteux : il réprima la licence qui s'était introduite dans les cloîtres, et la cupidité des curés dont la rapacité refusait de donner la sépulture aux morts qui n'avaient point fait de pieuses dispositions en faveur des églises. Il restreignit aussi les priviléges de l'Université, dont trop souvent elle avait abusé pour troubler la tranquillité publique.

Un prince ami des lettres et des beaux-arts dont il avait puisé le goût en Italie, succédant à ce bon roi, s'appliqua à rendre son règne fameux par ses monumens. François I[er]. fonda le Collége royal pour y enseigner gratuitement les sciences et les langues savantes inconnues lors de la fondation de l'Université. Les vieilles tours du Louvre abattues furent remplacées par un palais digne des rois de France. On vit pour la première fois employer dans nos édifices les ordres grecs ; des tableaux des meilleurs peintres de l'Italie décorèrent les palais embellis des sculptures admirables de Jean Goujon. Le génie du monarque influa sur la capitale ; on ouvrit beaucoup de rues nouvelles sur le terrain d'immenses hôtels de gothique structure obstruant de tous côtés les communications ; les demeures des particuliers devinrent plus commodes, les monumens publics plus magnifiques. Les églises Saint-Gervais, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Merry et l'Hôtel-de-Ville, rebâtis sous ce prince, marquent encore l'état des beaux-arts dans son siècle.

A la renaissance des lettres et des beaux-arts succédèrent les guerres de religion, de longues suites de

désordres publics et de calamités particulières sous les princes faibles et voluptueux de la dernière branche de Valois. Au milieu de convulsions politiques, Paris, inondé souvent de sang, révolté contre son souverain légitime, languit tourmenté par les horreurs de la discorde civile, de plusieurs siéges et d'une cruelle famine. On remarque seulement dans ces temps désastreux l'édit de création des juges-consuls par Charles IX, en 1564, le commencement de la construction du palais des Tuileries en 1574, du Pont-Neuf en 1578, et un édit de Henri II pour fixer l'étendue de Paris à une superficie de 1414 arpens, au-delà de laquelle ce prince, effrayé de l'accroissement de la capitale, défendit de bâtir.

Les millions prodigués dans Paris par la cour d'Espagne pour y soutenir la Ligue, répandirent l'aisance dans la bourgeoisie, tandis que le peuple y périssait de faim et de misère, victime des étrangers, des prêtres fanatiques, et d'une noblesse factieuse. Ce peuple vit avec joie rentrer Henri IV dans sa capitale le 21 mars 1594. Son espoir ne fut point trompé sous le règne d'un prince qui fit sa plus douce jouissance du bonheur de ses sujets, dont il fut le vainqueur et le père. Paris fut le continuel objet de ses soins. Après avoir achevé le Pont-Neuf, il fit bâtir les rues Dauphine, Christine et d'Anjou. Deux petites îles situées à la pointe de l'île de la Cité furent réunies pour former la place Dauphine. Sur le terrain de l'ancien palais des Tournelles, fut tracée la place Royale. Dans le Marais s'ouvrirent les rues larges et bien alignées d'Orléans, de Bretagne, de Berry, de Poitou, de Touraine, de Limoges, de la Marche, de Saintonge, d'Angoulême, de Beaujolais et de Beauce. En 1607, il fonda, dans le faubourg du Temple, l'hôpital St-Louis, le plus commode, le mieux situé et le mieux distribué de tous ceux de la capitale. La superficie de Paris était de 1660 arpens sous ce prince, qui forma en 1642, un nouveau quartier du faubourg St-Germain.

Lorsque le cardinal de Richelieu eut abattu les

grands, la France n'eut plus qu'un maître : les seigneurs jusque là se tenant éloignés de la cour, dans leurs châteaux antiques, briguèrent au Louvre les plus chétifs logemens, et firent bâtir dans le faubourg St-Germain de magnifiques hôtels. Sous Louis XIII on éleva le portail de St Gervais ; l'aqueduc d'Arcueil conduisit au faubourg St-Jacques les eaux de Rungis ; les maisons, les quais et les ponts de l'île St-Louis furent bâtis ; Marie de Médicis fit planter d'arbres le Cours-la-Reine. On jeta, en 1615, les fondations du palais du Luxembourg ; la Sorbonne fut rebâtie en 1627, aux dépens du cardinal de Richelieu ; le collége Louis-le-Grand construit l'année suivante. Le Jardin du Roi commença d'être consacré à la culture des plantes étrangères en 1635. Les premières fondations du Palais-Royal furent jetées en 1629. L'accroissement des faubourgs Montmartre et St-Honoré et des quartiers St-Roch et Feydeau obligèrent de les ceindre d'une clôture presque sur la ligne actuelle des vieux boulevards, depuis la porte Saint-Denis jusqu'à celle Saint-Honoré. De nouvelles rues s'élevèrent dans tous les lieux vacans de cette enceinte, et bientôt de riches particuliers firent bâtir un si grand nombre de maisons au-dehors de la porte St-Honoré, que ce faubourg se trouva joint aux villages du Roule et de la Ville-l'Evêque. En même temps la franchise de maîtrise dont jouissaient les ouvriers établis dans la censive de l'Abbaye Saint-Antoine, fit construire la grande rue de ce aubourg et les rues adjacentes qui, se réunissant bientôt aux villages de Popincourt et de Reuilly, formèrent un immense faubourg aussi commerçant qu'industrieux. Pour la première fois on vit à Paris des places publiques décorées des statues de nos rois ; celle de Henri IV fut placée sur le Pont-Neuf en 1614, celle de Louis XIII au centre de la place Royale en 1639. Paris fut érigé en archevêché dès 1622.

La minorité de Louis XIV vit encore les troubles de la Fronde. Bientôt tous les partis furent anéantis

par la puissance de l'autorité royale ; un règne de gloire et de prospérité commença pour la France ; des hommes de génie étonnèrent l'Europe par leurs talens et leur savoir. Ce fut le siècle des Turenne, des Condé, des Colbert, des Corneille, des Racine, des Molière, des La Fontaine, des Bossuet, des Perrault, des Fenélon, des Lebrun, des Le Nôtre, des Pascal ! Des académies se formèrent pour toutes les sciences et les beaux-arts. Un magistrat nouveau, chargé de la police, maintint dans cette cité la sûreté, la tranquillité et l'abondance. Ses remparts abattus devinrent, sur les boulevards du nord, de magnifiques promenades plantées d'arbres. Au lieu de triste poternes, de guichets étroits, on vit s'élever des arcs de triomphe aux portes St-Denis, St-Martin, St-Antoine et St-Bernard, Paris fut décoré des magnifiques places des Victoires et de Vendôme ; la superbe colonnade du Louvre s'éleva, le jardin des Tuileries fut tracé par Le Nôtre, la plantation des Champs-Elysées procura aux habitans de Paris une vaste et commode promenade. La création de l'hôtel des Invalides offrit un honorable asile à la vertu guerrière, les infirmes furent soulagés par l'établissement de l'Hôpital général, et l'enfance abandonnée trouva un refuge dans l'hospice des Enfans-Trouvés. La piété éleva le Val-de-Grâce et trente-trois églises ; l'amour de la science fit construire l'Observatoire pour les observations astronomiques, tandis que la protection accordée aux arts utiles fit établir au faubourg St-Antoine la manufacture des glaces, et celle des Gobelins dans celui de St-Marcel. Plus de quatre-vingts rues nouvelles furent ouvertes en divers quartiers, la plupart des anciennes élargies et reconstruites, la butte St-Roch applanie, les trois ponts, au Change, de la Tournelle et le pont Rouge rebâtis. Le Pont-Royal ouvrit une communication facile entre les Tuileries et le faubourg St-Germain, les anciens quais furent réparés et quatre nouveaux ports ouverts pour la commodité du commerce. Le bâtiment du

Châtelet fut élevé pour y placer d'une manière convenable le tribunal spécial de la ville de Paris. Sous ce monarque l'enceinte de la capitale fut portée à 3,227 arpens et divisée en vingt quartiers par l'addition de ceux Saint-Benoît, du Luxembourg et de Montmartre ; le village de Chaillot devint un des faubourgs, et l'on établit en 1667 des lanternes pour éclairer les rues pendant l'obscurité de la nuit.

Louis XV ne se montra pas moins jaloux de l'embellissement de la capitale, dont les limites comprenaient en 1726 une superficie de 3,919 arpens. Son enceinte commençait, au nord, à l'Arsenal, et suivait les boulevards jusqu'à la porte St-Honoré, passait au boulevard des Invalides, coupait les rues de Babylone, Plumet, de Sèvres près le Saint Enfant-Jésus, des Vieilles-Tuileries, allait en droite ligne jusqu'à la rue de la Bourbe, d'où elle suivait les murs du Val-de-Grâce, les rues des Bourguignons, de Lourcine, Censier et aboutissait en droite ligne vis-à-vis de l'Arsenal. Les faubourgs St-Honoré et St-Germain se décorèrent d'hôtels somptueux. En 1772 le palais Bourbon fut bâti dans un genre neuf, l'Ecole-Militaire fut créée en 1751, et la nouvelle église Ste-Geneviève s'éleva sur un plan majestueux. La place Louis XV et sa colonnade furent bâties en 1754. La même année, les Champs-Elysées furent replantés. L'Ecole de Chirurgie reproduisit en 1773 les formes nobles de l'architecture antique. De nouveaux boulevards furent tracés au midi de Paris, plusieurs fontaines érigées, l'hôpital des Enfans-Trouvés s'établit près de la cathédrale. La montagne de Neuilly est applanie, son pont étonne les étrangers par la hardiesse de son exécution et la beauté de son ensemble. Les portails Saint-Sulpice et Saint-Eustache embellissent ces monumens. L'Ecole de Droit et l'Hôtel des Monnaies se présentent, en 1771, sur des plans réguliers. La petite poste, créée dès 1757, établit entre les habitans de cette immense cité des moyens de commu-

nication prompts et réguliers ; la substitution des réverbères aux lanternes augmenta depuis 1754 la clarté pendant la nuit, tandis que des inscriptions placées à l'angle des rues, dès 1728, instruisaient l'étranger de leurs noms.

On continua sous Louis XVI les embellissemens et les monumens commencés par son aïeul ; il fit bâtir les églises de St-Philippe du Roule et des Capucins de la Chaussée-d'Antin, restaurer le Palais de Justice, agrandir les halles. La fontaine des Innocens reparut isolée au milieu d'une vaste place, la coupole de la Halle au Blé rivalisa de grandeur avec celle du Panthéon de Rome, les Halles aux Draps et aux Cuirs offrirent au commerce un sûr abri. Les théâtres Français et Italien, celui de la rue Feydeau, l'Opéra et les salles du boulevard s'élevèrent ; le jardin du Roi prit un accroissement considérable ; le cabinet d'histoire naturelle devint digne de contenir les merveilles de la nature. Le Palais-Royal et ses galeries percées d'arcades et garnies de boutiques riches et élégantes, donnent le spectacle des magnifiques bazars de l'Orient. Le Mont-de-Piété est construit au Marais, les hôpitaux reçoivent d'avantageux accroissemens, les hospices de Baujon et de madame Necker leur deviennent des succursales utiles. Les faubourgs du Roule, St-Honoré, St-Lazarre, Poissonnière, la nouvelle Chaussée-d'Antin, les rues de Provence et des Mathurins se peuplent d'habitations d'un goût élégant et varié. Les boulevards du nord sont bordés de façades ornées de colonnades et de sculptures imitées de l'antique ; ceux du Midi, de quelques édifices charmans et de jardins à l'anglaise. Une enceinte de 9,858 arpens renferme dans Paris, depuis 1788, ses anciens faubourgs, dans lesquels on entre maintenant par cinquante-six barrières flanquées de pavillons enrichis d'architecture. Ces constructions changent l'aspect hideux de l'extrémité des faubourgs en portes magnifiques auxquelles les belles routes, qui conduisent de toutes parts dans la capitale, servent de longues avenues.

En 1789, la révolution commence et ne produit d'abord que des ruines; la Bastille est démolie, tous les monumens sont menacés de tomber avec elle; les barrières mutilées, les statues de nos rois brisées, toutes les églises violées et dégradées, trois abbayes d'hommes, treize de filles, soixante-trois couvens d'hommes, soixante-dix de filles, quatre-vingts chapelles, vendus ou détruits, disparaissent. Parmi soixante paroisses, trente-six églises sont seulement réservées. L'antique administration civile et judiciaire de la ville est anéantie, une municipalité remplace la prévôté des marchands et s'empare de la direction de la police. Cependant la féodalité cesse de diviser la ville en seigneuries particulières; les communautés des marchands et d'ouvriers sont abolies, on ne voit plus une population industrieuse obligée de s'accumuler dans des lieux privilégiés pour y exercer les arts et métiers à l'abri des vexations des jurandes. Le peuple jouit de l'extinction de quelques abus, mais il se plonge dans la licence; l'homme de bien est proscrit, la vertu persécutée. Toutes les cours souveraines sont abolies et remplacées par des tribunaux de district; l'heureuse institution des tribunaux de paix console un peu l'homme de bien en offrant aux plaideurs des moyens de conciliation avant de se précipiter dans le dédale de la tortueuse chicane. La division de la ville en quartiers cesse d'être en vigueur, l'universalité de Paris est divisée d'abord en soixante districts, puis en quarante-huit sections. Les palais, les hôtels et les cloîtres sont transformés en de vastes prisons; les arts déplorent des pertes irréparables et la France pleure le plus épouvantable forfait. L'établissement du Conservatoire des arts et métiers, celui du Musée des Monumens Français, et l'agrandissement du Muséum d'histoire naturelle, sont les seuls monumens utiles de cette déporable époque.

Du milieu des rangs de l'armée, où s'était réfugié l'honneur français, sortit un homme extraordinaire qui, saisissant le pouvoir, étonna Paris par des

travaux multipliés pour son embellissement et sa commodité, au moment où il était devenu la terreur de l'Europe. Le Carrousel, débarrassé des masures qui déshonoraient l'aspect du palais du souverain, forme maintenant une immense place d'armes. Au-devant du château s'élève un arc de triomphe, l'intérieur du palais distribué avec art, meublé avec somptuosité, brille d'un nouvel éclat. Dans la galerie bordant la rivière est un magnifique Musée renfermant les chefs-d'œuvre de la statuaire et des tableaux des peintres de toutes les écoles. De l'autre côté, une nouvelle galerie sort de terre pour ne former qu'un même palais des Tuileries et du Louvre que l'on achève. Les jardins des Tuileries sont augmentés et embellis ; la rue de Rivoli en rend l'aspect plus imposant. Quatre ponts d'une construction hardie sont jetés devant le Louvre, le Jardin du Roi, à l'île St-Louis et devant l'Ecole - Militaire. Les maisons qui obstruaient les ponts et les quais disparaissent, quinze cents toises de nouveaux quais tiennent les eaux de la Seine captives dans leur lit. Des ports plus magnifiques sont formés sur ses bords. Quinze nouvelles fontaines élégantes versent de toutes parts une eau abondante et gratuite. L'Ourcq, étonné de voir ses eaux, amenées de quinze lieues, jaillir sur tous les points de la capitale, contribue encore à sa salubrité en nettoyant de nouveaux et superbes égouts. Le palais du Luxembourg est embelli, et ses tristes jardins prennent le plus riant aspect ; une superbe avenue unit ce monument à l'Observatoire. L'Archevêché est agrandi. Des halles vastes s'élèvent pour le commerce des vins, pour la vente des effets de hasard, pour celle de la volaille et du gibier. On construit à neuf, et presque tout-à-la-fois, les marchés St-Martin, St-Joseph, de la place Maubert, St-Germain. Cinq abattoirs s'élèvent au dehors de Paris pour le délivrer du danger du passage des troupeaux d'animaux destinés à la nourriture de ses habitans, de la vue hideuse de leur sang, et des miasmes putrides qui, durant les chaleurs de l'été, rendaient

inhabitables les lieux voisins des boucheries. De vastes greniers de réserve sortent de terre pour préserver cette immense cité des horreurs de la famine, en y conservant des grains amassés durant les années d'abondance. Sur les ruines des anciens monastères, on ouvre avec méthode des rues multipliées. Un nouveau quartier brillant se forme dans les environs des Tuileries et de la place Vendôme, décorée d'une colonne triomphale élevée à la gloire des armées. La Banque de France occupe l'hôtel Toulouse, restauré : on élève au commerce un magnifique palais pour y placer la Bourse et le Tribunal spécial des marchands ; les églises, dévastées pendant la tourmente révolutionnaire, sont réparées et décorées. Tant de travaux, tant d'embellissemens qui coûtèrent 102 millions en douze années, sans y comprendre les dépenses faites pour les palais et les jardins royaux, étonnent l'imagination, mais affligent les âmes sensibles, en réfléchissant qu'ils sont le prix du sang de plusieurs millions de Français, versé à grands flots durant vingt années de continuelles guerres. Maintenant que la France se repose enfin de ses longues agitations depuis le retour inespéré des descendans de Henri IV et de Saint-Louis, toutes les entreprises vraiment utiles à l'embellissement de la capitale se continuent. Paris voit avec complaisance se relever la statue du monarque chéri qui fut de ses sujets le vainqueur et le père.

CHAPITRE II.

ÉTAT ACTUEL PHYSIQUE, CIVIL ET POLITIQUE DE PARIS.

Situation et Climat. — Paris est situé à 48 degrés 50 minutes 14 secondes de latitude Nord, 20 degrés 11 minutes de longitude Est du méridien de la pointe occidentale de l'île de Fer : les géographes français

comptent de son Observatoire royal leur premier méridien. La durée du plus long jour y est de 16 heures 6 minutes, celle du plus court de 8 heures 10 minutes. Sa distance de Berlin, en lieues de deux mille toises, est de 247 lieues, de Constantinople de 600, de Copenhague de 182, de Dresde de 240, de Lisbonne de 430, d'Amsterdam de 150, de Hambourg de 166, de Londres de 105, de Madrid de 320, de Milan de 214, de Naples de 474, de Pétersbourg de 580, de Rome de 382, de Stockholm de 410, de Vienne de 280, de Lyon de 119, de Marseille de 208, de Bordeaux de 147. Sa circonférence est de 13,897 toises, ou 6 lieues un dixième, de 25 au degré, sa surface de 3,439 hectares, son diamètre d'environ deux lieues. La plus grande chaleur moyenne y est de 27 degrés du thermomètre de Réaumur; elle s'est cependant élevée à 29 degrés et demi en 1802. Le terme moyen du froid est de 7 degrés au-dessous de zéro; la Seine y prend ordinairement au 8e. degré de congellation; le thermomètre y est cependant descendu, en 1709, à 15 degrés et demi, et en 1788 à 16 degrés et demi au-dessous du point de congellation. La température moyenne y est de 9 degrés au-dessus de glace. La hauteur la plus grande du baromètre a été de 28 pouces 5 lignes, la moindre de 27 pouces trois lignes, et la moyenne, de 28 pouces; la quantité des pluies dans l'année moyenne est de 20 pouces 4 lignes; les vents dominans y soufflent du sud-ouest et du nord-est. La pluie y est douce, les orages peu fréquens, les vents peu violens, les neiges abondantes; un brouillard épais enveloppe ordinairement cette cité. Au nord, des montagnes d'une médiocre élévation défendent des vents froids cette ville, située pour la plus grande partie dans une vaste plaine; les éminences de son côté méridional y favorisent l'écoulement des pluies et des immondices. Son sol, naturellement aride et calcaire, devient fertile en y multipliant les engrais. Il y a dans Paris 29,400 maisons, 1062 rues, 117 culs-de-sac, 49 quais, 8 ports, 16 ponts et 18

boulevards ; on y entre par 56 barrières. 28 routes royales y conduisent.

Rivières. — La Seine, qui traverse la capitale, de l'est à l'ouest, prend sa source dans la forêt de Saint-Seine, département de la Côte-d'Or. Déjà elle a parcouru soixante-dix lieues, reçu l'Aube, l'Yonne et la Marne avant d'entrer entre les barrières de la Rapée et de la Garre. La longueur de son cours dans l'intérieur de Paris est d'environ deux lieues de deux mille toises. Sa largeur, au pont du Jardin du Roi, est de 166 mètres ou 420 pieds de roi ; au Pont-Neuf, de 263 mètres ou 909 pieds. Comme elle se resserre vers le quai de Chaillot, elle n'a plus que 136 mètres ou 418 pieds et demi de largeur. Sa vitesse dans les eaux moyennes est de 20 pouces par seconde entre le Pont-Neuf et le Pont-Royal. Ses inondations sont peu fréquentes : on en compte cinquante-trois depuis l'an 822 de l'ère chrétienne. Sa plus forte élévation, qui ait été mesurée avec exactitude, est celle de 1711, où elle monta à 24 pieds 9 pouces au-dessus des basses eaux de 1719, fixée à 11 pieds 10 pouces de hauteur. Après avoir arrosé Paris, elle se rend dans l'Océan, au Hâvre, après un cours de quatre-vingt-cinq lieues, dans lequel elle reçoit l'Oise, l'Eure et la Rille. Ses eaux, ordinairement limpides et salubres, servent de boisson ordinaire aux Parisiens, qui ne se trouvent point incommodés de leur vertu légèrement laxative, dont les étrangers eux-mêmes n'éprouvent point de mauvais effets en la buvant mêlée avec du vin, ou en acidulant chaque pinte avec une cuillerée à bouche, de vinaigre. On y pêche des aloses, des anguilles, des barbeaux, des brêmes, des carpes, du meûnier, des lamproies, de la perche-gardonnée, du saumon et des truites ; mais son principal avantage est de procurer un moyen facile et peu coûteux de transport pour les denrées et les marchandises nécessaires à l'immense consommation de la capitale. Toujours elle est couverte de bateaux et de trains qui y amènent les bois, les charbons et les vins de la Bourgogne, de l'Orléanais, de la Champagne et du Mor-

van, les grains de la Picardie et de l'Ile-de-France, les charbons du Forez, les foins et les fruits qui croissent aux bords des rivières affluentes, les denrées de toute espèce que le commerce intérieur et extérieur conduit à Rouen, et les produits lointains d'une infinité de forges, de verreries, de manufactures de poteries et de faïence.

La petite rivière de Bièvre, ou des Gobelins, qui se jette dans la Seine au-dessus du Jardin du Roi, après avoir traversé une partie du faubourg Saint-Marcel, a seulement un cours de huit lieues depuis Guyencourt, près de Versailles, où elle prend sa source. Trop faible pour être navigable, roulant sur un sol trop vaseux pour fournir une boisson saine et agréable, elle devient utile en faisant mouvoir de nombreuses usines et des moulins, et par la qualité de ses eaux propres à fixer la teinture. Elle sert aussi à des tanneries établies sur ses bords, et au blanchissage du linge des habitans de cette cité.

Iles. — La Seine forme trois îles dans l'intérieur de Paris; la plus orientale, nommée de Louviers, n'a jamais été bâtie; elle sert de chantier pour les bois à brûler appartenant aux marchands forains. A sa tête est une estacade servant à former une garre commode pour préserver les bateaux du danger des glaces; on y aborde par un seul pont de bois situé vers l'Arsenal. Après elle, vient l'île Saint-Louis, bâtie et revêtue de quais depuis le règne de Louis XIII; elle est formée de la réunion de deux îles dont la plus au levant s'appelait l'Ile aux Vaches, et celle au couchant l'Ile Notre-Dame; le canal qui les séparait était vers le lieu où se trouve maintenant l'église St-Louis; elle communique par les ponts de la Tournelle, Marie et de la Cité, au quartier de l'Université, à celui du Marais et à la Cité. L'ancienne île de la Cité ou du Palais, berceau de la petite Lutèce, se terminait, jusqu'au règne de Henri IV, derrière le Palais de Justice, à l'endroit où est maintenant la rue de Harlay. Ce prince fit réunir deux petites îles pla-

cées à son couchant, en faisant combler les canaux qui les séparaient, et revêtir de quais leurs bords. Sur cet accroissement nouveau de l'île du Palais, sont maintenant la place Dauphine, les quais des Orfèvres et de l'Horloge, et la place de Henri IV. Il y avait encore, il y a trente ans, dans l'intérieur de Paris, un peu au-dessus des Invalides, une quatrième île nommée des Cygnes, que l'on a réunie au quartier du Gros-Caillou en en comblant le canal.

PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENS DU GOUVERNEMENT. — Paris est le lieu de la résidence ordinaire du Roi et des princes de la Maison royale, des ministères et des principales administrations publiques, des séances de la Chambre des Pairs et de celle des Députés des départemens, le siége de la Cour de Cassation, de celle des Comptes, d'une Cour royale à laquelle ressortissent les appels des jugemens des Tribunaux de première instance et de commerce des départemens de l'Aube, de la Marne, d'Eure-et-Loir, de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne. Il y a un hôtel des Monnaies dont les pièces sont marquées d'un A. Il est le chef-lieu de la première division militaire, composée des départemens de la Seine, de Seine-et-Oise, de l'Aisne, de Seine-et-Marne, de l'Oise, du Loiret, d'Eure-et-Loir; le siége d'un archevêque métropolitain des évêques de Soissons, de Chartres, de Versailles, de Meaux et d'Orléans, et le chef-lieu d'une conservation des forêts comprenant les départemens de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Eure-et-Loir.

ADMINISTRATION PARTICULIÈRE DE PARIS.—Un préfet civil, chef du conseil municipal, administre ses établissemens publics et l'emploi de ses revenus municipaux, préside à la répartition et surveille la rentrée de ses contributions; il a sous ses ordres un maître des requêtes directeur des travaux publics. Un préfet de police y veille à la sûreté et à la commodité publiques. Il y a des directeurs particuliers de chaque partie d'administration publique, un commandant de

place pour les troupes et un commandant d'armes pour la garde royale de police. Des tribunaux de première instance, de commerce, de police municipale et de paix y rendent la justice. Une administration générale y régit les hôpitaux et hospices. Paris est divisé en douze cures principales ayant vingt-cinq succursales. Dans chaque arrondissement est un maire et deux adjoints chargés des fonctions de l'état civil, un juge-de-paix, un receveur des contributions directes, un bureau de l'enregistrement des actes civils et de commerce, et un bureau de charité pour les secours. Dans chaque quartier est un commisaire de police; il y a des écoles et des sœurs de charité. Une garde royale de police, composée de 1217 hommes, veille à la sûreté de la ville, un bataillon de 572 sapeurs pompiers la préserve du danger des incendies.

DIVISION DE PARIS EN DOUZE ARRONDISSEMENS MUNICIPAUX SUBDIVISÉS EN QUARANTE-HUIT QUARTIERS.

Paris et ses anciens faubourgs forment maintenant un seul corps soumis à un seul régime politique et financier. Autrefois on y comptait vingt quartiers, de la Cité, St-Jacques-la-Boucherie, Ste-Oppertune, du Louvre, du Palais-Royal, Montmartre, St-Eustache, des Halles, St-Denis, St-Martin, de la Grève, St-Paul, Ste-Avoie, du Temple ou du Marais, Saint-Antoine, de la Place-Maubert, St-Benoît, St-André, du Luxembourg, St-Germain. Les boulevards du Nord séparaient de ce côté quatorze faubourgs de la ville, placés ainsi de l'ouest à l'est. C'étaient ceux de la Conférence ou de Chaillot, Saint-Honoré, du Roule, de Mouceaux, de la Ville-l'Evêque, de la Chaussée-d'Antin, Montmartre, Poissonnière, St-Lazare, St-Denis, St-Laurent, St-Martin, du Temple, dont l'extrémité septentrionale portait le nom de la Courtille, et Saint-Antoine. Au midi se trouvaient séparés par l'antique enceinte de Philippe-Auguste, les faubourgs St-Victor, St-Marcel, St-Jacques et St-Germain, dont l'extrémité portait, au-delà des Invalides, le nom de Gros-Caillou. Maintenant cette vaste enceinte

est divisée en douze arrondissemens municipaux ou mairies, subdivisés chacun en quatre quartiers de la manière suivante :

Ier. ARRONDISSEMENT ou MAIRIE, chef-lieu, rue du Faubourg Saint-Honoré, no. 14, composée du 1er. quartier, des Tuileries, 2e. des Champs-Elysées, 3e. du Roule, 4e. de la place Vendôme.

IIe. MAIRIE, rue d'Antin, no. 3, composée du 5e. quartier, du Palais-Royal, 6e. Feydeau, 7e. de la Chaussée d'Antin, 8e. du faubourg Montmartre.

IIIe. MAIRIE, aux Petits-Pères, près la place des Victoires, composée du 9e. quartier, du faubourg Poissonnière, 10e. Montmartre, 11e. du Mail, 12e. de Saint-Eustache.

IVe. MAIRIE, place du Chevalier du Guet, no. 4, composée du 13e. quartier, de la Banque de France, 14e. Saint-Honoré, 15e. du Louvre, 16e. des Marchés.

Ve. MAIRIE, rue Grange-aux-Belles, no. 2, composée du 17e. quartier, Montorgueil, 18e. Bonne-Nouvelle, 19e. du faubourg St-Denis, 20e. de la Porte-St-Martin.

VIe. MAIRIE, à l'Abbaye St-Martin-des-Champs, rue St-Martin, no. 210, composée du 21e. quartier, des Lombards, 22e. St-Martin-des-Champs, 23e. de la Porte St-Denis, 24e. du Temple.

VIIe. MAIRIE, rue Ste-Avoie, no. 57, composée du 25e. quartier, Ste-Avoie, 26e. des Arcis, 27e. du Mont-de-Piété, 28e. du marché St-Jean.

VIIIe. MAIRIE, place Royale, no. 14, composée du 29e. quartier, du Marais, 30e. des Quinze-Vingts, 31e. du faubourg St-Antoine, 32e. de Popincourt.

IXe. MAIRIE, rue de Jouy, no. 9, composée du 33e, quartier, de l'Hôtel-de-Ville, 34e. de l'Arsenal, 35e. de l'île St-Louis, 36e. de la Cité.

Xe. MAIRIE, rue de Verneuil, no. 13, composée du 37e. quartier, de la Monnaie, 38e. St-Thomas-d'Aquin, 39e. du faubourg St-Germain, 40e. des Invalides.

XIe. MAIRIE, rue Servandoni, composée du 41e. quartier de l'Ecole de Médecine, 42e. du Palais-de-Justice, 43e. de la Sorbonne, 44e. du Luxembourg.

XIIe. Mairie, rue St-Jacques, no. 262, composée du 45e. quartier, St-Jacques, 46e. du Jardin du Roi, 47e. St-Marcel, 48e. de l'Observatoire.

Les bureaux des mairies sont ouverts tous les jours ouvrables de neuf heures du matin à quatre heures du soir ; les dimanches et fêtes seulement, de neuf heures à midi pour les actes civils. Les séances des maires et adjoints ont lieu tous les jours de 11 heures à 2 heures ; les publications pour parvenir à la célébration des mariages se font seulement les dimanches, et l'on ne peut célébrer de mariages que trois jours après la seconde publication. Il faut s'adresser exclusivement aux mairies pour avoir des extraits des actes de l'état civil de l'année courante.

Population. Le recensement de la population de Paris fait en 1817 l'a porté à 713,765 habitans. Son mouvement en 1820 a été de 24,858 naissances ; 22,464 décès; 5877 mariages. On compte dans son sein 346,188 males ; 367,796 femmes ; 366,000 personnes y vivent de leurs revenus et de leur industrie ; 348 mille de leur travail journalier ; 80,000 y reçoivent des secours publics ; 9500 y sont habituellement dans les hôpitaux et hospices, il y a 1,051 banquiers, négocians, agens de change, courtiers. Le commerce de détail se fait dans 38,000 boutiques, occupant 16000 commis ou garçons ; 41,000 enfans sont instruits dans les écoles supérieures, académies, institutions, pensions, écoles élémentaires. Sa garnison y compris la garde du Roi et des Princes est de 16000 hommes environ. On y compte 80,000 domestiques.

Contributions. Cette population paie chaque année, comme une contribution foncière, 10,404,000 fr., idem personnelle 6,230,000 fr. ; 1,942,000 portes et fenêtres ; 4,626,000 fr. ; contributions indirectes et patentes; 10,000,000 en frais de justice, contrats de vente 14,200,000 fr. ; 1,300,000 sur les journaux, cartes sur les voitures publiques, passeports 2,000,000, ce qui forme un total de 50,000,000. Les droits municipaux de la ville de Paris en octroi, droits sur la

viande, le beurre, les œufs, la farine, les poissons, la volaille, le gibier, d'abattoir, de location de place pour la vente et les abris dans les marchés, de stationnement sur la voie publique, mesurage, pesage, vente de l'eau, la ferme des jeux, s'élèvent par année à plus de 32,000,000.

CONSOMMATIONS. Elles se sont élevées en 1820 à 890,398 hectolitres de vin; 43,458 d'eau-de-vie; 13,785 de cidre et poiré; 98,032 de bière; 19,337 de vinaigre; à 71,863 têtes de bœufs; 3,874 vaches; 67,644 veaux; 319,242 moutons; 72,813 porcs et sangliers. Il s'y est vendu 1,272,743 kilogrammes de viande à la main; 367,065 kil. d'abats et issues; 1,369,583 kil. de fromages secs; pour 3,684,195 fr. de marée; 456,073 fr. de poissons d'eau douce; 7,289,526 fr. de volaille et gibier; 788,247 fr d'huîtres; 7,539,485 fr. de beurre 3,603,605 fr. d'œufs. Il y a été consommé 8,108,174 bottes de foin; 11,490,769 bottes de paille; 959,365 hectolitres d'avoine, et chaque jour 1500 sacs de farine de 182 kilogrammes et demi pour la boulangerie.

Suivant les calculs d'un estimable auteur qui s'occupe d'intéressantes recherches sur les consommations actuelles de Paris, ses habitans y dépensent annuellement en alimens 318,200,000 fr.; en habillemens 71,000 000 fr.; en produits des arts et métiers 35,796,000; en loyers 54,000,000 fr.; réparations et constructions de maisons 16,000,000; spectacles 6,000,000; frais de procédure 8,250,000; pension des enfans dans les colléges et écoles 6,260,00fr.; ports de lettres 3,650,000 fr.; journaux 2,500,000 fr.; voitures de place 6,876,000 fr.; jeux 24,000,000; loterie 25,000,000 fr.; médecins 3,000,000; en funérailles plus d'un million ce qui joint a beaucoup d'autres objets et ses contributions forme un total de 217,000,000 fr., et porte la dépense des habitans de Paris à 642,000,000 dépense double de celle estimée en 1789 par Lavoisier à 321,947,000 fr.; et que nous croyons au-dessous de

la réalité; mais les exportations à l'étranger des produits industriels de Paris s'élèvent maintenant à 50 millions, celles des exportations pour les départemens lui est bien supérieure. Ainsi la seule industrie manufacturière de Paris produit un mouvement d'affaires excédant 200 millions.

Commerce. Les opérations principales de la place de Paris se font par quarante maisons de banque considérables et sept cent quarante-cinq maisons de négocians faisant le commerce en gros. Cinquante-quatre agens-de-change y sont chargés de la négociation des effets publics et particuliers; seuls ils constatent légalement le cours du change et des effets publics, ainsi que celui des matières d'or et d'argent; soixante courtiers jouissent des mêmes droits sur la vente des marchandises. Chaque jour ouvrable ils se réunissent à la Bourse à deux heures. Chaque semaine une chambre, composée de quinze négocians choisis parmi les hommes les plus prépondérans, s'assemble à l'Hôtel-de-Ville pour présenter au gouvernement leurs vues et leurs observations sur les objets capables d'augmenter la prospérité du commerce ou d'en arrêter les progrès Après ces capitalistes accoutumés à concevoir et exécuter de vastes spéculations et de grandes entreprises, le commerce de Paris se compose d'une multitude de marchands moins opulens vivant des bénéfices de la vente en détail. Jadis une sévère économie leur faisait acquérir lentement des fortunes considérables et solides : maintenant un luxe désordonné s'est introduit parmi ces commerçans. Pour soutenir un crédit sans base, ils cherchent à fasciner les yeux par la décoration de leurs boutiques, l'élégance de leurs maisons et de leurs ameublemens; ces dépenses excessives absorbent leurs bénéfices et hâtent leur ruine. Pour terminer sans frais ruineux les différens naissant entre les commerçans de Paris, ils choisissent parmi eux un tribunal composé d'un président, huit juges et seize suppléans.

Manufactures. — Les manufactures languissaient avant le ministère de Colbert; Louis XIV créa celles des Gobelins, des Glaces, de la Savonnerie; on admira la beauté de leurs produits. Fondées par le gouvernement, elles se soutinrent avec succès, mais les entreprises formées par des particuliers rarement réussirent, la cherté et l'imperfection de leurs produits étaient la cause ordinaire de leur ruine. Forcée de cesser d'être tributaire des étrangers pendant vingt années de continuelles guerres, l'industrie française lutta avec succès contre ses éternels rivaux; des hommes industrieux importèrent en France des découvertes, des machines économiques et des procédés qui y étaient inconnus. Aidé des progrès de la chimie moderne, de connaissances plus étendues en mécanique, favorisé par le perfectionnement des matières premières et des laines, encouragé par le gouvernement, et certain du débit de ses produits, le génie français surpassa bientôt les étrangers par ses nombreuses et utiles inventions. Des capitalistes établirent à Paris, dans les immenses locaux des monastères supprimés, des manufactures de toute espèce; vingt-un mille métiers y sont occupés à filer, carder et tisser la laine, la soie et le coton; sept mille ouvriers à fabriquer toute sorte de bonneterie, des manufactures de porcelaines rivalisent avec celles de Sèvres, la faïence même est devenue plus belle. Les fabriques de produits chimiques offrent avec économie aux arts, les couleurs, les acides minéraux et les sels qu'ils achetaient chèrement de l'étranger. Des procédés nouveaux ont rendu le taffetas, la gaze et la toile imperméables à l'action de l'eau et de l'humidité. Quelles riches tentures offrent les manufactures de papiers peints! quelle élégance de dessin! quelle beauté d'ornement! Mais quelle économie dans le modeste papier destiné à tapisser l'humble demeure du pauvre! Sous la main habile de l'ouvrier laborieux du faubourg St-Antoine, les bois des îles

forment des meubles recherchés pour leur perfection et leur élégance ; l'acier a acquis, pour les bijoux, toute la finesse du poli de l'Angleterre ; le coutelier en fabrique des instrumens précieux, tandis qu'il brille avec éclat par les talens des armuriers sur les armes de guerre. Le bronze s'y façonne en mille formes agréables pour orner les meubles précieux. Depuis long-temps l'orfévrerie de Paris, sa joaillerie et sa bijouterie jouissaient d'une haute réputation dans toute l'Europe ; favorisée par les progrès de l'art du dessin, aidée des plus beaux modèles de l'antiquité, elle produit maintenant des ouvrages remarquables par l'élégance de leurs formes, la pureté de leur goût, la richesse et le travail parfait du détail. Cette branche d'industrie occupe, dans 250 ateliers, 3,200 ouvriers qui offrent au commerce une valeur de 27,000,000. Autrefois l'imprimerie de Paris fut célèbre par les talens et le savoir des Etienne, des Garammont et des Barbou : Pierre Didot soutient son antique réputation par les magnifiques éditions de luxe qui sortent de ses presses. Les étrangers ne parviennent point à l'égaler; la stéréotypie d'Herhan reproduit sans altération le texte des chefs-d'œuvre de notre littérature; Breguet, Janvier et Berthoud continuent de soutenir le nom de l'horlogerie de Paris. Ses fabriques d'instrumens à cordes et à vent, d'optique et de mathématiques, offrent des produits précieux aux amateurs de la musique et des arts.

Beaux-Arts. —François 1er. apporta en France les beaux-arts de l'Italie. Sous Louis XIV, Colbert fonda à Paris l'Académie de peinture, de sculpture et d'architecture ; un petit nombre d'élèves privilégiés furent entretenus à Rome par la munificence de ce monarque pour y étudier les chefs-d'œuvre antiques. Les monumens érigés sous ce prince portèrent l'empreinte de la grandeur de son règne. Protégés sous Louis XV, ils prirent le ton de mollesse et d'afféterie du siècle ; on quitta le beau pour le joli ; on échan-

gea la noble simplicité, seule capable de grands effets, contre l'élégance précieuse dn fini des détails. Soufflot, en traçant le plan de la nouvelle église Sainte-Geneviève, ne fut pas exempt des défauts de son temps. Sous Louis XVI, Gondouin produisit l'Ecole de Médecine, monument d'architecture pur, simple et soigné; Vien créa une école nouvelle, il apprit à ses élèves à n'étudier que la nature, les anciens et les grands maîtres de l'Italie. David et Regnault marchèrent sur ses traces en le surpassant. Gérard, Girodet, Guérin et Gros s'avancent maintenant avec succès parmi les peintres d'histoire, en faisant honneur à leurs maîtres. On aime les dessins d'Isabey et de Pajou. Avec quel art Bertin sait animer ses paysages! Si Demarne et Swebach peignent avec esprit les scènes familières, Isabey excelle encore dans le portrait et la miniature. Sauvage n'a point d'égal dans l'art de peindre le bas-relief, Van-Spaendonck pour représenter les fleurs. La sculpture s'honore des noms de Houdon, de Lemot, de Cartellier, de Stouf, de Chaudet, de Charles Dupaty et Lesueur. Parmi les graveurs on remarque Berwick, AlexandreTardieu, Jazet,Massard Schroedet,Lignon, et Jeuffroy. Tandis que Paris a possédé dans son musée les chefs-d'œuvre de peinture sortis de toutes les écoles, et les statues les plus renommées de l'antiquité, on y a éprouvé un vif enthousiasme pour les productions capitales des beaux-arts. Ce sentiment de la véritable beauté s'est répandu dans toutes les classes de la société. Dénués des principes de l'art, les hommes du peuple jugent plus sainement en comparant les modernes aux chefs-d'œuvre des grands maîtres. Tous les deux ans, depuis 1673, on expose au concours, dans les salons du Musée du Louvre, les nouveaux ouvrages des artistes. Ce sont des jours de triomphe pour les grands talens, et de délices pour la critique; c'est un évènement pour la capitale jalouse d'examiner les progrès des beaux-arts dans son sein. Cette exposition est ouverte chaque matin jusqu'à dix

heures aux artistes et à quelques amateurs privilégiés, puis à tout le monde indistinctement jusqu'à la nuit : le vendredi, depuis midi jusqu'à la chûte du jour, est réservé aux plus brillantes sociétés ; elle est fixée au printemps, et aura lieu en 1822. De nombreuses écoles préparent une multitude d'élèves à ces magnifiques concours et à la distribution des grands prix d'architecture et de peinture donnés par la classe des beaux-arts de l'Institut. Les vainqueurs sont envoyés et entretenus à Rome, pendant trois ans, dans l'académie de France, pour s'y former le goût par l'étude des modèles dont cette ancienne capitale du monde est remplie.

Sciences. — Au siècle de Louis XIV, les grands écrivains fixèrent la langue. Sous Louis XV, Buffon décrivit dans une prose pompeuse les beautés de la nature. En visant continuellement au brillant, Voltaire gâta le goût en charmant l'esprit par son style piquant, en même temps qu'il corrompait le cœur par ses principes irréligieux et sa déplorable incrédulité. Jean-Jacques Rousseau sut revêtir du colóris le plus brillant ses étonnans paradoxes. Des hommes frivoles leur succédèrent. Delille marqua seul parmi les poëtes de notre âge. Dans le siècle présent, les bons esprits s'occupent des sciences exactes, ou de dérober quelque nouveau secret à la nature par les connaissances chimiques. On ne trouve encore aucun orateur, aucun écrivain digne du premier rang. On admire le génie profond de Laplace, de Biot, de Chaptal, de Berthollet, de Lacépède, de Haüy, pour les hautes sciences et les connaissances naturelles ; ils étonnent par leurs théories sublimes, leur clarté, leur méthode, l'excellence de leur enseignement. Formés par leurs leçons, les esprits acquièrent une rare précision nécessaire dans les sciences exactes, mais nuisible pour les lettres et les arts, dans lesquels l'imagination doit peindre avec vérité les merveilles de la nature, les plus vives émotions de l'âme et les sentimens d'un cœur tendre.

Mœurs et usages de Paris. — Comment tracer vec exactitude les mœurs d'une cité dont les nomreux habitans se trouvent plutôt rassemblés par des apports d'intérêts ou le goût des plaisirs que par es liens si doux de la parenté ou de l'attachement au ol qui les vit naître? où chaque classe de la société, haque profession, chaque quartier, chaque famille a les habitudes qui lui sont particulières? où chacun vit u milieu d'une foule immense dans un isolement abolu de ceux qui sont étrangers à ses goûts, à ses affaires, à ses relations particulières? où le voisin le plus proche ne connaît souvent pas même de nom son voisin, et porte rarement un œil curieux sur sa conduite? Le vernis brillant d'une politesse recherchée y couvre les vices les plus odieux, l'humble vertu s'y dérobe aux regards. L'homme laborieux y vit à côté du sybarite gorgé d'or et rassasié de jouissances, ennuyé de dépenser le temps de son inutile existence. Une foule immense incessamment s'agite pour amasser l'or: peu délicate sur les moyens de l'acquérir, elle emploie l'astuce, la bassesse et la mauvaise foi pour y parvenir.

La constitution des Parisiens est saine, leur taille avantageuse, leur teint blanc; les femmes y possèdent les charmes et les graces qui embellissent la beauté. Le Parisien est industrieux et inventif, bon et doux, curieux, enthousiaste et inconstant, spirituel et d'un goût exquis, mais satirique; il est frivole, esclave de la mode, ami du luxe, avide de plaisirs. Naturellement brave, son courage dégénère en férocité s'il est mal dirigé; sa crédulité entraîne facilement la multitude à des excès coupables. Vivant tout entier dans le moment présent, il oublie aisément ses chagrins, s'en console par des chansons; sa gaîté ne lui permet point de songer à l'avenir. De grands génies y ont excellé dans les sciences, les arts et la littérature. La conversation de la haute société est fine, délicate et polie; le savoir des hommes profondément instruits est sans morgue et communicatif. On trouve encore de la bonhomie et de la vertu dans la classe moyenne, parce

qu'avec le travail elle chasse le vice et le besoin. Essayons d'esquisser le tableau d'une journée de Paris.

TABLEAU D'UNE JOURNÉE DE PARIS.

Tandis que le calme règne dans les quartiers opulens, que l'ouvrier se délasse encore dans les bras du sommeil des fatigues d'une pénible journée, à la lueur des lanternes à demi-éteintes six mille paysans arrivent conduisant à la Halle des voitures chargées de légumes et de fruits; le maraicher y vient courbé sous des monceaux d'herbes potagères. Un marché commence, où se vendent en gros les denrées qui alimenteront dans le jour les marchés de détail. Bientôt suivent à la file les voitures de marée, de beurre et d'œufs. La Vallée se garnit de volailles et de gibier. La vente en gros cesse à neuf heures; les paysans regagnent leurs demeures rustiques, laissant les halles, pour le reste de la journée, aux marchandes en détail. Dès l'aube du jour, les chars des laitières ont devancé les lourdes voitures des rouliers, succombant sous le poids énorme des marchandises de toute espèce qu'elles amènent; leurs files se croisent avec les pesantes diligences qui broient le pavé en emmenant les voyageurs. L'ouvrier s'arrache de sa couche. A six heures l'activité renaît dans tous les ateliers; les métaux se façonnent de mille manières, l'enclume résonne sous le marteau du vigoureux forgeron; le bois reçoit toutes sortes de formes agréables et utiles sous la main du charpentier, du menuisier, du tourneur, de l'ébéniste; la laine, la soie et le coton, conduits par une navette habile, composent de leurs trames les plus belles étoffes tandis que la pierre se modèle de toutes façons pour entrer dans la construction des édifices, le marbre et la toile s'animent sous le pinceau de l'homme de génie, ou le ciseau du statuaire. Les ouvriers interrompent durant une heure leur travail, à neuf heures, pour déjeûner, et à deux pour dîner, et le continuent jusqu'à six pour les journaliers employés dans les bâtemens, et à huit pour ceux occupés dans les fabriques,

Le marchand, se hâtant autrefois de se placer à son omptoir deux heures avant le jour, commence mainenant à ouvrir sa boutique à six heures en été et à ept en hiver dans les quartiers populeux; les chaners et les ports sont ouverts à la même heure, l'acvité du commerce de détail est universelle.

Les disciples d'Hippocrate les ont précédés; dès inq heures, ils se rendent dans les hôpitaux pour y hercher des exemples à l'appui des savantes leçons des Dupuytren, des Leroux, des Dubois, et venir ensuite uiser la théorie de l'art de guérir dans les préceptes es professeurs habiles de l'école de Médecine. A huit eures une foule d'élèves encombrent les environs des ycées pour aller y écouter, pendant deux heures, les eçons de leurs professeurs, qu'ils viennent encore ecevoir à deux heures. Les étudians en droit, munis le Codes, vont apprendre les élémens de la jurisprudence sous Delvincourt et les Pardessus; et les savans coliers du collége de France et des facultés, achever l'éclairer leur esprit et de former leur goût à l'école les Lacretelle, des Lemaire et des Naudet. Les bibliothèques et les musées se remplissent à dix heures l'hommes studieux, jaloux d'augmenter leurs connaissances par l'étude des anciens, de la nature ou les modèles de l'art.

Dès huit heures, les avocats, les avoués et les notaires se tiennent dans leurs cabinets pour recevoir eurs clients; à neuf heures, les cours et les tribunaux ouvrent successivement leurs audiences; tous les uppôts de la chicane se rendent au Palais; sa grande alle est obstruée, à midi, par la foule des curieux, es avocats et des plaideurs.

Tout le mouvement, commencé dès l'aube du jour lans les quartiers populeux, se communique seulenent quelques heures plus tard dans les environs du Palais-Royal et de la Chaussée-d'Antin. A huit heues tout est en repos dans la rue Vivienne; à dix eures les employés se rendent, à pas lents, dans leurs

bureaux; le négociant et le banquier prennent place à leurs comptoirs, pour méditer les spéculations qu'ils réaliseront à deux heures à la Bourse, et expédier leurs affaires; les paiemens s'ouvrent, une foule innombrable s'agite, se presse dans les rues; les courtiers vont prendre les ordres de leurs commettans; les garçons de caisse, l'énorme sacoche sur le dos, courent faire la recette du jour; une foule d'affaires se concluent, tandis que la multitude des solliciteurs, après avoir été implorer la bienveillance de leurs patrons, vient assiéger les audiences des ministres, et faire retentir les bureaux de ses demandes.

Cette activité dure jusqu'à quatre heures, que se ferment tout à la fois les bureaux, les tribunaux, les caisses, et que cessent en même temps toutes les affaires importantes. Dès-lors on s'abandonne au repos, on ne s'occupe plus que de plaisirs. Le bourgeois dîne gaîment en famille; les heureux du jour se rendent en voiture à des dîners priés, dont l'ennui et l'étiquette corrompent les viandes apprêtées par les plus habiles cuisiniers. La foule des étrangers et des célibataires se presse chez les restaurateurs, où, savourant à leur gré des mets exquis, ils se mettent au fait des anecdotes du jour, du tarif de la roulette et du cours de la Bourse. Bientôt les théâtres, les spectacles, les cafés se remplissent: ces amusemens durent jusqu'à onze heures. Les boutiques, closes depuis neuf heures dans les quartiers éloignés du centre des plaisirs, sont alors par-tout exactement fermées. Le paisible citadin rentre tranquillement dans sa demeure, abandonnant la ville aux bruyans équipages des gens du bon ton qui, vivant le jour dans le désœuvrement, prolongent leurs pénibles veilles dans des bals, des parties d'un jeu trop souvent ruineux, et de futiles plaisirs, sans jamais trouver le bonheur et les véritables jouissances réservées à un travail modéré, à l'amour de la science et l'exercice des vertus.

Tableau des environs de paris. — Les campagnes

qui environnent Paris participent à son luxe et son aisance. Les beaux villages situés sur les bords rians de la Seine, sur les rives fleuries de la Marne, ou sur les agréables côteaux qui dominent au loin la capitale, sont ornés de magnifiques châteaux et de charmantes maisons de campagne. Les bois de Vincennes, de Meudon, de Romainville, de St-Germain, percés régulièrement de belles routes, forment des promenades solitaires et délicieuses. On aime à voir une industrieuse activité fertiliser par des engrais multipliés et une savante culture un sol naturellement aride; les marais toujours couverts de légumes, environnant Paris, les espaliers de pêchers de Montreuil, les vergers de la belle Vallée de Montmorency, où croissent les meilleures cerises; les pépinières de Vitry; les champs de roses de Fontenay; les plaines immenses couvertes de blé, au nord et au midi de Paris; les prairies peuplées de nombreux troupeaux, dont sont bordées ses rivières; le mouvement perpétuel des routes où circulent sans cesse les voyageurs et les denrées affluant de toute part dans la capitale. Par-tout une population nombreuse, active et laborieuse, s'occupe des travaux rustiques, ou bien de ceux de manufactures importantes. On y compte beaucoup de fabriques de produits chimiques, de filatures de coton: la plus considérable est celle de toiles peintes de Jouy, où l'industrieux successeur de M. Oberkampf entretient quinze cents ouvriers. Parmi les ouvrages d'art, on remarque le Pont de Neuilly, celui de Sèvres où un parti de trente Hollandais audacieux prit, pendant la guerre de 1707, M. de Beringhen, premier écuyer du roi, croyant enlever le Dauphin, et le conduisit jusqu'à Ham; la machine de Marly, les fontaines de Juvisy. Les sciences considèrent avec satisfaction l'Ecole Royale Vétérinaire d'Alfort, fondée par Louis XV. Tandis que le naturaliste observe la nature calcaire du sol voisin de Paris, les carrières de plâtre de Montmartre, de pierres de taille de Montrouge et de Charen-

ton, les eaux minérales de Passy et de Montmorency, les stalactites des caves de l'Observatoire, l'antiquaire recherche les traces des palais possédés autrefois par les rois de la première race, à Gentilly et Epinay-sur-Seine, les vestiges de l'aqueduc construit par les Romains à Arcueil, du temple des Druides à Issy, le lieu où le roi Jean fonda l'ordre de l'Etoile dans son palais de Saint-Ouen, le monastère où se retira, à Argenteuil, la trop sensible Héloïse, l'Abbaye de Chelles où se renferma Ste-Bathilde, après avoir gouverné le royaume avec sagesse. Combien ces lieux sont pleins de souvenirs! Saint-Denis rappelle ses cours plénières, ses écoles fameuses, l'abbé Suger, son antique abbaye et ses tombeaux, où tant de gloire et de grandeur venaient s'ensevelir. Sa plaine, devenue le théâtre des fureurs et des batailles de la Ligue, fut témoin de la blessure mortelle du connétable Anne de Montmorency; les hauteurs de Charonne font ressouvenir de Turenne, combattant pour son roi contre le Grand Condé, engagé dans les querelles de la Fronde. En apercevant le parc de Vincennes, un sentiment religieux conduit vers le chêne au pied duquel St-Louis rendait lui-même, avec lumière et équité, la justice à son peuple. On admire la piété de ce monarque, qui souscrivit plusieurs de ses lettres Louis de Poissy, parce qu'il avait reçu le baptême sur les fonts de cette paroisse. On désirerait effacer de sa mémoire le régicide commis à Saint-Cloud par Jacques Clément, mais toujours se ressouvenir de Henri IV campé sur les hauteurs de Montmartre, recevant, malgré ses généraux, une foule de vieillards et de femmes expirant de besoin, et chassés de Paris par les ligueurs près d'être vaincus par la famine; de Louis XIV donnant à Saint-Germain un asile au roi Jacques fugitif, ou fondant à Saint-Cyr une maison pour l'éducation des demoiselles pauvres de la noblesse. Combien est touchante la mémoire de la retraite du Grand Condé à Chantilly, du chancelier d'Aguesseau à Fresnes où il cultivait ses jardins, du

maréchal de Catinat à Saint-Gratien ! Si, quittant ces héros, nous attachons nos souvenirs sur les hommes fameux par leurs talens et leurs vertus, qui illustrèrent la capitale, on verra avec plaisir madame de Sévigné errer dans les bois de Livry et y écrire ses meilleures lettres; l'éloquent Lemaître, l'inimitable Pascal aller s'ensevelir dans la solitude de Port-Royal-des-Champs, où se forma une école savante qui illustra le désert; on verra Jean-Jacques, se promenant sous les ombrages de la forêt de Montmorency, y composer son Héloïse, ou contempler, pour la dernière fois, le soleil à Ermenonville; on se ressouviendra du joyeux Rabelais en voyant Meudon; de la maison du sage Boileau à Auteuil, où se réunissaient Racine, Molière et Chapelle. Portant notre pensée sur des temps prochains, nous déplorerons la ruine d'une foule de monumens antiques tombés sous la main destructrice des modernes Vandales. On se demande où furent les abbayes de Chelles, de Maubuisson, d'Argenteuil, fameuses dans les premiers temps de la monarchie; ce que sont devenus les parcs magnifiques de Chantilly, de Choisy, et tant de maisons de plaisance: on s'étonne davantage encore en se rappelant que les environs de la capitale furent, en 1814 et 1815, ravagés par l'inondation des innombrables armées de l'Europe entière venues des bords de la Newa jusque sur les rives de la Seine pour achever d'écraser de leurs masses les restes des phalanges françaises victorieuses durant vingt-cinq ans, affaiblies et succombant encore non sans gloire. Les efforts de leur valeur malheureuse ont imprimé une célébrité nouvelle à la forêt de Bondi, aux hauteurs de Charonne, de Belleville, de Montmartre, de Pantin, témoins de leur courage. Les plaines de St-Denis, de Roquencourt furent inondées de sang, tandis que le faible château de Vincennes demeura seul libre du joug étranger au milieu de tous les environs de la capitale asservis et pillés. Mais à ce triste tableau opposons l'allégresse produite par l'arrivée, à Stains, du rejeton de St-Louis, venant, en 1814, se

placer sur le trône de ses pères, la joie produite par la promesse faite à St-Ouen, par notre monarque, de la sage constitution qui fait le plus doux lien des Français! Quel intérêt présenterait une histoire dans laquelle une plume élégante et facile tracerait le tableau exact et vrai des événemens remarquables et des anecdotes piquantes dont les environs de Paris furent le théâtre!

CHAPITRE III.

GOUVERNEMENT, MINISTÈRES, ADMINISTRATIONS GÉNÉRALES, CIVILES ET MILITAIRES, COURS DE JUSTICE; JOURS ET HEURES DE LEURS AUDIENCES.

GOUVERNEMENT.

Conseils du Roi. — Le conseil des ministres se compose des ministres-secrétaires-d'état qui se rassemblent devant le Roi, ou sous la présidence d'un ministre-secrétaire-d'état, nommé à cet effet. Il délibère sur la législation administrative, sur tout ce qui tient à la police générale, à la sûreté du trône et du royaume, et sur le maintien de l'autorité royale.

Conseil privé. — Le nombre des membres de ce conseil n'est pas fixe. Il ne discute que les affaires qui lui sont spécialement soumises. Ce conseil est composé des princes de la famille royale et des princes du sang que Sa Majesté juge à propos d'y appeler, des ministres-secrétaires-d'état ayant département, et de ministres-d'état.

Conseils de cabinet. — Ils sont présidés par le Roi ou par le président du conseil des ministres. Ils sont composés des ministres-secrétaires-d'état, de quatre ministres-d'état au plus et de deux conseillers d'état désignés par le Roi pour chaque conseil.

Conseil d'état. — Ce conseil se compose de toutes les personnes auxquelles il a plu à Sa Majesté de conférer ou de conserver le titre de conseillers d'état

ou de maîtres des requêtes, soit en activité, soit honoraires. Ils sont distribués en service ordinaire et en service ordinaire et extraordinaire. Les membres en service ordinaire sont répartis en six comités de législation, du contentieux, de l'intérieur et du commerce, des finances, de la guerre, de la marine et des colonies.

Le comité de législation, composé de six conseillers d'état et cinq maîtres des requêtes, prépare tous les projets de lois et de réglemens sur toutes les matières d'administrations civiles criminelles et ecclésiastiques. Il s'assemble à la Chancellerie, place Vendôme, n°. 13.

Le comité du contentieux, composé de sept conseillers-d'état et huit maîtres des requêtes, connaît du contentieux de toutes les parties de l'administration, des administrateurs et préposés. Ses avis, rédigés en forme d'ordonnances, délibérés et arrêtés au conseil d'état, sont présentés à la signature du Roi par M. le garde-des-sceaux. Il s'assemble à la Chancellerie, place Vendôme, n°. 13.

Le comité de l'intérieur et du commerce, présidé par le ministre ayant ce département, s'assemble à l'hôtel de Labriffe, quai Voltaire. Sept conseillers d'état et six maîtres des requêtes le composent. Il propose les projets de lois d'administration compris dans les attributions du ministère auquel il est attaché.

Le comité des finances propose les projets de lois et réglemens dans les attributions de ce ministère. Il s'assemble dans l'hôtel du Trésor-Royal, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 41.

Le comité de la guerre, composé de quatre conseillers d'état et cinq maîtres des requêtes, s'assemble rue de l'Université, n°. 61. Il connaît de toutes les matières administratives que le ministre dont il dépend juge à propos de lui confier.

Le comité de la marine et des colonies, composé de quatre conseillers d'état et de trois maîtres des requêtes, s'assemble au ministère de la marine, et connaît de toutes les matières dont le ministre dont il dépend lui confie l'examen, rue Royale St-Honoré, n°. 2.

Chambre des Pairs, séante rue de Vaugirard, au palais du Luxembourg. — Elle est une portion essentielle de la puissance législative. Son vote est nécessaire pour la confection de toutes les lois sur lesquelles elle délibère et vote en secret. Elle est composée des pairs nommés par le roi, possédant les titres héréditaires de duc, marquis, comte, vicomte et baron, ayant entrée dans la chambre à vingt-cinq ans, et voix délibérative à trente. Elle est présidée par le chancelier de France, et convoquée par le Roi seulement pendant la session des députés des départemens. Les membres de la famille royale et les princes du sang sont pairs de droit. On ne peut lui présenter que des pétitions écrites. Elle connaît des crimes commis par ses membres, et de ceux de haute trahison, ainsi que des attentats commis contre la sûreté de l'état.

Chambre des Députés des départemens, séante palais du Corps-Législatif. — Elle est composée des députés choisis par les colléges électoraux, nommés pour cinq ans, parmi les Français jouissant de leurs droits civils, âgés de plus de quarante ans, payant au moins mille francs de contributions directes. Son président est nommé par le Roi, sur la présentation des députés. Ses séances sont publiques; mais elles peuvent devenir secrètes sur la demande de cinq membres. Elle se partage en bureaux pour examiner les projets de lois qui lui sont envoyés par le Roi. Chaque année, elle est convoquée par le Roi; il peut la proroger ou la dissoudre; mais il doit dans ce cas en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

MINISTÈRES ET ADMINISTRATIONS GÉNÉRALES.

Chancellerie de France. — M. le chancelier de France ne l'habite pas, mais comme président de la chambre des pairs, il loge au palais du Petit-Luxembourg rue de Vaugirard.

M. le duc de Richelieu chef du conseil des Ministres, place Vendôme, n°. 9

Ministère de la justice à la chancellerie de France, place Vendôme. Bureaux ouverts le vendredi de 2 à

4 heures. Audiences de M. le garde des sceaux le premier et troisième jeudis de chaque mois de midi à quatre heures.

COMMISSION DU SCEAU.— M. le commissaire du Roi reçoit tous les jeudis de 2 à 5 heures, place Vendôme, n°. 17. — M. le secrétaire général y reçoit tous les jours excepté le samedi de 1 à 2 heures. Bureaux ouverts le vendredi à midi

Imprimerie royale, vieille rue du Temple, n°. 89. — On s'y abonne au bulletin des lois à raison de 9 fr. par an.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, rue neuve des Capucines, n°, 16. Les audiences s'y demandent par écrit. Bureaux des passeports, et de la légalisation ouverts tous les jours non fériés de 10 heures du matin à 5 du soir.

MINISTÈRE DE LA MAISON DU ROI, rue de Grenelle St-Germain, n°. 121. — Ouverture des bureaux le jeudi de midi à 4 heures. Les audiences du ministre et du secrétaire général doivent être démandées par écrit.

Intendance du trésor de la Liste civile aux Tuileries, pavillon Marsan.

Intendance des bâtimens, parcs et jardins, rue Caumartin, n°. 30.

Intendance du Garde-Meuble de la Couronne, rue des Champs-Elysées, n°. 6.

Intendance des Dépenses, rue de Chartres, n°. 4.

Intendance des spectacles et Menus-Plaisirs, rue Bergère, n°. 2.

Grande aumônerie de France, rue Saint-Honoré, n°. 331.

Louveterie de France, rue Neuve-du-Luxembourg, n°. 29.

MINISTÈRE DES FINANCES, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 40. — Le secrétariat y est seul; les autres divisions même rue, n°. 8. Le public est admis au secrétariat tous les jours de 2 heures à 4. Audience générale du ministre les deuxième et qua-

trième samedis de chaque mois de midi à 2 heures ; conférences des premiers commis tous les vendredis de 2 heures à 4 Les bureaux de recettes et de paiemens ouverts tons les jours non fériés de 9 à 4 heures.

Direction générale de l'enrégistrement des domaines, rue de Choiseuil, n°. 2. Bureau desrenseignemens ouvert au public les jeudis de 2 à 4 heures ; pour les officiers ministériels tous les jours.

Administration des forêts, rue neuve St-Augustin, n°. 23

Direction générale des Contributions indirectes, rue Ste-Avoie, n° 44.

Direction générale des Postes, rue J.-J. Rousseau. Un administrateur y est toujours pour recevoir les plaintes du public.

Direction générale des Douanes, rue Montmartre, n°. 176. Le directeur accorde seulement les audiences dont l'objet est fixé par écrit. Le secrétaire général reçoit tous les jours à 4 heures.

Administration de la Loterie royale, rue neuve des Petits-Champs, n°. 42. Ses tirages ont lieu à

Lille, les.	1, 11 et 21.
Bordeaux, les	2, 12 et 22.
Paris, les	5, 15 et 25.
Strasbourg, les.	7, 17 et 27.
Lyon, les	9, 19 et 29.

Administration générale des Monnaies, quai Conti, n°. 11.

Caisse d'amortissement et des dépôts et consignations, rue et maison de l'Oratoire.

Comité des receveurs généraux, rue de Menars, n°. 9.

Administration des Salines de l'Est, rue Louis-le-Grand, n°. 25

Banque de France, rue de la Vrillière. Escompte les lundis, mercredis et vendredis Paie ses billets a vue tous les jours de 9 à 4 heures.

Ministère de l'intérieur, hôtel du ministre, rue

de Grenelle St-Germain, n°. 79. Bureaux, rue de Grenelle St-Germain, n°. 101. Audiences du ministre et du secrétaire général, n° 101, doivent être demandées par écrit. Bureau de comptabilite ouvert les mardis et jeudis de midi à 3 heures; les autres les jeudis de 2 à 3 heures.

Direction genérale de l'administration départementale et de la police, rue de Grenelle St-Germain, n°. 116.

Conseil général des prisons, se réunit le mardi au ministère.

Conseil d'agriculture, rue de Grenelle St-Germain, n°. 101, s'y réunit les vendredis à 8 heures du soir.

Comité des haras, se réunit les mardis et samedis au ministère de l'Intérieur.

Commissaires experts pour la vérificatlon des marchandises sujettes au droits, quai Voltaire, n°. 3.

Jury assermenté pour l'examen des marchandises prohibées, séances mardi et vendredi à 2 heures, rue neuve des Bons-Enfans, n°. 7.

Direction générale des Ponts et Chaussées, place Vendôme, n°. 19 Bureaux ouverts les samedis de 2 à 4 heures.

Direction générale des travaux de Paris, rue du Bac, n°. 88, bureaux ouverts de 9 à 4 heures.

Conseil général du Commerce, rue des SS. Pères Tient les vendredis à 2 heures.

Conseil général des manufactures, rue de Grenelle St-Germain, n°. 122. Tient le jeudi à 2 heures.

Comité des bâtimens civils, quai Voltaire, n°. 3.

Conservation des monumens civils, rue St-Honoré, n° 319.

Archives du royaume, rue de Paradis au Marais, n°. 18, pour les sections civiles, topographiques, administratives et domaniales, palais de Justice à la Sainte-Chapelle, pour la section judiciaire.

Conseil royal de l'instruction publique, rue de Bourbon, n°. 54. Bureaux ouverts les jeudis de 2 à 4 heures.

MINISTÈRE DE LA GUERRE, rue St-Dominique, n°. 82, pour le 1 2. 3. et 4 divisions; et rue de Varennes, n°. 26 pour les archives et la gendarmerie. Audiences du ministre tous les samedis, les bureaux sont ouverts les second et quatrième mercredis de chaque mois à 1 heure du premier décembre au premier mars, à 2 heures pendant le reste de l'année.

Trésorerie des Invalides, à l'hôtel.

Comité de l'artillerie, place St-Thomas d'Aquin.

Direction générale des poudres et salpêtres, à l'Arsenal.

Direction générale des subsistances militaires, rue Vaugirard, n°. 100.

Intendance militaire de la Garde Royale, aux Tuileries.

Hôtel des Gardes du-Corps, quai d'Orsay.

Etat-major général de la Garde Royale, aux Tuileries, galerie de Rivoli.

Etat-major de la première division d'infanterie, rue de l'Echiquier, n°. 34.

Etat-major de la deuxième division d'infanterie, rue de Bourbon, n°. 86.

Etat-major de la première division de cavalerie, rue de l'Université, n°. 19

Etat-major de la deuxième division de cavalerie, rue de Grammont, n°. 24.

Etat-major de l'artillerie, rue de Varennes, n°. 24.

Hôtel des gardes à pied, ordinaires du Roi, rue neuve du Luxembourg.

Hôtel des gardes du corps ordinaires de S. A. R. Monsieur, rue de Grenelle St-Germain, n°. 56.

Hôpital Militaire de la Garde Royale, rue St-Dominique, au Gros-Caillou.

MINISTÈRE DE LA MARINE, rue Royale, n°. 2. Bureau ouverts les jeudis de 2 à 4 heures. Audiences du ministre doivent être demandées par écrit,

Amirauté de France, rue Royale, n° 2.

Administration de subsistances de la Marine, rue de Varennes, n°. 37.

Dépôt des cartes et plans, rue de l'Université, n°. 13.

Trésorier général des Invalides et de la Marine, rue St-Honoré, n°. 383.

Dépôt des chartes et archives de la marine et des colonies, où sont déposés tous leurs actes civils et judiciares, à Versailles.

CHAPITRE IV.

COURS, TRIBUNAUX, ADMINISTRATIONS DE LA VILLE DE PARIS; JOURS ET HEURES DE LEURS AUDIENCES ET DE L'OUVERTURE DE LEURS BUREAUX.

Cour de Cassation, au Palais de Justice, ancienne salle de la Grand'Chambre. Un premier président, trois présidens, quarante-cinq conseillers, un procureur-général, quatre avocats-généraux et un greffier la composent. Elle ne connaît pas du fond des affaires; mais elle casse les arrêts et jugemens souverains, pour violation de formes ou fausse application des lois, et renvoie la connaissance du fond à une cour ou à un tribunal autre que celui dont le jugement a été cassé. Elle se divise en trois sections. Celle des requêtes statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation, ou en prise à partie, et définitivement sur les demandes en règlement de juge, ou de renvoi à un autre tribunal, pour suspicion légitime. Audiences mardi, mercredi, jeudi. La section civile prononce définitivement sur les requêtes et prises à partie, admises. Audiences lundi, mardi, mercredi. La section criminelle prononce sur les matières criminelles et de police. Audiences jeudi, vendredi, samedi. Ses sections civiles vaquent du 1er septembre au 31 octobre inclusivement. Un collége de 60 avocats jouit du droit exclusif de postuler devant cette cour et au conseil du roi.

Cour des Comptes, au Palais de Justice, cour de la Sainte-Chapelle. Un premier président, trois présidens, dix maîtres des comptes, quatre-vingts réfé-

rendaires et un procureur-général la composent. Elle reçoit les sermens et juge les comptes des receveurs, payeurs-généraux et de tous les comptables du trésor royal et des communes. Elle se divise en trois chambres, dont la première juge, les jeudis, vendredis et samedis, les comptes relatifs aux recettes publiques; la seconde, les lundis, mardis et mercredis, les comptes relatifs aux dépenses publiques; et la troisième, les mardis, mercredis et jeudis, les comptes des recettes et dépenses des communes. Les séances de la cour commencent à neuf heures; son greffe est ouvert tous les jours non fériés de 9 h. à 4. Elle vaque du 1[er]. septembre au 1[er]. novembre.

Cour royale, au Palais de Justice, ancien local de la Cour des Aides et de la Chancellerie du Palais. Elle est composée d'un premier président, cinq présidens, cinquante-six conseillers titulaires, douze conseillers auditeurs, un procureur-général, quatre avocats-généraux, quinze substituts et un greffier en chef. Elle se divise en cinq chambres, trois civiles, une d'appel de police correctionnelle et une d'accusation. Les présidens des cours d'assises du ressort, le président et les juges des cours d'assises et spéciales de Paris en sont tirés. Les audiences civiles ordinaires de la première chambre se tiennent les lundis et mardis à neuf heures, et les vendredis et samedis à midi; de la seconde, les lundis et mardis à midi, et les mercredis et jeudis à neuf heures; les vendredis et samedis à midi; de la troisième, les mercredis et jeudis à midi, et les vendredis et samedis à neuf heures. Les grandes audiences, des première et deuxième chambres réunies, se tiennent le lundi à midi; de la première et la troisième, le samedi à midi. Elles commencent le lendemain du premier dimanche de décembre et finissent le 15 août. Les deux chambres criminelles entrent à neuf heures, et les cours d'assises et spéciales tiennent chaque jour à neuf heures jusqu'à l'épuisement du rôle. La cour vaque du premier septembre au premier no-

vembre. Une chambre des vacations juge les affaires urgentes; les chambres criminelles et les cours d'assises n'ont point de vacances.

Un collége nombreux d'avocats, renommés par leurs talens et leur savoir, jouit du droit de plaider devant cette cour et les tribunaux du ressort. Les plus fameux membres de l'ordre sont maintenant MM. Bonnet, Delacroix-Frainville, Hennequin, Tripier; 76 avoués ont le droit exclusif d'y postuler.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE, au Palais de Justice. Il a un président, 7 vice-présidens, 12 juges d'instruction, et se divise en sept chambres, composées chacune de quatre juges et deux suppléans; les premières connaissent des matières civiles; la sixième de celles correctionnelles. Audiences tous les jours ouvrables, excepté les lundis; pour la première et la seconde à dix heures du matin; pour les troisième et quatrième, à onze heures et demie; pour la cinquième à midi, et la sixième à dix heures. L'audience des criées tient les mercredis et samedis à midi, dans la salle d'audience de la première chambre. Les audiences de vacations se tiennent, depuis le premier septembre jusqu'au premier novembre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à 10 heures. Les chambres correctionnelles et les juges d'instruction n'ont point de vacances. Près de ce tribunal 150 avoués ont le droit exclusif de postuler; leur chambre de discipline tient ses séances ordinaires au Palais, les jeudis de midi à quatre heures.

Cent quatorze notaires donnent aux conventions et actes volontaires des citoyens un caractère public, reçoivent les testamens, font les inventaires et délivrent des certificats de vie aux rentiers viagers et pensionnaires de l'état: leur chambre de discipline tient ses séances place du Châtelet, tous les jeudis à sept heures du soir; ils y font aussi à l'enchère des ventes d'immeubles.

Quatre-vingts commissaires-priseurs ont le droit exclusif de faire les prisées de meubles, et la vente

aux enchères des effets mobiliers. Leur chambre de discipline tient ses séances rue de Grenelle-Saint-Honoré, n°. 55, les dimanches à dix heures du matin, et jeudis à six heures du soir.

TRIBUNAL DE COMMERCE, cloître Saint-Méry. — Audiences les lundis, mardis, mercredis et vendredis à dix heures pour les causes sommaires, à midi pour les plaidoiries Il y a auprès de ce tribunal vingt-un défenseurs agréés. Dix officiers gardes du commerce mettent exclusivement à exécution les contraintes par corps. Le bureau de ces derniers est rue St-Germain-l'Auxerrois, cul-de-sac Sourdis, n°. 3.

TRIBUNAL DE POLICE MUNICIPALE, au Palais. — Les juges-de-paix qui y siégent alternativement, prononcent sur les contraventions de police, depuis 1 fr. jusqu'à 15 fr. Quatre commissaires de police y remplissent les fonctions du ministère public.

TRIBUNAUX DE PAIX. — Il y en a un dans chaque arrondissement municipal :

Ier. A la mairie rue du Faubourg St-Honoré, n°. 14. Audiences judiciaires, vendredi à 1 heure. Défauts à 2. Conciliation judiciaire mardi 1 heure. Défauts à 2. Volontaires, tous les jours de 9 heures à midi chez M. le juge-de-paix, rue Caumartin, n°. 133, où est le greffe.

IIe. Rue d'Antin, n°. 3. Audience mercredi à onze heures. Défauts à une heure. Conciliations, samedi à 10 heures. Défauts à midi; volontaires, tous les matins chez M. le juge-de-paix, rue de la Chaussée-d'Antin, où est le greffe.

IIIe. Bâtiment des Petits-Pères, place des Victoires. Audiences judiciaires vendredi à 1 heure. Défauts à 2. Conciliations judiciaires à 11 heures les vendredis. Défauts à midi; volontaires tous les jours chez M. le juge-de-paix, rue Hauteville, n°. 10

IVe. Place du Chevalier du Guet, n°. 4. Audience mardi et vendredi à midi. Greffe même maison, ouvert de 9 heures à 4 heures.

Ve. Rue Thévenot, n°. 4. Audience mercredi à onze heures. Conciliations, mercredi et vendredi à onze

heures. Défauts à une heure. Greffe rue Poissonnière, n°. 10

VIe. Rue d'Angoulême, n°. 8. Audience vendredi à 11 heures. Défauts 1 heure. Conciliations judiciaires mercredi 11 heures. Défauts 1 heure; volontaires tous les jours de 10 heures à midi.

VIIe. Rue du Roi-de-Sicile, n°. 32. Audience mardi et vendredi à 10 heures. Conciliations judiciaires vendredi 10 h. Défauts midi; volontaires tous les jours non fériés jusqu'à midi. Greffe rue Tiron, n°. 7.

VIIIe. Place Royale, n°. 14. Audience et conciliation mardi et vendredi à onze heures. Défauts à une heure; conciliations volontaires tous les matins jusqu'à midi Greffe, même maison.

IXe. Rue Beautreillis, n°. 14. Audience et conciliations mardi et vendredis à 11 h. Défauts 1 h.

X^e^. Rue de l'Université, n°. 11. Conciliations volontaires tous les jours de 8 à 10 h. du matin. Audiences de compétences et de conciliations judiciaires mercredi et vendredi à 11 h. Défauts à 1 h.

XIe. Rue Servandoni, n°. 24. Audiences les mardis et vendredis à 2 h. Défauts à 3. h.

XIIe. Rue des Bernardins, n°. 22. Audience et conciliation mardi à midi. Défauts à 2 h.

Gouvernement Militaire.

Gouvernement Militaire de la première division et de Paris, rue neuve des Capucines, n°. 10.

Commandement de la place de Paris, rue des SS. Pères.

Etat-Major général de la Garde nationale du Département, rue de la Chaussée-d'Antin.

Conseil de Guerre, rue du Cherche-Midi.

Administrations particulières de Paris.

Préfecture du Département, à l'Hôtel-de-Ville. — Ouverture des bureaux, tous les jours ouvrables, de trois heures à quatre. On y délivre les actes, ex-

traits d'actes de l'état civil, antérieurs à la formation des douze municipalités, de neuf heures à quatre, place du Sanhédrin; les actes postérieurs, au Palais, cour du Mai; ceux de l'année courante aux municipalités.

Préfecture de Police, quai des Orfèvres, près le Palais. — Audience du préfet les lundis à deux heures. Ouverture des bureaux de 9 à 4 heures. Celui de sûreté est permanent jour et nuit.

Commission de répartition des Contributions directes, place de l'Hôtel-de-Ville, n°. 8. Elle délivre les patentes, et donne son avis sur le dégrèvement des contributions.

Chambre de Commerce de Paris, à l'Hôtel-de-Ville, s'assemble les mercredis. Les bureaux du secrétariat sont ouverts tous les jours de 2 à 4 heures.

Direction des Contributions directes du département, vieille rue du Temple, n°. 24. Ouverture des bureaux tous les jours ouvrables, de trois à quatre heures, et le samedi où l'on entend les contribuables de midi à quatre heures.

Direction de l'Enregistrement et du Timbre, rue du Bouloi, n°. 23. — Les bureaux des droits de successions, d'enregistrement des actes des notaires et sous-signatures privées, et les archives de l'ancienne administration des domaines du roi, depuis l'établissement du contrôle des actes et des bureaux de l'enregistrement, ayant existé ou existant à Paris, jusqu'à l'année précédant la courante, y sont ouverts de 9 à 4 heures.

Direction des Domaines, rue Thévenot, n°. 25.

Direction des Douanes, rue de Caumartin, n°. 1. Recette principale, rue Bergère, n°. 1.

Direction des Entrées et Octrois, et inspection générale des Contributions indirectes du département de la Seine, rue et hôtel Grange-Batelière. — Ses bureaux sont ouverts tous les jours au public de 9 à 4 heures. Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'hôtel de la direction.

Direction de la caisse de Poissy, rue du Gros-

Chenet, n°. 25. — Ouverture des bureaux tous les jours de 9 à 4 heures.

Conseil général de l'administration des Hospices et Hôpitaux. Il s'assemble à l'Hôtel-de-Ville tous les mercredis à deux heures.

Commission exécutive de l'administration des hôpitaux et hospices, secours à domicile et secrétariat général, rue Neuve Notre-Dame, n°. 2. Ouverture des bureaux de deux à quatre heures.

Direction du Mont-de-Piété, rue des Blancs-Manteaux, n°. 18. On y donne ordinairement les deux tiers de l'estimation des objets mis en gage, et les quatre cinquièmes de la valeur du poids des matières d'or et d'argent. Chaque jour on y vend à l'encan les objets non retirés au bout d'un an de dépôt.

Succursale, rue des Petits-Augustins.

Administration des Tontines, rue de Grammont, n°. 13.

Administration du canal de l'Ourcq et des Eaux de Paris, rue du Parc-Royal, n°. 12.

Bureau central de Pesage, Mesurage et Jaugeage publics dans Paris, rue Neuve-St-Méry, n°. 46, ouvert tous les jours non fériés de 9 heures du matin à 4. Ses droits pour opération sur les lieux sont de cinq francs par vacation de trois heures.

Administration des trois Ponts sur Seine, rue du Bouloi, n°. 26.

Conservation des Hypothèques, rue du Bouloi, n°. 23, ouverte de 9 à 4 heures.

Bourse de Paris. Elle tient tous les jours ouvrables, de deux à quatre heures, rue Feydeau.

Recette générale du département, rue du faubourg St-Honoré. Bureaux ouverts de 9 à 4 h.

Trésorerie de la ville de Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n°. 11, ouvre tous les jours à dix heures, ferme à trois, paie les mardis, jeudis et samedis.

Recette des droits de Timbre, rue de la Paix Saint-Honoré, hôtel du Timbre. Les bureaux du timbre extraordinaire pour les actes sous-signatures privées et les effets de commerce et les journaux y sont ouverts de

9 à 4 heures. Ceux du débit de papier timbré, répandus dans la ville, sont ouverts de 8 à 4 heures.

Poste aux chevaux à Paris, rue St-Germain-des-Prés, n°. 10.—On y délivre jour et nuit les permissions de courir la poste aux seules personnes munies de passeports en règle et visés à la préfecture de police.

Entreprise des inhumations et pompes funèbres, Bureaux ouverts depuis 7 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir, rue du Pas de-la-Mule.

Compagnie royale d'Assurance de Paris, rue de Richelieu, n°. 104.

Assurances maritimes, contre l'incendie, sur la vie. Plaque C. R. I.

Compagnie mutuelle d'Assurance contre l'incendie. rue du Marché St-Honoré, n°. 4. Plaque M. A. C. L.

Compagnie commerciale d'Assurance, rue St-Marc, n°. 24.

Compagnie d'Assurance générale maritime, contre l'incendie et sur la vie des hommes, rue de Provence, n°. 19.

Compagnie d'Assurance mutuelle contre l'incendie, dans les quatre départemens environnant Paris, rue St-Honoré, n°. 337. Plaque P. A. C. I.

Compagnie d'Assurance mutuelle contre l'incendie dans les départemens de la Seine et de Seine-et-Oise, rue Meslay, n°. 12. Plaque A. M.

Compagnie Française du Phénix, rue Neuve des Capucines, n°. 19.

Société d'Assurance mutuelle sur la vie des hommes, rue Tiquetone, n°. 14.

Compagnie de St-Louis, rue de Seine St-Germain, n°. 12.

Assurance avec remboursement contre l'incendie, la grêle et l'épizootie, rue de Bondi, n°. 23.

Tontine d'Orléans, rue St-Guillaume, n°. 12.

Administration des Tontines, rue de Grammont, n°. 13.

Tontines perpétuelle d'Amortissement, rue de Richelieu, n°. 89.

Caisse de Survivance ee de remboursement avec remboursement de capitaux, rue du faubourg Poissonnière, n°. 8.

Caisse d'épargne et de prévoyance, rue de la Vrillière, n°. 5.

Caisse hypothécaire, rue Neuve des Capucines, n°. 13.

Agence générale des placemens viagers et temporaires ou libres sur les fonds publics, rue du Sentier, n°. 6.

CHAPITRE V.

DESCRIPTION DES MONUMENS ET ÉTABLISSEMENS RELIGIEUX.

Le Clergé de Paris est actuellement composé d'un archevêque, de trois vicaires-généraux, d'un chapitre métropolitain formé de seize chanoines, dont deux ont le titre d'archiprêtres de Notre-Dame et de Ste-Geneviève, de douze curés et vingt-deux desservans assistés de nombreux ecclésiastiques. Trois séminaires sont établis à St-Sulpice, St-Nicolas-du-Chardonnet et aux Missions étrangères; plusieurs communautés religieuses de filles se sont déjà réunies.

Basilique de Notre-Dame. Sur l'emplacement actuel de ce monument religieux fut un autel consacré, par les Gaulois, sous le règne de Tibère, à Jupiter, Vulcain, Castor et Pollux. Les Parisiens convertis au christianisme, renversèrent ces idoles et bâtirent sous Valentinien premier, sur les ruines de leur temple, une petite église dédiée à Saint-Etienne. Devenue trop étroite pour les nombreux chrétiens, habitans de la Cité, Childebert premier, fils de Clovis, l'augmenta l'an 522 d'une première basilique consacrée sous l'invocation de la Vierge. L'historien Grégoire de Tours vante la richesse et la beauté de cet édifice contigu à l'ancienne église de Saint-Etienne. L'accroissement

5.

de la capitale rendit ces églises trop petites. Sous le règne du roi Robert, fils de Hugues Capet, on jeta, l'an 1010, les fondemens de l'édifice actuel, achevé seulement dans le quatorzième siècle. Ainsi cette immense construction est le fruit d'un travail non interrompu pendant trois siècles. Elle doit beaucoup au zèle de Maurice et d'Odon de Sully, évêques de Paris, et à la piété religieuse de Philippe-Auguste. Cette église, dont les fondemens sont placés sur un gravier solide et non sur pilotis, est en forme de croix latine. Sa longueur dans œuvre est de 65 toises, sa largeur de 24 et sa hauteur sous clé de la principale voûte de 17 toises 2 pieds; cent vingt piliers et cent huit colonnes chacune d'un seul bloc soutiennent ses voûtes. Sa nef est accompagnée d'un double rang de bas côtés, entourés d'une ceinture de quarante-cinq chapelles. Au-dessus des bas côtés règne un double rang de galeries spacieuses. Ses différentes voûtes sont contre-butées par un grand nombre d'arcs-boutans, ses dehors décorés de pyramides, d'obélisques et de frontons. Trois galeries extérieures unissent toutes ces formes pyramidales. La première règne au-dessus des chapelles, la seconde sur les galeries intérieures, la troisième autour du chénal du grand comble. Elles servent également à l'ornement et à la conservation du monument en facilitant son entretien et l'écoulement des eaux pluviales. Sa toîture est soutenue par une charpente en châtaignier, dont la longueur depuis la terrasse des réservoirs est de 356 pieds, et la largeur de 37. Sur la croisée sa longueur est de 153 pieds et sa largeur de 37 pieds. Son élévation de dessus la voûte au faîtage est de 50 pieds. Tout le comble est couvert de 1236 tables de plomb, pesant ensemble 420,240 livres. La longueur de chacune d'elles est de 10 pieds, la largeur de 2 pieds, l'épaisseur de 2 lignes. Les toitures des galeries, gargouilles, arcs-boutans et tuyaux de descente n'y sont pas comprises. Au milieu de la croisée s'élevait une flèche extrêmement délicate, terminée par une croix, dans laquelle se trouvaient six cloches, que l'on parle de rétablir.

La façade principale de ce monument est exposée au couchant sur une place portant le nom de Parvis, plus basse au treizième siècle, que l'église, de 13 marches. La largeur totale de ce portail est de 120 pieds. Il est percé de trois portes en enfoncement, dont la principale est moderne. Les deux latérales sont chargées de ferrures remarquables par la multiplicité de leurs enroulemens, exécutés en fonte de fer dans un style tenant au goût grec du Bas-Empire : on les attribue à un serrurier nommé Biscornet. Les voussures ogives où sont placées les portes, sont surchargées d'une multitude de sculptures bizarres et grossières représentant des sujets de l'Écriture-Sainte. Dans des niches sur une même ligne de toute la longueur du frontispice se trouvaient placées vingt-huit statues de nos rois, depuis Childebert jusqu'à Philippe-Auguste. Au-dessus sont, sur la porte principale, une rose, sur les latérales des vitraux éclairant l'intérieur de l'édifice, le tout surmonté par une galerie délicate unissant l'une à l'autre deux tours carrées de quarante pieds sur chaque face, placées au-dessus des portes latérales. Leur élévation est de 204 pieds jusqu'à leur plate-forme d'où l'on découvre la capitale ; on y monte par un escalier de 380 marches. Autrefois elles renfermaient neuf cloches, sept dans celle du nord et deux dans celle du midi. On nommait ces deux dernières bourdons. La plus grosse, pesant 32 milliers, et nommée Emmanuel, subsiste seule. Son diamètre est de 8 pieds, sa hauteur pareille, son épaisseur de 8 pouces, le poids de son battant de 976 livres. Le son imposant de ce bourdon, s'unissant à celui de six cloches nouvelles, annonce avec pompe les fêtes solennelles et les cérémonies publiques.

En entrant dans ce majestueux édifice, où règne maintenant une vive clarté, on voit avec plaisir sa nef débarrassée de l'énorme St-Christophe, enfanté par la peur de Pierre Desessarts, dont la masse informe obstruait le passage ; mais on regrette la statue équestre de Philippe-de-Valois, placée sur deux colonnes adossées

au dernier pilier de la nef à droite, où ce monarque était représenté la visière baissée, l'épée à la main, tel qu'il entra dans cette église remercier Dieu de la victoire qu'il venait de remporter à Cassel. On se plaint de n'y plus voir plusieurs des tableaux qui ornaient sa nef. Sur la porte principale est un magnifique buffet d'orgue. Le pavé est en marbre. En entrant dans cet édifice sacré, on porte un regard respectueux vers le sanctuaire et le chœur, brillant de dorures, de marbres précieux et de chefs-d'œuvre de la statuaire et de la peinture. Son entrée, débarrassée de deux énormes jubés, flanqués en avant de deux chapelles dédiées au commencement du siècle dernier par le cardinal de Noailles à la Vierge et à St-Denis, est décorée maintenant de deux estrades de cinq pieds d'élévation, en marbre de griotte d'Italie, servant de jubés. Au milieu est placée sur des degrés de marbre une grille de même hauteur en fer poli et doré, exécutée en 1809 par MM. Vavin, serrurier; Forestier, fondeur-ciseleur, et Hersent, marbrier, sur les dessins de MM. Fontaine et Percier, architectes. Cette grille est enrichie des monogrammes de la Vierge et du Roi; le marbre des jubés est orné de fleurs de lis disposées en échiquier, dorées d'or moulu.

Au milieu du chœur, pavé richement en marbre précieux, est un aigle en cuivre doré, servant de lutrin. Sa hauteur est de sept pieds et son envergure de trois et demi. Sur les deux jubés s'élèvent deux pilastres en boiserie, décorés d'arabesques supportant deux anges en bronze. Un superbe lambris, placé au commencement du siècle dernier, se prolonge au-dessus de deux rangs de stalles. Il se termine au bas du chœur par deux chaires épiscopales d'une grande beauté.

Des bas-reliefs représentant les principaux traits de la vie de la Vierge, sont placés sur cette boiserie dans des cadres oblongs et ovales enrichis d'ornemens et séparés par des trumeaux ornés d'arabesques et des instrumens de la Passion. Les sujets de ces bas-reliefs sont, en commençant à droite au haut chœur, près de la

chaire archiépiscopale, 1°. Notre-Seigneur donnant les clefs à St-Pierre; 2°. la Naissance de la Vierge; 3°. la Présentation de la Vierge au Temple; 4°. la Vierge instruite par Ste-Anne; 5°. le Mariage de la Vierge avec St-Joseph; 6°. l'Annonciation; 7°. la Visitation de la Vierge par sa cousine Ste-Elisabeth; 8°. la Naissance de Jésus-Christ; 9°. l'Adoration des Mages; 10°. la Circoncision. Du côté gauche du chœur, en commençant par le bas: 11°. les Noces de Cana; 12°. la Contemplation de la Vierge au pied de la Croix; 13°. une Descente de Croix, au bas de laquelle la Vierge paraît dans une grande affliction; 14°. une Descente du St-Esprit sur les Apôtres; 15°. l'Assomption de la Vierge; 16°. la Religion représentée par une femme tenant un encensoir; 17°. la Prudence; 18°. l'Humilité; 19°. la Douceur; 20°. les Pélerins d'Emmaüs. Ces bas-reliefs sont dus au ciseau de du Goulon, Belleau, Taupin et le Goupel. Les ornemens et les bas-reliefs des deux chaires archiépiscopales furent confiés à du Goulon, le fond de celle du côté droit représente le Martyre de St-Denis, premier évêque de Paris; du côté gauche, la Guérison miraculeuse de Childebert I, par l'intercession de St-Germain, évêque de Paris. La boiserie du chœur est surmontée par une corniche d'un riche dessin. Sa partie supérieure est ornée par huit grands tableaux des meilleurs maîtres de l'école française, qui représentent, en commençant par le haut du chœur, le premier l'Annonciation de la Vierge, par Hallé; le second la Visitation de la Vierge, appelé le MAGNIFICAT, chef-d'œuvre de Jouvenet, qu'il peignit de la main gauche, étant devenu paralytique de la droite; le troisième la Naissance de la Vierge, par Philippe de Champagne; et le quatrième l'Adoration des Mages, par la Fosse. De l'autre côté, à gauche, le premier, la Présentation de Jésus-Christ au Temple, par Louis Boulongne; le second une Fuite en Egypte, par le même; le troisième la Présentation de la Vierge au Temple, par Philippe de Champagne, et le quatrième l'Assomption de la Vierge, par Antoine Coypel.

Deux balustrades séparent le sanctuaire du chœur. Leurs appuis d'un marbre d'Egypte très-fin sont soutenus par des balustres de marbre sérancolin. Sur ces appuis sont placés deux candélabres de bronze doré de sept pieds de hauteur; leur fût de marbre vert est orné de bronze. Des degrés de marbre de Languedoc conduisent au sanctuaire dont le pavé est une riche mosaïque. Ses six arcades formant le rond-point, ainsi que leurs jambages, sont incrustés de marbre blanc, posé sur des embases en marbre de Languedoc. Dans les baies des arcades les plus proches de l'autel, on a placé deux piédestaux de marbre blanc chargés d'écusson aux armes de France. Celui du côté de l'épître supporte la statue de Louis XIII à genoux par Coustou le jeune, offrant à Dieu son vœu et sa couronne. Sur celui du côté de l'évangile est Louis XIV par Coysevox, remplissant le même devoir. Six anges en bronze des plus belles proportions posés sur des piédestaux de marbre blanc, décorent le sanctuaire. Le maître-autel élevé en 1802 d'après les dessins de J G. Le Grand, sur trois marches circulaires de marbre blanc de Languedoc, a douze pieds huit pouces de longueur et trois pieds d'élévation. Il se compose de huit pilastres d'ordre ionique. Dans le milieu est un bas-relief en bronze représentant Jésus-Christ mis au tombeau, par Van-Clève. Entre les deux derniers pilastres sont des panneaux en marbre blanc ornés, comme les deux sous-latéraux, du monogramme de la Vierge, patronne de cette église. Le gradin de l'autel en marbre blanc, semé d'étoiles dorées d'or moulu, supporte six chandeliers de cuivre doré de 4 pieds huit pouces de hauteur. Au milieu est un socle de marbre carré enrichi d'une fermeture en cuivre doré d'or moulu sur lequel est sculpté un Agneau Pascal. Une croix de sept pieds de hauteur est placée dessus.

Le fond du sanctuaire est occupé par un groupe de marbre blanc de Carrare représentant une Descente de Croix appelée communément le Vœu de Louis XIII. Au milieu est la Vierge assise, les bras étendus et les yeux élevés vers le ciel. Tout en elle fait sentir la pro-

fonde douleur d'une mère, mais exprime en même temps sa parfaite soumission aux décrets éternels ; ses genoux supportent la tête et une partie du corps du Christ, dont un ange à genoux soutient une main, tandis qu'un autre tient à la main la couronne d'épines. Derrière la Vierge s'élève la Croix sur laquelle est placé un linceul ; ce groupe, chef-d'œuvre de goût et d'exécution, fut terminé en 1723 par Coustou l'aîné.

Les arcades du sanctuaire sont fermées par des grilles en fer poli, comme de l'acier, verni au feu, surmontées d'une frise étrusque. Sur le pourtour extérieur du chœur sont sculptés les Mystères de l'Ancien Testament achevés en 1351 par J. Ravi et J Bouthélier, se disant non pas artistes, mais très-humblement les maçons de Notre-Dame. Un monument de sculpture gothique fixe encore l'attention des connaisseurs. Il est placé auprès de la porte latérale voisine du cloître. C'est un Jugement Dernier qui fut le cénotaphe du chanoine Jean Yver. Il y paroît sortant nu d'un tombeau sur lequel est étendu un cadavre rongé de vers; tout exprime en lui la frayeur. A côté de lui sont St Etienne et St Jean l'Evangéliste ses patrons, qui le présentent au souverain Juge. Dans la partie supérieure de ce tableau de pierre est Jésus-Christ environné d'une troupe d'anges ; deux glaives étincelans sortent de sa bouche. Dans ses mains est le globe de la terre.

On voit dans cette église un petit nombre de chapelles récemment restaurées. Il en est une à droite dans la nef, dédiée à Sainte-Geneviève, dont la décoration est remarquable par sa fraîcheur ; il en est encore une à gauche plus curieuse; elle est embellie par un lambris de menuiserie provenant de l'ancienne salle d'assemblée du chapitre de Notre-Dame. Ce lambris, exécuté au commencement du seizième siècle, est orné de figures sculptées, représentant des Apôtres et d'autres Saints caracterisés par leurs attributs distinctifs; elles sont séparées par des pilastres ornés d'arabesques du meilleur goût. Les vives couleurs des roses de 40 pieds de diamètre, éclairant les croisées, font regretter la perte

d'un art dont les productions formaient un ornement convenable au recueillement nécessaire dans les temples.

Maintenant on voit chaque jour s'effacer les affligeantes traces du vandalisme funeste qui déshonora nos monumens sacrés, les chefs-d'œuvre des églises détruites embellissent les basiliques conservées. La Vierge de marbre blanc sortie du ciseau élégant d'Antonio Raggi, sculptée à Rome sur le modèle du cavalier Bernin, qui décorait avant 1792 l'église des Carmes-Déchaussés, se trouve placée avec honneur dans la chapelle de St-Rigobert, située au chevet de cette église, et servant de petit chœur aux chanoines. On y voit la mort de la Vierge par Abel de Pujol, dans une chapelle voisine un nouveau tableau représentant celui de J C. descendant dans les limbes, par M. Delorme. Dans celle de St-Jean, dans le rond-point, s'élève maintenant le cénotaphe de M. le cardinal du Belloi, par Deseine. Ce prélat assis est placé sur son sarcophage et représenté dans le moment où il donne l'aumône à une femme avancée en âge, se soutenant sur l'épaule d'une jeune fille dont la physionomie exprime l'admiration et la reconnaissance. La main gauche du cardinal est posée sur un livre ouvert : ce sont les épîtres de St-Jean. On lit ce passage : AIMEZ-VOUS, SUPPORTEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES, SOYEZ CHARITABLES. Du même côté paraît St-Denis debout, placé sur un nuage et montrant de sa main droite le cardinal comme son digne successeur ; dans la gauche il tient un rouleau de papier sur lequel sont supposés inscrits les noms des prélats qui lui ont succédé. On voit sur son extrémité ceux des trois derniers archevêques. L'ensemble architectural de ce monument présente un socle de treize pieds et demi de longueur, de six de profondeur et de trois d'élévation. Sur ce socle est placé le sarcophage, à la droite duquel sont des figures de femmes et à la gauche St-Denis. On y reconstruit le mausolée du maréchal d'Harcourt, dont la pensée appartient à la comtesse d'Harcourt, et la belle exécution à Pigale.

Tandis que ces cénotaphes perpétueront la mémoire de ceux auxquels la reconnaissance les consacra, on regrettera de ne pas trouver la plus modeste tombe rappelant le souvenir du cardinal de Noailles, dont les restes, respectés par une providence particulière, reposent encore dans Notre-Dame. On doit visiter sa magnifique sacristie, construite en 1756 sur les dessins de M. Soufflot. On y conserve dans des reliquaires des portions de la couronne d'épines de N.-S., et de la Vraie Croix gardées autrefois à la Sainte-Chapelle. Le cloître voisin fut un sanctuaire précieux pour les sciences. Sous Charlemagne on commença d'y étudier la langue latine, la philosophie et la théologie. Plusieurs de nos rois furent élevés dans cette école qui donna naissance à l'Université.

CURE DU PREMIER ARRONDISSEMENT. Rue St-Honoré, entre les nos. 369 et 371. — LA MADELEINE, ancienne église des Filles de l'Assomption, fut bâtie en 1670 sur les dessins d'Errard, peintre du Roi. Ce petit édifice est sans élégance; son massif dôme ne produit aucun effet pyramidal. Au-devant est un portail formé de huit colonnes corinthiennes couronnées d'un fronton; sa forme prise isolément serait agréable, mais trop petite pour l'ensemble général de l'édifice : il se trouve écrasé par la lourde masse du dôme. La ville de Paris a donnée à cette église en 1819 un tableau représentant l'Assomption par Blondel. On construit vis-à-vis la rue Royale, sur le boulevard, une nouvelle église de la Madeleine. Dans ce temple doivent être érigés des monumens expiatoires à Louis XVI, à la reine Marie-Antoinette et à madame Elisabeth. Sur l'emplacement de l'ancien cimetière, où furent déposées sans honneur, pendant vingt années, les cendres royales, on élève une chapelle.

SAINT-LOUIS, rue Ste-Croix, maintenant succursale de la Madeleine, était une petite chapelle construite en 1780 pour un couvent de Capucins. Afin de donner à ce monument une simplicité digne de l'ordre séraphique, il n'a qu'un seul bas côté. Son intérieur est seulement orné d'une corniche d'ordre dorique et de

traits d'appareil sur les arcades qui la soutiennent; mais cette grande simplicité, jointe aux plus belles proportions, produit le plus noble effet. On vient d'y placer une colonne tronquée de marbre noir, surmontée d'une urne cinéraire en marbre blanc, contenant le cœur de M. le comte de Choiseuil-Gouffier, mort le 20 juin 1817, célèbre par ses voyages, son érudition et son amour pour les beaux-arts.

Saint-Philippe-du-Roule, seconde succursale de la paroisse de la Madeleine, rue du Faubourg du Roule, nos. 8 et 10, commencée en 1769 et terminée en 1784, sur les dessins de M. Chalgrin. Son plan simple est dans la forme des anciennes basiliques chrétiennes. Un portail composé de quatre colonnes d'ordre dorique romain couronnées d'un fronton triangulaire, annonce ce temple. Dans l'intérieur, six colonnes ioniques séparent la nef, de trente-six pieds de largeur, des bas côtés seulement de dix-huit pieds, ce qui donne environ soixante-seize pieds de largeur totale à cette église, dont la profondeur est presque double depuis les colonnes du porche jusqu'à celles qui décorent la niche du fond du sanctuaire, au milieu duquel s'élève sur quelques marches l'autel principal, isolé à la romaine. L'économie a fait substituer une simple voûte en bois à une construction plus chère, mais exécutée avec beaucoup d'art, décorée de caissons et peinte en ton de pierre, elle en présente l'apparence. L'exécution de la charpente, composée en plats-bords de sapin d'un assemblage ingénieux et très-simple, est parfaitement soignée. A l'extrémité des bas côtés sont deux chapelles dédiées l'une à la Vierge et l'autre à St-Philippe.

Saint-Pierre de Chaillot, rue de Chaillot, no. 32, troisième succursale de la Madeleine, vieille église gothique, bâtie à plusieurs reprises depuis le onzième siècle, qu'elle devint paroisse.

Cure du deuxième arrondissement. — St-Roch, rue St-Honoré, entre les nos. 294 et 298. L'an 1521, un marchand de bétail fonda au lieu nommé Gaillon

une petite chapelle sous l'invocation de Ste-Suzanne pour le service des habitans de la Butte des Moulins, s'occupant de cultures, du commerce des animaux et de la mouture des grains. Près de là était un autre oratoire dédié aux Cinq Plaies de Jésus-Christ. Ces fondations unies en 1570, devinrent une succursale de St-Germain-l'Auxerrois. Le voisinage de la cour peupla ce quartier de gens de considération et d'hommes opulens. St-Roch fut en conséquence érigée en paroisse, l'an 1653. Son modeste et gothique édifice paraissant trop mesquin au milieu de beaux hôtels, de maisons d'une structure élégante, on jeta, la même année, les fondemens de l'église actuelle sur les dessins de Lemercier. Louis XIV en posa la première pierre. Sa construction souvent interrompue par le défaut d'argent, dura cent ans. Manquant d'offrandes et de dons volontaires, il fallut recourir à une part dans une loterie que l'on nomma de Piété. Robert de Cotte, contraint par le terrain, éleva en 1736 son portail sur un grand nombre de marches. Deux ordres d'architecture s'y trouvent placés l'un au-dessus de l'autre, contre le système suivi par les anciens dans les portiques des temples. L'ordre dorique inférieur offre, dans son milieu, une espèce de corps avancé, formé de six colonnes, terminé par deux antes, accompagné chacun d'une colonne et portant en amortissement un acrotère. L'ordre superieur corinthien, s'élève pyramidalement. Six colonnes seulement le composent. Il est surmonté d'un fronton triangulaire sur le sommet duquel on vient d'élever une croix. L'architecture intérieure est dorique. Des pilastres de cet ordre décorent les piliers qui soutiennent les voûtes de la nef principale et des bas côtés; leurs bases sont revêtues de marbre. La sculpture est multipliée dans cet édifice sacré. Sa décoration est extrêmement brillante. On y a préféré la richesse et l'éclat au style grave qui doit inspirer le respect pour les temples de la Divinité. Le maître autel n'y parait point le principal objet offert à la vénération

des fidèles. La vue ne s'arrête point respectueusement au rond-point du chœur dans lequel il est placé. Son arcade ouverte laisse voir trois chapelles placées successivement derrière lui, ornées d'une manière plus brillante comme des sanctuaires plus vénérables. La première, dédiée à la Vierge, est de forme circulaire; des pilastres corinthiens la décorent; sa coupole est peinte à fresque par M. Pierre. Ses dimensions sont de 56 pieds dans un diamètre, et de 47 dans l'autre; son élévation de 19 pieds. Le sujet de cette composition est l'Assomption de la Vierge; elle y paraît environnée de quatre chœurs de bienheureux formés de Patriarches, de Prophètes et de Femmes fortes de l'Ancien Testament, d'Apôtres et de Martyrs de la Nouvelle Alliance. En considérant les restes de cette magnifique production, dont l'unité faisait saisir au spectateur l'ordre, le plan et la conduite, on regrette son état de dégradation. Sur l'autel est un groupe représentant la Crêche et l'Enfant Jésus, accompagné de la Vierge et de St-Joseph, toutes figures de marbre blan, grandes comme nature, dues au ciseau de François Anguier; il a long-temps décoré l'autel de l'abbaye du Val-de-Grâce. Aux deux côtés de l'autel sont deux figures représentant la Force et la Prudence par le même maître, servant autrefois à orner la porte de St-Antoine. A son entrée sont placés à droite une Résurrection de la fille de Jaïre, peinte par de Lorme, à gauche Jésus bénissant les enfans, et une Résurrection de Lazarre par Vien. Derrière l'autel du chœur est un médaillon de forme ronde, où l'apparition de Jésus-Christ à Marie Madeleine est peinte avec élégance par M. Le Thiers, ancien directeur de l'académie française à Rome. Dans le bas-côté de droite est un tableau représentant le triomphe de Mardochée par Jouvenet, St-Sébastien par Alexandre Remy. La coupole de la chapelle suivante représente le triomphe de la Religion, auquel elle est consacrée. Deux portes étroites et basses introduisent dans la chapelle la plus reculée, construite en 1753 sur les dessins de MM. Falconnet et de

Wailly. Sa voûte surbaissée, supportée par des piliers d'une architecture sévère, sa mystérieuse obscurité, la teinte sombre de ses murailles, inspirent la tristesse et le recueillement dans cet endroit sacré destiné au culte du Christ mort en croix sur le Calvaire. Dans le fond s'élève non plus sur un rocher Jésus-Christ en croix, au pied duquel se voyaient la Madeleine en pleurs d'un côté, des soldats couchés de l'autre, des troncs d'arbres et des rochers d'où sortait l'ancien serpent, sculptés par Falconnet : le Christ, de six à sept pieds de proportion, placé dans un enfoncement, recevant d'en haut une lumière mystérieuse, est celui sculpté par Michel Anguier pour l'autel principal de la Sorbonne, dont il formait le plus magnifique ornement. A sa gauche est une Descente de Croix, groupe considérable dû au ciseau de Deseine, qui a sculpté encore dans les chapelles qui environnent le chœur, huit bas-reliefs représentant des circonstances de la Passion. Les septième, huitième et neuvième stations sont de M. Laperche.

Dans les croisées de l'église, au-dessus de deux autels, sont deux des plus beaux tableaux placés dans les églises de Paris : l'un représente la Prédication de la Foi dans la Gaule par Saint-Denis; il est dû au pinceau de M. Vien; l'autre, de M. Doyen, a pour sujet la Guérison du Mal des Ardens par l'intercession de Sainte-Geneviève. Aux deux côtés de la porte principale du chœur sont deux chapelles décorées sur les dessins de M. Coustou jeune ; chacune est surmontée d'une statue ; l'une, de M. Falconnet, représente Jésus-Christ au Jardin des Olives; l'autre Saint-Roch, par M. Boichot.

Dans une chapelle à gauche se voit un tableau représentant une Nativité par Philippe de Champagne, autrefois placé sur le maître-autel des Dominicaines de Poissy, et une Résurrection du Fils de la Veuve de Naïm par Stella. Dans la chapelle des Mariages est un groupe représentant St-Joachim et Ste-Anne, restauré par M. Lesueur. Dans la chapelle des Fonts

est placé sur un socle de marbre blanc un groupe de marbre blanc représentant le baptême de Jésus-Christ par Saint-Jean. Ces figures grandes comme nature sont dues au ciseau de J.-B. Lemoyne; elles décoraient autrefois le maître-autel de Saint-Jean en Grève. Cette église, dépouillée des tombeaux des hommes fameux qui y reçurent la sépulture, va de nouveau se trouver ornée du médaillon du maréchal d'Asfeld, du mausolée de Maupertuis, par d'Huez, de celui du peintre Mignard par J. B. Lemoyne, du buste de Barbezière, du mausolée de Marillac, placé autrefois aux Feuillans. Dans le mois d'août dernier M. le duc d'Orléans a acquitté la dette de la France envers le père de la bonne Tragédie. Sur une table de marbre blanc, placée dans la nef se voit sculpté dans un bas-relief, le portrait de Corneille, encastré dans une couronne de bronze doré, semée d'étoiles. Au bas se lit cette inscription tracée en lettre d'or : Pierre Corneille né à Rouen le 6 Juin 1806, mort à Paris, rue d'Argenteuil, le 1er. octobre 1684, est inhumé dans cette église.

Notre-Dame de Lorette. — Cette petite chapelle, bâtie en 1646 rue du Faubourg Montmartre, entre les nos. 64 et 66, n'a absolument rien de remarquable, elle est l'unique succursale de St-Roch.

Cure du troisième arrondissement.—Saint-Eustache, rues Traînée et du Jour, était originairement une chapelle dédiée à Ste-Agnès qui, de succursale de Saint-Germain-l'Auxerrois, devint cure en prenant le nom de St-Eustache l'an 1223. L'église actuelle fut commencée en 1532 et achevée en 1642. On se promit alors d'en faire un chef-d'œuvre en y mêlant des ornemens grecs à des constructions gothiques. On trouvait dans ce temps qu'elle réunissait dans son ensemble, grandeur du vaisseau, belle disposition, chefs-d'œuvre de sculpture et d'ornemens délicats; mais maintenant on est seulement surpris de la hauteur de ses voûtes, de la hardiesse de cette foule de piliers

grêles et élancés, de colonnes sans proportion terminées par des chapiteaux corinthiens, qui empêchent de s'apercevoir de l'immensité de ce vaisseau, et l'on est étonné du goût bizarre qui présida à la construction de l'édifice. C'est une des églises qui, par ses nouvelles décorations, se ressentent le moins de la dévastation des modernes Vandales. L'œuvre, du dessin de Cartauld, jouit d'une grande réputation comme ouvrage d'art en menuiserie et en sculpture. Dans le rond-point du sanctuaire, orné fraîchement de candélabres et de dorures, sont placés cinq tableaux. Au milieu en est un représentant St-Louis malade, descendant respectueusement de son lit pour recevoir le Saint Viatique, par M. Doyen; il ornait autrefois le maître-autel de la chapelle de l'Ecole-Militaire. A gauche, l'Adoration des Mages par Carle Vanloo; Moïse dans le Désert, par Lagrenée aîné; à droite une Adoration des Bergers, par Carle Vanloo; un Martyre de Ste-Agnès. Les chapelles de la croisée sont ornées d'un Baptême de Jésus-Christ, par Stella, autrefois à St-Germain-le-Vieux; et d'une Guérison des Lépreux, par Vanloo. Dans la chapelle de la Vierge est une Vierge en marbre blanc, par Pigale; ses côtés sont ornés de grands bas-reliefs représentant une Présentation de Notre-Seigneur au Temple, et Jésus-Christ prêchant dans le Temple, par Francin. Dans la chapelle de St-Vincent-de-Paul est un tableau représentant l'établissement des Sœurs de la Charité; celle des Fonts est ornée d'un tableau représentant St-Jean prêchant dans le désert, et d'un autre des disciples d'Emmaüs, par Lagrenée. On y voit un tableau représentant la conversion de St-Augustin, par Deschamps

La décoration de cette église va être augmentée de deux superbes bas-reliefs, l'un est une peinture sur marbre blanc imitant le bronze, représentant la Charité, la Moisson et la Vendange, par M. Sauvage; l'autre, en simple pierre de liais, mais plus précieux encore, offre, d'une manière pleine d'ex-

pression, Jésus-Christ au tombeau, par Daniel de Volterre. L'on reverra avec satisfaction, dans cette église, le beau mausolée du ministre Colbert, dessiné par Lebrun, dont la figure de Colbert et de l'Abondance sont de Coysevox; et celles de l'Ange et de la Religion, de Tuby; le médaillon d'une grande beauté, soutenu par l'Immortalité, représentant M. de La Chambre, premier médecin de Louis XIV, monument funèbre inventé par le cavalier Bernin et exécuté par Tuby. On éprouve un plaisir plus vif encore en voyant reparaître au bas de cette église le médaillon du brave lieutenant-général Chevert qui, dans un temps où le mérite le plus transcendant, la bravoure la plus singulière ne suffisaient point, sans noblesse héréditaire, pour s'élever par sa propre vertu : « Né sans aïeux « sans fortune, sans appui, orphelin dès l'enfance, entré « au service à l'âge de onze ans, s'éleva, malgré l'envie, à « force de mérite; dont chaque grade fut le prix d'une ac- » tion d'éclat; auquel le seul titre de maréchal de France » a manqué, non pas à sa gloire, mais à l'exemple de ceux » qui le prendront pour modèle. » En voyant reparaître avec honneur les noms de ces illustres personnages, on regrettera de ne plus trouver le moindre souvenir du maréchal de Tourville, du chancelier d'Armenonville, du bel-esprit Vincent Voiture, de Lamothe Levayer, du laborieux Furetière, du grammairien Vaugelas, du peintre Charles Lafosse, de Benserade, du savant chimiste Homberg. L'ingratitude du siècle présent aurait-elle voué leurs cendres à un éternel oubli? Une modeste inscription suffirait, dans chaque église, pour rappeler les noms des hommes les plus célèbres dont elles reçurent les dépouilles!

Un portail d'architecture moderne, exécuté sur les dessins de Mansard de Jouy, orne le frontispice de cet édifice. La première pierre en fut posée, en 1754, par le duc d'Orléans. Il offre deux sortes d'architecture; l'inférieur tient du dorique, et le supérieur de l'ionique. Au-dessus s'élèvent un fronton et deux tours de forme carrée, dont chaque face présente deux

colonnes corinthiennes supportant un fronton. Le portail qui fait face à la rue des Prouvaires est un reste de l'ancienne église.

Notre-Dame-des-Victoires, ancienne église des Petits-Pères Passage des Petits-Pères, n°. 11, près la place des Victoires, à présent succursale de St-Eustache. Louis XIII posa la première pierre de ce couvent en 1629; son église fut bâtie en 1656, sur les dessins de Pierre Lemuet. L'ordre ionique règne dans son intérieur; il est surmonté d'une espèce d'attique composé, supportant des arcs doubleaux et des arrière-corps d'où partent des lunettes et des archivoltes qui renferment des vitraux au-dessus des chapelles; celle de Notre-Dame de Savonne, dans la croisée de droite, est revêtue de marbre et décorée d'architecture ionique, d'après les dessins de Claude Perrault. La chapelle qui est en face est dédiée à Saint-Augustin. Dans le chœur sont sept tableaux peints par Carle Vanloo, dont la manière peut fixer l'état de la peinture en France dans le milieu du dix-huitième siècle. Celui qui est au-dessus du maître-autel, représente une Vierge assise sur un nuage, tenant d'une main l'Enfant Jésus, offrant de l'autre une palme à Louis XIII. Ce monarque, prosterné à ses pieds, lui présente le plan de l'église qu'il lui dédia sous le titre de Notre-Dame-des-Victoires. A sa gauche est le cardinal de Richelieu, à sa droite un ministre apportant dans un plat les clefs de la Rochelle, dont on aperçoit, dans le lointain, les murs. Le premier tableau à gauche représente le Baptême de St-Augustin, de son fils Adéodat et de son ami Alype; le second, sa Conférence avec les Donatistes; le troisième, la Translation de ses reliques à Pavie. Du côté droit sont d'abord la prédication de St-Augustin encore prêtre, devant Valère, évêque d'Hippône, puis son Sacre, enfin sa Mort. Un tableau donné par la ville de Paris, représentant la conversion de St-Augustin, par Gaillot, complète l'histoire de ce Saint, dont les plus beaux traits décoraient cette église Le mausolée de Lulli va bientôt revenir honorer la tombe de ce

célèbre musicien et de Lambert, son beau-père. Sur la tour de cette église est le télégraphe correspondant avec Lille.

NOTRE-DAME-DE-BONNE-NOUVELLE, rue Beauregard, n°. 21, succursale de Saint-Eustache, construite en 1624, petite et sans beauté.

CURE DU QUATRIÈME ARRONDISSEMENT. — SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, en face de la colonnade du Louvre. Childebert et Ultrogothe fondèrent cette église, qui fut d'abord occupée par des moines, puis par des chanoines. Elle fut premièrement dédiée à Saint-Vincent, puis à Saint-Germain, évêque d'Auxerre. Dès le sixième siècle, elle était paroissiale et comprenait dans sa circonscription presque toute la partie occidentale de l'enceinte de Paris, au nord de la Seine. Pillée et ruinée par les Normands, le roi Robert la rebâtit au commencement du onzième siècle; le chœur fut encore rebâti dans le quatorzième, le portail actuel en 1435. Devenue la paroisse des Rois, depuis qu'ils habitèrent le Louvre, ils la mirent particulièrement sous leur sauve-garde et se plurent à l'embellir. Sa dernière restauration considérable date de 1746, que son chapitre fut réuni à celui de Notre-Dame. Un jubé masquant l'entrée du chœur fut démoli; ses piliers gothiques reçurent dans la nef principale une forme moderne. Le chœur fut décoré de plusieurs morceaux de sculpture, et ceint d'une belle grille à hauteur d'appui en fer poli et bronze doré, exécutée par M. Deumier, serrurier très-habile. Son maître autel est orné d'un tableau représentant St-Germain Evêque d'Auxerre donnant le voile à Ste-Geneviève, par Pajou. Perrault et Lebrun avaient dessiné le banc de l'œuvre. Placée dans le voisinage du Louvre, cette antique paroisse reçut les dépouilles de beaucoup de personnages fameux. Elle regrette le cénotaphe du comte de Caylus, les tombes de Pomponne de Bellièvre, des Phelipeaux, du chancelier Olivier, du sage Carnavalet, gouverneur de Henri III, d'Anne de Thou, du président Fauchet, du poëte Malherbe, d

la savante madame Dacier, du géographe Samson, du caustique Guy-Patin, du sage médecin Dodart, des architectes d'Orbay et Levau, des peintres Coypel et Stella, des sculpteurs Coysevox, Sarrazin et Warin, et de l'habile orfèvre Ballin. Le Musée des Monumens français va lui rendre deux bustes de la famille de Montholon, un mausolée en albâtre de Louis Poncher et de sa femme, une statue à genoux de la femme de Jacques Cœur, argentier de Louis XI, restaurateur du collége des Bons-Enfans, dont la rue voisine du Palais-Royal porte encore le nom, un portrait d'Henriette Sélima, femme d'Israël Sylvestre, graveur, peinte sur marbre au moment de sa mort par Charles Lebrun, un grand bas-relief représentant la Justice, tenant le portrait du lieutenant civil d'Aubray, frère et victime de la marquise de Brinvilliers, qui l'empoisonna: enfin l'épitaphe en marbre de Pierre Séguin, antiquaire, doyen du chapitre de cette église.

Cure du cinquième arrondissement.—Saint-Laurent, rue du Faubourg Saint-Martin. n°. 123 Au commencement du sixième siècle c'était un monastère qui fut détruit par les Normands. On l'érigea en paroisse en 1220; elle fut rebâtie en 1429, augmentée en 1595, et décorée de son portail en 1622. Antoine Lepautre donna le dessin de son maître-autel. François Blondel dirigea la décoration du chœur et de la chapelle de la Vierge.

Saint-Vincent de Paule, rue de Montholon. Cette petite chapelle, unique succursale de Saint-Laurent, a été bâtie depuis quelques années fort simplement: elle a été agrandie en 182 de l'espace occupé par le chœur, dorée et peinte à neuf. Pour décorer la nudité de ses murs, la ville de Paris lui a donnée en 1817, un tableau représentant J.-C. guérissant les aveugles et les boiteux par Juine, en 1819 un autre tableau représentant Noë sortant de l'Arche.

Cure du sixième arrondissement. Saint-Nicolas-des-Champs, rue Saint-Martin, entre les n°s. 200 et

202. Cette paroisse, maintenant si considérable, n'était originairement qu'une petite chapelle destinée aux habitans du bourg qui se forma auprès du prieuré de St-Martin. Erigée en cure en 1184, elle reçut des augmentations de siècle en siècle, à mesure que ce quartier devint plus peuplé Maintenant elle est vaste, et sa construction gothique est intérieurement décorée dans le style moderne. Son maître-autel, d'une belle ordonnance, est orné de deux ordres d'architecture: son tableau, qui représente l'Assomption de la Vierge, est de Vouet, et les Anges de stuc, de Sarrazin. La chapelle de la Communion, adossée au maître-autel, est de M. Boullant. La nouvelle chapelle de la Vierge est décorée de deux tableaux représentant la Fuite de la Sainte Famille en Egypte, et la Nativité; celle des Fonts est ornée d'une Descente de Croix, par Bourdon. On remarque la chaire du prédicateur.

Saint-Leu, rue Saint-Denis, entre les nos. 128 et 184, simple chapelle bâtie en 1235, devint paroisse en 1617, est aujourd'hui succursale de Saint-Nicolas-des-Champs. Sa construction est purement gothique. M. de Wailly, en s'efforçant de la restaurer vers 1780, parvint, en élevant le sanctuaire sur un grand nombre de marches, à donner à cette partie de l'église une représentation presque théâtrale. Il a pratiqué dessous une chapelle souterraine où l'on descend par deux escaliers demi circulaires. Son autel souterrain est décoré du beau Christ qui était placé dans l'église du St-Sépulcre. On vient d'y placer les reliques de l'Impératrice Ste Hélène. La ville de Paris lui a donnée un tableau représentant la femme Adultère, par Delorme. Cette église est privée d'un monument touchant, c'était le mausolée de la présidente de Lamoignon, par Girardon, où cet artiste avait représenté les pauvres rendant les derniers devoirs à cette femme charitable qui les avait comblés de bienfaits.

Sainte-Élisabeth, rue du Temple, entre les nos. 107 et 109, seconde succursale de Saint-Nicolas, fut

bâtie en 1628, pour des religieuses du tiers-ordre de St-François. Son portail est décoré de pilastres dorique et ionique; l'architecture intérieure est dorique. Le chœur des religieuses a été transformé en une chapelle de Communion.

Cure du septième arrondissement. — Saint-Merry, rue Saint-Martin, entre les nos. 2 et 4. C'était, au sixième siècle, une petite chapelle dédiée à St-Pierre, auprès de laquelle était un petit monastère où mourut, au siecle suivant, St-Merry, qui y fut enterré. Bientôt cette église prit le nom de St-Merry, devint collégiale et paroissiale. Tombant en ruines, on la rebâtit entièrement en 1520, sous François 1er. Son architecture gothique est élégante et riche en ornemens. Dans le siècle dernier le chœur fut décoré avec goût par les frères Slodtz, statuaires, revêtu de stuc et orné de dorures. Au fond du sanctuaire est une Gloire au milieu de laquelle est la suspensoire du St-Sacrement; au-dessous se trouve la châsse de St-Merry. Dans la chapelle de la Communion, construite par Richard, est un tableau représentant les Pélerins d'Emmaüs, par Coypel, et une Réparation des Hosties, par Belle. St-Charles communiant les pestiférés, une statue de St-Jean-Baptiste, sculptée par M. Laitié, St-Sébastien, par M. Cortot. De l'autre côté est une chapelle consacrée au Sauveur mourant en croix; on y voit le corps du Christ mort entre les bras d'une Vierge; au-dessus s'élève une Croix de marbre blanc comme tout le monument. Ceux des chapelles de la croisée représentent St-Merry par Vouet; la Vierge et l'Enfant-Jésus, par Carle Vanloo; St-Charles Borromée, par le même; St-Pierre, par Restout. Près de la porte latérale gauche, est un escalier conduisant à une chapelle souterraine, que l'on dit être celle de St-Pierre-du-Bois. Cette église conserve quelques-uns de ses anciens vîtraux; mais elle est dépouillée des mausolées de Simon Arnauld, mar-

quis de Pompone; de l'avocat-général Marion, et de la tombe du fameux Jean Chapelain. On va lui restituer un de ses plus précieux et plus anciens ornemens. C'est Jésus enfant, au milieu de deux Anges adorateurs, morceau précieux, exécuté à Florence l'an 1486. Il avait été donné par le premier président Jean Gannay.

NOTRE-DAME DES BLANCS-MANTEAUX, entre les nos. 12 et 16, rue des Blancs-Manteaux. Les Guillemites, puis les Bénédictins de la congrégation de St-Maur possédèrent cette église, devenue succursale de St-Merry. On y voit dans la nef un tableau représentant la Multiplication des Pains, par Audran. Elle fut bâtie en 1685; on y voyait le mausolée du lieutenant civil le Camus.

SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE, rue du Perche, no. 13. Cette église, construite en 1623 pour un couvent de Capucins, a conservé toute la simplicité de l'ordre séraphique.

SAINT-DENIS, rue Saint-Louis, troisième succursale de Saint-Merry. Cette église, bâtie en 1684, réparée maintenant, était celle du couvent des Filles du St-Sacrement

CURE DU HUITIÈME ARRONDISSEMENT. — SAINTE-MARGUERITE, rue Saint-Bernard, nos. 28 et 30. Ce fut d'abord une chapelle bâtie en 1625; succursale de St-Paul en 1624, agrandie en 1669, 1625, 1678, 1703, et 1734, que M. Goy, curé de cette paroisse érigée en cure en 1712, la fit presqu'entièrement rebâtir. Derrière son autel principal se trouvent placés les restes du monument élevé par le sculpteur Girardon à sa femme, dans l'église St-Landri. Sa croix a pour base un Christ couché sur le tombeau; la Vierge, debout et éplorée, se voit au pied de la Croix; cinq anges prennent part à ce mystère de douleur. Toutes ces figures de marbre blanc sont de grandeur naturelle. On regrette qu'elles ne se trouvent point placées sur un fond de marbre noir, qui en ferait ressortir les beautés. A gauche du chœur est une chapelle sépulcrale dont la décoration architecturale a été peinte en

entier à fresque par Brunetti, habile décorateur, sur les dessins de l'architecte Louis. Les dimensions de cette chapelle sont de 47 pieds de longueur, 30 de largeur., 35 de hauteur. Sa voûte en berceau est percée au milieu d'une lanterne carrée et décorée de caissons peints en grisaille, comme toute la chapelle. La frise et l'architrave ne forment qu'un seul bas-relief, où Brunetti a peint d'un côté la Mort de Jacob, de l'autre ses funérailles; au-dessus de l'entrée, Adam et Eve chassés du Paradis terrestre. Le tableau du fond, peint par Briard, représente les âmes du Purgatoire que les Anges viennent délivrer et faire entrer dans le Ciel. Le pavement est distribué en trente tombes régulières. Tous les ornemens et les inscriptions tirées de l'Ecriture-Sainte, placés sur les piédestaux, ont rapport à la mort et à la briéveté de la vie. Un médaillon posé à l'entrée de cette chapelle, indiquait la sépulture du célèbre Vaucanson. Dans sa croisée, à gauche, est un tableau représentant Sainte-Marguerite, chassée de chez ses parens, parce qu'elle avait embrassé le christianisme, par Wafflard.

Saint-Ambroise, rue de Popincourt. Cette annexe placée dans l'ancienne église des Annonciades du Saint-Esprit, bâtie en 1659, a été agrandie de l'espace nécessaire pour y placer le chœur Sur le maître autel est un tableau de Wafflard, représentant St-Ambroise.

Cure du neuvième arrondissement. Notre-Dame, déjà décrite. L'archiprêtre de Notre-Dame y est chargé des fonctions curiales; ses succursales sont :

Saint-Louis en l'Isle, rue St-Louis, entre les nos. 13 et 15. Cette église royale, unique paroisse de l'Isle, commencée en 1664 sur les dessins de Louis Levau; continueé sur ceux de Gabriel le Duc, fut terminée en 1726 sur ceux de J. Doucet. Sa sculpture intérieure fut exécutée sur les dessins du peintre J.-B. Champagne. Cet édifice a de l'élégance : son clocher, dont la pyramide en pierre est évidée, présente un aspect

singulier. Les cendres du poëte Quinault y reposent.

Saint-Gervais. La fondation de cette paroisse remonte à la plus haute antiquité ; l'église actuelle fut rebâtie en 1212, restaurée et agrandie en 1581. Ses voûtes sont hardies et d'une grande élévation ; leurs nervures doubles et croisées avec art, soutiennent des clefs pendantes enrichies d'ornemens divers ; celle de la chapelle de la Vierge est surtout remarquable par son très-grand volume et la délicatesse de son évidement. La première pierre de son portail fut posée, en 1616, par Louis XIII. Jacques Desbrosses, architecte, en donna le dessin et dirigea l'exécution. Obligé de masquer l'extrême élévation de 26 toises du monument gothique, qu'il décora d'un péristyle moderne, il fit un heureux emploi des trois ordres d'architecture grecque. Le premier ordre est composé de huit colonnes doriques cannelées dans la hauteur des deux tiers supérieurs, et portées sur un socle peu élevé ; les quatre collatérales sont engagées d'un sixième dans le mur, les quatre formant l'avant-corps du milieu sont adossées sur des pilastres de même ordonnance. La saillie de ces colonnes, sur le reste du portail, a permis à l'habile architecte de placer sur l'avant-corps un fronton triangulaire. L'ordre ionique s'élève sur le même plan que celui de dessous. Les quatre colonnes corinthiennes qui forment l'ordre supérieur, régnant seulement sur l'avant-corps, supportent un fronton circulaire. Ce portail jouit d'une grande célébrité ; son ensemble présente en effet de l'unité, de l'harmonie ; son aspect pyramidal plaît à l'œil, et fait parcourir avec intérêt des détails enchaînés dans une masse fière et imposante. Le mausolée élevé au chancelier Michel le Tellier est restitué à cette église. Il fut exécuté par Mazeline et Simon Hurtrelle. Ses chapelles des croisées sont ornées, à droite, d'un *Ecce homo*, par Rouget, celle à gauche, du martyre de St-Cyr, et Ste-Julie, par Heim, donnés par la ville de Paris en 1819, qui l'avait déjà enrichie d'un tableau représentant l'Annonciation, par Lordon. On

place maintenant dans une de ses chapelles, un superbe groupe exécuté par M. Gois, représentant une descente de Croix.

SAINT-LOUIS-SAINT-PAUL, rue Saint-Antoine entre les nos. 118 et 120. Cette église royale, dediée à Saint-Louis, était celle de l'ancienne maison professe des Jésuites, bâtie sur l'emplacement de l'hôtel d'Anville. Louis XIII en posa la première pierre en 1627; elle fut achevée en 1641. Sa forme est en croix romaine, avec un dôme sur pendentifs au centre de la croisée. Son portail, élevé de 24 toises, bâti en 1634 des libéralités du Cardinal de Richelieu, est décoré de trois ordres d'architecture l'un sur l'autre, deux corinthiens et un composite. Une profusion sans talent d'ornemens appliqués sans choix, y produit une confusion qui déplaît à l'œil et fait peu d'honneur au goût du père Derrand, qui en fut l'architecte. Cette église conserve seulement les inscriptions qui accompagnèrent les cœurs de Louis XIII et de Louis XIV. Il n'y reste plus rien du monument du grand Condé.

CURE DU DIXIÈME ARRONDISSEMENT. — ST-THOMAS-D'AQUIN, rue Saint-Dominique, ancienne église du noviciat général des Dominicains, commencée en 1683 sur les dessins de Pierre Bullet. L'ordre intérieur est le corinthien; le plafond du chœur représente une Transfiguration par Lemoine. On y voit une belle Descente de Croix par Guérin. Son portail formé des ordres dorique et ionique placés l'un au-dessus de l'autre, frappe par son extrême maigreur et ses mauvaises proportions. Il fut bâti en 178.

ABBAYE-AUX-BOIS (l'), rue de Sèvres, no. 16 bâtie, en 1717.

SAINTE-VALÈRE, à l'extrémité de la rue de Grenelle. On bâtit cette église en 1704, pour les filles pénitentes de la communauté de Sainte-Valère.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER ou les MISSIONS-ETRANGÈRES, rue du Bac, no. 120. L'église en est double: dans la supérieure est un beau tableau par Coudert représentant l'Adoration des Mages. Le curé de cette

paroisse est supérieur du séminaire des Missions-Étrangères, destiné à l'étude des sciences et des langues nécessaires pour travailler avec succès à la conversion des idolâtres dans les Indes. Cette église fut bâtie en 1683. Le vénérable abbé Edgeworth, dernier confesseur de Louis XVI, était de cette communauté.

CURE DU ONZIÈME ARRONDISSEMENT. — ST-SULPICE. Cette paroisse, autrefois la plus riche et la plus étendue de Paris, comprenait dans son enceinte le faubourg St-Germain. Anne d'Autriche posa, en 1646, la première pierre de l'édifice actuel, qui ne fut terminé qu'en 1733. Louis Levau fut son premier architecte, auquel succéda Oppenord. Son magnifique portique commencé en 1733, est de Servandoni. Sa façade de 74 toises, est composée des ordres dorique et ionique, placés l'un au-dessus de l'autre. Ses colonnes doriques ont 40 pieds de haut et 5 de diamètre : leur entablement est de 10 pieds. Ses colonnes ioniques ont 4 pieds 3 pouces de diamètre, 39 pieds de hauteur, et un entablement de 9 pieds. Aux côtés de ce portail s'élèvent deux tours de 210 pieds de hauteur, d'ordonnances différentes Celle achevée en 1777, sur les dessins de M. Chalgrin, offre dans son premier ordre un plan carré composé de 12 colonnes surmontées d'un fronton triangulaire ; au-dessus règne un quatrième ordre seulement de 9 colonnes érigées sur un plan circulaire terminé par une balustrade. Sur la tour du nord est le télégraphe qui correspond avec Strasbourg, et sur celle du sud, celui qui correspond avec l'Italie. On monte dans cette église par un perron de 22 marches, placé sous le péristyle. Au pied des tours sont deux chapelles ornées de neuf colonnes corinthiennes, l'une destinée à servir de baptistère, et l'autre de sanctuaire pour le Saint Viatique. La tribune sur laquelle pose l'orgue, est soutenue par un peristyle d'ordre composite dessiné par Servandoni. Les arcades de la nef et du pourtour du sanctuaire sont ornées de pilastres d'ordre corinthien, et les piliers recouverts en marbre à 5 pieds

de hauteur. La disposition de l'autel principal, entre la nef et le chœur, est grande et majestueuse; une balustrade circulaire de bronze doré, posée sur les premiers degrés, l'environne. Sa forme est un tombeau antique de marbre. Le tabernacle représente l'Arche d'Alliance; il est orné de 12 chandeliers. L'intérieur du chœur, bâti par Gittard, a 99 pieds de long, 42 pieds de large, et sa hauteur, depuis le pavé jusqu'à la voûte, est de 99 pieds; la longueur totale de ce monument, depuis la porte jusqu'à la chapelle de la Vierge, est de 336 pieds. Le rond-point est terminé par une magnifique chapelle de la Vierge. Sur son autel de marbre blanc, s'élèvent des colonnes de marbre bleu d'ordre composite, à chapiteaux dorés, supportant une frise et un entablement couronnés par plusieurs figures de bronze. Dans une niche qui fait saillie sur la rue Garancière, est une statue de la Vierge, en marbre, exécutée par Pigale. La manière ingénieuse dont elle est éclairée, produit un effet magique. La coupole de cette chapelle, peinte à fresque par Lemoine, représente l'Assomption. La chaire du prédicateur est remarquable par sa forme et son élégance; mais sa décoration lui donne l'air d'une tribune aux harangues suspendue entre deux piliers. Sur deux piédestaux latéraux sont placées deux figures dorées, dont l'une tient une lyre; l'abat-jour est surmonté d'une figure de la Charité. Sur le pavé de la croisée est une méridienne tracée par l'habile Henry Sully. Des urnes de granit d'Egypte servent de bénitiers aux portes de la croisée; ceux qui se trouvent à l'entrée de la nef, sont formés par les valves de deux énormes coquilles dont la république de Venise fit présent à François Ier.; elles sont placées sur un rocher fait par Pigale. On remarque dans une chapelle, à gauche du chœur près le rond-point, un excellent tableau par M. Gaucher, représentant S. Charles communiant les pestiférés; dans une chapelle à droite un S. Michel foudroyant le Diable, copie faite par Mignard. Sur le devant de l'autel est un médaillon représentant un Ange Gardien

conduisant par la main un jeune enfant; à son manteau royal, tombant négligeamment de ses épaules, on reconnaît le portrait du jeune roi Louis XVII. Dans une de ses chapelles, à droite, est un tableau représentant St-Fiacre refusant la couronne d'. cosse. On va voir reparaître le beau mausolée de M. Languet de Gergy, curé de cette paroisse, par Michel-Ange Slodtz, et celui de Madame la duchesse de Lauraguais. Cette église fut dédiée en 1745. La chapelle de la Vierge due originairement à Servandoni; a été restaurée par M. de Wailly. Auprès de cette paroisse est le séminaire principal du diocèse de Paris.

Saint-Germain-des-Prés. Cette antique abbaye royale, maintenant première succursale de la paroisse de Saint-Sulpice, eut, l'an 543, pour fondateur Childebert Ier, fils de Clovis, qui l'établit sur les ruines d'un temple consacré à Isis. Elle fut d'abord dédiée à la Ste-Croix et à St-Vincent. St-Germain, évêque de Paris, enterré dans une de ses chapelles, devint ensuite son patron. La piété des premiers monarques français enrichit ce monastère; son église servit de tombeau à plusieurs rois de la première race, et à un grand nombre de princes et d'hommes illustres dont on y voyait les mausolées. Déjà les cendres des savans et pieux Dom de Montfaucon et Dom Mabillon et de Descartes s'y trouvent transportées; on y va revoir une statue en pierre du roi Childebert, une statue couchée du comte de Douglas, executée en 1645 par Pie, Berton; celle de Jacques de Douglas par Coysevox; le mausolée de Casimir V, roi de Pologne, par Balthazard Marsy, celui de la famille Castellan par Girardon, le tombeau du roi Chérébert, et l'urne sépulcrale contenant le cœur du satirique Boileau. Rien n'était plus riche que la décoration intérieure de ce temple, bâti en forme de croix romaine de 200 pieds de long sur 95 de largeur et 59 de hauteur. Le marbre, l'or, ses pierreries et le bronze brillaient sur ses autels et ses tombeaux antiques; de superbes tableaux couvraient ses murs; tout a disparu pendant la révolution.

Ses principaux autels viennent d'être rétablis avec décence. Le pape Pie VII a posé, pendant son séjour à Paris, la première pierre de l'autel de la chapelle de la Vierge, derrière le chœur, élevée sur les dessins de M. Godde. La chapelle de Ste-Marguerite reparaît avec la décoration dont elle fut ornée par P. Bullet, et les sons d'un très-beau buffet d'orgue résonnent sous ses voûtes sacrées. On répare la voûte de la nef de cette antique église, qui, par la disjonction de ses murs menaçaient d'une ruine prochaine.

Saint-Severin, rue de ce nom, entre les nos. 3 et 5. Il exista, dès les premiers temps de la monarchie, sur ce lieu, un oratoire et des cellules où Saint-Severin, solitaire, donna l'habit monastique à St-Cloud. Au 9e siècle les Normands détruisirent ce monastère. Vers le milieu du 11e. cette église devint paroissiale. L'église actuelle fut commencée en 1210, achevée en 1495, réparée en 1684 où son maître autel fut orné de huit colonnes de marbre d'ordre composite, sur les dessins de Lebrun qui chargea le statuaire Tuby de l'exécution des sculptures accessoires. Etienne Pasquier, les frères de Sainte-Marthe et le savant Morery, y avaient leur sépulture. On voit dans une de ces chapelles deux tableaux représentant l'un la mort de Saphire par Picot, l'autre St-Pierre guérissant les boiteux, par Pallière. On va y transporter le mausolée de la famille de Thou, par François Anguier, celui de Louis de Bourbon, prince de Conti, mort en 1709, un médaillon en plomb, destiné à perpétuer le souvenir de l'abbé Le Batteux, l'épitaphe de Winslow, et par Girardon, un bas-relief représentant la sépulture des morts. Auprès de cette église fut un cimetière où se fit publiquement, en 1474 pour la première fois, l'opération de l'extraction de la pierre sur un franc-archer condamné à mort.

Cure du douzième arrondissement.—St-Etienne-du-Mont. Cette église n'était originairement qu'une chapelle à l'usage des vassaux de l'abbaye royale

de Sainte-Geneviève qui lui était contiguë. Pour se préserver de la juridiction de l'évêque de Paris, dont cette abbaye était exempte, l'église de Saint-Etienne n'avait aucune porte extérieure; un passage ouvert dans l'intérieur de celle Sainte-Geneviève servait d'entrée à la première église, bâtie en 1222. Sa vétusté et sa petitesse la firent rebâtir et agrandir en 1491, 1538 et 1616; son portail ne fut construit qu'en 1610, aux dépens de la reine Marguerite, femme de Henri IV. On admira long-temps, sans y apercevoir de défauts, ses voûtes extrêmement élevées, supportées par de grêles piliers, dont on a tâché de faire disparaître l'excessive maigreur par une galerie étroite, placée au tiers de leur hauteur, bordée d'une lourde balustrade. Cependant la coupe extraordinaire de son jubé en pierre et des tourelles qui y conduisent, attire toujours les regards des curieux; on s'étonne de la construction de ses deux escaliers à jour, dont les marches semblent portées en l'air par un corbellement. On remarque la chaire du prédicateur, sculptée par Lestocard sur les dessins de la Hire, dont une statue colossale de Samson semble supporter l'énorme masse, et l'on admire les vitraux des charniers où Pinaigrier a représenté quelques-uns des Mystères de l'Ancien Testament, d'un dessin correct, animé des plus vives couleurs. M. Voisin, l'un des derniers curés de cette paroisse, s'est appliqué à beaucoup l'embellir. Par ses soins elle possède un fort bel autel de marbre, décoré avec richesse et élégance, au-dessus duquel est placée une nouvelle châsse dans la forme d'une église gothique, où sont conservées des reliques de Ste-Geneviève. Dans une des chapelles latérales est l'ancien tombeau de cette sainte, qui se trouvait dans son église souterraine avant sa démolition. Cette belle église possède les cendres d'hommes de génie du premier ordre, distingués par leurs talens et leurs vertus, mais gisant depuis vingt-cinq ans dans un honteux oubli. L'épitaphe de Pascal vient d'y être replacée à l'entrée de la chapelle de la Vierge, par les soins de M. le préfet du

département. Ce magistrat a fait rechercher dans l'église de Magni la tombe de Jean Racine qui y avait été portée lors de la destruction de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs. Ses restes soigneusement réparés, où l'on a restitué les mots qu'un fanatisme aveugle en avait effacés, sont placés en face de celle de Pascal. On ignore encore où gisent les dépouilles du peintre Eustache Lesueur, du savant Tournefort, de l'éloquent Lemaître, du pieux abbé de Sacy; dans le bas côté à droite, vis-à-vis de la porte latérale du chœur est un tableau peint par Largillière, ornant autrefois l'ancienne église de Ste-Geneviève, *ex-voto* donné en 1694, par la ville de Paris, après la cessation d'une famine qui pendant deux années affligea la capitale. La sainte y est représentée dans la gloire, au bas sont le Prévôt des marchands et les officiers de ville en habits de cérémonie, suivis d'un grand nombre de spectateurs parmi lesquels il a placé le poëte Santeuil et s'est représenté lui-même. Dans le bas côté à gauche est un tableau représentant le martyre de St-Étienne, par Charles Lebrun gravé par Audran.

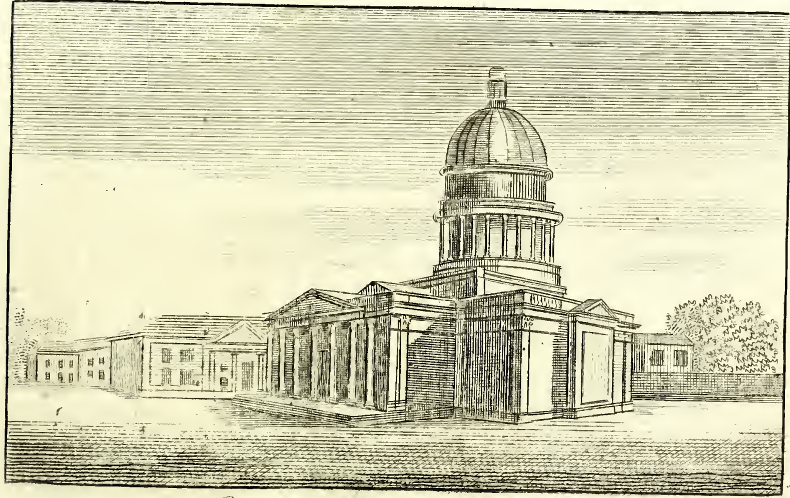
Saint-Nicolas-du-Chardonnet, rue Saint-Victor, entre les n°s. 104 et 106, à l'angle de la rue des Bernardins. Erigée en paroisse en 1243, elle fut rebâtie en 1656, et seulement achevée en 1709, à l'exception du portail qui reste à faire. Décorée avec richesse, sur les dessins de Lebrun, les peintures de cet artiste célèbre en formaient encore le principal ornement. On y voit depuis peu un tableau de J.-C. ressuscitant la fille de Jaïre. On y va revoir le mausolée de Jérôme Bignon orné de son buste, par Girardon; celui de la mère de Charles Lebrun, exécuté par Tuby et Colignon. Cette église va de plus être enrichie d'un bas-relief en bronze représentant Saint-Charles communiant les pestiférés; cependant elle sera encore privée des tombeaux des Voyer-d'Argenson, du premier président de Selves, de l'abbé de Chauvelin. La dépouille mortelle de Santeuil vient d'y être placée

sous la tombe qui la recouvrait à St-Victor. On regrette que, pour la rendre plus exacte dans son nouvel emplacement, on ait altéré son ancienne épitaphe. Près de cett paroisse est une communauté de jeunes séminaristes.

Saint-Médard, rue Mouffetard, n° 161. Dès le douzième siècle, cette église servait de paroisse au bourg qui s'était formé dans ses environs. Réparée et agrandie d'une manière gothique en 1561, 1586 et 1655, elle fut intérieurement décorée et son maître-autel construit en 1784, sur les dessins de Petit-Radel, qui bâtit aussi la chapelle de la Vierge. Le célèbre avocat Patru, le moraliste Nicole et le diacre François Pâris y ont été inhumés.

Saint-Jacques-du-Haut-Pas, rue St-Jacques. entre les n°s. 252 et 254. Cette église, d'abord succursale, fut bâtie pour la première fois en 1573. Elle devint paroissiale en 1636. Six ans auparavant on avait démoli une première chapelle, et commencé l'église actuelle, achevée seulement en 1688 par la munificence d'Anne de Bourbon, duchesse de Longueville, dont les entrailles y reposent. Elle renferme aussi les cendres de Dominique Cassini, de l'abbé de Saint-Cyran dont on a conservé, dans le sanctuaire, l'épitaphe, du savant Lahire et du vertueux Cochin, curé de cette paroisse, qui vendit ses meubles et jusqu'à sa bibliothèque pour fonder un hospice particulier pour ses paroissiens indigens. On y voit un Christ mis au tombeau de M. Georges, où des beautés remarquables se rencontrent mêlées à des défauts.

Basilique de la nouvelle Sainte-Geneviève ou le Panthéon. Louis XV, frappé de l'irréparable état de dégradation de l'ancienne église Sainte-Geneviève, menaçant ruine de toutes parts, ordonna d'élever un nouveau temple où fût révérée la Patronne de Paris. Ce prince adopta le plan majestueux présenté par M. Soufflot; les travaux commencèrent en 1757, la



Eglise Sainte Geneviève

première pierre de l'édifice fut posée par le roi en 1764. Le plan de cette église consiste en une croix grecque de 340 pieds de long, y compris le péristyle, sur 250 de large hors d'œuvre. Au centre s'élève un dôme de 62 pieds 8 pouces de diamètre, d'abord intérieurement supporté par quatre piliers si légers qu'à peine apercevait-on leur masse au milieu du jeu de toutes les colonnes isolées, soutenant les quatre nefs de cette croix. Cette légèreté se remarque dans les voûtes où l'on a pratiqué avec beaucoup d'art des lunettes qui, donnant à ses voûtes circulaires l'apparence de la légèreté gothique, jettent un jour agréable sur des ornemens de sculpture délicate placés avec goût sur toutes les parties du monument. La hauteur de la voûte principale, depuis le pavé de marbre, est de 170 pieds. Cent trente colonnes cannelées, d'ordre corinthien, supportent un entablement dont la frise est ornée de rinceaux : au-dessus sont des tribunes bordées de balustrades. Les voûtes sphériques de ce temple sont ornées de bas-reliefs. Au-devant est un péristyle composé de 22 colonnes corinthiennes de 58 pieds de haut et de 5 pieds et demi de diamètre, y compris base et chapiteaux, supportant un fronton triangulaire évidé. Sur la plinthe, on replace la première inscription : D. O. M. SUB INVOCATIONE SANCTÆ GENOVEFÆ SACRUM. Sa base est de 120 pieds et sa hauteur de 24 ; le Dome à l'extérieur présente la plus agréable perspective. Environné de 32 colonnes d'ordre corinthien, il offre l'aspect d'un temple circulaire au-dessus duquel s'élève une coupole élégante, surmontée par un lanternin. La hauteur totale du dôme est de 282 pieds. On est saisi d'un sentiment d'orgueil en le voyant de loin dominer majestueusement au-dessus de Paris, en se groupant avec les édifices des faubourgs St-Jacques et St-Marcel. Si une juste curiosité fait examiner les détails de cette belle construction, dans laquelle il n'est entré aucune charpente, on admire la hardiesse et la légèreté de l'intérieur du dôme, et le merveilleux effet de la seconde coupole,

suspendue entre les deux voûtes. Les tribunes et les combles de cet édifice sont construits avec un art que l'on ne prise pas assez. Quel dommage d'avoir été déjà forcé de sacrifier quelques beautés de ce monument à sa solidité ! Les colonnes trop légères et les piliers trop faibles qui supportaient le dôme, affaissés sous le poids de leur énorme charge, menaçaient, par leurs fractures, d'une ruine prochaine un édifice qui avait déjà coûté plus de quinze millions, et il n'était pas achevé. Pour réparer ce vice de construction première, l'habile architecte Rondelet s'est vu forcé de supprimer sous le dôme douze colonnes qui, se sont seulement remplacée par des pilastres. Ainsi l'enceinte intérieure du dôme a perdu un peu de son étendue et beaucoup de la richesse de son architecture. L'éclat des dorures et la beauté des peintures, en étonnant l'œil, ne pourraient-ils pas suppléer au peu d'élégance de cette partie de l'architecture, et alléger en apparence les lourdes masses de ces pendentifs contrastant si désagréablement avec la légereté des nefs ? Quelque dommage que le plan de Soufflot ait essuyé, l'église de Sainte-Geneviève, demeurera toujours un des plus beaux édifices du monde. Sous le pavé de cette église, fait en marbre de Château-Landon, règne un vaste monument sépulcral. Deux portes, placées au chevet de l'église et une double rampe extérieure, conduisent à une chapelle mortuaire qui occupe tout le dessous de la nef orientale. Vingt colonnes d'ordre toscan et les piliers nécessaires aux constructions supérieures, soutiennent la voûte surbaissée de son plafond, à dix-huit pieds de hauteur. Une sombre clarté pénètre entre ces piliers, au travers d'embrâsures placées en forme de soupiraux. Là se faisaient les dernières cérémonies des funérailles : au fond de la chapelle une large porte s'ouvre, et le corps entre sous les voûtes ténébreuses dans lesquelles il doit attendre en paix le moment de la résurrection universelle. Sous le dôme. sont deux galeries inscrites l'une dans l'autre, à la manière des labyrinthes ; au centre

est une chambre circulaire de douze pieds de diamètre, où sont placés des tombeaux. Trois galeries règnent sous toute la longueur des autres nefs ; d'autres caveaux, au nombre de six, une vaste salle et une galerie, occupant le dessous des escaliers des tribunes, des portes latérales, du vestibule intérieur, du porche et de la rampe extérieure, ont la même destination. Pendant quinze ans ces caveaux ont reçu les dépouilles mortelles des maréchaux, des cardinaux, des ministres, des grands-officiers de la légion-d'honneur et des sénateurs.

Eglise de l'Abbaye royale du Val-de-Grace. — rue St.-Jacques, entre les n°s. 277 et 279. Anne d'Autriche, stérile pendant vingt-deux ans, fit vœu d'élever un temple au Seigneur si elle donnait à Louis XIII un héritier de sa couronne. Pour accomplir sa promesse, elle fit construire cette église dont Louis XIV, objet de ses désirs, posa la première pierre en 1645. Vingt ans furent employés à bâtir ce monastère. Mansard en fut le premier architecte. Ayant perdu la faveur de la Reine, il fut successivement remplacé par Lemercier et Lemuet, de manière qu'il existe dans ce monument des discordances dans le style et les ornemens. La sculpture de l'intérieur, très-délicate et très-achevée, est due au ciseau des frères Anguier. Partout on y avait déployé la plus grande magnificence; pavement de marbre, peintures, dorures, riches accessoires de toute nature. Transformée depuis long-temps en un magasin d'effets militaires, cette église a peu souffert par les précautions prises pour sa conservation. Un portique avancé, composé de deux ordres d'architecture superposés, distingue cet édifice sacré des autres bâtimens du monastère. Le premier ordre est formé par quatre colonnes corinthiennes isolées, le second de colonnes composites avec de grands enroulemens aux deux côtés; le tout est terminé par un grand fronton. L'intérieur de l'église est orné de pilastres d'ordre corinthien à cannelures rudentées. A la grande voûte de la nef on re-

marque six bas-reliefs représentant la tête de la Sainte-Vierge, celle de Saint-Joseph, Sainte-Anne, Saint-Joachim, Sainte-Elisabeth, Saint-Zacharie; toutes ces figures colossales sortent du ciseau de François Anguier. La décoration du grand autel est magnifique; ce sont six grandes colonnes torses de marbre brabançon, ornées de palmes, de rinceaux de bronze doré, posées sur un plan elliptique et soutenant un baldaquin composé de six courbes qui forment un petit plafond, portant encore en amortissement six consoles terminées par une croix posée sur un globe. Autour de cette décoration sont placées plusieurs figures d'Anges, dorées d'or bruni; sur l'autel était l'Enfant-Jésus dans la Crêche. Derrière toutes ces figures on voit un tabernacle en forme de niche soutenu par douze petites colonnes; il est orné d'un bas-relief représentant une Descente de Croix. On admire le plafond du dôme, c'est le plus grand ouvrage à fresque que la France possède; il contient plus de deux cents figures de proportion colossale. Mignard, en le peignant en treize mois, essaya d'y tracer l'image du Ciel. Dans sa partie la plus élevée est un Ange tenant ouvert le Livre de Vie, où sont écrits les noms des Elus. Sur des plans inférieurs, les saints des divers ordres paraissent placés avec les attributs qui les caractérisent; les Apôtres et les Martyrs, respectueusement inclinés, contemplent, en l'adorant, la Majesté divine qui fait leur bonheur. Dans la partie inférieure, la reine Anne d'Autriche paraît offrant à Dieu le plan du temple qu'elle vient de lui construire. Les cœurs des princes de la maison royale et les cendres de ceux de la branche d'Orléans étaient conservés dans cette église.

Abbaye royale de Port-Royal, ue de la Bourbe. Cette abbaye doit son origine à la maison de Port-Royal-des-Champs, fameuse par sa piété et les talens des savans hommes qui l'illustrèrent. Elle y fut transférée en 1626. On posa les fondemens de son église en 1646. L'architecte Lepautre employa tout son art

pour en faire un édifice dont la belle simplicité fût d'accord avec sa destination religieuse. A présent elle sert d'église à l'hospice des Enfans-Trouvés. On y remarque une magnifique statue de Saint-Vincent de Paul, par Stouf.

SAINTE-CHAPELLE, au Palais-de-Justice. Saint-Louis la fit bâtir en 1243, pour y placer les reliques qu'il apporta de la Terre-Sainte et celles qu'il acheta à Venise. Pierre de Montreuil en fut l'architecte. Elle fixe l'attention des connaisseurs par la hardiesse de sa construction, qui ne porte que sur de faibles colonnes. Ses voûtes en croix d'ogive sont extrêmement élevées et si fortement liées qu'elles ont bravé l'outrage du temps durant huit siècles. Ce monument de la piété de nos rois se trouve distingué en deux églises placées l'une au-dessus de l'autre; l'église haute était desservie par des chanoines. Depuis qu'il ne sert plus au culte, il est devenu le dépôt des archives judiciaires. La piété de Saint-Louis avait-elle élevé ce joli édifice pour devenir un magasin des vieux parchemins des Archives judiciaires?

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE FILLES. Les Dames Bénédictines, rue du Regard.

Les Dames Annonçiades, rue St-Paul, passage St-Pierre, n°. 9.

Les Dames de Notre-Dame de la Miséricorde, rue Neuve St-Etienne. Elles furent établies à Paris en 1651, et suivent la règle de St-Augustin.

Les Dames chanoinesses hospitalières de l'ordre de St-Augustin sont chargées du soin des malades à l'Hôtel-Dieu, à la Pitié, à l'hôpital St-Louis et à la Charité.

Les Dames Carmélites ont maintenant trois maisons, rue Maillet, près l'Observatoire, n° 2; rue d'Enfer, vis-à-vis l'abreuvoir; et rue de Vaugirard, ancienne maison des Carmes déchaussés. Marie de Médicis posa la première pierre de cette dernière église en 1614, dédiée à St-Joseph en 1625. Le dôme, peint par Bertholet Flamel, représente l'Enlèvement du Prophète

Elie. On admirait le groupe de la Vierge et de l'Enfant Jésus exécuté à Rome par Antonio Raggi, placé dans la chapelle de la Vierge. Quel triste souvenir rappelle ce monastère! il fut le lieu où des cannibales commencèrent les horribles massacres des 2 et 3 septembre.

Les Dames de la Visitation, instituées par St-François de Sales en 1616, commencèrent à s'établir à Paris en 1620; elles y ont maintenant trois maisons, rue des Postes, n° 10; rue du Chemin-Vert, quartier Popincourt, rue de Vaugirard, ancien hôtel Clermont-Tonnerre.

Les Dames Ursulines, rue des Postes, furent établies rue du Faubourg St-Jacques en 1612, dans une maison maintenant transformée en une superbe manufacture d'étoffes et une filature de coton.

Les Dames hospitalières de St-Thomas de Villeneuve suivent la règle de St-Augustin, et tiennent des écoles gratuites pour les petites filles; elles pansent les malades et les soignent. Maintenant elles ont deux maisons, rue de Sèvres, faubourg St-Germain, et cul-de-sac des Vignes, rue des Postes.

Les Dames de Notre-Dame de Charité ou du Refuge St-Michel, rue St-Jacques, dans l'ancien couvent de la Visitation, s'occupent de l'éducation des jeunes demoiselles pensionnaires, reçoivent les filles pénitentes ou celles qui y sont détenues sur la demande de leurs parens par forme de correction paternelle. Ces dernieres y sont logées dans des bâtimens séparés des autres pensionnaires de tout âge.

Les Dames Bénédictines de l'Adoration du St-Sacrement, rue Neuve-Sainte-Geneviève.

Les Dames Dominicaines de la Croix ont deux maisons, rue d'Angoulême et rue Moreau, faubourg St-Antoine. Le but de leur institution est l'instruction de la jeunesse. Ces filles prennent des pensionnaires, à qui elles enseignent à lire, écrire, et travailler aux ouvrages de leur sexe.

Les Dames Benédictines Anglaises, rue des Fossés-St-Victor, n° . 23 et 25.

Les Dames de Sainte-Elisabeth, rue du Temple,

hôtel d'Hozier, sont du tiers ordre de Saint-François et suivent la réforme des Picpus.

Les Dames Augustines de la congrégation de Notre-Dame, rue de Sèvres, à l'Abbaye-au-Bois, tiennent un pensionnat de jeunes filles, et reçoivent des pensionnaires.

Les Dames de l'Immaculée Conception ou Récollettes, rue et près la Fontaine de Grenelle.

Les Dames Bernardines de Port-Royal, rue St-Antoine, n°. 173. Leur maison conventuelle est maintenant occupée par l'hospice des Enfans-Trouvés.

Les Filles de St-Vincent-de-Paul, dites Sœurs de la Charité, ont leur noviciat et leur maison principale rue du Vieux-Colombier; elles possèdent des établissemens dans les paroisses de Paris où elles sont chargées de l'instruction des jeunes filles, de soigner et de visiter les malades indigens dans leurs maisons. Elles ont aussi le soin des malades dans quelques hôpitaux.

Les Sœurs de Sainte-Marthe sont chargées de l'instruction des filles dans quelques paroisses, et du soin des malades dans plusieurs hôpitaux.

Les Sœurs de la Retraite, rue Gracieuse.

Temple du culte protestant réformé, ancienne église de l'Oratoire, rue St-Honoré. Ce temple fut bâti en 1621 par Lemercier, sur l'emplacement d'un hôtel du Bouchage qui avait auparavant appartenu à la duchesse de Montpensier et à la belle Gabrielle d'Estrées. On admire sa belle régularité intérieure, le plan parfaitement elliptique de son chevet, et les exactes proportions de l'ordre corinthien qui y règnent.

Ancienne Eglise de la Visitation, rue St-Antoine, n°. 214. Mansard fut l'architecte de ce monument; le dôme en est soutenu par quatre arcs entre lesquels des pilastres corinthiens portent une corniche régnant dans le pourtour.

Temple des Luthériens, ancienne église des Carmes, rue des Billettes. Petit édifice bâti sans goût, en 1754, sur les dessins du Frère Claude, n°. 16 et 18.

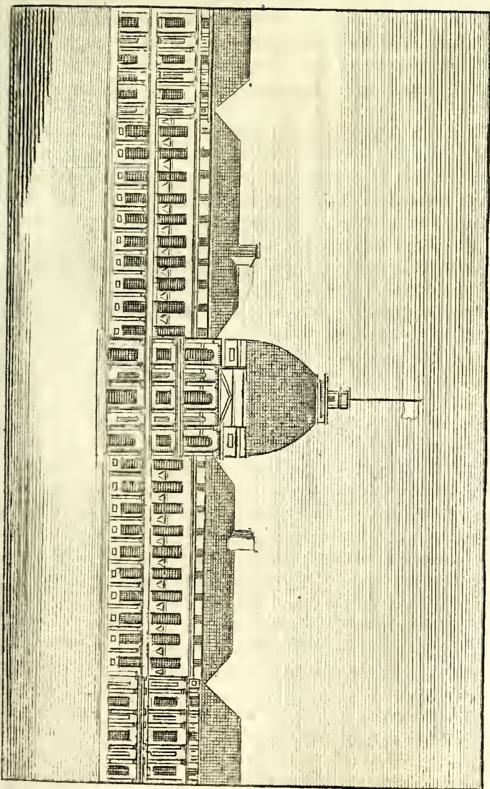
Synagogues des Juifs. Un joli temple se construit

pour les Israélites, rue Notre-Dame de Nazareth, sa longueur est de 32 mètres, sa hauteur de 15, sa largeur de 14. Trente colonnes doriques séparent la nef des bas-côtés. Toutes les Synagogues y seront réunies.

CHAPITRE VI.

DESCRIPTION DES PALAIS ET JARDINS ROYAUX, DES PALAIS DES PRINCES ET DES GRANDS CORPS DU ROYAUME.

PALAIS DES TUILERIES. — Après les édifices sacrés, les palais sont les monumens où l'architecture déploie davantage de grandes conceptions ; là se doivent trouver rassemblées les plus sublimes productions du génie des beaux-arts; le luxe doit [illegible]ler toute sa magnificence, un goût exquis distribuer [illegible] élég[illegible]ce les ornemens, les nations montrer leur gra[illegible]t les rois inspirer l'admiration et le respect pour leur majesté et leur puissance. Sur un terrain autrefois occupé par des tuileries, puis par un petit château appartenant en 1519, à la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier., Catherine de Médicis jeta, en 1564, les fondemens du palais où demeurent nos Rois. Philibert Delorme et Jean Bullant, ses premiers architectes, le composèrent d'abord du pavillon du milieu, de ses deux aîles contiguës et des deux corps de bâtimens qui viennent immédiatement après. Sous Henri IV et Louis XIII, Ducerceau les flanqua des deux corps de bâtimens d'ordonnance corinthienne dont l'ordre colossal forme une dissonance frappante avec les ordres délicats et légers employés par les premiers architectes. Il les termina par les deux énormes pavillons, de Flore et de Marsan, qui complètent maintenant l'édifice. A cette multiplicité de parties, de masses et d'ordonnances, de dispositions et de décorations diverses, de pavillons et d'aîles flanquées de massifs plus élevés surmontés d'énor



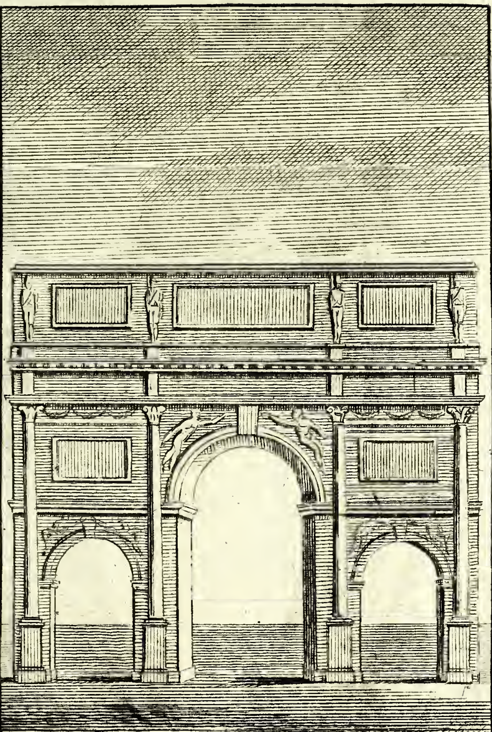
mes toitures, on reconnaît le luxe des châteaux et des monumens de la féodalité luttant, lors de la renaissance de la bonne architecture en France, avec les vrais principes de l'art, qui seuls produisent la beauté. On se contentait alors d'appliquer des ornemens grecs et romains sur des constructions d'un genre encore gothique, au lieu de soumettre l'ensemble des grands édifices à cette noble et majestueuse régularité que demande l'emploi des ordres grecs. Louis Leveau et d'Orbay, chargés, sous Louis XIV, de faire disparaître les discordances les plus frappantes des façades de son palais, changèrent la forme du pavillon du milieu, ramenèrent toutes les masses discordantes de ces bâtimens à une ligne d'entablement à peu près uniforme, et firent régner un attique sur les constructions de Philibert Delorme et de J. Bullant. Depuis ce temps, on n'a rien changé à l'ordonnance extérieure des Tuileries.

Carrousel. Une large rue, dont la direction fait regretter que la porte du Louvre et celle des Tuileries ne se trouvent point sur le même axe, conduit à la vaste place du Carrousel, à laquelle un superbe divertissement exécuté sous Louis XIV donna son nom. Autrefois cette place, petite, étroite et obstruée par d'ignobles constructions, était bordée du côté du château par une muraille élevée qui, masquant la façade du palais, permettait d'y soupçonner à peine quelque beauté. Maintenant l'œil embrasse d'un seul regard la masse imposante de cet édifice, digne par sa majesté d'être une demeure royale. De chaque côté s'élèvent de belles galeries communiquant avec le Louvre. Quinze mille hommes d'infanterie et de cavalerie peuvent manœuvrer sur cette place lors des parades et des revues.

Cour du Palais. Sa forme est un parallélogramme. Une grille de fer, terminée par des lances dorées, supportée par un mur de quatre pieds de haut, la sépare du Carrousel. Des colonnes placées de distance en distance sur son appui, sont terminées par des boules dorées surmontées d'une pointe semblable à

celles des colonnes milliaires des Romains. Elle s'ouvre par trois portes; celle du milieu est un arc de triomphe; à côté des deux portes latérales sont des massifs couronnés de statues.

Arc de triomphe. Ce monument fut élevé, en 1806, à la gloire de la grande armée, sur les plans de MM. Percier et Fontaine. Sa hauteur est de 45 pieds, sa largeur de 60, son épaisseur de 20 pieds et demi. Comme l'arc de Septime-Sévère, qui lui a servi de modèle, il se compose dans sa largeur de trois arcades; mais il a de plus une arcade transversale, qui coupe les trois autres en croix, dans l'alignement des guichets de chacune des galeries du Louvre. La baie de la porte principale a 14 pieds, celles des portes latérales seulement 8 pieds et demi. Sa masse est en pierre de liais; huit colonnes de marbre rouge de Languedoc ornent ses principales façades en soutenant un entablement en ressaut, dont la frise est en griotte d'Italie. Chacune supporte une statue; leur ordre est corinthien avec embases et pétaux de bronze. Au-dessus est un attique portant un double socle d'abord couronné par un char de triomphe auquel étaient attelés les chevaux corinthiens, qui ornent à Venise la place Saint-Marc. La Victoire et la Paix les conduisaient, figures en plomb doré d'or mat, ouvrage de M. Lemot. Les voûtes en arrête des portes latérales sont décorées de foudres, de branches de lauriers et de palmes. M. Taunay a sculpté les Renommées qui accompagnent la porte principale du côté du Palais; M. Dupasquier, celles du côté du Carrousel. Au-dessus de chacune des quatre portes latérales était un bas-relief rappelant une des actions mémorables de la campagne de 1805. En considérant ce monument du côté du Carrousel, le bas-relief à gauche du spectateur représentait la Capitulation devant Ulm, par M. Cartellier; au-dessus sont deux statues représentant un Cuirassier par M. Launay, un Dragon par Corbet. Le bas-relief à droite offrait la Bataille d'Austerlitz, par M. Espercieux; les deux statues placées au-dessus sont un Chasseur à cheval par



Arc de triomphe du Carrousel



M. Foucou, et un Carabinier par M. Chinard. Du côté de la rue St-Honoré, le bas-relief de la porte latérale montrait l'Entrée des Français dans Vienne, par M. Deseine. Le bas-relief à gauche du monument, vu de la cour des Tuileries, est de M. Clodion; il perpétuait le souvenir du retour du Roi de Bavière dans sa capitale. Les statues supérieures représentent un Grenadier de ligne par M. Dardel, et un Carabinier de ligne par M. Montony. Enfin le bas-relief posé au-dessus de la porte transversale, du côté de la Seine, représentait la Paix de Presbourg, par M. Lesueur. Les statues placées au-dessus représentent un Canonnier par Bridan, et un Sapeur par M. Dumont. Dans la frise on a sculpté des enfans portant des guirlandes et des figures allégoriques. Les ornemens sont de MM. Gérard, Dumont, Caltamart et Fortin. On a reproché à ce monument, qui a coûté 1,400,000 francs, de n'avoir pas le caractère de grandeur convenable à sa destination. Tel fut l'état de ce monument jusqu'en 1815, où les revers de nos armées ayant permis aux puissances étrangères de dicter des lois à la France au sein de sa capitale deux fois occupée par elles, on fit disparaître de cet édifice ses bas-reliefs. Dans les amortissemens des acrotères de la grille sont placées quatre statues : la première à droite, vue du Carrousel, est la Victoire tenant d'une main une enseigne et de l'autre une couronne; la seconde, une Victoire tenant d'une main un symbole de la Valeur, et de l'autre une palme destinée aux généraux victorieux; la troisième, à gauche de l'arc de triomphe, représente la France victorieuse; et la quatrième l'Histoire tenant une table et son burin. Les deux premières sortent du ciseau de M. Petitot, les deux autres de celui de M. Gérard.

Galeries. Sur le bord du quai de la Seine, Henri IV fit commencer la construction de la galerie du côté du Louvre; elle fut achevée sous Louis XIV, vers les Tuileries. Sa longueur est de 222 toises, et sa largeur de 7 toises. On remarque dans sa façade deux ordonnances principales. Depuis les Tuileries

jusqu'au pavillon de l'Horloge, elle se compose d'un seul ordre de grands pilastres composites accouplés sur des trumeaux supportant dans toute cette longueur des frontons alternativement semi-circulaires et triangulaires. Du pavillon de l'Horloge au Louvre on voit une ordonnance composée de deux pilastres aussi accouplés et superposés. Celui du bas est dorique ou toscan; au-dessus sont des pilastres corinthiens soutenant, comme dans l'autre partie, des frontons circulaires et triangulaires. Cette similitude de couronnement et des percées de l'étage supérieur, empêche d'être frappé de la dissonance de l'architecture dans une si prodigieuse longueur, dont on ne saurait apercevoir les détails sur le quai de l'autre rive de la Seine, d'où l'on peut seulement en voir l'ensemble. Des arcades percées au rez-de-chaussée, du côté des Tuileries, dans les entre-pilastres, embellissent ce local, et le dégagent d'une manière agréable et commode. Vers la rue St-Honoré s'élève, depuis 1808, une galerie parallèle de pareille ordonnance, mais d'une plus grande largeur; elle termine de ce côté la cour des Tuileries et le Carrousel, en attendant qu'elle se rattache bientôt au Louvre. Déjà elle est construite sur une longueur de 95 toises; onze frontons sont sculptés, et quelques-unes de ses parties habitées.

Palais. La façade du palais des Tuileries, vis-à-vis du Louvre, se développe sur une ligne de 178 toises et demie. Elle offre cinq pavillons et quatre corps de logis, l'épaisseur du bâtiment est de 18 toises. Au rez-de-chaussée règne l'ordre ionique jusqu'aux deux seconds corps de logis, où s'élèvent du bas en haut de l'édifice, des pilastres d'ordre corinthien. Le second ordre est corinthien dans les trois pavillons du milieu et les deux premiers corps de logis; un attique les couronne. L'avant-corps du pavillon du milieu, le plus riche de toute la façade, est décoré au rez-de-chaussée de colonnes ioniques bandées de marbre. Des deux côtés de la porte sont placées, dans des

iches, des statues antiques en marbre représentant
'une Apollon Moneta, l'autre un Faune. Les colonnes
les deux ordres supérieurs, corinthien et composite,
ont de marbre brun et rouge ; elles supportent un
ronton triangulaire surmonté d'un attique. Au milieu
lu fronton est le cadran d'une horloge de Lepaute;
u-dessus sont deux statues demi-couchées, représen-
ant la Justice et la Prudence ; l'attique est supporté
par six cariatides colossales. La façade des deux corps
le logis suivans est ornée de vingt bustes en marbre.

L'ordonnance du Palais du côté du jardin offre trois
pavillons décorés des ordres ionique et corinthien,
se raccordant avec les pilastres composites du reste de
l'édifice. Les ornemens du pavillon du milieu sont
pareils à ceux de la façade de la cour; dans les niches pra-
tiquées aux deux côtés du vestibule sont des statues
antiques en marbre représentant Mars et Minerve. De
chaque côté de la porte est un lion de marbre blanc
appuyé sur un globe; vient ensuite une galerie ouverte
et percée de portiques où sont placées dix-huit statues
en marbre représentant des sénateurs romains revêtus
de la toge. Ces portiques sont surmontés de terrasses.
Sur les gaînes placées entre les trumeaux des croisées,
sont posés vingt-deux bustes en marbre représentant
des généraux et des empereurs.

Louis XIII, renonçant au séjour du Louvre, dont
les murs lui retraçaient l'image sanglante du roi son
père, fixa sa résidence aux Tuileries. Louis XIV y
demeura jusqu'à ce qu'il eût bâti Versailles. Ce
château devint, en 1791, pour le vertueux Louis XVI
et sa famille, un séjour de douleur. Que de terribles
et de consolans souvenirs ce lieu rappelle ! Sur
l'emplacement autrefois occupé par le théâtre de la
Comédie-Française, l'anarchie agita ses torches san-
glantes ; on vit la Convention, après avoir couvert la
France de ruines et d'échafauds, s'y dévorer elle-
même, le gouvernement directorial s'y former et s'y
détruire; un homme singulier étonner pendant treize
ans l'Europe par son élévation, l'asservir par la valeur

française, et surprendre l'univers par la rapidité de sa chute profonde. Le pape Pie VI y demeura en 1804 dans le pavillon de Flore. Depuis le 3 mai 1814, Louis XVIII est venu s'y replacer sur le trône de ses pères.

Intérieur, Des colonnes ioniques ornent son vestibule d'entrée, percé d'arcades sur le jardin. Elles communiquent à deux galeries ouvertes donnant entrée à la chapelle basse d'un côté, de l autre, à l'escalier de service de l'appartement du Roi. A droite est l'escalier d'honneur construit par Leveau et Dorbay, bordé d'une balustrade en pierre où sont entrelacées des lyres et des couleuvres sous des têtes de soleil, emblême de Colbert et de Louis XIV. Au premier pallier est la salle des Cent-Suisses décorée de quatre colonnes ioniques ; en avant sont deux statues debout représentant le Silence, et deux assises représentant les chanceliers Daguesseau et Lhopital, Une révolution d'escalier plus haut est le sallon de la Chapelle et une petite pièce qui servit aux séances du Conseil d'Etat Sur son plafond Gérard a peint l'entrée d'Henri IV à Paris. Rien de plus simple que la décoration de la Chapelle environnée de deux ordres de colonnes en pierre et en stuc formant au premier étage, de trois côtés, des tribunes. Au fond est l'autel, sur le devant la tribune du Roi, ayant au-dessus d'elle l'orchestre. Dans l'espace autrefois occupé par la salle des machines, et depuis par la Convention, est la salle des spectacles de la cour. Un rang de colonnes ioniques la décore. De la loge du Roi placée vis-à-vis de la scène, s'étendent de chaque côté des amphithéâtres en corbeilles réservés aux Dames Le parterre, les galeries de plain-pied et le premier étage, sont exclusivement occupés par la Cour ; les personnes de la ville invitées sont placées au rez-de-chaussée dans des loges grillées et dans deux autres rangs au-dessus de la galerie. Dans les bals et les banquets, la décoration de la salle se répète en construction mobile sur la scène, et le parterre s'élève au niveau du théâtre. Com-

me l'on ne peut point communiquer de plain-pied, de la salle des Maréchaux à la Chapelle, sans être exposé à l'intempérie des saisons, on a construit sur la terrasse à droite une galerie vitrée, figurant à l'extérieur une tente. La salle des Maréchaux occupe la totalité du pavillon du milieu. Un balcon soutenu par des consoles, règne autour. Du côté du jardin est une tribune supportée par quatre cariatides copiées sur celles faites au Louvre par Jean Goujon. Les portraits des Maréchaux de France et plusieurs bustes de Généraux morts au champ d'honneur, ornent cette salle. Delà on communique au sallon des Nobles ayant six croisées sur ses faces. Sur son plafond sont peints des marches, des batailles, des triomphes antiques. Le sallon de la Paix orné d'une riche statue en argent faite sur un modèle fourni par Chaudet, vient après. Sur son riche plafond, Loir a représenté un lever du soleil répandant ses rayons naissans sur la terre. Le Temps lui montre l'espace à parcourir ; le Printemps paraît menant à sa suite l'Abondance; la Renommée publie les bienfaits de l'Astre du jour ; les quatre parties du monde parfaitement caractérisées se réjouissent de ses dons. La salle du Trône se trouve ensuite. Trois croisées l'éclairent sur la cour. Le trône y paraît élevé de trois marches, recouvert d'un tapis de velours cramoisi ; il est rehaussé d'ornemens sculptés, et de fleurs-de-lys d'or. Au-dessus est un dais de velours de même couleur, parsemé de fleurs-de-lys et bordé de franges d'or. Une couronne de branches de chêne et de laurier le tient suspendu par une châsse au-dessus de laquelle s'élève un heaume surmonté d'un panache blanc. De riches tapisseries des Gobelins ornent la salle dont le plafond peint par Flémaël, a pour sujet la Religion protégeant la France. Derrière est le cabinet du Roi, brillant de dorures, de sculptures, de peintures, faites dans le siècle présent dans le genre de celui de Louis XIV On remarque cette concordance dans les ornemens de la cheminée en mar-

bre blanc, où M. Taunay a sculpté l'Histoire et la Renommée entourées de trophées militaires. A l'extrémité des grands appartemens, est la galerie de Diane, ornée dans son plafond de copies du palais Farnèze, exécutées à Rome, Des glaces placées entre ses croisées, et à ses extrémités, en augmentent la décoration, complétée par quatre grands tableaux et huit dessus de portes. Derrière est l'appartement de service du Roi, ayant vue sur le jardin; son entrée est par le grand escalier du pavillon de Flore. Il est composé d'une antichambre, de deux salons, du cabinet particulier du Roi, du second cabinet, d'une chambre à coucher et d'un cabinet de toilette Ces appartemens sont moins riches que ceux d'apparat; leurs plafonds représentent des scènes allusives à l'éducation de Louis XIV. Sur le plafond de l'antichambre, on a peint en 1810, Mars marquant chacun des mois de l'année par une victoire. Au rez-de-chaussée est l'appartement de la Reine, occupé par Madame la Duchesse d'Angoulême, décoré d'un style moins riche, plus recherché et moderne. Sa salle à manger, n'ayant qu'une croisée, par une heureuse disposition des glaces, paraît aussi claire que si elle recevait de dehors beaucoup de jour Un théâtre mobile se place dans la salle du Concert pour les représentations de société Un tableau charmant des trois Grâces, par M. Blondel, fait l'ornement du sallon de ce nom. Dans le pavillon de Marsan situé auprès de la rue de Rivoli, sont deux appartemens complets; l'un au rez-de-chaussée, l'autre au premier, servant à l'habitation de Monsieur, frère du Roi. La Trésorerie, le Gouvernement et la Conciergerie du palais, sont placés dans la galerie neuve.

Jardin. — Sous Henri IV, un simple verger d'une médiocre étendue, séparé du château par une rue, formait le jardin des Tuileries. Sur son parallélogramme actuel, de 67 arpens, on voyait une volière, un théâtre, une ménagerie, un vivier, un écho, l'hôtel de mademoiselle de Guise, et le jardin de Rénard, fameux pour les parties fines des seigneurs de ce temps. Cet

amas de constructions mesquines, parut indigne à Louis XIV de la majesté de son séjour. Ce prince ordonna à Lenôtre de lui créer un jardin digne de sa puissance. Cet homme, doué d'un beau génie, conçut le plan actuel du jardin, dont on admire l'unité et la variété des détails. Tout y est grand, simple, majestueux. La plus exacte symétrie n'y produit point une ennuyeuse monotonie; chaque objet se trouve placé de manière à produire le plus magnifique effet; tout en est beau, parterres, terrasses, bosquets, statues, eaux jaillissantes, allées. Devant le palais s'étend une large terrasse séparée du jardin par un degré de trois marches. Des statues de marbre blanc forment son principal ornement; de son milieu part la grande allée qui, en traversant le bosquet, paraît ne former qu'un tout immense avec l'avenue des Champs-Elysées, plantée sur le même alignement. De ce point, la vue s'étend jusqu'à la barrière de Neuilly. Cette perspective n'est pas moins magnifique lorsque, descendant des hauteurs de l'Etoile, on aperçoit dans le lointain, au fond de cette longue percée, le pavillon principal du château, dont le bosquet dérobe l'étendue. Devant chacun des pavillons latéraux se prolongent deux terrasses parallèles qui, ceignant le jardin, se rejoignent en fer à cheval, à son extrémité, au Pont-Tournant. Le parterre se développe devant le Palais sur une longueur de 120 toises; il est terminé par un superbe bosquet de haute-futaie. Trois bassins d'eaux jaillissantes l'embellissent; le principal, de forme circulaire, est placé aux deux tiers de sa longueur dans la grande allée; des groupes de marbre, des vases et des statues ornent son pourtour et le devant du bosquet; leur emplacement et leur élévation sont calculés avec une justesse qui en augmente l'effet. Toutes les allées de ce parterre paraissent non-seulement utiles, mais nécessaires. Devant chacune des aîles du palais, sont d'abord quatre pièces de gazon triangulaires, bordées d'une plate-bande garnie d'arbustes et de fleurs, défendue par des grilles à hauteur d'appui; le sommet

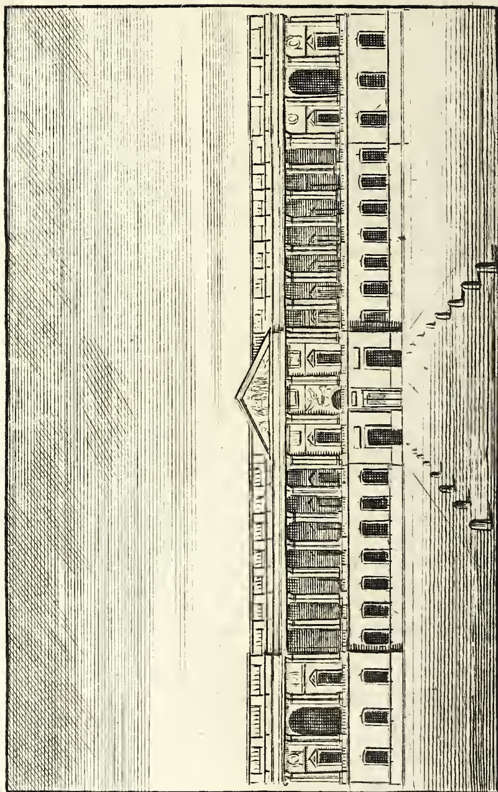
de leur angle supérieur coupé est occupé par un petit bassin. Au-delà d'une large allée transversale conduisant au grand bassin, l'ordonnance du parterre est différente : elle se compose de quatre carrés de gazon bordés de plates-bandes fleuries. La haute-futaie, plantée en quinconce, se prête aux caprices des promeneurs jaloux de se livrer à de douces rêveries en s'écartant des allées fréquentées et des salles où s'ébat une aimable jeunesse, en respirant un air frais à l'ombre de ces arbres séculaires. Au-delà du bois, la décoration change; le milieu de cet espace est occupé par un vaste bassin octogone. Des Thermes de grandeur colossale sont adossés au bosquet, des groupes de Fleuves couchés, placés au bas de deux rampes douces semi-circulaires, descendant des terrasses, ne gênent point le coup-d'œil. Les bords des terrasses, se rejoignant sur ce point par des lignes agréables pour l'œil, sont décorés de statues; deux groupes de la plus grande beauté sont placés à leur extrémité et couronnent la grille d'entrée. Les bords des terrasses, sur la place Louis XV, sont garnis de banquettes disposées pour permettre à de nombreux spectateurs de voir commodément les fêtes données dans les Champs - Elysées. Chacune se termine, vers ce point, par des bosquets charmans. Des statues décorent celle de la rivière; la vue s'y promène avec complaisance sur le cours de la Seine, les façades des hôtels du quai d'Orsay, et les Champs-Elysées; mais la poussière s'élevant de la route de Versailles, et le défaut d'ombrage, rendent cette promenade peu fréquentée. La terrasse des Feuillans, bordée maintenant d'une belle grille, est un des passages les plus animés de la capitale; on y jouit de la vue du mouvement perpétuel de la superbe rue de Rivoli, et du coup-d'œil de l'Hôtel que l'on y élève pour y placer la Trésorerie; et le Ministère des Finances De là on aperçoit la place Vendôme, sa colonne triomphale, et les boulevards.

Si l'ensemble du jardin offre un monument digne d'admiration, les chefs-d'œuvre de sculpture qu'il renferme ne méritent pas moins l'attention. Sur la

terrasse du palais sont huit statues et deux vases; celle du côté de la rue de Rivoli présente d'abord Vénus accroupie sortant du bain, copie en bronze de l'antique; puis un Faune, une Hamadriade et une Flore, par Coysevox. Du côté de la Seine, le Gladiateur mourant, copie en bronze de l'antique, deux Nymphes et un Chasseur, par Coustou l'aîné. Autour du bassin circulaire, à gauche, la Métamorphose d'Atlas, provenant de Ménars, figure colossale; puis un groupe représentant l'enlevement d'Orithie par Borée, par Marsy et Flamen; ensuite Enée emportant son père Anchise, qui tient la main du jeune Ascagne, chef-d'œuvre de Lepautre. A droite, la Métamorphose de Daphné ou Phaëtuse, puis l'Enlèvement de Cybèle par Saturne, de Regnauldin, et la mort de Lucrèce, groupe commencé à Rome par Théodon, achevé par Lepautre. Dans l'allée qui sépare le parterre du bois, à droite, une Diane succincte et deux vases. A gauche, une statue colossale de César par Théodon; deux Vases; une Muse nommée vulgairement la Flore Farnèse, et une mauvaise copie de l'Hercule Farnèse.

En entrant dans le bosquet, on découvre deux salles de verdure dont le gazon est orné de plates-bandes garnies de fleurs; les petites statues qui les décorent n'étonnent pas par une masse imposante, mais leur légèreté, leurs grâces et leurs formes sveltes font naître des idées voluptueuses. Au fond de chacune d'elles s'élève, sur un pavé de marbre blanc, un gradin terminé par un banc de forme à peu près semi-circulaire; leur extrémité est décorée de Sphynx; dans celle à gauche est un Faune portant un chevreau qui paraît regarder Apollon et Daphné courant devant lui. Dans celle à droite, Apollon Moneta semble juge de la course d'Atalante et d'Hippomène, par Lepautre. De ce même côté, dans la salle suivante, est un groupe représentant Castor et Pollux, par Coustou jeune et Lepautre; dans les autres salles sont d'abord un Centaure, puis une Impératrice. A gauche, dans la première salle, est un groupe représentant Bacchus et Hercule jeune; plus loin,

deux Lutteurs par Mangin, et un Sanglier. Autour du bassin octogone sont adossés au bois dix statues ou Thermes; à gauche Scipion l'Africain par Coustou l'aîné; l'Eté et le Printemps, Agrippine et Silène; à droite, Annibal comptant les anneaux des chevaliers romains tués à la bataille de Cannes, par Sébastien Slodtz; l'Hiver, l'Automne, une Vestale copie de l'antique, par Legros; un Bacchus. Du côté du Pont-Tournant sont, auprès du bassin, quatre groupes; le premier, à droite, représente le Tibre, par Van-Clève; le second la Seine et la Marne, par Coustou l'aîné; à gauche, le Nil, d'après l'antique, par Bourdic; la Loire et le Loiret, par le même. Dans des niches pratiquées dans les terrasses sont, à gauche, une Vénus Callipige; à droite, une copie du Mercure Farnèse. Au-dessus des jambages de la porte occidentale, s'élèvent deux chevaux ailés, dont l'un porte un Mercure et l'autre une Renommée, par Coysevox. Dans leur alignement viennent d'être posé sur les terrasses, deux beaux lions en marbre blanc Sur le fer à cheval des terrasses sont les Neuf Muses et Apollon. Sur la terrasse du côté de la rivière, sont cinq vases de marbre et cinq statues de bronze représentant, à partir du palais, une Vénus sortant du bain, l'Apollon Pithien, le groupe de Laocoon, une Diane succincte, Hercule tenant son fils Télephe, Bacchus accompagné d'un jeune Satyre. Quatre vases, provenant de Marly, s'élèvent au-dessus de l'escalier du milieu de cette terrasse. Dans une niche placée sous ce même escalier, est une copie en bronze de l'Ariane endormie dans l'île de Naxos, vulgairement nommée Cléopâtre. Au commencement de l'allée des Orangers, près du château, est un groupe placé entre quatre beaux vases; on lui donne communément pour sujet Papirius et sa mère; mais Winckelmann pense que c'est plutôt la première entrevue d'Electre et de son frère Oreste. A l'autre extrémité de cette allée est le Méléagre; à sa droite est adossée au mur une statue que son costume et ses attributs ont fait prendre pour une Hygie, tandis que la fierté de son



regard annonce plutôt une Junon. Toutes les statues dont nous n'avons pas indiqué les auteurs, sont des antiques ou des copies de l'antique.

Palais du Louvre. L'époque de la première construction de ce palais est ignorée; l'origine de son nom est elle-même un problême. Dagobert, dit-on, bâtit une maison de chasse dans laquelle il gardait ses chiens. Sous Philippe-Auguste, c'était une forteresse et une prison d'état. Charles V y plaça sa bibliothèque et ses trésors. On y logea ensuite les souverains étrangers, curieux de visiter la France. Il fut la demeure de nos Rois depuis Charles IX jusqu'à Henri IV, et le siége des diverses académies depuis Louis XIV. Suivant Piganiol, ce château, placé hors de Paris, servait tout à la fois de maison de plaisance à nos Rois, et de forteresse pour défendre la rivière. Ce bâtiment, de forme parallélogramme, était si simple que ses façades n'étaient que des pans de murailles, percées au hasard, de petites croisées sans symétrie. Aux angles étaient des tours élevées, couvertes d'ardoises et terminées par des girouettes peintes, rehaussées des armes de France. Les tours placées au-dessus des portes se terminaient au premier étage en plate-forme. Au milieu de la grande cour s'élevait ce que l'on nommait la Tour du Louvre; elle était ronde, son diamètre avait treize pieds, et sa hauteur seize toises. Ce monument gothique tombant en ruine dès l'an 1528, François I[er] conçut le dessein de le remplacer par un palais digne de la majesté royale. Ami des arts, épris des beautés qu'il avait admirées dans l'Italie, ce prince adopta le plan proposé par l'habile Pierre Lescot, où se trouvaient développées toutes les richesses réunies de l'architecture et de la sculpture. Ce savant architecte construisit la partie du Vieux Louvre qui s'étend maintenant au couchant, à partir du pavillon sur le quai, jusqu'à celui du milieu où se trouvent l'horloge et les cariatides de Goujon. Sous Louis XIII, Lemercier éleva le gros pavillon du milieu et l'autre partie de cette aile. Louis XIV, pour terminer le Louvre et le réunir aux Tuileries, appela

d'Italie le Cavalier Bernin, homme de génie, fameux par les beaux édifices qu'il avait construits. Il traça plusieurs plans; on trouva des défauts dans ses projets; Colbert parvint à faire adopter celui de Claude Perrault, médecin, qui, sans être architecte, produisit le péristyle magnifique de ce grand édifice, l'un des plus beaux morceaux de l'architecture moderne.

Cette façade du nouveau Louvre, de 87 toises et demie d'étendue et de 19 toises d'élévation, y compris la balustrade, est composée de deux péristyles et de trois avant-corps qui s'élèvent sur un rez-de-chaussée formant un piédestal continu. Chacun des péristyles est composé de 12 colonnes couplées, d'ordre corinthien, formant galerie. Les avant-corps latéraux sont ornés de six pilastres et de deux colonnes corinthiennes; celui du milieu, dans lequel on a pratiqué un passage d'une galerie à l'autre, est décoré par huit colonnes corinthiennes, et un fronton. Une balustrade règne sur tout le reste de l'édifice. Le bas-relief de ce fronton est de M. Lemot. Un buste de Louis XIV forme maintenant le point le plus élevé de sa composition; Minerve l'érige sur un piédestal, et la Muse de l'Histoire écrit au-dessous ces mots : Ludovico Magno. Une figure de la Victoire assise couvre le bas du piédestal et lie les deux parties de la composition; Thalie, Melpomène, Polymnie, Uranie remplissent avec Clio sa partie droite; à gauche viennent après Minerve, le reste du chœur des Muses et l'Amour. Dans les angles, sont deux petits Génies. La Renommée sculptée au-dessus de la grande porte est de M. Cartellier.

Sous Louis XIV et Louis XV, le Louvre fut abandonné pour Versailles; l'on éleva seulement avec lenteur les deux autres façades qui complétaient l'édifice au nord et au midi, mais sans toucher aux ornemens, ni aux distributions intérieures, ni même à la toiture. Présentant, avant d'être achevé, toutes les marques de la dégradation et de la vétusté, ce monument demandait une restauration complète.

Il fallait dépenser des sommes énormes pour le par-

faire. La France, victorieuse, venait d'apporter à Paris de riches dépouilles, le gouvernement y résidait, c'était le moment de déployer une grande magnificence, en entreprenant l'achèvement du Louvre abandonné pendant quarante ans. Depuis quinze ans ces travaux se poursuivent avec rapidité; 22,400,000 fr. avaient été employés jusqu'en 1813 à cette entreprise, dont la dépense totale est estimée à 50 millions. Maintenant ce palais, entièrement regratté à neuf, a la fraîcheur d'une construction nouvelle; toutes les sculptures extérieures sont achevées, les distributions intérieures terminées avec art. Il a fallu réparer, construire ou rétablir des voûtes dans les rez-de-chaussée. On y admire un magnifique escalier d'honneur et un superbe vestibule. Ce monument est dégagé de toutes les constructions parasites qui, en masquant sa vue, lui faisaient perdre sa majesté. La cour du Louvre, parfaitement carrée, est environnée, sur trois de ses côtés, de bâtimens construits sur les dessins de Perrault. Décorés de l'ordre corinthien, ils offrent chacun trois avant-corps, dont celui du milieu est couronné d'un fronton triangulaire. Le bas-relief décorant le fronton du côté de la rivière est de M. Fortin, il représente deux Muses portant les attributs des Sciences et des Arts, et soutenant les armoiries de la France. Sur le fronton, du côté de la rue du Coq, M. Montpellier a sculpté un trophée d'armes. Dans l'intérieur de la cour, le bas-relief du côté du nord, par M. Lesueur, représente Minerve encourageant les Sciences. Sur celui du midi, M. Ramey a représenté le Génie de la France, remplaçant les travaux guerriers par les soins de la Législation, de la Marine et du Commerce. Sur le fronton de la façade adossée à la colonnade, Couston a sculpté des armes de France supportées par deux figures allégoriques. Le quatrième bâtiment, construit sur les dessins de Lescot et de Lemercier, est décoré de l'ordre composite surmonté d'un attique. Une balustrade règne sur toute la partie nouvelle de l'édifice et vient se raccorder avec

l'attique de la partie ancienne. On a détruit les pavillons latéraux pour parvenir à cet accord.

Du côté de la cour, au pavillon qui s'élève sur la porte du vieux Louvre, on voit huit cariatides gigantesques exécutées par Sarrazin. Le reste de ce bâtiment offre six avant-corps décorés de sculptures. Les sculptures placées au-dessus des portes sont de Jean Goujon; celles des frontons, des petits avant-corps de gauche, représentent la Piété, la Victoire, la Justice, la Renommée, la Force, par P. Ponce. Les frontons à droite, exécutés en 1810, sortent du ciseau de sculpteurs vivans. Dans le premier, à partir du pavillon de l'Horloge, M. Chaudet a représenté la Législation sous la figure d'une femme tenant les tables de la Loi. Au-dessous sont dans l'attique les figures de Moïse, Numa, Isis et Manco-Capac. Dans celui du milieu M. Rolland a représenté la Victoire et l'Abondance couronnant un bouclier sur lequel est un Serpent se mordant la queue, emblême de l'éternité. Dans les bas-reliefs de l'attique, on voit la Force et la Sagesse et deux figures allégoriques du Nil et du Danube. M. Chaudet a représenté dans celui de l'angle, la Poésie héroïque sous la forme d'une femme aîlée tenant une trompette et une lyre. On voit dans l'attique Homère, Virgile et deux Génies.

Intérieur. Trois des vestibules servant d'entrée au Louvre, sont déjà restaurés, il ne reste d'imparfait que celui du côté de la rivière. Deux bas-reliefs des frontons construits sous Charles IX, sur la façade intérieure vis-à-vis du Nord, décorent maintenant le vestibule placé sous la grande galerie. A sa gauche est une grande galerie s'étendant jusqu'au pavillon d'angle. On lui donne le nom de salle des Français, à cause des statues en marbre de guerriers illustres qui la décorent. Ces statues sont le Grand Condé, par Rolland, Turenne par Pajou, Tourville par Houdon, Duquesne par Monnot, Luxembourg par Mouchy, Vauban par Bridan, Dugommier par Chaudet, Custine par Moitte. Catinat par Dejoux, et Caffarelli par Masson. Au-dessus des portes, les deux pignons

sont ornés de bas-reliefs par Petitot, avec une statue de la Victoire. Les escaliers sont placés à l'extrémité de ces deux ailes ; celui de gauche conduit aux appartemens d'apparat, et celui de droite à ceux d'habitation. Ils sont décorés d'un ordre de huit colonnes corinthiennes. Les montées sont à deux révolutions, et disposées de façon qu'arrivé au premier étage, on se trouve aux extrémités du péristyle de Perrault et placé dans l'axe de la galerie formée par la colonnade. Ainsi cette colonnade qui ne semblait qu'un ornement superflu, offre aujourd'hui un portique couvert, paraissant former une décoration de l'habitation de parade. Cet escalier est orné de huit bas-reliefs remplissant les lunettes au-dessus des voûtes. En face de la croisée sont placées la Justice et la Force, par M. Gérard, à gauche, deux guerriers, par Callamart, à droite, l'Agriculture et le Commerce, par M. Taunay, et du côté de la croisée, les Génies des Sciences et des Arts, par M. Fortin. Au haut de cet escalier, Ajax par M. Dupaty, Aristée dans l'autre, par M. Bosio. Les appartemens du bel étage du Louvre sur la Seine, forment jusqu'aux appartemens du Roi aux Tuileries, une suite non interrompue de pièces de plain-pied liées entr'elles par la grande galerie du Muséum. Leur ensemble ayant plus d'un quart de lieue d'étendue, offre un aspect unique par sa grandeur et sa belle disposition. A l'exception du corps de bâtiment sur la rue St-Honoré, réservé pour l'habitation du Prince, tout le reste de cet étage doit être employé aux pièces d'apparat et de représentation. Les bas-reliefs sont placés dans l'escalier à droite, de la même manière que dans celui de gauche. On y voit Vulcain et une Renommée par M. Dumont, Neptune et Cérès par M. Bridan, Jupiter et Junon par M. Chardiny, la Fortune et une Femme entourée des dons de l'aveugle Déesse par M. Montony. An rez-de-chaussée du vieux Louvre on va former un Musée de sculpture française où seront réunis aux meilleures productions de nos artistes tous les monumens du Musée des Petits-Augustins qui ne seront pas rendus aux églises. L'autre partie du rez de-chaussée du vieux Louvre et l'aile en

retour sur la Seine jusqu'au pavillon du milieu sont occupés par le Musée des Antiquités dont l'entrée principale est sur la place du Muséum. Dans la galerie des maréchaux est placée la statue en plâtre de Henri IV qui ornait le Pont-Neuf.

PALAIS DE L'ÉLYSÉE-BOURBON, rue du faubourg St-Honoré, n°. 59. Cette magnifique maison de plaisance fut construite en 1718 par M. le comte d'Evreux. La voluptueuse marquise de Pompadour la posséda; elle devint l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires. Ayant perdu cette haute destination, elle fut le séjour de l'opulence tandis qu'elle appartint au financier Baujon, qui dépensa beaucoup pour l'embellir. Sa beauté la fit trouver digne de servir de palais à madame la duchesse de Bourbon. Durant les momens les plus orageux de la Révolution, il fut occupé par l'imprimerie du Gouvernement. Avec de la beauté on triomphe de tout; rien n'était plus agréable que ses jardins, plus commodes et mieux ornés que ses appartemens : il eut pour hôtes Murat, puis Bonaparte; enfin il servit de demeure en 1815 à l'empereur Alexandre : maintenant il est possédé par Monseigneur le duc de Bordeaux. Que d'anecdotes singulières révèleraient ses murs s'ils pouvaient redire les entretiens secrets de leurs divers possesseurs! ce seraient, par leurs contrastes, quelques-unes des pages les plus piquantes de l'histoire du cœur humain.

PALAIS BOURBON, rue de Bourbon. Le palais, maintenant occupé par M. le prince de Condé, est bâti sur l'ancien emplacement de l'hôtel Lassay. Situé sur la rive occidentale de la Seine, la vue s'y étend agréablement sur les Champs-Elysées et le cours du fleuve. Sa superficie est de 1478 toises. Girardini commença sa construction en 1712; plusieurs architectes, qui lui succédèrent, ne l'avaient pas encore terminée en 1789, cependant ils y avaient dépensé 22 millions. Son élévation est d'un seul étage, ce qui le prive de l'aspect grandiose convenable à la demeure d'un prince, et lui donne seulement l'apparence d'une délicieuse et

immense maison de plaisance. Du côté de la rue de Bourbon, une avenue de 45 toises de longueur lui sert d'entrée; elle se termine à une cour de 29 toises de profondeur sur 21 de largeur. On entre dans les appartemens du prince par un perron élevé de quelques marches. Rien n'égalait autrefois leur somptuosité : des glaces, des dorures et des peintures à fresque, des meubles précieux en formaient l'ornement; maintenant ils sont remarquables seulement par la beauté de leurs proportions et leur commodité, et par les beaux souvenirs chevaleresques de la valeur française la plus héroïque. Dans la chambre à coucher sont deux tableaux représentant la Bataille de Rocroy livrée par le grand Condé, par Casa-Nova, et celle de Nordlingen par M. Lepaon; sur la cheminée sont les bustes en bronze du grand Condé et de Turenne; on y voit encore un portrait du prince de Condé à l'âge de 22 ans, qu'il remporta la bataille de Rocroy, et un second portrait du même prince dans un âge plus avancé : on y remarque aussi un superbe meuble renfermant une collection minéralogique donnée en 1772 à M. le prince de Condé par le roi de Suède. Dans la salle de billard sont deux tableaux représentant la bataille de Fribourg par Casa-Nova, celle de Lens par Lepaon, et une superbe tapisserie des Gobelins représentant la Colère d'Achille. Une des cheminées est ornée d'une statue du grand Condé, de petite proportion, jetant son bâton de commandement dans les lignes de Fribourg, et de celle du maréchal de Turenne. Sur la seconde cheminée sont placés le chevalier Bayard et le connétable du Guesclin. Dans un salon suivant sont encore, sur la cheminée, les bustes en marbre blanc du grand Condé et de Turenne par Coysevox, et dans les angles ceux du prince de Condé qui vient d'être enlevé à la France, et du duc de Bourbon, par M. Deseine. Le jardin, composé de parterres, de boulingrins, de bosquets, est terminé par une terrasse de 250 toises de longueur régnant sur les bords de la Seine, où s'offrent les points de vue riches et variés. A son extrémité, du

côté des Invalides, sont de petits appartemens avec un jardin particulier dessiné à l'anglaise. Les communs de ce palais forment dix cours environnées de bâtimens renfermant toutes les commodités nécessaires pour le service du prince et le logement des officiers de sa maison. Ses écuries magnifiques peuvent contenir 250 chevaux.

Palais-Royal, rue St-Honoré. On donne le nom de Palais-Royal à la résidence du duc d'Orléans, au jardin et aux galeries qui l'entourent. Peu de monumens ont subi, depuis un siècle et demi, d'aussi grands changemens. En 1629, le cardinal de Richelieu commença à le bâtir sur les dessins de Lemercier, sur les ruines des hôtels de Rambouillet, de Mercœur et de Brion. A mesure de l'augmentation de sa fortune on vit le Palais-Cardinal s'accroître; il ne le jugea pas indigne d'être offert par testament à Louis XIV. Ce prince vint s'y établir pendant sa minorité; il prit alors le nom de Palais-Royal. On forma, dans ce temps, la place dont il est précédé. Philippe de France en obtint du roi son frère la jouissance viagère; elle devint incommutable dans la branche d'Orléans, en 1692. Ce palais renfermait alors une grande salle de spectacle où jouèrent d'abord les Italiens et la troupe de Molière. Le duc d'Orléans régent y tint sa cour voluptueuse.

Après l'incendie de l'Opéra, en 1763, la façade du côté de la rue St-Honoré fut bâtie par Moreau. Elle offre deux pavillons ornés de colonnes doriques et ioniques, et couronnés de frontons. Ils sont unis par un mur aux trois magnifiques portes servant d'entrée. Sur les deux aîles des bâtimens de la première cour sont des pilastres doriques et ioniques. Des colonnes doriques décorent le vestibule servant d'entrée à la seconde cour. Sa façade est composée de deux avant-corps ornés de colonnes ioniques surmontées d'un attique. A droite du vestibule est un superbe escalier ovale, construit sur les dessins de Desorgues; sa rampe en fer poli passe pour un chef-d'œuvre de serrurerie dû à M. Corbin. Deux Génies en bronze, portant chacun un



Palais-Royal.

palmier, la décorent. Au premier sont les appartemens d'honneur du prince. On y vit pendant nos troubles des restaurateurs, puis la salle des séances du Tribunat, dont ce palais porta le nom, en échange du sobriquet burlesque de Palais-Egalité, que lui donna le dernier duc d'Orléans. Là se termine le palais, et commence un bazar magnifique, mais bien mésséant à la dignité de la demeure d'un prince.

Une ignoble galerie de bois masque, depuis quarante ans, l'entrée du jardin du côté du palais. On voit s'y presser dans d'étroites boutiques les libraires et les marchandes de modes; les marchands de nouveautés s'y trouvent à côté de salles d'artistes décrotteurs. La librairie seule y est au même prix que dans Paris : les autres marchands surfont beaucoup; leur rapacité a fait donner à ce lieu le nom de camp des Tartares. La galerie vitrée du côté de la rue de Richelieu porte celui de camp des Barbares. Dans ce passage étroit et sans cesse encombré par la foule, on doit veiller attentivement sur ses poches; les voleurs y exercent fréquemment leurs nuisibles talens. Des deux côtés sont des cafés d'un mauvais genre, des billards où ne pénétra jamais le jour, des boutiques de marchands de meubles et d'habillemens. Au-dessous des grottes et des estaminets dont les petits spectacles et la musique invitent chaque soir les imprudens à venir être dupes les femmes galantes et des escrocs qui font leur séjour de ces réduits.

On ne jouit plus dans le jardin de l'ombrage mystérieux de ces marroniers antiques pour lesquels le cardinal Richelieu dépensa plus de de 300,000 francs pour en faire courber les branches. Le feu a dévoré, en 1798, le Cirque où se trouvait un spectacle souterrain environné de plus de cinquante boutiques. Trois pièces de gazon, et des allées marquées seulement par des lignes de marroniers sans verdure, forment maintenant la décoration. Les eaux de l'Ourcq jaillissent à 49 pieds de hauteur, dans un bassin circulaire de 61 pieds de diamètre et de 2 pieds de profondeur. Ce lieu fut le

premier foyer de l'éruption du volcan qui, le 12 juillet 1789, commença de bouleverser la France. M. Louis a construit en 1781, les trois corps de bâtimens élevés de quatre étages, d'uniforme ordonnance, qui maintenant environnent le jardin replanté en 1799, par les propriétaires des maisons. Leur façade offre une ligne de 180 arcades étroites séparées par des pilastres corinthiens supportant un entablement dans la frise duquel on a percé des fenêtres. Cet édifice est couronné d'une balustrade décorée de vases à l'aplomb des pilastres. Au rez-de-chaussée règne une galerie étroite de plus d'un quart de lieue de longueur, qui permet de circuler commodément sous son abri autour du jardin. Elle reçoit le jour par les arcades, est éclairée la nuit par 180 lanternes. Chacune des arcades se loue 8000 francs par année, et leur espace, au rez-de-chaussée, 3000 francs.

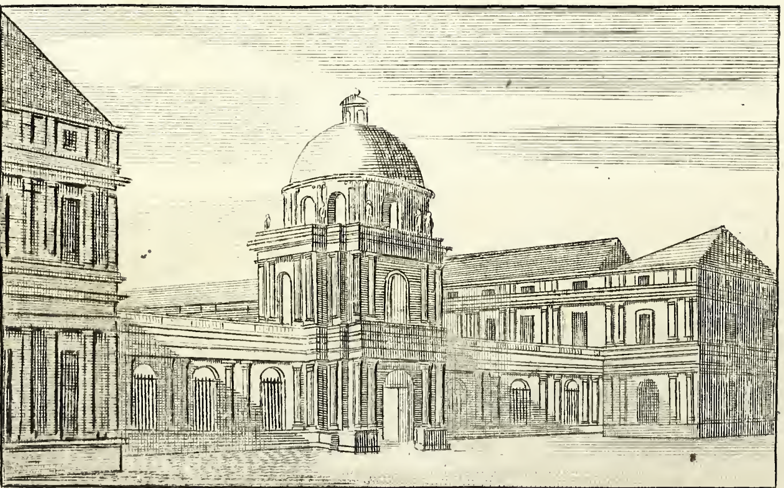
Dans les boutiques brillantes occupant le fond de la galerie, se trouve réuni avec goût tout ce que l'homme a pu inventer de plus riche et de plus élégant pour satisfaire son luxe et ses plaisirs. On y voit amoncelés marchandises, étoffes, bijoux précieux, chefs-d'œuvre de l'horlogerie, productions les plus modernes des arts. La mode y a établi son empire; de là elle règne sur la capitale et la France. A côté de magnifiques cafés où la foule se presse, sont des marchands de comestibles, visités religieusement par les gourmands. Des confiseurs appellent les friands par leurs sucreries délicieuses. Des tailleurs offrent des vêtemens tout faits, dont l'étoffe, la coupe et la couleur sont exactement celles de la mode du jour. Des bureaux de change de monnaie, des marchands de tableaux, de porcelaine, des graveurs, des peintres en portraits, invitent chacun à satisfaire ses caprices. Etonnés de l'éclat de tant de bijoux, dont ils ne connaissent ni la valeur ni le prix, les étrangers doivent craindre de devenir la dupe de leur inexpérience, dans ce lieu où la cupidité n'a point de bornes, où jamais la soif de l'or n'est réprimée par le cri d'une conscience

délicate. Les caves placées au-dessous sont remplies de restaurateurs, de cafés, d'estaminets et de grottes obscènes. Dans les étages supérieurs sont encore des restaurateurs, des cafés magnifiques, de petits spectacles, des billards, des maisons de jeu et des essaims de femmes préférant l'or à la pudeur. Tous les sens sont émus, toutes les passions excitées, l'enivrement du plaisir est universel dans cette enceinte, devenue le rendez-vous des étrangers qui affluent à Paris, le centre du commerce et de l'agiotage, le point de réunion des fripons et des escrocs, le séjour du désœuvrement et de la frivolité. Malheur à celui qui se laisse enchanter par la séduction de ce lieu! la police la plus active ne saurait le garantir des piéges multipliés qui lui sont tendus : s'il craint le remords ou les regrets, qu'il fuie de cet endroit d'où la vertu est bannie.

Palais du Corps-Législatif, vis-à-vis la place de Bourbon et le pont Louis XVI. L'entrée, sur la place, du grand palais Bourbon, servant maintenant aux séances des députés, est magnifique. Elle consiste en une grande porte accompagnée de chaque côté d'une colonnade d'ordre corinthien. Son avant-cour, de 280 pieds de long sur 162 de large, est environnée de bâtimens sans caractère, dont la hauteur se raccorde par la corniche avec celle de la cour d'honneur. Elle a 140 pieds de profondeur sur 96 de largeur, et offre un bel ensemble de portiques et de masses bien distribuées. Au fond s'élève et se détache, sur le nu d'un mur, un portique orné de huit colonnes corinthiennes, qui annonce la salle des séances, décorée par M. Gisors, architecte.

Vis-à-vis le pont Louis XVI, s'élève un magnifique péristyle composé par M. Poyet. Il est formé de douze colonnes corinthiennes isolées, surmontées par une fronton triangulaire, sculpté par Fragonard. Son bas-relief représente la Loi assise sur les tables de la Charte, et appuyée sur la Force et la Justice; à sa gauche la Paix ramène le Commerce sous la figure de Mercure. Derrière le groupe sont deux fleuves représentant la Seine et la Marne mêlant leurs ondes. De l'autre côté,

l'Abondance s'avance sous les auspices de la Loi. Les Arts et les Sciences la suivent. L'angle est occupé par la figure du Rhône. Les figures de la Loi et des Fleuves ont 22 pieds; les autres seulement 14. Les aîles données à la Loi, marquent la rapidité de son action. L'oiseau de Minerve, posé sur le trône de la Justice, indique que la sagesse en est inséparable. Afin qu'il devînt impossible de se méprendre, l'artiste a pris la précaution de faire inscrire le sujet au pied de sa figure principale. On arrive au péristyle par un superbe escalier au pied duquel sont deux statues colossales représentant Minerve par M. Rolland, et Thémis par M. Houdon. A l'extérieur sont les statues assises de Sully par M. Beauvallet, Colbert par M. Dumont, l'Hopital par M. Deseine, d'Aguesseau par M. Foucou. Ce péristyle est de niveau avec la salle des séances, dont la forme est semi-circulaire. Elle reçoit d'en haut le jour; les membres de la chambre y siégent sur des banquettes placées en gradins dans un hémicycle; au-dessus sont les tribunes publiques. Derrière le bureau sont placés les bustes en plâtre de Louis XVI, Louis XVII et Louis XVIII, par Deseine, qui bientôt seront remplacés par des figures en marbre. Le bureau et le siége du président sont en acajou plein, le bas-relief de la tribune offre deux figures assises, représentant l'Histoire et la Renommée, par Lemot. Le pourtour des murs est revêtu de stuc, et orné de lames de cuivre doré. Les deux grandes portes sont en acajou plein rehaussé d'étoiles d'or; leurs chambranles sont en marbre richement sculpté; enfin, le pavé, en compartimens de marbre, est orné d'attributs allégoriques. Dans le salon du Roi se trouve le portrait en pied de S. M. Louis XVIII et celui de Madame, duchesse d'Angoulême. Les nombreux embellissemens de cette partie du Palais-Bourbon ont coûté depuis dix ans trois millions. Divers changemens ont été nécessaires cette année dans la salle des séances pour recevoir 172 députés de plus. Ses tribuno intérieures ont dsparu; celle réservées à MM les Pairs, aux membres du corps diplomatique et du con-



Palais du L

seil d'état, occupent un des côtés de la colonnade. MM. les journalistes sont au milieu dans une tribune séparée et drapée pour mieux entendre; le public remplit les autres parties capables de contenir 300 spectateurs. La location d'un hôtel pour M. le président a permis d'avoir des locaux décens pour MM. les députés pour la discussion préalable des projets de lois Ils occupent un des côtés du palais, avec les commissions centrales, et le secrétariat de la questure; la bibliothèque est rendue à MM. les députés. La grande cour du palais et les vestibules ont été débarrassés des constructions parasites qui les obstruaient. La salle des Conférences se trouve maintenant décorée d'une manière vraiment française. Au-dessous du beau portrait de S. M. par Paulin Guérin, est le buste de M. le Duc de Berry, exécuté par RAGGI, dont les dernières paroles adressées par le prince aux maréchaux de France forment la touchante inscription: J'AVAIS ESPÉRÉ VERSER MON SANG POUR LA FRANCE. Vis-à-vis se trouve la statue de Henri IV, sur le piédestal de laquelle on lit la fin du discours qu'il adressa aux notables assemblés à Rouen : LA VIOLENTE AMOUR QUE JE PORTE A MES SUJETS ME FAIT TOUT TROUVER AISÉ ET HONORABLE. Enfin les tableaux représentant le DÉVOUEMENT D'EUSTACHE DE ST-PIERRE ET DES BOURGEOIS DE CALAIS; LE PRÉSIDENT MOLÉ RÉSISTANT AUX FACTIEUX, LA MORT DE DUGESCLIN ET CELLE DE BAYARD, y présentent des traits dont le souvenir doit faire tressaillir le cœur de tout bon Français

PALAIS DE MADAME LA DUCHESSE DE BOURBON, rue de Varennes, n° 23. Rien n'est plus heureux que sa situation. Brongniard le construisit avec le goût exquis qui caractérise ses productions.

PALAIS DE LA CHAMBRE DES PAIRS, OU LE LUXEMBOURG, rue de Vaugirard. Marie de Médicis acheta, en 1612, du duc de Piney-Luxembourg, le terrain où fut construit cet édifice. Jacques Desbrosses en jeta les fondemens sur le modèle du palais de Pitti de Florence. Peu de palais ont changé aussi souvent de

maîtres. Légué à Gaston de France, frère unique de Louis XIII, par Marie de Médicis sa mère, il fut successivement possédé par Mademoiselle de Montpensier et la duchesse de Guise; celle-ci le vendit à Louis XIV en 1694. Il fut ensuite habité par la duchesse de Brunswick et Mademoiselle d'Orléans; Louis XVI le donna à Monsieur. On le convertit en une prison pendant la tourmente révolutionnaire; il fut ensuite occupé par le Sénat; il est devenu maintenant le Palais de la Chambre des Pairs.

Ce monument, d'un caractère mâle, occupe un parallélogramme de 50 toises de face et de 60 de longueur. Sa façade sur la rue de Tournon est composée de deux gros pavillons carrés liés entre eux par deux terrasses supportées par des galeries ouvertes, au milieu desquelles s'élève une coupole élégante. Cette façade se rattache au corps-de-logis principal par deux aîles élevées d'un étage. Quatre gros pavillons carrés, dont la toiture s'élève en pointe, sont aux angles du corps de bâtiment principal élevé de deux étages. Dans l'intérieur est une cour carrée jusqu'à la naissance des deux pavillons. Elle est environnée d'arcades tantôt ouvertes, tantôt fermées. Le second étage dans la partie centrale est en retraite d'une terrasse régnant depuis chacun des pavillons des angles jusqu'à celui du milieu. Trois ordres d'architecture décorent ce monument dont tous les ordres, tous les murs, tous les ornemens sont couverts de bossages. Au rez-de-chaussée est un ordre prétendu toscan, au premier est un ordre à chapiteaux doriques; il est ionique au second étage. Le fronton du côté de la cour est orné d'une allégorie relative au Commerce sculptée par Duret; on ignore à qui l'on doit attribuer les quatre figures, faites du temps de Desbrosses, placées au-dessous. Sur le jardin est un cadran solaire supporté par des figures de ronde bosse représentant la Victoire et la Paix par M. Espercieux, la Victoire et la Paix par M. Beauvallet; celles engagées dans l'arrière-corps sont la Vigilance et la Guerre par M. Cartellier. Ce palais a l'avantage d'être de tous côtés séparé de tout bâtiment étranger. Une grille de

80 pieds de longueur l'en isole sur la rue. Il a été regratté et ragréé au commencement du siècle par M. Chalgrin. Consacré maintenant aux séances de la Chambre des Pairs, et d'abord du Sénat, cet architecte a su l'approprier heureusement à sa nouvelle destination. Un de ses plus heureux changemens est d'avoir transporté dans l'aîle droite son escalier d'honneur. Vingt-deux colonnes ioniques supportent sa voûte ornée de caissons. Tour à tour une statue ou bien un trophée décore ses entablemens non occupés par des croisées. On y voit Désaix par Groix fils, Caffarelli par Corbet, Marceau par Dumont, Joubert par Stouff, Kléber par Rameau; les trophées sont dus à M. Hersent. Au bas de l'escalier est le groupe charmant de Psyché et de l'Amour par Delaistre. Deux bas-reliefs par Duret, représentant Minerve et des Génies offrant des couronnes, ornent ses extrémités. Hercule par le Pujet, Epaminondas par Duret, Miltiade par Boizot, ornent la pièce où se tiennent les garçons de salle. Dans celle des messagers sont le Silence et la Prudence, statues en marbre de MM. Mouchi et Deseine. Un beau tableau allégorique de M. Régnaut représente, dans la salle de réunion, le retour du Roi, on y voit aussi son portrait par Robert Lefebvre; M. Caltet a peint au-dessus, en grisaille, Saint-Louis combattant les Infidèles. Son plafond est peint par Lesueur. La salle des séances est semi-circulaire, ses murs sont revêtus de stuc imitant le marbre blanc veiné. Une belle ordonnance de colonnes corinthiennes en stuc, dont les entrecolonnemens sont ornés de statues en plâtre d'anciens législateurs, supporte sa voûte peinte par M. Lesueur. Au milieu de la ligne droite opposée à l'hémicycle est placé dans un enfoncement le siége du président et le bureau des secrétaires, l'orateur est placé au bas, les siéges des Pairs sont placés en amphithéâtre dans la partie circulaire. En face du président est le buste du Roi par M. Dupaty. Une riche tenture de velours bleu décore cette salle éclairée la nuit par un lustre descendant tout allumé, répandant une clarté égale à la lumière de cinq cents bougies. Rien de plus riche

que la salle du Trône. M. Barthelemy a représenté au milieu de sa voûte Henri IV sur un char guidé par la Victoire, sur ses pignons M. Callet a peint la Paix et la Guerre, M. Lesueur en a achevé la décoration. Dans une salle du pavillon, à gauche sur le jardin, est une tenture et un ameublement en velours peint, représentant des vues de Rome. Au rez-de-chaussée est la chapelle et une salle disposée par M. Baraguey pour renfermer le livre d'or de la Pairie, ornée d'arabesques et de morceaux de peinture de Champagne, réunis avec tant d'art qu'ils semblent avoir originairement été faits pour cette place. Dans la galerie de peinture sont des morceaux capitaux des artistes vivans; sous la rotonde est la Baigneuse par M. Julien. Depuis 1805 on a ouvert, en face du château, un vaste parterre orné d'une pièce d'eau octogone sur laquelle des cygnes se balancent mollement. Des plates-bandes ornées d'arbustes et de fleurs entourent ses gazons. Au milieu de ses talus toujours verts croissent des milliers de rosiers répandant en été leur suave parfum en récréant la vue par la tendre nuance de leurs charmantes fleurs. Des arbres à grappes ou bien à fleurs dessinent ses allées au bord desquelles sont placées avec goût des statues de marbre dont on voit aussi ses terrasses ornées. Des lignes d'orangers augmentent durant l'été la parure de ce jardin. Au-delà du parterre une longue avenue s'élève par une pente si douce, entre les deux parties de l'enclos des Chartreux, que l'on s'aperçoit à peine d'une différence de niveau de 54 pieds existante entre ce palais et l'Observatoire qui semblent avoir été originairement construits pour se servir l'un à l'autre de perspective. A son entrée sont deux lions en marbre blanc, son extrémité est fermée par une belle grille. Sur la droite du palais est l'ancienne plantation de haute-futaie : elle a perdu son aspect sombre depuis qu'elle n'est plus encaissée de toutes parts par des murs élevés, et que la vue s'y promène avec délices sur la pépinière séparée du jardin par un mur d'appui, les boulevards et les champs voisins. Sur la gauche est une plantation d'arbres de moyenne tige environnant des carrés de verdure. Dans

son angle inférieur est une fontaine, ouvrage estimé de Desbrosses. Quatre colonnes toscanes supportent son entablement au dessus duquel s'élève un fronton accompagné de deux fleuves sculptés par MM. Durey et Rameau, lors de sa restauration par M. Chalgrin. Les statues qui ornent ce jardin sont ainsi disposées :

Sur sa gauche, en entrant par le Palais, est, 1°. Vénus de Médicis, copie; 2°. Diane, copie; 3°. Bacchus adolescent; 4°. Cérès. Sur le côté opposé, 5°. Vénus Callipige ; 6°. Vénus entre deux Dauphins; 7°. Vénus de petite proportion dans l'attitude de celle de Médicis, par M. Chardin; 8°. Flore ou la bouquetière d'Athènes, copie. Sur la balustrade qui termine le parterre, sont quatre groupes d'enfans, placés autrefois dans le bassin, dus au ciseau de Sarrazin ou de Flamand; puis deux groupes de lutteurs. Sur la terrasse, à gauche du Palais, du côté de la rue d'Enfer, sont, 1°. Flore, 2°. Ajax, 3°. un des Horaces vaincus, 4°. Bacchus, 5°. Cérès : après l'allée qui conduit à la rue d'Enfer, 6°. Bacchus dans sa vieillesse, 7°. Mercure, 8°. Apollon, 9°. Bacchus nu, 10°. Vénus au Dauphin, 11°. Méléagre, 12°. Diane chasseresse, copie; 13°. Gladiateur, copie; 14°. Cérès, 15°. Vénus Médicis, copie; 16°. Guerrier grec nu, 17°. Annibal; 18°. le long du mur une mauvaise figure de Bacchus, 19°. près de la grille, l'Hiver par Caffieri; 20°. sur la pente douce, une belle figure de Femme, représentant la Peur. Sur la terrasse à droite du Palais, 1°. Vulcain par Bridan père; 2°. Bacchus, 3°. Hébé, par Deseine; 4°. Silène; 5°. près de la grande allée, et toujours sur la terrasse, 6°. Bacchus, 7°. Méléagre, 8°. près de la Pépinière, Cérès.

Palais de Justice. L'origine de cet antique monument se perd dans la nuit des temps. Dagobert semble y avoir demeuré : certainement les maires du Palais, puis les comtes de Paris, l'habitèrent. Hugues Capet le réunit à la couronne ; il fut la résidence ordinaire de nos Rois jusqu'à Charles V.

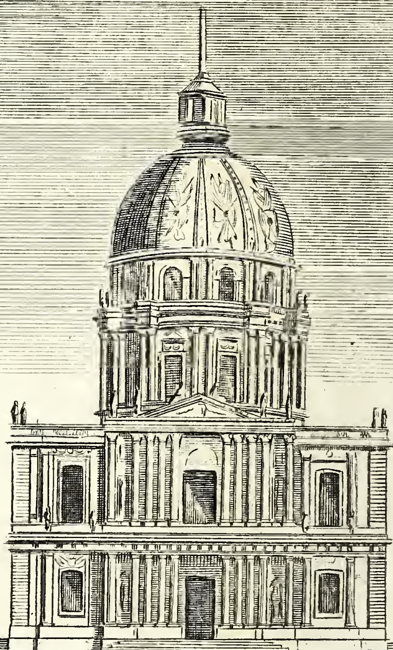
Un premier incendie consuma, en 1618, la grande salle; sa table de marbre fut brisée, avec les antiques sta-

tues qui la décoraient. Jacques Desbrosses, acheva, en 1622, la construction actuelle de la salle des Pas-Perdus.

Son abord s'annonce maintenant par une petite place semi-circulaire. La cour du Mai est fermée par une grille de 23 toises. Sur la rue de la Barillerie s'étendent des bâtimens réguliers, terminés par deux gros pavillons décorés de quatre colonnes doriques. Sur la porte de la cour de la Sainte-Chapelle est un bas-relief estimé, appelé le Serment civique. Au fond de la cour du Mai se présente un escalier extérieur de 17 pieds de hauteur, et de 60 de largeur. Des deux côtés sont deux arcades conduisant, à droite, à la Conciergerie, à gauche à l'audience des Criées. Le péristyle de l'avant-corps du bâtiment où conduit cet escalier est décoré de quatre colonnes doriques, à l'aplomb desquelles sont quatre statues colossales représentant la Force et l'Abondance, par M. Berruer; la Justice et la Prudence, par M. Lecomte. Au-dessus de l'entablement règne une balustrade derrière laquelle sont les combles, dont le milieu est interrompu par un acrotère. Le gradin en pierre, placé à la naissance du dôme quadrangulaire qui couronne l'édifice, est orné au milieu des armes de France soutenues par deux anges, groupe de M. Pajou. Les deux ailes latérales de la cour sont percées, au rez-de-chaussée, d'arcades au-dessus desquelles s'élève un bâtiment de deux étages. Dans la grande salle va être placée une statue en marbre du vertueux Malesherbes, exécutée par Dumont.

La cour de Cassation tient ses audiences dans l'ancienne grand'chambre du parlement. M. Peyre neveu l'a décorée en 1810 d'une manière simple pour le dessin, mais riche pour les ornemens et la tenture. Au fond est le trône du Roi et sont placés les siéges des présidens, sur ses côtés les bancs des juges. Le parquet est séparé des bancs des avocats par une barre remarquable En face des présidens est l'écusson de France, et sont les statues des chanceliers d'Aguesseau et Lhôpital. Un portrait du Roi orne encore cette





Hôtel des Invalides.

salle. On voit dans la grand'salle, à l'entrée de la grand'-chambre, un bas-relief représentant la Justice. Au-dessus de la galerie Mercière la Cour royale donne ses audiences civiles; l'escalier qui y conduit est décoré d'une statue de la Loi, avec cette inscription : IN LEGIBUS SALUS. La Cour d'assises tient à l'extrémité de la galerie Dauphine, dans l'ancien local de la chancellerie. Les premières sections du tribunal civil sont placées du côté de la cour Lamoignon, au-dessus du perron des Lions, les cinq dernières autour de la salle des Pas Perdus. La Cour des Comptes est dans un édifice séparé, élevé dans la cour de la Sainte-Chapelle, en 1740, sur les dessins de M. Gabriel.

CHAPITRE VII.

PALAIS ET HÔTELS DESTINÉS A DES ADMINISTRATIONS ET ÉTABLISSEMENS PUBLICS.

HÔTEL ROYAL DES INVALIDES. — Charlemagne accorda des priviléges aux vétérans de son armée, Philippe-Auguste les plaça comme oblats dans les plus riches abbayes, Henri III conçut la pensée de les réunir dans un commun hospice; Henri IV l'exécuta en fondant, en 1595, au faubourg Saint-Marcel, la Maison Royale de la Charité chrétienne, pour les braves qui avaient suivi son panache blanc au champ d'honneur. Louis XIII les transporta au chateau de Bicêtre. Louis XIV, trouvant ce refuge trop mesquin pour la valeur guerrière, ordonna, en 1671, à Libéral Bruant de lui élever un monument digne de lui, digne des guerriers dont il voulait récompenser les travaux. Huit années suffirent pour en achever les bàtimens. Rien de plus majestueux que cet édifice, de plus grand que son plan, de plus beau que son exécution. Sa surface est de 17,744 toises. Une vaste esplanade, bordée d'allées d'arbres, ornée, dans son milieu, d'une fontaine, donne à sa façade principale, du côté de la Seine, une noble perspective. Des boulevards plantés d'arbres l'entourent, de nombreuses avenues condui-

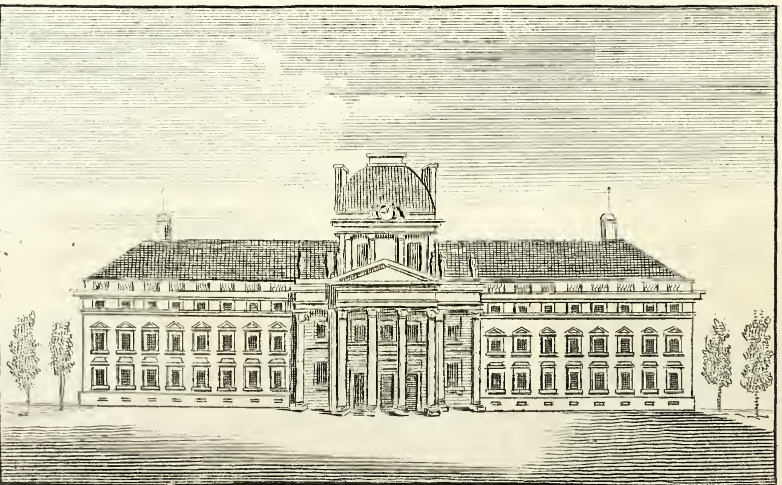
sent à sa façade méridionale. Du côté de la Seine, une superbe grille ferme sa cour environnée de fossés garnis de canons. La façade principale du bâtiment se développe sur une étendue de 102 toises. Son élévation est de trois étages au-dessus du rez-de-chaussée; elle est percée, au bas, d'arcades, et présente trois avant-corps. Celui du milieu, dans lequel se trouve la porte principale, est décoré de pilastres ioniques qui reçoivent un grand arc dans lequel est un bas-relief représentant la statue équestre de Louis XIV, par Cartellier, accompagnée de la Justice et de la Prudence, par Coustou le jeune. Sur des socles sont placées, de chaque côté de la porte, les figures des nations vaincues sous Louis XIV, qui ornaient le monument de la place des Victoires. Des figures colossales de Mars et de Minerve accompagnent ce portique. La cour royale, de 32 toises de largeur et 52 de longueur, est intérieurement entourée, au rez-de-chaussée et au premier étage, de portiques ouverts en arcades, et formant des avant-corps au milieu de chacune des quatre faces et dans les angles. L'avant-corps du fond, qui conduit à l'église, est décoré de deux ordres de colonnes ioniques et composites, l'un sur l'autre, couronnés d'un fronton. Toutes les autres façades des bâtimens sont percées régulièrement de croisées, sans autre décoration que leur entablement. De chaque côté de la cour principale sont deux cours, chacune de 15 toises de large sur 22 et demie de long. Au côté droit de l'église sont quatre cours. L'espace à gauche est divisé en six cours. L'intérieur du grand bâtiment, du côté de la rivière, est ainsi divisé : le pavillon du milieu offre, au rez-de-chaussée, un vestibule; au premier, une bibliothèque, ouverte tous les jours ouvrables depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures. Vingt mille volumes y sont placés pour charmer les loisirs des braves, en leur rappelant les actions des guerriers qui les ont précédés dans le chemin de l'honneur, les souvenirs de l'histoire, ceux des lettres qu'ils ont chéries, des sciences et des arts dont ils

s'occupèrent. L'aîle gauche est occupée par le gouverneur et l'état-major; l'aîle droite, par les médecins et chirurgiens en chef; le surplus sert pour le service de la maison et les logemens des officiers et des soldats. Dans les combles sont les plans en relief des places fortes de France. Au rez-de-chaussée sont quatre réfectoires ornés de peintures à fresque, exécutées par Martin, et de six tableaux de Parrocel père, représentant des traits de l'histoire militaire de Louis XIV. L'église est composée d'une grande nef et de deux bas-côtés, décorés d'un grand nombre de pilastres corinthiens. Sa simplicité est en harmonie avec celle qui règne dans tout l'extérieur de la maison. Derrière elle se trouve un superbe dôme.

Dôme. La magnificence de Louis XIV se déploya dans ce monument, regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'architecture française. Jules-Hardouin Mansard en fut l'architecte; sa construction, achevée seulement en 1706, dura trente ans. Une exécution finie, une grande richesse, l'emploi des premiers artistes du siècle, la perfection des sculptures, la beauté des peintures du dôme, un riche pavement de marbre, y attirent les regards. Son portail, tourné vers les boulevards, a trente toises de largeur sur 16 de hauteur. Il est élevé sur un perron de plusieurs marches, et décoré des ordres dorique et corinthien, superposés et couronnés d'un fronton triangulaire, enrichis de tous les ornemens qui leur sont propres. Un troisième ordre de colonnes corinthiennes règne autour du dôme qui reçoit une coupole, laquelle est elle-même surmontée d'une lanterne au-dessus de laquelle s'élève une aiguille, terminée par une croix à 300 pieds du sol. Deux statues de marbre, de 11 pieds de haut, représentant St-Louis, par Coustou l'aîné, et Charlemagne, par Coysevox, sont placées dans des niches sous le péristyle. Le dôme, couvert en plomb et orné de douze grandes côtes dorées sous Louis XIV, peint en jaune sous Louis XV, et redoré récemment, ainsi que la boule qui soutient le lanter-

nin et les trophées d'armes, jette un éclat éblouissant contrastant d'une façon un peu trop prononcée avec la teinte sombre que le temps a imprimée au reste du monument. Autour de l'intérieur du dôme sont six chapelles. Charles de Lafosse a peint, dans la coupole principale, l'Apothéose de St-Louis offrant à Dieu son épée et sa couronne. On lui doit aussi les quatre Evangélistes placés entre les arcs doubleaux. J. Jouvenet a représenté les douze Apôtres, dans la première voûte, distribuée en douze parties égales. On doit au pinceau de Boullongne les chapelles St-Jérôme, St-Ambroise et St-Augustin, l'histoire de St-Grégoire, peinte originairement par Charles Lebrun, et refaite par M. Doyen. La voûte du sanctuaire, peinte par Nicolas Coypel, représente le Mystère de la Trinité et l'Assomption de la Vierge. Les groupes d'Anges formant des concerts, qui se trouvent dans l'embrâsure des croisées, sont de Louis et de Bon Boullongne. Le pavé du dôme et des chapelles est remarquable par ses beaux compartimens, entremêlés de lis et de chiffres, des armes de France et du cordon de l'ordre du St-Esprit. Les Français s'arrêtent avec respect devant le tombeau de Turenne, placé, en 1800, dans une des chapelles à droite : ce monument, qui décorait, à St-Denis, sa tombe, le représente expirant dans les bras de la Victoire. Aux deux côtés sont deux figures de femmes consternées; l'une est la Sagesse, et l'autre la Valeur, déplorant la perte du héros. Sur le devant est un bas-relief en bronze, représentant la Bataille de Turckeim. Le nom de Turenne est inscrit sur son tombeau, lui seul pouvait exprimer toute sa gloire! Vis-à vis repose le maréchal de Vauban.

Un maréchal de France est gouverneur de cet hôtel, qui renferme sept mille braves. Sous ses ordres est un état-major. Une administration composée de personnages éminens surveille et règle l'emploi de ses revenus; des médecins habiles y traitent les malades, des sœurs de St-Vincent de Paul les y soignent avec une tendre charité. Ces vieux guerriers trouvent dans



Ecole Militaire

cet asile une nourriture abondante et saine, des égards et un traitement proportionné au rang qu'ils occupaient dans l'armée, à leurs infirmités, à leurs blessures. Rien n'y est épargné pour adoucir leurs maux, consoler leur vieillesse, et leur procurer un doux repos. Tout est intéressant dans cet hôtel, ouvert chaque jour de 10 heures du matin à 4 du soir.

ECOLE ROYALE MILITAIRE, en face du Champ-de-Mars. Louis XIV s'était honoré en faisant élever un asile aux vieux guerriers; Louis XV illustra son règne en créant, en 1751, un hôtel pour y élever gratuitement cinq cents jeunes gentilshommes choisis parmi les fils de la noblesse pauvre, dont les pères morts au service ne leur auraient pas laissé les moyens de recevoir une instruction capable de les rendre utiles à leurs familles et à leur patrie. Louis XVIII vient de rétablir cette belle institution. Son emplacement s'étend sur un vaste terrain voisin des Invalides, dans la plaine de Grenelle. Sa principale entrée du côté de la ville est sur la place de Fontenoi. Sa façade opposée a pour perspective prochaine le Champ-de-Mars et le pont des Invalides. M. Gabriel en fut l'architecte. Ses bâtimens, ses cours et les jardins comprennent un parallélogramme de 220 toises de largeur et de 130 de profondeur, précédé et entouré de grandes avenues. Deux cours, dont la première a 70 toises carrées, et la seconde 45 toises, environnées d'une galerie de colonnes doriques, précèdent le principal corps de bâtiment tourné vers la place de Fontenoi; il est décoré au rez-de-chaussée de colonnes doriques surmontées d'un ordre ionique. Au milieu s'élève un avant-corps d'ordre corinthien, dont les huit colonnes supportent un fronton; l'attique embrasse les deux étages. La façade du côté du Champ-de-Mars est décorée d'un seul avant-corps de colonnes corinthiennes surmontées d'un fronton décoré de bas-reliefs et accompagné d'acrotères portant des trophées d'armes et des statues. Le dôme qui couronne ce bâtiment offre un cadran environné à sa base des figures du Temps et de l'Astronomie. Le reste de cet édifice consiste en cours,

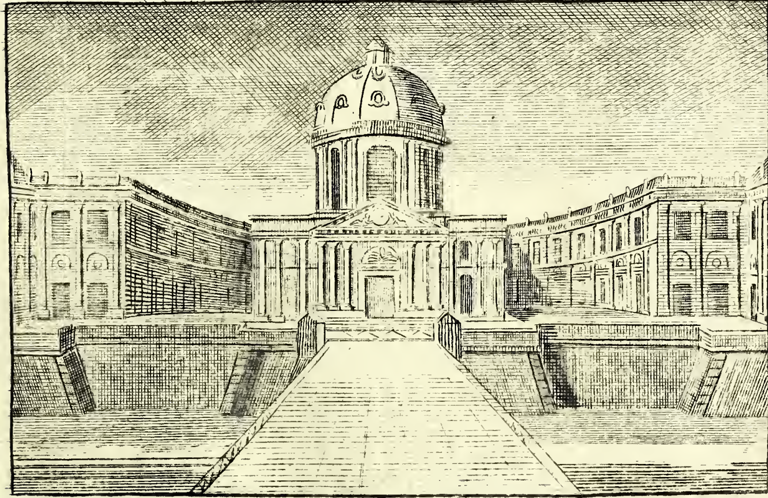
jardins et constructions d'un goût plus simple destinés aux divers besoins de l'établissement. On remarque sur la place Fontenoi deux frontons peints à fresque en grisaille par Gibelin, où l'effet du bas-relief est bien imité; celui à droite représente deux athlètes dont l'un arrête un cheval fougueux, l'autre est une allégorie de l'Etude environnée des attributs des sciences et des arts. Au milieu de la cour royale on voyait autrefois une statue pédestre de Louis XV, par Lemoine. Le vestibule du principal corps de bâtiment, décoré de quatre rangs de colonnes d'ordre toscan, est orné des statues du maréchal de Luxembourg par Mouchi, de Turenne par Pajou, du grand Condé par Lecomte, et du maréchal de Saxe par D'huez. Au premier étage, la salle du conseil et quelques autres salles ont été ornées de tableaux représentant les batailles de Fontenoi et de Lawfeld, les siéges de Tournay, de Fribourg, de Menin, d'Ypres et de Furnes, peints par Lagrenée l'aîné, Beaufort et Doyen. Un petit observatoire construit dans cet édifice atteste l'amour ardent de M. de Lalande pour les sciences; il y fit faire à ses frais un grand quart de cercle mural dont il ne put obtenir des ministres d'alors de faire la dépense. Un astronome y fait des observations. Une machine hydraulique fort simple, inventée par MM. Laurent et Gilleron, posée sur quatre puits couverts, creusés de 15 pieds plus bas que le niveau de la rivière, dont les quatre pompes fournissent 44 muids d'eau, alimente ce magnifique établissement.

Hotel des Monnaies. Paris manquait encore, en 1771, d'un hôtel des monnaies digne de la capitale. L'antique bâtiment consacré à cette destination, placé dans la rue qui porte encore ce nom, en face du Pont-Neuf, menaçant ruine, M. de Laverdi ordonna à l'architecte Antoine de construire, sur l'emplacement de l'ancien hôtel Conti, l'hôtel actuel des Monnaies. Cet édifice forme le plus magnifique ornement des bords de la Seine près du Pont-Neuf. Sa façade principale, sur le quai, de 60 toises de largeur et de 14 de hauteur, est décorée de six colonnes ioniques élevées sur un soubas-

sement de cinq arcades ornées de refends. Un grand entablement embelli de consoles et de modillons couronne l'édifice. Son avant-corps est surmonté d'un attique au-devant duquel sont six figures debout et isolées, représentant la Loi, la Prudence, la Force, le Commerce, l'Abondance et la Paix, par MM. Pigalle, Mouchi et Lecomte. Sa façade sur la rue Guénégaud offre un attique, sur un soubassement orné de bossages. Sur son avant-corps du milieu sont des figures représentant les quatre Elémens, par Caffieri et Dupré. A l'entrée principale de l'édifice, s'offre un superbe vestibule orné de vingt-quatre colonnes doriques. A droite est un magnifique escalier décoré de seize colonnes ioniques, conduisant aux salles d'assemblée de l'administration et au cabinet de minéralogie qui occupe le pavillon du milieu au premier étage. Dans ce musée vingt colonnes corinthiennes supportent une tribune régnant au pourtour. Les corniches, les chambranles des portes et des croisées sont enrichis d'ornemens sculptés et dorés, distribués avec goût et sans profusion. Un lambris circulaire contient des banquettes pour les personnes qui assistent aux cours de minéralogie, et sert de fond aux armoires établies pour contenir la collection des minéraux. Il est ouvert tous les jours ouvrables de 10 h. à 4. La cour principale a 110 pieds de profondeur sur 92 de largeur; une galerie règne dans son pourtour. La salle des balanciers s'annonce par quatre colonnes d'ordre toscan, qui soutiennent sa voûte surbaissée. Au fond de cette pièce, qui contient neuf balanciers et a 62 pieds de long sur 39 de largeur, est une statue de la Fortune, par M. Mouchi. La salle supérieure, de même grandeur, contient des places pour cent ajusteurs. Les moulins du laminage sont dans une salle contiguë sous l'une des arcades, dans la partie droite de la cour. Un ordre ionique sur un soubassement forme sa décoration intérieure; elle reçoit le jour par le milieu de sa coupole ornée de caissons. On fait dans cet hôtel toutes les opérations du monnayage, la vérification du titre et l'apposition du poinçon sur toutes les matières d'or et d'argent du

commerce de Paris : il est le siége de l'administration générale des monnaies. Sa fabrication en monnaies d'or et d'argent s'est élevée du 28 mars 1803 au 1er. septembre 1817 à 1,127,695,140 fr. 50 c. La monnaie royale des médailles dont l'entrée est rue Guénégaud, n°. 8, possède une collection précieuse de tous les carrés et poinçons des médailles et jetons frappés depuis l'avénement de François Ier. au trône. Son cabinet est ouvert les jours ouvrables, de 10 heures à 4. On y vend ses médailles au profit de l'établissement.

Palais des Sciences et des Arts, ci-devant Collége Mazarin, quai Conti, n°. 20. Les exécuteurs testamentaires du cardinal de Mazarin firent construire, en 1662, par Dorbay, sur les dessins de Leveau, ce monument pour y placer un collége de soixante gentilshommes de quatre nations diverses désignées par son testament. Son ordonnance, élevée sur le quai sur un plan semi-circulaire, est composée de deux gros pavillons et deux corps-de-logis les réunissant à un avant-corps orné de six groupes et décoré d'un péristyle d'ordre corinthien. Sa porte sert d'entrée à la salle des séances publiques de l'Institut royal, placée maintenant dans l'ancienne église. L'intérieur de son dôme, de forme ovale, enrichi de sculptures de Desjardins, paraît un peu élevé pour son petit diamètre. M. Vaudoyer s'est efforcé de tirer le parti le plus avantageux de ce dôme converti en salle d'assemblée, cependant sa décoration intérieure présente un caractère bizarre, même théâtral, où, par une singulière originalité, tout y paraît seulement spectateur. Sous une grande tribune décorée de draperies de velours vert, brodées de lys d'argent et surmontée du buste du Roi, en marbre, par M. Bosio, se place le président. Les membres de l'Institut sont assis, en demi-cercle, de chaque côté dans le centre de la salle On y a réparti les statues de Bossuet et Descartes par M. Pajou, Fénélon par M. Lecomte, Sully par M. Mouchi; pourquoi Pascal par M. Pajou, Dalembert et Rollin par M. Lecomte, Corneille et Molière par M. Caffieri, La Fontaine et le Poussin



Palais des Beaux Arts

par M. Julien, Montansier par M. Mouchi, Molé par M. Gois père, Montaigne par M. Stouf, Montesquieu par M. Clodion, Racine par M. Boizot, Cassini par M. Moitte, se trouvent-ils seulement dans les vestibules? Dans la première cour, à gauche, est la bibliothèque Mazarine et celle de l'Institut réunies.

Palais de la Légion-d'Honneur. Cet élégant édifice fut bâti en 1786, par M. Rousseau, pour l'habitation du prince de Salm. Sa porte d'entrée sur la rue de Bourbon présente un arc-de-triomphe décoré de colonnes ioniques, et un péristyle de même ordre qui conduit à deux pavillons en avant-corps, dont l'attique a été orné de bas-reliefs, par Roland. Un semblable péristyle ionique règne autour de la cour en forme de promenoir couvert et continu; il aboutit à un frontispice décoré de colonnes corinthiennes, lequel, s'élevant au fond de la cour, annonce le corps-de-logis principal. La façade du côté du quai d'Orsai est beaucoup moins magnifique. Au milieu de deux corps de bâtimens s'avance seulement une partie semi-circulaire. Le salon principal donne sur le quai, et occupe le demi-cercle apparent du milieu de l'édifice; sa forme est ronde, son diamètre de 40 pieds.

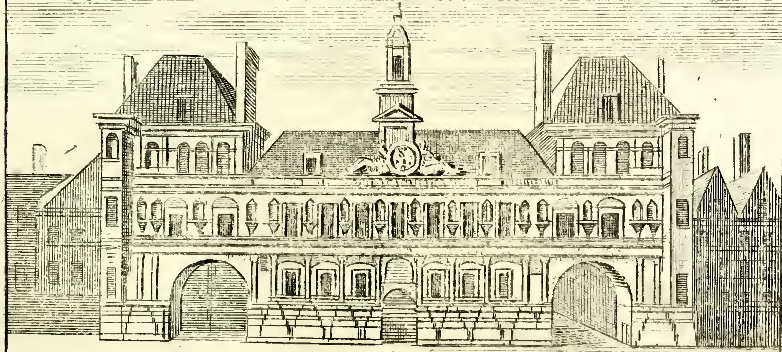
Colonnade des Tuileries, place Louis XV. Gabriel entreprit, en 1768, de rivaliser, dans cette colonnade, avec Perrault; mais il fut moins heureux. Sur des soubassemens percés de portiques formant galeries fermées, s'élèvent deux péristyles composés de colonnes isolées d'ordre corinthien, dont la destination paraît être de servir de communication aux deux avant-corps couronnés de frontons qui les terminent. Au-dessus de la colonnade règne une balustrade. En considérant ce bâtiment, on se demande sa haute destination; on est surpris d'apprendre que toute la partie des Champs-Élysées est la demeure de simples particuliers; mais dans l'aile près des Tuileries est placé le ministère de la Marine.

Palais archiépiscopal, rue de l'Evêché, à droite de Notre-Dame. Deux pavillons modernes placés aux

deux côtés d'une grille, marquent l'entrée de ce palais. Dans la seconde cour est l'ancien palais, construit parallèlement au cours de la Seine : on y remarque une belle chapelle ornée de stuc. Un superbe escalier d'honneur, construit en 1772 par Desmaisons, conduit aux salles destinées à la réception des autorités qui viennent assister, à Notre-Dame, à des cérémonies publiques. A l'est, on vient de construire un nouveau corps de bâtiment. Son jardin, en terrasse, est entouré de grilles; la vue s'y étend sur le levant de Paris et le cours de la Seine.

Hotel-de-Ville. Les bourgeois de Paris, après avoir eu leur Parloir d'abord dans la Maison de la Marchandise, à la Vallée de Misère, nom donné alors au quai de la Ferraille, puis auprès de St-Leuffroy, proche de l'emplacement actuel de la place du Châtelet, non loin de la place St-Michel, achetèrent en 1357, pour y tenir leurs assemblées, la maison de Grève, qui avait servi d'hôtel aux Dauphins. Dominique de Cortone commença, en 1533, l'édifice actuel, terminé seulement en 1606. Ce bâtiment, considérable pour le temps, offre une ordonnance régulière dans les formes, mais dénuée de beauté. Dans le cintre au-dessus de sa porte d'entrée, est la statue équestre de Henri IV, placée en 1605 sur un fond de marbre. Au fond de sa cour, à laquelle on monte par un escalier couvert, est une statue équestre en bronze de Louis XIV, ouvrage de Coysevox; son pourtour est bordé d'arcades. Au premier sont de vastes salles et les bureaux de la préfecture du département qui y est établie.

Observatoire, rue du Faubourg St-Jacques, n° 26. Louis XIV ordonna, en 1677, à Claude Perrault d'élever ce monument à l'étude de l'astronomie, comme un témoignage de la protection qu'il accordait aux sciences. Sa forme est un rectangle dont les quatre faces correspondent aux points cardinaux du monde. On y a ajouté deux tours octogones sur deux de ses angles, un avant-corps et une double terrasse vers le nord. Le fer et le bois n'ont pas été employés dans sa construction. Ses



planchers et ses escaliers sont voûtés. Une immense plate-forme couvrait originairement ce monument. De là on peut contempler la voûte du ciel sur tout l'horizon. Six pièces en composent la distribution intérieure; leurs ouvertures sont exposées aux différens points du ciel. Malgré tout le faste extérieur d'un bâtiment colossal consacré à l'astronomie, on n'y trouvait pas un seul lieu commode où l'on pût faire tranquillement et sûrement une série d'observations, pas un instrument en état, pas un cabinet pour y placer ceux même les plus nécessaires aux physiciens et aux astronomes; on y manquait encore des machines dont l'exécution demandait une grande dépense. Cet état de dénuement a cessé; l'intérieur de l'Observatoire est devenu habitable; des cabinets convenables pour les observations et la conservation des instrumens ont été construits au-dehors et sur la plate-forme. On y remarque un grand télescope dont le pied mobile facilite toutes les directions. La ligne méridienne tracée sur cet édifice sert aux astronomes français de point de départ pour compter leur longitude. Son prolongement s'étendant depuis Dunkerque jusqu'à Barcelonne, a servi à mesurer la grandeur de la terre, d'où l'on a déduit le type de nos mesures actuelles de longueur. Au centre du bâtiment on a pratiqué dans toutes les voûtes une ouverture de trois pieds de diamètre, qui se prolonge jusqu'au plus bas des caves. On s'en est servi pour mesurer le degré d'accélération de la chûte des corps graves. Un aéromètre y indique la force des vents sur un cadran placé sous la voûte de la salle du Nord. Dans la salle des Secrets on observe un phénomène d'acoustique. En appliquant la bouche sur un pilier, et parlant bas, on peut être entendu de quelqu'un placé au pilier opposé sans qu'on le soit des autres personnes qui se trouvent dans la salle. Une machine appelée cuve de jauge sert à mesurer la quantité d'eaux pluviales. Les caves basses, dans lesquelles on descend par un escalier de 360 marches, servent à des expériences sur les congélations et les réfrigérations, et pour connaître les

différens degrés de l'humidité et du sec, du chaud et du froid. On vient d'y faire un mural ou grand quart de cercle fixé sur un mur dans la direction de la ligne méridienne, dont Mgr. le duc d'Angoulême a enrichi cet établissement. Depuis quatre ans on a dépensé 300,000 francs à la décoration extérieure de l'Observatoire, maintenant en perspective avec le Luxembourg. Il a été environné de la première terrasse projetée par Perrault; sa cour est fermée d'une grille et son entrée marquée par deux pavillons modernes.

Palais du Temple, rue du Temple, n°. 80. Tous les souvenirs anciens ont disparu de ces lieux. On se rappelle seulement qu'ils furent bâtis par les Templiers, et possédés par l'ordre de Malthe. On gémit en pensant qu'ils devinrent l'asile du bel-esprit, de la joie et des plaisirs au temps du grand-prieur de Vendôme. Dans une tour qui subsistait naguères derrière ce palais, la plus haute vertu, le sang le plus illustre, le roi le plus puissant fut plongé dans la plus profonde infortune. Louis XVI y pardonna à ses ennemis; la fille des Césars fut dans les fers; une nouvelle Antigone y consola ses parens; un roi, frappé dès son aurore du vent brûlant de la plus dure adversité, y succomba à ses douleurs avant d'avoir régné. Pour déplorer tant de malheurs, implorer miséricorde pour tant de crimes, Mademoiselle de Bourbon s'est renfermée dans le palais du Temple, converti en un monastère de Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du St-Sacrement; et l'on y voit maintenant un cloître, des cellules et une chapelle destinée à expier le forfait d'un petit nombre de Français égarés. Son entrée est décorée d'un portique d'ordre ionique à colonnes isolées.

Arsenal. Sur le bord occidental de la Seine, à l'extrémité du quai des Célestins, est l'arsenal de la ville de Paris, puis du Roi, où se trouvait déplacée l'inscription fameuse qu'on lisait sur sa porte :

Ætna hæc Henrico Vulcania tela ministrat,
Tela giganteos debellatura furores;

car, depuis long-temps, on n'y voit plus de traces de sa

destination guerrière ; rien n'est maintenant plus paisible. L'hôtel de l'ancien gouvernement, bâti en 1718 par Boffrand, est le lieu le plus remarquable de cette enceinte. On y admire un magnifique plafond peint par Mignard ; mais un sentiment irrésistible conduit tout bon Français dans le cabinet où Henri IV allait s'entretenir des affaires d'état avec Sully, et verser dans son cœur ses chagrins domestiques. On le retrouve encore dans une des salles de la bibliothèque publique appartenant à Monsieur, comte d'Artois. On y voit la cheminée auprès de laquelle il s'asseyait. M. le marquis de Paulmy trouvait tant de charmes à l'habiter, qu'il ne se permit jamais de faire aucun changement à sa décoration, afin de vivre environné des objets que ce bon roi avait vus et touchés. Les Vandales modernes ont oublié de porter un regard destructeur sur ce sanctuaire.

Palais de la Bourse, rue des Filles-St-Thomas. Paris avait toujours manqué d'une Bourse digne de sa richesse, de l'importance et de l'étendue de son commerce, depuis l'établissement de cette réunion journalière des marchands en 1724. Sur les dessins de feu M. Brongniard, s'élève un magnifique monument destiné à servir tout à la fois à l'assemblée des négocians et de lieu pour les séances du tribunal de commerce. Cet édifice isolé, construit sur un périptère régulier de 230 pieds de long et 130 de large, doit être environné de soixante-six colonnes d'ordre corinthien, et composé de deux étages compris dans la hauteur de l'ordre et de l'attique qui le surmontent. Son rez-de-chaussée doit contenir les salles nécessaires à la tenue de la Bourse ; l'étage supérieur doit être consacré au tribunal de Commerce.

Hotel de Soubise, Archives du Royaume, rue du Chaume. Cet hôtel est placé sur l'antique manoir du connétable de Clisson. Possédé depuis par les princes de la maison de Lorraine, il devint, l'an 1697, la propriété des princes de Rohan. Lemaire en construisit le principal corps s'étendant depuis la rue du Chaume jusqu'au jardin. Sa façade est composée de seize co-

lonnes d'ordre composite accouplées; huit d'entre elles forment un avant-corps au milieu du bâtiment surmonté d'un second ordre corinthien couronné d'un fronton. Les huit autres colonnes du rez-de-chaussée supportent quatre statues représentant les quatre Saisons et des groupes d'enfans sculptés par le Lorrain; au-dessus du fronton sont deux statues, représentant la Force et la Sagesse. La nouvelle cour, de forme elliptique, en face du bâtiment, est entourée d'une galerie de 56 colonnes accouplées d'ordre composite; elle est couverte en terrasse; une balustrade règne au pourtour; l'ensemble en est grand, riche et d'un bel effet. La porte principale est décorée en dehors et en dedans de colonnes accouplées composites à l'intérieur, corinthiennes à l'extérieur. Tous les intérieurs de cet édifice restaurés ont été appropriés par M. Cellerier au placement des archives du royaume, qui y sont rangées dans le plus bel ordre. Sur une partie du terrain de cet hôtel il en a été construit un second, en 1712. Son entrée principale est sur la vieille rue du Temple; on le nommait le Palais-Cardinal. Sa façade sur la cour est très-simple, celle sur le jardin est décorée d'un avant-corps formé de quatre colonnes doriques au rez-de-chaussée, ioniques au premier étage, surmontées d'un attique et terminées par un fronton. Il est maintenant occupé par l'Imprimerie royale.

Hotel du Timbre, rue de la Paix. Sur l'ancien terrain des pauvres Capucines s'élève ce vaste hôtel, véritable Pactole pour le gouvernement. Sa façade présente pour tout ornement un ordre dorique. C'est un peu mesquin pour un palais du pays d'Eldorado.

Palais du Petit-Luxembourg, rue de Vaugirard. Le cardinal de Richelieu le fit construire pour la duchesse d'Aiguillon, sa nièce. Le Directoire exécutif, qui l'a habité, l'a fait restaurer. Il est occupé par le Chancelier.

Hotel de la Banque de France, rue de la Vrillière. Ce bel hôtel, élevé par Mansard, pour le duc de la Vrillière, en 1620, devint le palais du comte de

oulouse et du vertueux duc de Penthièvre. Ce prince avait fait le séjour de la bienfaisance, de la loyauté, la vertu. Cet édifice est à présent occupé par la anque de France, qui en a approprié la distribution la commodité de son service. Autrefois on avait asz malencontreusement placé sur sa porte les statues e Mars et de Vénus, maintenant on y voit une Mierve; rien de mieux, la sagesse doit présider aux spélations du commerce. Pourquoi lui avoir associé un lercure? Ce messager des dieux, tout en protégeant le ommerce, n'est-il pas aussi le dieu des larrons?

Mont-de-Piété, rue des Blancs-Manteaux, nº. 18. on vaste bâtiment d'une architecture sévère, mais 'une distribution commode, renferme le plus utile des ablissemens pour protéger l'homme mal aisé du fléau e la dévorante usure. Il est ouvert, pour les engageiens et les dégagemens, le matin depuis neuf heures usqu'à deux, et pour les engagemens seulement, le soir epuis quatre heures jusqu'à sept. Il en existe une sucirsale rue des Petits-Augustins.

Hotel de MM. les Gardes-du-Corps du ROI, uai d'Orsai. Sur le quai d'Orsai s'élève le bel hôtel e MM. les Gardes-du-Corps. Sa longue façade ne préente d'autre ornement que les armes de France exéutées en relief au-dessus de la porte principale, dont écusson est environné de deux femmes assises, 'environ sept pieds de proportion; l'une est une Reommée embouchant la trompette et tenant une couonne; l'autre s'appuie d'une main sur un sceptre et ient dans sa droite une branche de laurier. Ces figures, le la composition de M. Taunay, se font remarquer ar la noblesse de leur pose, la correction des formes t le bon style des draperies. Il existe une succursale le cet hôtel rue de Grenelle Saint-Germain, nº. 128.

Casernes. Paris doit au zèle de M. le maréchal de Biron, pour la discipline militaire et au soin qu'il renait du bien-être des soldats, la construction des asernes spacieuses, commodes et souvent magnifiques, lacées dans les faubourgs et les environs de la capi-

tale. On en compte vingt-quatre, dont les principales sont : rue de Babylone, n°. 23; rue de Clichy, n°. 6; rue de la Pépinière, n°. 22; grande rue Verte, n°. 52; de la Nouvelle France, rue du faubourg Poissonnière, n°. 76; de la Courtille, rue du faubourg du Temple, n°. 72; rue Popincourt, n°. 51; Neuve-Ste-Geneviève; de l'Oursine, n°. 62; du faubourg du Roule; du faubourg Saint-Denis; des Minimes, près la place Royale; du Foin, des Postes, à l'Estrapade; de Vaugirard, au Luxembourg; d'Enfer, près la place St-Michel; de la Corderie; de Notre-Dame-des-Victoires, et avenue de Neuilly.

CHAPITRE VIII.

PRINCIPAUX HÔTELS ET MAISONS PARTICULIÈRES REMARQUABLES.

Hôtel Brunoy, rue du faubourg St-Honoré, n°. 51. Est-ce une demeure particulière ? ou bien un temple consacré à la déesse des jardins, que M. Boulée a prétendu élever en construisant l'élégante façade de cet édifice tournée vers les Champs-Elysées ? On est embarrassé de le décider. Sa décoration se compose d'un seul étage de sept arcades, au-dessus duquel règne une orgue frise. Sur le devant est un péristyle de six colonnes ioniques d'une proportion légère, élevé sur un grand nombre de marches, couronné par un amortissement en gradins au sommet duquel est la statue de Flore, entourée de masses d'arbres élevés, d'arbustes et de verdure. La distribution intérieure de ce bel hôtel est simple et régulière; le plafond de son salon a été peint par M. Vincent. Il appartient maintenant à M. le maréchal comte de Beurnonville, pair de France.

Hotel de Carnavalet, rue Culture Ste-Catherine, n°. 27. Jean Goujon orna son portique d'un excellent bas-relief représentant la Force et la Vigilance, et

sculpta sur les trumeaux de ses croisées quatre grandes figures représentant les Saisons. Cet édifice jouit, aux yeux des amateurs de la bonne littérature, du mérite d'avoir servi de demeure à madame de Sévigné, dont on y voit le portrait.

HOTEL LAMBERT, rue et île St-Louis, n°. 2. Ce bel hôtel, construit par Leveau, indique le style de l'architecture dans le dix-septième siècle. Depuis longtemps il serait oublié si les Lesueur, Jacques Bassan, d'Hermans, Patel, Romanelli, n'avaient embelli ses plafonds et ses lambris de leurs magnifiques tableaux.

HOTEL DE LONGUEVILLE, place du Carrousel, n°. 6. Cet hôtel, autrefois la demeure des ducs de Longueville et d'Elbeuf, où se tramèrent les intrigues de la Fronde, servit aux fermiers-généraux de fabrique de tabac. Il sert à présent aux écuries du Roi. SIC TRANSIT GLORIA MUNDI.

HOTEL DE MESME, rue Ste-Avoie, n°. 57. Cet édifice fut construit par Pierre Lescot. Maintenant on y a placé les bureaux de la septième Mairie, dans le lieu même où le financier Law établit la compagnie du Mississipi et le foyer du vertige de son système.

HOTEL DU CONNÉTABLE ANNE DE MONTMORENCY, maintenant de l'Administration générale des Droits-Réunis, rue Ste-Avoie, n°. 44. Nosseigneurs du Parlement y vinrent en robes rouges, de cérémonie, y jeter de l'eau bénite sur le corps du preux connétable, blessé à mort à la bataille de St-Denis, dans la même salle où l'on timbre à présent des laissez-passer de boissons!

HOTEL DE MIRABEAU, rue de Seine-St-Germain, n°. 6. La reine Marguerite, première femme de Henri IV, de voluptueuse mémoire, y mourut.

HOTEL DE LA ROCHEFOUCAULT, rue de Seine-St-Germain, n°. 2. Des bains publics sont placés dans ce lieu, théâtre des jeux du grand Turenne dans son enfance.

COUR BATAVE, rue St-Denis, n°. 24. Sur les ruines de l'ancienne église du chapitre du St-Sépulcre, des négocians hollandais firent bâtir, en 1795, par MM. Sobre et Happe, architectes, plusieurs maisons destinées au

commerce, sur un plan régulier dont l'exécution leur coûta 185,000 francs en numéraire. Sa façade de vingt-huit toises sur la rue Saint-Denis est décorée de sept arcades au rez-de-chaussée, réparées par de petits entrecolonnemens d'ordre ionique; un seul balcon embrasse tout le premier étage. La même ordonnance règne au pourtour de la cour. Au-dessus s'élèvent trois étages couronnés d'une corniche dorique et surmontés d'une mansarde. Une figure du dieu du Commerce y est placée sur le sommet d'une petite campanille. Au fond de la seconde cour est un vaste bassin disposé pour recevoir une fontaine; une figure assise de l'Abondance s'y trouve placée.

Rotonde du Temple. Ses portiques élevés en 1781 par Perard de Montreuil, dans un style d'architecture sévère, mais non dénué d'élégance, tirent leur nom de leur forme et de l'emplacement dans lequel ils furent construits. Ce bâtiment isolé, de 37 toises de longueur, est terminé par deux parties circulaires. Au-devant du rez-de-chaussée est une galerie couverte percée de quarante-quatre arcades, soutenues par autant de colonnes d'ordre toscan: en arrière sont les boutiques. Pourquoi ce joli édifice se trouve t-il derrière un marché de vieux haillons?

Passages. L'affluence des étrangers dans les galeries du Palais Royal a donné la pensée à plusieurs propriétaires de substituer des promenoirs couverts en vitrages et bordés d'élégantes boutiques aux anciens passages sales et boueux qui suppléaient, dans plus de cent endroits fréquentés de Paris, au défaut de rues commodes pour une circulation continuelle. Cette spéculation avantageuse au commerce de détail fut goûtée, et l'on admire maintenant la profusion et le prompt débit des marchandises étalées dans les passages des Panoramas, de Montesquieu, de Lorme, Feydeau, du Caire, qui ont laissé loin d'eux ceux du Commerce et du Saumon, où l'on ne voit presque plus que des artisans.

CHAPITRE IX.

ARCS DE TRIOMPHE, BARRIÈRES, PLACES PUBLIQUES.

PORTE SAINT-DENIS. La rapidité des conquêtes de Louis XIV, en 1672, le passage du Rhin, quarante villes et trois provinces soumises en deux mois, engagèrent la ville de Paris à ériger un monument pour perpétuer le souvenir de ces victoires. François Blondel produisit cet arc de triomphe dont on admire également l'harmonie des proportions et le fini de l'exécution. A l'extrémité de la rue St-Denis, au point qui séparait la ville du faubourg, il s'élève sur une base de 72 pieds, d'une hauteur de 73 pieds 6 pouces. Le nu de ses pieds-droits est décoré de pyramides et de bas-reliefs chargés de trophées d'armes de la plus heureuse composition, qui s'élèvent jusqu'au-dessous de l'entablement. Du côté de la ville on voit, au pied des pyramides, la figure de la Hollande d'un côté, de l'autre celle du Rhin. Le bas-relief, placé dans la frise, représente le Passage du Rhin à Tholuys. Vers le faubourg, les pyramides reposent sur des lions couchés. Le bas-relief représente la Prise de Maëstricht. Des Renommées occupent les tympans triangulaires de l'arc. François Anguier sculpta avec beaucoup de talent tous ces ornemens. Dégradé par le temps, dépouillé de ses inscriptions pendant le délire révolutionnaire, M. Cellerier, chargé il y a quelques années de sa restauration, y a mis des soins qui font honneur à ses talens. On y revoit au milieu de toutes ces anciennes inscriptions, celle de LUDOVICO MAGNO, qui dédiait cet arc de triomphe au monarque vainqueur.

PORTE SAINT-MARTIN. Les triomphes multipliés de Louis XIV déterminèrent la ville de Paris à élever, l'an 1674, ce monument pour en conserver la mémoire. Pierre Bullet donna à sa masse un carré de cinquante-quatre pieds. Il est percé de trois arcades; celle du milieu a quinze pieds de largeur, et trente de

hauteur. Des deux côtés du grand arc, sont des bas-reliefs représentant, du côté de la ville, la prise de Besançon et la Triple-Alliance; du côté du faubourg, la prise de Limbourg et la défaite des Allemands, sous la figure d'un aigle repoussé par le dieu de la Guerre. De Marsy, le Hongre, Desjardins et Legros les ont exécutés. On vient de réparer ce monument tombé dans une extrême dégradation dans son couronnement.

Arc de triomphe de l'Etoile. Le 15 août 1806, M. Chalgrin commença à construire cet arc de triomphe à la barrière de Neuilly, la plus magnifique des entrées de Paris. Sa façade doit être percée d'une seule arcade de 87 pieds de haut et de 47 pieds de largeur. Sa hauteur doit être de 135 pieds; son élévation actuelle est de plus de 60 pieds. Ses travaux se continuent.

Barrière de l'Etoile ou de Neuilly. Auprès de ce monument sont deux édifices construits en 1786, par M. Ledoux, et destinés à servir de demeure aux percepteurs des entrées, et de décoration à cet abord de Paris. Ce sont des bâtimens carrés ornés de vingt colonnes colossales, d'une corniche, de quatre frontons et d'un couronnement circulaire.

Barrière de Passy, route de Versailles. Douze colonnes, quatre frontons et deux statues colossales représentant la Bretagne et la Normandie, servent de décoration à cette barrière.

Barrière de Mouceaux. Bâtiment orné de deux péristyles avec colonnes en bossage.

Barrière Saint-Martin. Cet édifice imposant s'élève sur un plan carré. Ses quatre faces présentent un péristyle de huit pilastres isolés d'ordre toscan. L'étage circulaire placé au-dessus du soubassement se compose d'une galerie percée de vingt arcades supportées par quarante colonnes accouplées, dont les proportions ne sont d'aucun ordre ancien. Cette décoration produit un effet pittoresque des bords du bassin de la Villette.

Barrière du Trône ou de Vincennes. Sa première dénomination est due à un trône où Louis XIV

reçut en 1660 le serment de fidélité de ses sujets ; la seconde est celle du château où conduit la route. Ce propylée présente deux corps de bâtimens de 7 toises sur chaque face, élevés de 50 pieds, et distans l'un de l'autre de 50 toises. Dans leur intervalle s'élèvent deux colonnes doriques de 75 pieds sur un soubassement qui leur sert de piédestal. Rien n'annonce mieux, par son aspect imposant, l'entrée d'une grande cité.

Barrière de Fontainebleau. Deux corps de bâtimens isolés, placés des deux côtés de la route, ornés de cinq arcades, indiquent cette entrée de la capitale. Ces édifices simples et gracieux portent le caractère d'originalité du génie de M. Ledoux.

PLACES PUBLIQUES.

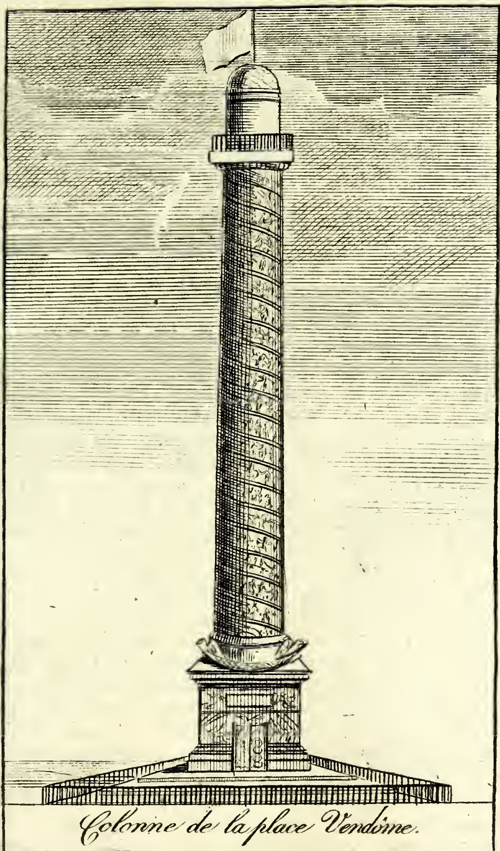
Place Royale. Son carré parfait, de 72 toises, entouré de 39 pavillons élevés, d'uniforme structure, de pierres et de briques, ouvert au rez-de-chaussée de petites arcades donnant le jour à une galerie surbaissée, imprime le plus claustral aspect à cette place construite l'an 1610. Une rue y sert à la circulation le long des maisons. Au milieu d'un gazon entouré de grilles s'élevait une statue équestre en bronze de Louis XIII, indignement renversée en 1792. Bientôt une nouvelle statue équestre de ce prince en marbre blanc, confiée par le gouvernement au ciseau élégant de M. Dupaty, décorera cette place. Des bassins seront placés dans ses angles.

Place des Victoires. Le duc de la Fenillade, jaloux de plaire à Louis XIV, conçut en 1685 la pensée d'élever cette place en l'honneur de son maître. Sa forme est circulaire; son diam tre de 40 toises. Ses maisons, de pareille ordonnance, furent ornées par Mansard de pilastres ioniques, portés sur un soubassement composé d'arcades. Au centre s'élevait un groupe de bronze sculpté par Desjardins. Louis XIV, vêtu de son habit de cérémonie, y paraissait couronné par une Victoire tenant de l'autre main un faisceau de palmes et de lauriers. Les talens de M. Boizot, d'après

les ordres du gouvernement, y vont faire reparaître une statue équestre en marbre de Louis XIV.

Place Vendôme. Sur le terrain d'un ancien hôtel de Vendôme, Mansard éleva cette place l'an 1699. Sa forme est un carré à pans coupés; elle a 74 toises de long sur 70 de large. Une large rue la traverse des Tuileries aux boulevards. La décoration extérieure de sa façade consiste en un grand ordre de pilastres corinthiens embrassant deux étages qui reposent sur un soubassement percé de portiques. Au milieu de chacune des huit faces, ce soubassement fait un double avant-corps, qui porte six colonnes surmontées d'un fronton. Toute la sculpture est de Poultier.

Au milieu s'élevait, avant 1792, une statue équestre de Louis XIV, modelée par Girardon. A la place de ce monument, on a érigé à la gloire de nos armées une colonne triomphale terminée en 1810. Sa hauteur est de 233 pieds, son diamètre de 22. Comme la colonne Antonine, son fût est entièrement revêtu de bas-reliefs en bronze; ceux-ci sont formés de l'airain des canons des peuples qui furent alors vaincus. La hauteur du stylobate est de 22 pieds environ sur 17 à 20 de largeur; il est entièrement garni de bas-reliefs composés de trophées d'armes de toute espèce. A chaque angle du piédestal et au-dessus de la corniche, est un aigle qui soutient une couronne de laurier. A partir du fût de la colonne commence la suite des bas-reliefs qui retracent dans un ordre chronologique les principales actions de la campagne de 1805, depuis le départ des troupes du camp de Boulogne jusqu'à la conclusion de la paix après la bataille d'Austerlitz. Ces bas-reliefs, disposés à monter en spirale, sont composés de plaques de 3 pieds de large environ sur trois pieds 7 pouces de haut. Ces plaques, au nombre de 276, qui se joignent les unes aux autres d'une manière irrégulière, suivant la disposition des figures, s'adaptent au corps solide de la colonne par le moyen d'épaulemens forés, ménagés dans la fonte au revers des plaques, et y sont


Colonne de la place Vendôme.

fixées par des boulons qui entrent dans des traverses également forées et scellées dans la maçonnerie. Un cordon ou jarretière spirale sépare chaque rang de bas-reliefs, et porte l'inscription de l'action qu'ils représentent. Sur le tailloir du chapiteau on a placé une galerie à laquelle on parvient par un escalier ménagé dans l'intérieur de la colonne. Là se trouve un petit dôme sur lequel flotte un drapeau blanc. La construction de ce monument, qui coûta 1,000,000 f. fut dirigée par MM. Lepère et Gondouin architectes, par M. Denon pour la sculpture; ses bas-reliefs ont été dessinés par M. Bergeret, peintre; sa fonte a été confiée à M. Delaunoy; sa ciselure à M. Raymond.

Place Louis XV. Elle sépare les Champs-Elysées des Tuileries; sa forme est octogone; sa longueur est de 120 toises, sa largeur de 87. Des fossés bordés de balustrades en pierre marquent son contour. Ses angles sont décorés de petits pavillons portant pour amortissement des guirlandes. Durant trente années s'éleva dans son centre la statue equestre de Louis-le-Bien-Aimé, fondue en bronze par Bouchardon. Le 30 Mai 1770, on y célébra par une fête le mariage de Louis XVI encore dauphin; l'imprévoyance de la police transforma cette réjouissance en un jour de désolation et de deuil, triste présage des scènes d'horreur dont cette enceinte devait être témoin! Un vieillard y fut blessé le 22 juillet 1789; le lendemain éclata le volcan révolutionnaire, et des malheurs sans nombre commencèrent à peser sur la France. Au mois de septembre 1792, la statue de Louis XV fut renversée; une figure informe d'une Liberté de plâtre fut posée sur son piédestal. Au pied de cette idole sanguinaire, comme devant les autels de Moloch, périrent des milliers de victimes; le sang du meilleur des rois fut versé. Ses dernières paroles furent pour ses ennemis un pardon, et pour les Français ingrats le souhait de jours prospères. Quelle vertu! A jamais le 21 janvier sera un jour de deuil

La postérité, en lisant cette horrible page des annales de ce temps d'anarchie, s'écriera : EXCIDAT ILLA DIES. On donna depuis à cette place le nom de la Concorde, pour commencer à effacer le souvenir des crimes dont la place de la Révolution fut souillée. Elle sera de nouveau embellie d'une statue équestre de Louis XV, commandée par le gouvernement à M. Cartellier.

CHAMP-DE-MARS. Ce parallélogramme régulier, de 450 toises de longueur et de 150 de largeur, non compris les quatre rangées d'arbres voisines de ses fossés, s'étend depuis l'Ecole-Militaire jusqu'aux rives de la Seine. Sa destination fut d'abord de servir à des exercices militaires. On y vit les premières expériences aérostatiques, la fédération, des rassemblemens séditieux, des assassinats, des fêtes impies, des cérémonies dans lesquelles la voix des orateurs était perdue, et dont on ne connaissait les discours que le lendemain par les journaux ; maintenant fermé de grilles, il est redevenu le champ des grandes revues et des manœuvres.

PARVIS NOTRE-DAME. Au pied de la porte principale de la cathédrale est le point de départ des distances de Paris, marquées sur toutes les routes de première classe. Sur sa face occidentale sont adossées au mur deux fontaines ornées de deux vases antiques sur lesquels on a sculpté des pauvres recevant de la Charité des secours. Au midi est le portique de l'Hôtel-Dieu.

PLACE DU PALAIS DE JUSTICE. Sur le sol de cette petite place semi-circulaire, fut la maison du père du fanatique Jean Châtel, rasée pour avoir été habitée par un parricide qui osa frapper d'un fer assassin Henri IV. Afin de perpétuer l'opprobre de ce lieu, on y expose maintenant au carcan les criminels condamnés aux fers.

PLACE DAUPHINE. A l'extrémité occidentale de l'île du Palais, Henri IV fit construire cette petite

place triangulaire pour perpétuer le souvenir de la naissance de Louis XIII. Au centre est une fontaine où l'admiration et l'amitié placèrent en l'honneur du général Desaix un monument modeste comme ce héros.

PLACE DU CHATELET, au bas du Pont-au-Change. Sa forme est un quadrilatère au milieu duquel s'élève, du centre d'un bassin de 20 pieds de diamètre, une colonne de style égyptien, de 52 pieds de hauteur, couronnée d'une statue dorée de la Victoire, chef-d'œuvre du sculpteur Boizot. Au bas sont placées quatre statues du même artiste, représentant la Vigilance, la Loi, la Force et la Prudence, remarquables par leurs grâces et leurs proportions. Telle est la décoration de la fontaine du Palmier. Chaque semaine, des débiteurs y sont témoins de la vente à l'encan de leur triste mobilier.

CHAPITRE X.

HALLES, MARCHÉS, GRENIER D'ABONDANCE, ABATTOIRS, PRISONS.

HALLES. Les premières halles de Paris furent au Marché-Palu ; les habitans des campagnes vendaient leurs denrées à l'Apport-Paris. Louis-le-Gros força les marchands de Paris de les vendre dans une halle close au lieu nommé alors Champeaux, proche le marché des Innocens. Chaque profession et chacune des villes voisines possédait sa halle particulière. François Ier. fit reconstruire toutes les halles actuelles soutenues par de hideux piliers de grès donnant accès sur de sales galeries, obstruées d'étalages toujours malpropres. Dans le siècle dernier on sentit combien de tels marchés se trouvaient inconvenans. Depuis quinze ans on a dépensé plus de cinquante millions pour construire dans tous les quartiers et pour toutes les denrées, des halles commodes et dignes de la capitale par leur magnificence. Dans leur ancien

emplacement on distingue le Carreau de la Halle, situé entre les rues de la Tonnellerie, du Marché aux Poirées et des Piliers des Potiers-d'Etain, où se vendent en gros, depuis deux heures du matin jusqu'à neuf heures, le poisson de mer et d'eau douce, le mardi matin. Les mercredis et samedis les boulangers forains y apportent du pain; le mercredi y arrive du beurre de Gournay, le jeudi celui d'Isigny; les œufs y viennent les vendredis et samedis.

Halle au blé, rue de Viarmes. M. le Camus de Maizières la construisit, en 1762, sur le terrain de l'ancien hôtel Soissons; elle fut achevée en trois ans. Ce monument isolé est remarquable par sa forme circulaire, sa construction soignée, la légèreté de ses voûtes en briques, sa forme recherchée, l'appareil de ses deux escaliers, et par l'ensemble de son ordonnance intérieure et extérieure. Ayant reconnu qu'il était trop petit pour sa destination, MM. Molinos et Legrand firent construire en 1782, sur sa cour de 102 pieds 4 pouces de diamètre, une coupole hémisphérique en charpente légère, percée de 25 grands rayons ou côtes à jour. L'œil parcourait avec satisfaction cette voûte de 177 pieds de développement dans sa montée, de 337 pieds de circonférence et de 100 pieds du pavé à son sommet; mais il se trouvait en même temps ébloui par un jet excessif de lumière. On ne concevait pas comment elle pouvait se soutenir ainsi decoupée, avec une apparence extérieure de moins de 28 pouces d'épaisseur. Après avoir duré vingt ans, elle fut consumée par les flammes en 1802. On l'a rétablie en 1806 sur les plans de M. Bellanger. Elle est en fonte, dont sa courbe s'élève verticalement depuis la corniche jusqu'à la grande fenêtre circulaire. Elle est disposée avec des assemblages de fer coulé et recouverte en cuivre laminé. La lumière y est seulement introduite par une lanterne supérieure de 31 pieds de diamètre. Cette halle se trouvant encore trop étroite, on a construit en même temps, à l'origine de la coupole, un plancher supérieur pour recevoir une quantité considérable de

rines. Cette nouvelle coupole a coûté 700,000 francs. Cette halle est ouverte pour les farines tous les jours ouvrables de 2 à 4 heures, pour les grains les mercredis et samedis de 9 à 5 heures.

Colonne de Médicis. Dans le mur extérieur de cet édifice se trouve à demi-engagée une colonne de 79 pieds de haut, dont l'ordonnance est dorique. Elle fut construite au milieu de l'hôtel de Soissons, en 1571, sur les dessins de J. Bullant. Catherine de Médicis y montait souvent avec des astrologues, croyant y lire dans les astres l'avenir à l'aide de leur science trompeuse. Des couronnes, des trophées, le chiffre de cette princesse et de Henri II, entremêlés de miroirs brisés, de lacs d'amour rompus, y sont les emblèmes de la viduité de cette reine. Au sommet de cette colonne est un méridien tracé par le père Pingré, marquant l'heure précise du soleil à chaque moment de la journée dans toutes les saisons. Au bas est une fontaine abondante.

Marché des Herboristes, les mercredis et samedis, rue de la Poterie.

Marché aux pommes-de-terre, place de Légat.

Halle aux Draps et aux Toiles. La décoration extérieure de cette halle, construite vers 1786 par MM. Legrand et Molinos, est d'un grand caractère; un escalier à double rampe conduit dans son intérieur, dont les vastes salles sont éclairées par 50 croisées. Les marchandises y sont conservées dans des armoires. Sa voûte semi-circulaire, couverte par le procédé ingénieux de Philibert de Lorme, est formée de planches de sapin d'un pied de largeur, d'un pouce d'épaisseur et de 4 pieds de longueur, qui supportent une toiture légère couverte d'ardoises. Elle tient tous les jours pour les draps de 10 à 3 heures; elle est ouverte pour les toiles pendant cinq jours consécutifs aux mêmes heures, à compter du premier lundi de chaque mois.

Halle aux Cuirs. Construite en 1780, rue Mau-

conseil, n°. 38, elle tient tous les jours ouvrables, de 10 à 3 heures.

HALLE AUX VACHES GRASSES DE PARIS. Ancien cloître des Bernardins, près la halle aux veaux, le vendredi de midi à 2 heures.

HALLE AUX VEAUX, rues de Poissy et de Pontoise, M. Lenoir, la construisit en 1774. Elle tient pour la vente des veaux les mardis et vendredis de 9 à 2 heures; pour celle du suif, le mardi; pour les vaches grasses, le vendredi de midi à 2 heures.

HALLE AUX VINS, quai St-Bernard. L'ancienne halle, établie en 1662, tombait en ruine; le 15 août 1811 fut posée, la première pierre d'un magnifique entrepôt général pour le commerce des vins, des eaux-de-vie et du vinaigre, sur les dessins et la conduite de M. Gaucher, architecte. Cet immense marché, destiné à contenir 200 mille pièces de vin, est divisé en quatorze halles et en celliers partagés en quatre-vingt-onze parties. Le droit d'entrée est de 50 cent. par hectolitre de vin, quelle que soit la durée du séjour. Les caves du grenier d'abondance et les magasins des Bernardins lui servent de succursales, elles sont louées aux entrepositaires, à raison de 2 francs par an le mètre carré. Les magasins des Bernardins sont affectés aux huiles, payant 1 franc par hectolitre, celles d'olives; 50 cent., les autres. Les esprits et liqueurs paient 1 franc. l'hectolitre. On paie le même droit sur le port Saint-Bernard Son administration est sur le quai St-Bernard. Ses heures d'ouverture sont en été de 5 à midi et de 2 à 7 heures, en hiver de 7 à midi et de 2 à 5 heures.

GRENIERS DE RÉSERVE. Dans cet immense édifice commencé en 1807 sur les plans de M. Delaunoy, sont conservés 25,000 sacs de farine appartenant à la boulangerie de Paris, qui en possede encore 78,000 de dépôt obligé chez elle et au dépôt de St-Elisabeth.

FOIRE ET DÉPÔT PERMANENT DES LAINES, port de l'Hôpital, n°. 35, créé en 1813, et placé sous la surveillance d'un jury pastoral, sous la présidence de M.

e préfet du département, est d'en assurer la supériorité des laines françaises. Elles y sont reçues en lépôt, lavées et vendues pour le compte des proriétaires, avec garantie. On fait dessus des avances.

FOIRE AUX JAMBONS, quai des Augustins, le mardi, nercredi, jeudi et vendredi de la Semaine Sainte.

MARCHÉS.

MARCHÉ DES INNOCENS, entre les rues de la Féronerie et aux Fers. Dans ce lieu se trouvait, au 9e. iècle, une tour élevée pour avertir Paris de l'approche es Normands; on y plaça, avant le 10e. siècle, un imetière où la moitié de la population de Paris veait s'engloutir; puis une église dédiée aux SS. Innoens. En 1785, l'église fut démolie. Des miasmes puides qui répandaient à l'entour la contagion forcèrent e fermer ce cimetière dont l'aspect hideux était deenu un scandale, et la présence au centre de Paris un éau. Bientôt on en exhuma les cadavres que la terre breuvée de victimes refusait de consumer; alors on se étermina de le convertir en un vaste marché pour les gumes, dont la vente obstruait les rues voisines. andis que les citoyens se livrent dans la ville au plus rofond sommeil, de vigilans cultivateurs arrivent de ix lieues pour couvrir ce marché de monceaux de fruits de légumes. Un ordre parfait règne dans cette vente atinale, dont les denrées garnissent bientôt les mariés des divers quartiers. A neuf heures en été, dix n hiver, la vente en gros cesse, il reste seulement, us des galeries élégantes environnant les places, des vendeuses accoutumées de faire payer aux bourgeois intérêt de leur paresse.

Au milieu de cette place on voit une fontaine élégante, nstruite l'an 1551, sur les dessins de Pierre Lescot, l'angle de la rue aux Fers. Le ciseau de Jean Goujon orna de bas-reliefs et de Naïades d'une grande beauté. orsqu'il fallut en 1786, la transporter, M. Pajou ulpta trois Naïades et les ornemens nécessaires dans

son nouvel emplacement. Ce monument fut placé sur un socle de 10 pieds. La hauteur totale de l'édifice est de 42 pieds. Sa forme est carrée. Chacune de ses faces présente un portique ouvert, accompagné de pilastres corinthiens entre lesquels est une Naïade. Des bas-reliefs ornent leurs piédestaux et leurs corniches. Leur attique est surmonté sur chaque face d'un fronton triangulaire. Une coupole couverte en cuivre, dont les lames sont formées en écailles de poissons, couronne l'édifice. Le public cherchant à s'y désaltérer, regarda long-temps d'un œil indifférent ce monument sans utilité ; il se réjouit seulement lorsqu'il y vit jaillir, en 1807, les eaux de l'Ourcq, qui tombèrent en nappes argentées d'étage, en étage dans des vases divers, jusqu'à sa base, environnée d'un vaste bassin où quatre lions de bronze lancent de leurs gueules des torrens d'eau. Ce château d'eau dépense par jour 160 pouces d'eau.

Marché des Augustins. Sur le terrain de l'Eglise et du Couvent des Grands-Augustins, un marché construit en pierre de taille et couvert en ardoises, long de 190 pieds, large de 141, divisé en trois rangs de galeries, percé de 11 arcades sur le quai, de 12 sur la rue, fermé de grilles et de persiennes. Il tient les lundis et vendredis depuis le jour jusqu'à midi et les mercredis et samedis jusqu'à 2 heures pour la vente en gros, tous les jours pour le détail.

Marché Saint-Martin, rue Frépillon. Le gouvernement fit bâtir l'an 1811, par M. Petit-Radel, un marché nécessaire aux habitans de ce quartier populeux. Aucun marché n'est plus élégant ni plus commode. A l'entrée de la place sont deux pavillons; l'un sert de corps-de-garde, l'autre de logement à l'inspecteur de la police. Au milieu est une belle fontaine dont jaillissent les eaux de l'Ourcq. Un groupe d'enfans chargés des attributs de la chasse et de la pêche et de fruits, y supportent une conque destinée à recevoir et à répandre une eau pure. Leur pose et leur travail font honneur aux talens de M. Gois fils. De chaque côté sont des halles en

pierre, s'étendant parallèlement sur une longueur de 184 pieds. Elles sont percées d'arcades fermées de jalousies. Entre leur double toit, est un courant d'air qui délivre ce lieu de toute exhalaison putride. Trois cents étaux y sont commodément placés; partout il règne une égale clarté, une propreté parfaite. L'architecte y paraît avoir atteint toute la perfection désirable dans un marché.

Marché de la Vieille rue du Temple, vis-à-vis de celle des Blancs-Manteaux. Ses deux halles, de dimensions différentes, sont entre elles sans harmonie, manquant d'issues, et resserrées dans leur distribution. Ce marché doit manquer de commodité pour les acheteurs et les marchands.

Marché St-Germain. Les loges ignobles de la foire ne sont plus. Sur leur terrain s'est ouvert en 1818 le plus magnifique marché de détail de la Capitale. Sa forme offrira un quadrilatère, dont la construction noble, simple et commode est parfaitement appropriée à son objet. Ses halles, presque terminées, présentent le plus superbe coup-d'œil. Chaque marchand y possède une serre pour conserver ses denrées. La boucherie est sur-tout d'une grande beauté.

Marché des Carmes, rue des Noyers, ouvert en 1818 est pareil au marché St Germain; mais il est moins vaste, moins élégant et moins commode. On y construit une fontaine jaillissante.

Marché St-Joseph, rue Montmartre, n°. 144. Le besoin de débarrasser le passage de la rue voisine de l'encombrement des denrées, le fit établir en 1794 auprès du lieu où reposèrent les cendres de Molière et de La Fontaine. Les restes de ces hommes d'un rare génie auraient été placés par les Anglais à Westminster; maintenant leurs monumens honorent le Cimetière du Père la Chaise.

Halle a la Viande, rue des Prouvaires. Cet ignoble abri, où l'on vend les mercredis et samedis la viande de boucherie et le porc, et, tous les jours les issues et la volaille est le produit mesquin du vaste projet

conçu en 1813, pour la réunion générale des halles principales de Paris, sur un quadrilatère de cent arpens, s'étendant depuis la rue Saint-Denis, vis-à-vis de la Cour Batave, jusqu'à la Halle au Blé.

MARCHÉ AUX FLEURS, quai Desaix. Ce large quai, planté d'arbres, embelli de fontaines, est transformé les mercredis et les samedis en un parterre le plus magnifique de l'empire de Flore. Soumises maintenant au caprice de la mode, chaque été on y voit de nouvelles beautés captant, par leur rareté, la faveur éphémère de l'opulence, tandis que le vulgaire jouit toujours avec des sensations délicieuses du parfum et de l'aimable couleur de la rose, des calices variés de la renoncule, de la blancheur du narcisse et du jasmin, et des fleurs dont le goût constant des siècles a su apprécier la douce odeur et l'éclat.

MARCHÉ AUX FRUITS, quai de la Tournelle. Ce marché se tient sur la plage même où abordent les barques qui amènent dans la Capitale les pommes de l'Auvergne, les chasselas de Fontainebleau et les fruits cueillis sur les bords de la Seine.

MARCHÉ AUX FOURRAGES. Barrière d'Enfer, rue du faubourg St-Martin, et Beauveau, faubourg St-Antoine, tous les jours de 8 à 2 heures du 15 octobre au 15 mars et depuis 6 heures le reste de l'année. La botte de foin doit peser 6 kilogrammes ou 13 liv. au mois de la récolte au premier octobre, de ce jour au premier avril 5k ilogrammes et demi, 11 livres et dans le reste de l'année, comme la paille, cinq kilogrammes (10 livres).

MARCHÉ AUX CHEVAUX, boulevard de l'Hôpital. On y vend les chevaux, mulets, ânes et chèvres, les mercredis et samedis d'une heure à quatre de novembre à février; de 2 à 5 heures, en mars, avril, septembre et octobre, de 3 à 7 heures, en mai, juillet et août. Les vendeurs doivent prévenir l'acheteur des maladies et vices des chevaux. Les cas rédhibitoires pour les chevaux sont pendant neuf jours la pousse, la courbature, le cornage et le difflage. La

vente annuelle des chevaux sur ce marché est d'environ 5000.

Marché aux Bœufs. Les bouchers de Paris se rendent les lundis à Sceaux, et les jeudis à Poissy, où l'on amène les bestiaux nécessaires à la consommation de la Capitale. Jamais marchand forain ne quite ce lieu les poches vides ; une caisse établie par la ville de Paris y paie au comptant le prix des achats, moyen certain d'assurer en tout temps l'abondance dans l'approvisionnement de la Capitale.

Marché des Vaches laitières. Ce marché tient le mardi à la Chapelle, route de St-Denis, et les samedis à la Maison-Blanche, près la barrière de Fontainebleau. On y vend des cochons les mardis et samedis.

Marché du vieux Linge, rue et enclos du Temple. Une vaste halle, composée de quatre corps d'abris supportés par des piliers, couvre maintenant presque l'espace entier où le grand-prieur du Temple mettait les banqueroutiers à l'abri de leurs créanciers, et les ouvriers des maîtrises. Sous ce toit, les plus habiles fripiers du monde vendent de vieilles hardes artistement rajeunies, avec une conscience dont il est rare de ne pas être la dupe.

ABATTOIRS OU TUERIES.

Depuis cent ans on se plaignait des accidens causés par le passage des animaux de boucherie ; des femmes, des vieillards périssaient victimes de leurs fureurs, lorsqu'ils s'échappaient blessés des mains de leurs bourreaux. Durant les chaleurs, des miasmes infects, s'élevant des boucheries, répandaient autour d'elles des maladies contagieuses : sans cesse les rues voisines étaient souillées de leur sang, dont il était dangereux pour la populace de considérer sans horreur les ruisseaux. Pour remédier à tant de dangers, le Gouvernement commença d'exécuter, en 1811, le dessein arrêté depuis soixante ans, de transporter hors de Paris l'abattage des bestiaux. Cinq abattoirs s'élevèrent tout, à la fois, et portèrent le caractère de grandeur et de magnificence propre à de vastes établissemens ; leur beauté résulta de l'ordonnance des masses de leurs

bâtimens commodément distribués pour leur service, en offrant à l'œil des lignes imposantes. Dans tous on voit d'immenses bouveries, des bergeries nombreuses surmontées des greniers nécessaires aux fourrages. Des fontaines répandent une eau utile pour y désaltérer les bestiaux et y entretenir une extrême propreté. Les lieux destinés à l'abattage sont commodes, les édifices consacrés à l'administration décens. L'abattoir Montmartre entre les rues de Rochechouart de la tour d'Auvergne, des Martyrs et les murs de Paris, quartier du faubourg-Montmartre, occupe un terrain de 179 toises de longueur et de 64 de largeur. Vingt-deux bâtimens composent celui de Popincourt, placé rue des Amandiers Popincourt, n°. 15 ou de Villejuif. Le long du boulevard de l'Hôpital s'élève, sur des dimensions moins vastes, l'Abattoir d'Ivry, boulevard de l'hôpital près la barrière Mouffetard, destiné au service de la douzième municipalité; l'Abattoir de Vaugirard, près la barrière des Paillassons, ou de Grenelle, non loin des Invalides, et celui du Roule, situé à l'extrémité de la rue de Miroménil. Le produit de leur location est annuellement estimé à 300,000 fr.

PRISONS.

Avant le règne de Louis XVI, tous les genres de calamités et de souffrances se trouvaient réunis dans les prisons de la Capitale. Les malheureux entassés pêle-mêle dans ces lieux fétides, où parvenaient à peine l'air et le jour, y périssaient de faim et de misère. Nulle distinction entre l'innocent et le coupable. Le prévenu d'un crime atroce et d'un délit de police, le détenu pour dettes et les plus scélérats des hommes, tous les âges, tous les sexes s'y trouvaient confondus; la jeunesse imprudente y recevait les leçons des monstres vieillis dans le crime. Il n'y pouvait exister nulle police. Tant d'infortunes touchèrent le cœur du monarque bienfaisant : il supprima, en 1780, le Fort-l'Evêque et le Petit-Châtelet, conserva le Grand-Châ-

telet pour les seuls prévenus de crimes, fit disposer en prisons commodes et salubres, l'hôtel de la Force et la Conciergerie. Dès-lors les sexes, les âges, les prévenus de délits différens, furent séparés. Depuis trente ans le régime intérieur des prisons s'est singulièrement amélioré. Chaque détenu est renfermé, suivant son âge et son sexe, dans des maisons différentes, d'après le degré de sa culpabilité ; elles sont distinguées en maisons d'arrêt, de justice et de détention. Le débiteur insolvable est séparé du prévenu de tous genres; l'enfant y vit au milieu de prisonniers de son âge, que l'on s'efforce de ramener à la vertu, en leur inculquant des leçons d'une morale pure. Une dangereuse oisiveté est bannie des maisons de détention ; les condamnés y sont occupés à des travaux dont le prix sert à adoucir leur sort présent et même à leur procurer des moyens d'une existence sans crime, lorsqu'ils ont satisfait aux peines prononcées par les lois. Partout les prisonniers sont gardés sévèrement, mais non arbitrairement maltraités. Toujours ils peuvent faire parvenir aux autorités leurs plaintes qui sont écoutées. Si la nourriture fournie par la maison ne leur convient pas, il leur est libre d'en faire apporter, et de se procurer des lits : la privation de la liberté, l'anxiété et l'ennui, sont les seuls tourmens inséparables de cette position auxquels on y reste en proie. Se conformer aux réglemens de la maison y devient un devoir, toutes les lettres qui y sont écrites ou reçues y sont lues par les magistrats, et l'on ne peut communiquer avec personne du dehors sans une permission délivrée dans les bureaux de la division des prisons, à la Préfecture de Police. Cette dure gêne est commandée par la sûreté publique.

Conciergerie du Palais. Cette antique prison du Parlement est maintenant la maison de justice de la Cour d'Assises; il n'y a plus de cachots obscurs ; ceux qui y subsistent sont élevés de quelques marches au-dessus du sol. Une salle voûtée leur sert de vestibule et de préau : les deux sexes y sont placés dans des

départemens différens ; une vaste cour y sert de promenoir aux détenus non renfermés dans les cachots ; les galeries dont elle est entourée les y mettent à l'abri de l'ardeur du soleil et de l'injure des saisons. Un monument y a été élevé dans le cachot où fut détenue la reine Marie-Antoinette.

Hôtel de la Force, rue du Roi de Sicile, n°. 12. Les prévenus de delits y sont gardés dans des bâtimens commodes et salubres, séparés par huit cours environnées de galeries. Les prostituées sont dans un bâtiment dont l'entrée est rue Pavée, n°. 22.

Madelonnettes (les), rue des Fontaines, entre les n°s. 4 et 16. Cette maison monastique, autrefois destinée aux filles repenties, sert maintenant à renfermer les femmes prévenues de délits.

Sainte-Pélagie, rue de la Clef, n°. 14. Cet ancien couvent de femmes repentantes sert à présent à renfermer les détenus pour dettes, et les personnes arrêtées par mesure de police.

Maison du refuge, rue des Grès. Dans l'ancien couvent des Jacobins sont renfermés les jeunes gens condamnés par arrêt à la détention. Des frères des écoles chrétiennes les y instruisent des premiers élémens de la lecture et de l'écriture, en leur inculquant les leçons d'une morale pure, capable de redresser les penchans vicieux de leurs cœurs.

Bicêtre, route de Fontainebleau. Dans cette maison de détention sont gardés sévèrement les condamnés aux fers, jusqu'au moment de leur départ pour la chaîne ; les condamnés à la détention y sont occupés à de rudes travaux. Elle renferme aussi quelques détenus pour de graves délits de police.

St-Lazarre, rue du Faubourg St-Denis, n°. 117. Le sort de cette maison fut toujours d'être un séjour d'angoisses. Les Pères de la Mission y étaient devenus les geoliers et les sévères correcteurs des jeunes gens coupables de fredaines, et d'auteurs graveleux, détenus par lettres de cachet ; maintenant on y garde les femmes

condamnées à la détention. Les anciens détenus, pour avoir sans doute le loisir de réfléchir mûrement sur les causes de leurs infortunes, étaient condamnés à l'ennui de vivre dans une entière oisiveté; les prisonnières actuelles, pour les délivrer du fardeau des mauvaises pensées, y travaillent à des ouvrages de leur sexe. L'administration de la maison répond des étoffes et du linge qui lui sont confiés et de la perfection du travail.

Dépôt de la Préfecture de Police. Entrepôt de prisonniers dans l'intérieur de cet Hôtel, où sont provisoirement placés les gens arrêtés par mesure de police.

Prison militaire de l'Abbaye St-Germain. Maison d'arrêt des officiers et des militaires coupables de fautes graves dans leur service. Cette prison fut un des théâtres des affreux massacres du 2 septembre 1792; l'histoire répétera toujours avec respect les noms de Mesdemoiselles de Sombreuil et Cazotte, dont le dévoûment héroïque sauva les jours de leurs pères.

Prison de Montaigu, rue des Sept-Voies. Là sont détenus les militaires déserteurs. Autrefois y existaient les plus pauvres écoliers de Paris, allant chaque jour en manteaux scholastiques humblement mendier leurs soupes à la porte du Couvent des riches Chartreux. Il fallut, en 1744, un arrêt du parlement pour permettre à ces malheureux jeunes gens exténués de jeûnes de tâter de la viande trois fois par semaine. De temps immémorial, ils se nourrissaient de haricots et ils avaient pour toute collation une seule pomme cuite. Il est des lieux funestes! Celui-ci fut de tout temps un séjour de pénitence pour ceux qui souhaitèrent bien rarement d'en faire.

Maison d'arrêt de la garde nationale, quai St.-Bernard. Dans cette maison, les soldats citoyens vont chèrement expier leurs fautes contre l'ordre du service.

CHAPITRE XI.

PONTS, QUAIS ET PORTS.

Seize ponts servent à entretenir dans Paris des communications faciles de l'une à l'autre rive de la Seine. La cupidité de nos aïeux en avait surchargé plusieurs de maisons, comme si la terre leur eût manqué, pour y placer leurs demeures : Louis XVI commença, en 1788, de faire abattre ces bicoques. Maintenant un air salubre circule dans le centre de la Capitale, et l'œil se porte avec complaisance sur les beaux édifices qui, durant plus d'une lieue, bordent les rives de la Seine.

Pont du Roi, communiquant du Jardin du Roi à l'Arsenal. Depuis long-temps la commodité des communications entre des faubourgs populeux réclamait dans cet endroit la construction d'un pont, lorsque l'on commença de bâtir celui-ci en 1801, sur les plans de M. Bequey-Beaupré. Sa longueur est de 401 pieds, sa largeur de 37 ; ses piles et ses culées sont en pierre de taille, ses cinq arches en fer sont d'une solidité à l'épreuve de la charge et de l'ébranlement des plus lourdes voitures. Il fut achevé en 1806 : d'abord on lui donna le nom d'Austerlitz ; sa construction coûta 3 millions à une compagnie qui, durant trente ans, y perçoit un péage d'un sou par piéton, de 3 sous par cabriolet et de 5 sous par carrosse.

Pont de Grammont, communiquant du quai de l'Arsenal à l'île Louvier. Le bureau de la ville de Paris fit construire, vers la fin du 18e. siècle, ce pont de bois pour le service des chantiers de l'île Louvier.

Pont Marie. Ce pont surchargé jusqu'en 1788 de deux rangs de maisons, fut bâti de 1614 à 1635 par Marie, entrepreneur des constructions de l'île St-Louis, qui lui donna son nom.

Pont de la Tournelle, communiquant du

quai St-Bernard à l'île St-Louis. Une vieille tour destinée par Philippe-Auguste à la défense de Paris, placée en dehors de l'abord méridional du pont, lui donna son nom.

Pont de la Cité, communiquant de l'île St-Louis dans la Cité. Aucun endroit ne fut plus malencontreux pour les constructeurs de ponts. Deux ponts de bois y avaient péri depuis 1614, en 1709 et 1789, lorsqu'on y construisit en 1802 un pont que l'on vient encore de reconstruire.

Pont-aux-Doubles. Ce pont, de deux arches, communiquant de la rue de la Bûcherie à la rue de l'Evêché, fut construit dans le 17e. siècle.

Pont St-Charles. Ce pont, de deux arches, est uniquement employé au service de l'Hôtel-Dieu, dont les bâtimens bordent les deux rives de la Seine.

Petit-Pont. Les Gaulois possédaient un pont dans cet endroit de la rivière ; César bâtit une tour pour défendre sa tête. Elle servit aux Parisiens pour repousser les attaques des Normands. Le Petit-Pont, tantôt construit en bois, tantôt en pierre, tantôt surchargé de maisons et tantôt vide, s'écroula douze fois du 13.e au 18.e siècle. Incendié, en 1718, par un bateau chargé de foin, il fut rebâti en pierre en 1719.

Pont Notre-Dame, communiquant de la rue Planche-Mibrai à la Cité. C'est le troisième pont construit dans cet endroit. Nos aïeux y traversèrent d'abord la rivière sur de frêles planches jetées presqu'au niveau des eaux, qui furent emportées dès la première débacle. En 1412 on y construisit un pont de bois surchargé de maisons. Oppressé sous leur masse, il s'écroula l'an 1499. On s'empressa dès l'année suivante de le rétablir en pierre. Jean Joconde dirigea la construction de ses sept arches sur lesquelles s'élevèrent 34 maisons, démolies en 1786. Sa construction dura sept ans.

Pont-au-Change, communiquant de la place du Châtelet au Palais. Son antiquité est pareille à celle du Petit-Pont; il éprouva aussi de nombreux acci-

dens tandis qu'il fut seulement de bois. Consumé par les flammes l'an 1621, on commença de le rebâtir en pierre l'an 1639 ; sa construction dura sept ans. On chargea ses deux côtés de maisons qui furent abattues en 1787.

PONT ST-MICHEL. Déjà quatre ponts de bois ou de pierre avaient été construits depuis l'an 1318 dans cet endroit pour communiquer de la rue de la Vieille-Bouclerie au Palais ; autant de fois ils avaient été emportés, lorsque des particuliers construisirent en pierre, l'an 1618, le pont actuel, à condition de demeurer propriétaires des trente-deux maisons dont ils le chargèrent, et qui furent abattues en 1807. Une chapelle, où Philippe-Auguste fut baptisé, démolie en 1782, donna son nom à ce pont.

PONT-NEUF. Il s'étend sur les deux bras de la Seine, vers la pointe de l'île du Palais, et communique tout à la fois à cette île et aux rues Dauphine et de la Monnaie. Sa longueur est de 170 toises, sa largeur de 13. Henri III en posa la première pierre le 30 mai 1578 ; il fut terminé seulement la quinzième année du règne de Henri IV.

Aux premières étincelles de la révolution, une populace déjà mutinée préluda à ses excès, en forçant les passans de saluer l'image d'un roi qui *voulait faire manger à ses sujets la poule au pot*. Combien ce même peuple est inconstant et volage ! Quelques instans, il est vrai, il hésita, en 1792, s'il oserait porter une main sacrilége sur une image par lui si long-temps révérée ; les vertus d'un grand homme ne purent sauver le monarque du plus sanglant outrage ; sa statue subit le destin de celles des autres rois. Durant vingt-un ans cette place demeura veuve de son plus bel ornement, on y vit le terrible canon d'alarme, puis un café, et enfin on y jeta les fondemens d'un obélisque dont l'élévation aurait pu étonner l'imagination, mais non parler aux cœurs français comme l'image de Henri IV. Le 3 mai 1814 elle reparut au moment où Louis XVIII, revenant de vingt an-

nées d'exil et de malheurs, rentrait dans sa capitale, promettant d'imiter les vertus du bon Henri et de marcher sur les traces de Louis XII. La statue nouvelle, précipitamment modelée en plâtre par le zèle de M. Roguier, portait cette inscription, qui dans son laconisme rappelle tant d'évènemens : *Ludovico reduce, Henrico redivivo.*

Un monument d'une aussi fragile matière convenait peu aux sentimens d'amour voués par les Français à la mémoire de Henri IV. A peine Louis XVIII fut-il rentré pour la seconde fois dans le patrimoine de ses pères, qu'une multitude de Français s'empressa de contribuer par une souscription volontaire à relever une statue que toute la France épouvantée avait vu renverser avec horreur. M. Lemot, statuaire, fut chargé de reproduire en bronze la statue équestre du bon roi. Vers la fin du mois de septembre 1817, il en acheva le modèle, tandis que M. Piggiani, fondeur habile, confectionnait dans les ateliers du Roule le moule de la statue et du cheval. Le 3 octobre quarante milliers de matière furent mis en fusion, il fallut jusqu'au 6, à 5 heures 13 minutes du soir, pour opérer sa liquéfaction complète. Dans ce moment le tampon qui bouchait l'entrée du fourneau, fut enfoncé, et la matière s'élança dans l'écheno * comme un torrent de lave. Quatre minutes après le métal ayant reflué par les évents, il fut démontré que le succès de l'opération était complet. Des cris de vive le Roi! se firent entendre en se mariant au son d'une musique militaire. La détonation de boîtes d'artifice annonça à la Capitale qu'elle allait posséder pour la seconde fois l'effigie d'un monarque à la mémoire duquel elle

* On nomme écheno, dans la fonte en grand, un bassin placé au-dessus de l'enterrage du moule de la statue, où aboutissent les principaux jets de la figure à couler. On y fait passer le métal liquide au sortir du fourneau, pour qu'il le communique aux jets qui le distribuent dans toute la figure.

devait tant d'amour! Peu de jours après le déterrage eut lieu. M. Lemot dirigea toutes les parties de cette opération. Pendant ce temps l'on continuait avec ardeur les travaux du terre-plein du Pont-Neuf; ses assises se placèrent rapidement et le Roi posa, en présence de la famille royale, la première pierre du piédestal de la statue. Des médailles gravées par Andrieux furent scellées dans cette pierre, portant d'un côté cette inscription : *Ludovicus* XVIII. *lapidem auspicalem posuit*. Die XXVIII, M. Oct. Ann. M.D.CCCXVIII. Regni XXIIIe. Au revers, *Henrico Magno*. Et pour exergue : *Pietas Civium restituit*. M.DCCC.XVIII. Dix mois furent employés par M. Lemot pour terminer et ciseler une statue dont la confection sera pour lui le plus beau titre à une durable gloire. Sa hauteur totale est de 14 pieds, son poids de 30 milliers; la tablette supérieure de son piédestal, entièrement revêtue de marbre blanc, est d'un seul bloc percé de deux mortaises pour laisser place au scellement des armatures que l'on y a fixées, et pour encastrer les semelles de bronze formant l'assiette des deux seuls pieds du cheval posant à terre; les deux autres sont levés, de manière que la statue entière a seulement deux points d'appui. Quarante bœufs commencèrent, le 14 août 1818, le transport de la statue des ateliers du Roule au Pont-Neuf; la distance à parcourir était de 2200 toises, l'équipage employé à ce transport pesait 20 milliers, ce qui, réuni au poids de la statue, formait une masse totale de 50 milliers. Les efforts de ces vigoureux animaux parvinrent seulement à la conduire jusqu'à l'entrée de l'avenue de Marigny, dans laquelle elle sortit de dessus la chaussée et demeura arrêtée, sans que la vigueur de ces animaux pût la retirer de ce pas. Des milliers de Français, indignés de cet obstacle, résolurent de le surmonter, et leur zèle triompha de ce pas difficile; quelques-uns furent victimes de leur dévoûment à la mémoire d'un bon Roi, mais ils parvinrent à conduire cette statue, de 5 à 8 heures du soir, depuis l'avenue de Marigny

jusque vis-à-vis du pont des Arts. Pendant deux jours elle y demeura; elle y resta jusqu'au lundi 17, d'où elle partit à 5 heures du matin et arriva au terre-plein du Pont-Neuf à 10 heures. Trois heures suffirent le 21 pour la monter et la placer sur son piédestal où elle demeura voilée jusqu'au 25 août, jour de St-Louis, où Louis XVIII devait le premier contempler l'image de celui de ses aïeux, dont le peuple avait conservé le plus tendre souvenir. Pour cette cérémonie, vraiment nationale, on avait adossé à la place Dauphine, une estrade pour y placer le trône de S. M., formant une espèce de colonnade double, sur le modèle du frontispice d'un temple antique; au centre se trouvait le trône, à droite et à gauche, des gradins étaient pratiqués pour les principales autorités et le corps diplomatique Sur le fond du terre-plein du Pont-Neuf, on avait élevé un arc triomphal dont l'arc trop surbaissé produisait à l'œil un assez médiocre effet; mais le cœur se trouvait satisfait en voyant se retracer sur ses bases le souvenir des journées de Coutras, d'Arques et d'Ivry. Après avoir passé en revue, sur les boulevards du Nord, la garde nationale parisienne, la garde royale et la garnison, S. M. arriva à deux heures moins un quart au Pont-Neuf. Dès qu'elle fut placée sur son trône, le voile qui couvrait l'image de Henri-le-Grand disparaissant, laissa voir ses traits chéris. Des milliers de cris de joie, annonçant l'alégresse universelle, laissèrent à peine entendre une salve d'artillerie qui célébrait ce beau monument. M. Barbé-Marbois, président du comité des souscripteurs, adressa à S. M. un discours éloquent, dans lequel il peignit avec force les belles actions formant les titres du grand Henri à une solide gloire. S. M. y répondit en ces termes: «Je reçois avec plaisir le
» présent que le peuple Français m'offre, j'y vois
» l'offrande du riche et le denier du pauvre et de la
» veuve, pour relever une statue que je contemple
» avec joie. J'y vois le gage du bonheur de la France.
» A la vue de cette image, les Français se rappelle-

» ront l'amour que leur portait Henri IV, et ils » mériteront d'être aimés par ses descendans. » L'allégresse universelle qui suivit cette inauguration, prouva qu'elle était pour tous les Français une véritable fête de famille. Une seule inscription décore la face de ce monument, elle est de M. Quatremère de Quinci :

Henrici Magni,
Ob paternum in populos animum
Notissimi principis,
Sacram effigiem
Inter civilium furorum procellas,
Gallia indignante
Dejectam
Post optatissimum Ludovici XVIII reditum
Et omnibus ordinibus cives,
Ære collato,
Restituerunt
Nec non et elogium
Quod
Simul cum effigie abolitum fuerat
Lapidi rursus inscribi
Curaverunt.

En voici la traduction fidèle : « Après le retour » désiré de Louis XVIII, les citoyens de toutes les » classes relevèrent, en l'honneur de Henri IV, » prince célèbre par son amour paternel pour ses » peuples, sa statue de bronze qui, malgré l'indignation de la France, avait été renversée au milieu des troubles civils. Ces mêmes citoyens firent » aussi graver sur le marbre son éloge qui avait été » détruit avec sa statue. » Un magnifique exemplaire de la Henriade, où ce Héros avait été célébré d'une manière digne de lui, fut déposé dans la base de ce monument, dont la statue a coûté 337,860 fr., deux bas-reliefs en bronze sculptés par M. Lemot, viennent d'y être placés; l'un représente l'entrée de Henri

IV à Paris, l'autre ce prince laissant entrer des provisions dans Paris dont il faisait le siége.

Sur la deuxième arche, du côté du Louvre, on vit jusqu'en 1813 un petit château, car il eut autrefois un gouverneur. On l'appelait la *Samaritaine*, nom long-temps chéri des badauds, qui, durant des heures, s'amassaient pour écouter son aigre carillon. La vétusté du bâtiment et l'inutilité de sa pompe fournissant un assez mince filet d'eau au Louvre et aux Tuileries, en déterminèrent la démolition.

Pont des Arts. Ce pont élégant est dans la plus magnifique position entre le Louvre et le Palais des Arts. L'ingénieur Dillon le fit élever en 1804. Ses piles sont en pierre, ses arches en fer; les piétons seuls traversent son plancher de bois parfaitement de niveau, moyennant un sou de péage.

Pont-Royal. La construction des Tuileries réclamait l'établissement d'un pont pour remplacer un bac toujours surchargé des habitans du faubourg-St-Germain, lorsque l'on construisit en 1632 un pont de bois que les glaces emportèrent dès 1684. Louis XIV ordonna de construire vis-à-vis de son palais un pont de pierre. La rapidité du cours de la rivière offrant des obstacles supérieurs aux talens des architectes français, ce Prince appela à leur aide le Dominicain Frère Romain. Ce religieux bâtit les quatre arches de ce pont de 72 toises de longueur, sur 7 toises 4 pieds de largeur.

Pont Louis XVI. L'extension des faubourgs St.-Germain et St-Honoré faisant depuis long-temps sentir le besoin d'établir une communication entre la place Louis XV et le Palais-Bourbon, M. Perronnet, déjà célèbre par la construction du pont de Neuilly, commença celui-ci en 1787 et le termina en 1791. Ses cinq arches en pierre sont formées de portions de cercles; ses piles très-légères présentent à l'extérieur des colonnes engagées, ses parapets sont bordés de balustrades. Son arche du milieu a 96 pieds d'ouver-

ture, les deux collatérales 87, celles des culées 78. Sous celles-ci sont de superbes chemins de hallage. Sa largeur est de 48 pieds y compris les trottoirs et les parapets; sa longueur est de près de 100 toises.

Pont des Invalides, communiquant de la route de Versailles au Champ-de-Mars. Ce pont, érigé en 1809, fut construit sur les plans et sous la conduite de M. Lamandé. Ses cinq arches en pierre, en arc de cercle, ont chacune 86 pieds 2 pouces de corde, sa largeur entre les têtes de 46 pieds 2 pouces, sa longueur de 467 pieds. Néanmoins 41 pieds 8 pouces sont laissés à la voie publique parce que l'on a fait porter une partie des parapets sur la saillie des entablemens. Le plan de sa chaussée est parfaitement horizontal. Sur sa première arche à droite est un chemin de hallage dont le développement est de 307 pieds 10 pouces pour une pente de 18 pieds. Sa construction a coûté 9 millions. Le nom de Iéna qui lui fut d'abord donné faillit de lui devenir funeste en 1815. Déjà les Prussiens minaient une de ses arches, quand la magnanimité de l'Empereur Alexandre préserva ce monument d'une ruine totale.

PORTS ET QUAIS.

Port au blé, quai de la Grève; — *au Bois neuf*, quai d'Orsay et place de l'Ecole; — *au Bois flotté*, quai St-Bernard, à la Rapée et au Gros-Caillou; — *au Foin*, Port au Blé et quai de la Tournelle; — *au Bois carré*, quai de l'Hôpital; — *aux Fruits*, quai de la Tournelle; — *au Plâtre*, quai de la Rapée; — *aux Tuiles et Ardoises*, quai de la Tournelle; — *au Vin*, quai St-Bernard; — *au Charbon*, port St-Paul, place de Grève, quai Conti; — *aux Pierres*, à l'extrémité du Cours-la-Reine; — *des Marchandises de Rouen ou de Haute-Seine*, port St-Nicolas, des Théatins et d'Orsay; — *au Sel*, quai de la Grève, — *au Cidre*, quai du Louvre. Ces ports sont ouverts, du premier avril au 30 septembre, depuis 6 heures jusqu'à midi, et de 2 heures à 7 heures; du premier octobre au 30 mars, de 7 heures à midi, et de 2 heures

à 5 heures. La vente du charbon se fait, du premier octobre au 30 avril, de 8 heures à midi, et de 2 heures à 4 heures. En été, elle cesse à 6 h. et commence à 7.

QUAIS. Quarante-neuf quais larges et spacieux, bordant les rives de la Seine, tiennent pendant deux lieues ses eaux captives depuis le pont du Jardin du Roi jusqu'à celui des Invalides. Philippe-le-Bel ordonna, en 1312, au prévôt des marchands de faire construire le quai des Augustins. C'était dans ce temps une plage couverte de saules où les bourgeois allaient se promener l'été, mais toujours fangeuse dans les autres saisons, et dont les maisons étaient chaque hiver menacées d'une ruine prochaine par les débordemens de la rivière qui les baignait. On construisit en 1369 le quai de la Mégisserie. En 1640 les bords de la Seine ne présentaient encore, entre le pont Notre-Dame et le Pont-au-Change, qu'une surface déclive sur laquelle se trouvaient deux rues sales servant d'écorcherie et souvent inondées, lorsque le marquis de Gèvres obtint, l'an 1641, la permission d'y bâtir des maisons jusqu'à la première pile de chacun des deux ponts. Il était exprimé dans la concession qu'elles seraient assises sur une voûte percée d'arcades qui, resserrant le lit de la rivière dans les temps ordinaires, lui laisseraient la liberté de s'étendre dans les crues d'eau. Sur l'autre rive est le quai Desaix, commencé en 1800 sous la conduite et les dessins de l'ingénieur Lamandé. Maintenant presque tout le contour de l'île de la Cité se trouve environné de près de 430 toises de quais nouveaux, où l'on jouit de beaux points de vue. Le quai des Orfèvres se prolonge jusqu'au pont Saint-Michel, le quai des Augustins s'étend jusqu'au même pont depuis que l'on a rasé les maisons qui bordaient la rivière dans la rue de Hurepoix. Nul quai nouveau n'a été construit jusqu'au pont Royal; nos Rois avaient tout fait dans cet espace. Depuis 1708 plusieurs fois on avait commencé et abandonné la construction du quai d'Orsay; de magnifiques hôtels avaient été placés sur cette partie des rives de la Seine, sous la promesse de

sa construction prochaine; cependant ce n'était encor en 1801 qu'une berge fangeuse, coupée par des tran chées d'égouts découverts que l'on était forcé de tra verser sur des planches glissantes, fragiles et mal as sises. Trois à quatre années ont suffi à M. Lamand pour y exécuter, d'après les ordres du Gouvernement un quai magnifique de plus de 1400 toises. Comme l différence de hauteur des deux ponts servant de poin d'appui et les plus grandes inégalités du sol sont rachetées aux deux extrémités sur deux portions de ligne à peu près symétriques et peu étendues, le centre offre un grand front parfaitement horizontal, genre de régularité que n'ont pas les autres quais. La hauteur de ce quai est d'environ 15 pieds; ses fondations tantôt reposent sur un fond solide et tantôt sont placées sur pilotis. Au-devant s'étend un port de 92 pieds de large sur 1,100 de longueur. Deux doubles rampes douces et spacieuses y conduisent: elles sont enrichies de bossages et ornent symétriquement la longue façade de ce beau quai. Si de l'autre côté de la Seine l'on considère cette ligne imposante s'élevant sur des proportions admirables, elle forme le plus magnifique soubassement des édifices qui bordent la Seine.

Au-delà du pont de Louis XVI un quai s'étend jusqu'au pont des Invalides; déjà il est achevé sur une longueur de plus de 300 toises. On s'étonne peu, en considérant l'immensité de ces travaux et la perfection de leur exécution, de la dépense de 11 millions faite par cette entreprise digne de la majesté que le peuple romain savait imprimer à ses monumens. Le quai de Chaillot et celui du port aux Tuiles sont terminés.

CHAPITRE XII.

AQUEDUCS, POMPES, FONTAINES, BAINS, EGOUTS.

AQUEDUCS DE ROMAINVILLE ET DE BELLEVILLE. Le plus ancien aqueduc de Paris est celui de Romainville, dont la construction est antérieure à l'an 1274,

ù il alimentait déjà la fontaine des Innocens, des alles et de Maubuée, auxquelles il fournit 9 pouces 'eau en 24 heures, équivalant à 646 muids. Ceux de elleville et de Ménilmontant produisent en 24 heures pouces d'eau, équivalant à 432 muids.

Aqueduc d'Arcueil. Le dénuement absolu des ontaines, où se trouvaient les quartiers Saint-Jacques t du Luxembourg, donna à Catherine de Médicis la ensée de faire venir à Paris les eaux de Rungis ue les Romains y avaient anciennement amenées. ouis XIII posa en 1613, la première pierre de l'aqueduc nécessaire pour faire franchir à ces eaux le allon étroit et profond dans lequel la rivière de Bièvre traverse le village d'Arcueil. Jacques Desbrosses n fut l'architecte. Sa longueur est de 1,847 pieds, sa lus grande hauteur de près de 74 pieds; il est composé de 20 arcades avec une corniche ornée de modillons et surmonté d'un attique. La longueur des rigoles de cet aqueduc est, depuis les sources de Rungis jusqu'à Paris, de 3 lieues 3/4. Sa construction coûta à la ville de Paris 460,000 francs; il alimente reize fontaines, en leur fournissant 50 pouces d'eau, produisant 36,000 muids en 24 h. Près de cet aqueduc sont les vestiges de celui construit par les Romains.

Aqueduc et canal de l'Ourcq. Les aqueducs et les machines hydrauliques à l'usage de Paris, n'élevaient en tout que 404 pouces d'eau, produisant 26,808 muids par 24 heures, quantité de beaucoup insuffisante pour la consommation de la capitale, que l'on estime à 2000 pouces. Le canal de l'Ourcq amène à lui seul, à 83 pieds au-dessus du niveau des basses eaux de la Seine, au-delà de 1350 pouces d'eau, produisant en 24 heures, 672,000 muids, dont une partie se distribue dans les quartiers les plus reculés, en une quantité supérieure à tous les besoins. Sa longueur, depuis sa prise d'eau à Lizy, dans un développement de 24 lieues, est creusée à même la terre sans aucun revêtement de construction. Le terrain permettant de l'établir sans trop de

difficulté sur un seul plan incliné de 31 toises, il n'y a eu à faire ni sas ni écluses. Dans tout ce trajet les ouvrages d'art consistent seulement en un assez grand nombre de ponts fixes et mobiles. Les travaux de terrasses sont forts beaux, spécialement dans les bois de Saint-Denis où il a fallu faire une profonde tranchée longue de plus de 5000 toises. Comme ce canal doit servir de communication entre la Marne et le canal de Saint-Quentin, il a depuis Mareuil jusqu'au moulin de Lizy 30 pieds 9 pouces de large et 4 pieds 7 pouces de profondeur; mais depuis Lizy jusqu'au bassin de la Villette il n'y a plus que 10 pieds 8 pouces de large. Il reçoit dans son cours les ruisseaux de la Grisette, de May, de Terrouanne et de la Beuvronne. Les principaux lieux sur son passage sont Mareuil, Echampier, Lizy, Grisy, Meaux, Villemoie, Charmantré, Claye, Sevran et la forêt de Bondi. Il se termine au grand bassin de la Villette, servant tout à la fois de port pour les bateaux arrivant de la Marne par le canal, de réservoir pour les eaux de Paris, et d'un ornement magnifique pour la barrière Saint-Martin. Ce bassin rectangulaire a 610 toises 2 pieds 9 pouces de longueur, et 61 toises de largeur. Ses bords, plantés d'une double rangée d'arbres, forment pendant l'été une promenade agréable. On prend durant la belle saison le plaisir de naviguer à la voile sur cette vaste nappe d'eau peu agitée. Lorsqu'elle s'est durcie par la froidure d'un rigoureux hiver, une nuée de patineurs s'élancent sur ses voûtes de glaces. De ce bassin doivent partir deux autres branches de canal également navigables, dont l'une, traversant les faubourgs de Paris jusqu'à l'Arsenal, aura besoin dans son cours de douze sas qui serviront à descendre les bateaux dans les fossés de la Bastille, en couronnant son utilité par former une gare sûre pour les bateaux de la Seine; l'autre, se dirigeant vers Saint-Denis, abrégera de six lieues et demie de 2,000 toises, le trajet de St-Denis à Paris,

qui, par les contours sinueux du fleuve, est maintenant de huit lieues et demie, et ne sera plus à l'avenir environ que de deux lieues.

Les travaux souterrains dans Paris, tant pour contenir l'aqueduc de ceinture, depuis la barrière de Pantin jusqu'à celle de Mouceaux, que pour renfermer les conduites nécessaires à la descente et à la distribution des eaux, ont environ 14,700 toises. Pour en diminuer la dépense, on a prescrit d'y employer les galeries existantes des égouts qui refoulent à 110 pieds d'élévation jusque sur la partie la plus élevée de Chaillot, 219 pouces fontainiers d'eau produisant en 24 heures 15,768 muids. Ce n'est pas un trait de magnificence dans une entreprise dont la dépense doit s'élever à 58 millions, en y comprenant la construction des canaux de St-Denis et de l'Arsenal, la garre de l'Arsenal, et la distribution des eaux dans Paris.

Pompes a Feu, *quai de Billy ou de Chaillot*, nº. 4. Deux machines à vapeur, de la plus grande dimension, y donnent le mouvement à des pistons à 110 pieds d'élévation, jusque sur la partie la plus élevée de Chaillot. Sur cette hauteur sont creusés quatre vastes réservoirs contenant chacun 9,000 muids, d'où l'eau se distribue dans Paris par des tuyaux de conduite. Cette machine ingénieuse, inventée par MM. Perier frères, perfectionnée en 1805 par M. Marguerit produit en 24 heures 289 pouces fontainiers d'eau. Une semblable pompe, placée au Gros-Caillou, à l'extrémité de la rue de la Pompe, produit en 24 heures 70 pouces d'eau, équivalant à 5,040 muids, destinée au service du faubourg St-Germain.

Pompe du Pont Notre-Dame. Cette machine hydraulique, composée de deux pompes, élève 50 pouces d'eau et alimente plusieurs fontaines.

Chateaux-d'Eau. Le plus ancien est le réservoir des eaux de l'aqueduc d'Arcueil, rue Cassini. C'est un simple réservoir de distribution. Sur la place du Palais-Royal est un autre château-d'eau, construit en 1619, sur les dessins de Robert de Cotte.

FONTAINES.

Quatre-vingts fontaines répandent maintenant dans Paris leurs eaux vives et gratuites. Dix-sept ont été construites depuis 1804 jusqu'en 1812. Les autres sont anciennes. Nous ne parlerons que des plus remarquables.

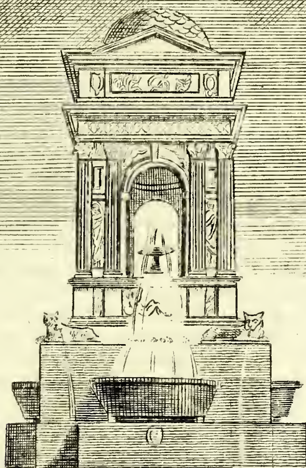
FONTAINE DES INNOCENS, *voyez* MARCHÉ DES INNOCENS.

FONTAINE DESAIX, *voyez* PLACE DAUPHINE.

FONTAINE DU PALMIER, *voyez* PLACE DU CHATELET.

FONTAINE DE GRENELLE, *rue de Grenelle Saint-Germain*, nº. 57. Dans cet élégant édifice l'architecture et la sculpture paraissent se disputer de captiver seules l'attention du spectateur incertain de l'objet de ce monument, dont les ornemens semblent seulement lui faire soupçonner la destination. *Edme Bouchardon* est tout à la fois le dessinateur, l'architecte et le sculpteur de toutes les figures, de tous les bas-reliefs et de presque tous les ornemens de cette fontaine érigée en 1739. Elle s'élève sur un plan semi-circulaire de quinze toises de largeur sur six de hauteur. Son ordonnance consiste en pilastres, niches et croisées feintes, avec un entablement surmonté d'un acrotère. L'avant-corps du milieu de sa façade se compose de quatre colonnes ioniques accouplées deux à deux et couronnées d'un fronton. La *Ville de Paris* y est représentée par une figure assise sur un piédestal; au-dessous, d'un côté, est un *Fleuve*, de l'autre une *Nymphe* appuyés sur leurs urnes et couchés sur des roseaux; ils représentent la *Seine* et la *Marne* : ces trois figures sont de marbre blanc. Dans des niches sont les figures des *Saisons* désignées spécialement, dans les bas-reliefs placés au-dessous, par les attributs qui les caractérisent. L'eau sort seulement de ce monument par deux tristes mascarons.

FONTAINE DE LA PLACE ST-MICHEL, *au haut de la rue de la Harpe*. Le sage *Bullet* la composa, en 1684, seulement d'une vaste niche ornée de deux



Fontaine des Innocents.



colonnes doriques supportant un fronton. construction trop vaste sans doute pour le mince filet d'eau qui sort de cette fontaine sans aucun effet pittoresque.

FONTAINE DE LA PLACE DE L'ECOLE DE MÉDECINE. Sur cette place s'élève, sur les dessins de M. *Gondouin*, une fontaine fournie par un léger filet des eaux d'Arcueil. Ce monument consiste en une grotte formée par quatre colonnes doriques cannelées et portant un attique.

FONTAINE DE ST-SULPICE. Ce joli monument semble se perdre dans l'immensité de la place où il est situé, qui demanderait pour l'orner un château-d'eau. C'est un petit massif carré dont chaque face est surmontée d'un fronton sans support. Chacune d'elles est ornée d'un bas-relief en marbre représentant la *Paix*, l'*Agriculture*, le *Commerce* et les *Arts*, sculptés par M. *Espercieux*. Sur deux des faces de cet élégant édifice, sont des conques de marbre blanc, figurant la partie supérieure d'un vase, d'où l'eau tombe dans des cuvettes demi-circulaires, de marbre de couleur, qui laissent échapper l'eau dans un bassin circulaire. La frise, les moulures et les autres ornemens sont sculptés avec beaucoup de goût.

FONTAINE DE LA RUE DE VAUGIRARD. Deux pilastres surmontés d'un fronton la décorent, un bas-relief y représente *Léda au bord de l'Eurotas, et Jupiter sous la forme d'un Cygne*. L'artiste, qui pouvait disposer seulement d'un assez léger filet d'eau, l'a fait sortir agréablement du bec de l'élégant oiseau. Un des côtés de la composition est occupé par un *Amour*, et l'autre par des roseaux. Le bas-relief est bien composé et d'un bon style.

FONTAINE DE LA PLACE DE L'HOSPICE MILITAIRE DU GROS-CAILLOU. La décoration de ce monument a été heureusement appropriée à son emplacement. Sa masse s'élève sur un plan carré contenu entre huit pilastres avec entablement dorique. Sur sa façade principale est un groupe composé de deux figures : *Hygie y paraît offrant un breuvage*

salutaire à un soldat fatigué du combat. La figure du soldat est nue, il a seulement la tête couverte d'un casque et s'appuie sur un bouclier. Dans chacun des entre-pilastres correspondans, on a sculpté un vase entouré du serpent d'Esculape.

FONTAINE DE LA RUE DE SÈVRES, nº. 18. Une figure de style égyptien, versant de l'eau de deux cruches, forme son principal ornement.

FONTAINE DU DIABLE RUE DE L'ECHELLE ET ST-LOUIS. Petit monument fort élégant et d'un bon style, qui rappelle l'image des obélisques si vantés chez les anciens.

FONTAINE DE LA CROIX DU TRAHOIR, au coin des rues de l'Arbre-Sec et St-Honoré. M. *Soufflot* reconstruisit cette fontaine en 1775. Un soubassement simple forme son rez-de-chaussée; son premier et son second étage sont compris dans la hauteur d'une ordonnance de pilastres à bossages de congélations, contenant un entablement dorique surmonté d'une balustrade terminant les deux façades de l'édifice. Entre les deux croisées du premier étage, sur la rue St-Honoré, est une Naïade en bas-relief.

FONTAINE DE LA POINTE ST-EUSTACHE. Dans une niche de forme rustique, avec bossages vermiculés en congélations, on a placé un vase où tombe en masse l'eau rassemblée d'abord dans une coquille; ce vase la laisse échapper dans une cuvette demi-circulaire. Au-dessus de la coquille l'artiste a placé un mascaron couronné de fruits; il a la bouche béante, les yeux fixés sur la nappe d'eau dont il paraît avide, mais à laquelle il ne saurait atteindre. C'est, dit-on, une figure de *Tantale*.

FONTAINE DE LA RUE CENCIER. Encore un défaut de convenance morale dans les ornemens de ce petit monument. Un Satyre entouré de tous les attributs bachiques semble offrir de l'eau avec un sourire moqueur à la population dont il est environné, sans doute amie de liqueurs plus fortifiantes

L'ironie doit-elle accompagner le don d'une eau si nécessaire aux besoins de l'homme ?

Fontaine de la rue des Vieilles-Audriettes et du Chaume. Son fronton surmonté d'un attique est orné d'une Naïade sculptée par Mignot. On aime la pureté de sa composition et de ses profils. M. Moreau en fut l'architecte.

Fontaine d'Alexandre, *rue Saint-Victor et de Seine*. Ce petit monument ancien attire l'attention des connaisseurs malgré son extrême simplicité.

Fontaine de la place de l'Ecole. Un piédestal, d'une construction agréable supportant un vase d'assez belle forme, compose sa décoration.

Fontaine de Popincourt, entre les nos. 49 et 51. On l'a ornée, dans ce quartier industrieux, mais assez pauvre, d'un bas-relief représentant la *Charité* allaitant un enfant, en cachant un autre dans les plis de sa robe, tandis qu'elle en désaltère encore deux autres.

Fontaine de l'Esplanade du Boulevard de Bondi. Cette vaste fontaine, dont l'exécution est soignée, la composition simple et les eaux produisent un effet enchanteur en tombant en nappe de bassin en bassin, est composée dans son soubassement de trois socles circulaires et concentriques en saillie les uns sur les autres, surmontés d'une double coupe en fonte. Au niveau de la troisième cuvette on a placé quatre socles carrés dont chacun sert de piédestal à deux figures de lions accouplées qui lancent de l'eau par leur gueule. On regrette que ce monument ne se trouve point mieux ; mais l'état du nivellement a forcé M. Girard de préférer ce lieu. Ce monument a coûté 180,000 francs, et dépense par jour 210 pouces d'eau.

Etablissement des Eaux clarifiées et dépurées de la Seine, *quai des Célestins*, no. 24. Honneur soit à l'homme utile qui inventa de dépurer, au moyen de filtres de charbon, les eaux de la Seine, souvent ternes, bourbeuses et chargées de substances hétérogènes, désagréables et malsaines !

Il a bien mérité de l'humanité, celui qui fournit à ses concitoyens une eau toujours pure, toujours limpide, agréable et bienfaisante, par abonnement, sans augmentation du prix de celle puisée dans les fontaines publiques par des porteurs qui la fournissent chargée de toutes ses immondices. Le public est admis à voir cet établissement curieux et salutaire, que les souverains alliés n'ont pas dédaigné de visiter durant leur séjour à Paris.

BAINS PUBLICS.

BAINS VIGIER. Frappé des désagrémens nombreux des bains communs subsistant seulement pendant les chaleurs de l'été, et de la cherté des établissemens des baigneurs particuliers, M. Poitevin entreprit, en 1760, d'établir sur la Seine des bains chauds construits sur des bateaux, où chacun pût se baigner pour un prix modéré, dans des cabinets particuliers. Une affluence considérable récompensa l'heureuse idée de M. Poitevin. Maintenant on compte quatre bains de ce genre tenus par M. Vigier. Ils sont placés au bas du Pont-Marie, du Pont-Neuf, au-dessus et au-dessous du Pont-Royal. Décrivons celui qui se trouve vis-à-vis du Pavillon de Flore, le plus vaste, le plus élégant, mais auquel cependant les autres ne cèdent pas pour leur commodité. M. Bellanger, son architecte, le construisit en quarante jours en 1801, sur un bateau de la longueur des plus grands navires. Il est élevé de deux étages; ses galeries, ornées de colonnes et de pilastres avec de très-beaux plafonds, reçoivent le jour par des campanilles communiquant de l'une à l'autre galerie. On y compte cent quarante baignoires, toujours remplies pendant les chaleurs de l'été depuis l'aube du jour jusqu'à onze heures du soir. Au dehors est un porche orné d'arbustes et de fleurs de toute espèce. Sur les bords de la Seine est un parterre. Des arbres aquatiques couvrent la nudité de la muraille du quai prochain. Devant est un bateau portant une pompe et un réservoir dont l'eau coule dans toutes les baignoires. Cet établissement

est tenu avec une extrême propreté, le service y est prompt et l'on y satisfait avec célérité aux demandes de confortatifs ou d'alimens désirés par les baigneurs. Le prix d'un bain, linge non compris, est de 25 sous.

BAIN CHINOIS, *boulevard des Italiens*, n°. 25. Sa construction est remarquable par sa singularité. Sur des masses de rochers feints, s'élèvent des pavillons de structure chinoise, dessinés par M. *Lenoir le Romain*, architecte. Toujours amis de la nouveauté, les Parisiens donnèrent long-temps la préférence à cet établissement qui réunit un restaurateur et un café à des bains commodes et agréables, servis avec ordre et intelligence.

BAINS MONTESQUIEU, rue de ce nom, n°. 6. Ce nouvel établissement, placé dans le quartier le plus fréquenté, surpasse tous les autres en élégance. Rien de plus ingénieux que sa distribution. Deux colonnes décorent sa porte d'entrée, qui conduit à un escalier remarquable par sa coupe agréable.

BAINS TURCS, *rue du Temple*, n°. 98. Depuis long-temps établis, ces bains, situés dans un quartier retiré, n'offraient aucune des recherches du luxe. Leur nouveau propriétaire a su les rendre élégans et commodes. Au devant est un assez joli jardin maintenant bien aéré.

BAINS ST-SAUVEUR, *rue St-Denis*, n°. 277. Situés dans un quartier voué au commerce, on s'est contenté pour les élever d'une architecture simple et d'une distribution faite avec intelligence.

BAINS DE LA POMPE DU GROS-CAILLOU. Auprès de ces Bains commodes et agréables, est une école de natation, dans laquelle, l'eau toujours entretenue à la plus douce température, permet de se livrer en toutes saisons à ce salutaire exercice.

BAINS DE TIVOLI, *rue St-Lazard*, n°. 88. On trouve dans ce bel établissement des bains d'eaux minérales factices de toute espèce, des bains de luxe, et des logemens commodes pour les malades.

CHAPITRE XIII.

HOPITAUX, HOSPICES, ÉTABLISSEMENS DE BIENFAISANCE.

L'ADMINISTRATION générale des hôpitaux et hospices de Paris, et la distribution des secours à domicile aux indigens, est maintenant composée d'un *Conseil général* formé des premiers magistrats et des hommes les plus distingués par leur probité, leurs talens administratifs et une ardente philantropie. Ses fonctions consistent à arrêter toutes les mesures générales administratives, à exercer une surveillance particulière sur les hôpitaux et hospices et les établissemens qui en dépendent, sur leurs propriétés, leur comptabilité générale et la distribution des secours. Sous leurs ordres une commission exécutive et une agence des secours veillent au maintien du service et des réglemens. Dans chaque maison sont des agens de surveillance chargés de leur direction, de l'emploi des fournitures et de la comptabilité. Des hospitalières y soignent les malades et les infirmes qui y sont traités par des médecins et des chirurgiens habiles. Les secours à domicile sont distribués dans chaque municipalité par des comités de bienfaisance composés de 12 membres. On a donné particulièrement le nom d'*Hôpitaux* aux maisons consacrées au soulagement des malades, et celui d'*Hospices* à celles où l'on reçoit les infirmes, les enfans et les vieillards. Le nombre des lits établis dans les hôpitaux et hospices est de plus de 15,000, et leurs revenus s'élèvent à près de 6 millions. La dépense générale annuelle moyenne des hôpitaux est de 2,329,954 fr. Le nombre total de leurs lits est de 5,264, dans lesquels on a traité en 1816 47,563 malades. La dépense moyenne annuelle de chaque lit est de 603 francs, dont le nombre occupé moyennement est de 3,860. La mortalité moyenne est d'un septième quatre-vingt sept centièmes. La

dépense générale moyenne des hospices, dont la population ordinaire est de 9,500 personnes coûtant chacune 90 centimes par jour, s'élève à 2,958,823 fr.; mais le seul hospice des Enfans-Trouvés coûtait encore 1,246,240 francs en 1816. Une somme de 1,450,496 francs fut encore distribuée en secours à domicile à 84,000 indigens. Les bureaux de la commission exécutive de l'agence des secours, du secrétariat-général et de la caisse, sont établis *rue Neuve Notre-Dame*, nº 2. Ils sont ouverts au public tous les jours ouvrables, depuis deux heures jusqu'à quatre.

HOPITAUX.

Hotel-Dieu, *parvis Notre-Dame*. Le plus ancien hôpital de Paris est l'Hôtel-Dieu. Saint Landri, en le fondant vers le milieu du septième siècle, de ses libéralités et de celles du comte Erchinoald, lui assigna pour dot principale la générosité des monarques français et la bienfaisance des habitans de Paris. Devenu trop étroit dès le règne de Saint-Louis, ce pieux monarque le fit presqu'entièrement rebâtir, en augmentant sa dotation en même temps qu'il agrandissait son enceinte. Il fallut l'agrandir en 1511 et 1531; le bon Henri IV, toujours le cœur ouvert pour faire le bien, y fit construire deux salles, et accrut ses revenus. En 1714 on fut obligé d'y élever de nouveaux bâtimens, et la démolition du Petit-Châtelet en 1782, permit de l'étendre vers la rue de la Bûcherie. Deux fois, pendant le siècle dernier, cet asile de malheur devint la proie des plus terribles incendies. En 1737 et 1772 on vit périr dans les flammes plusieurs centaines de ses malades. Malgré ses augmentations successives, l'accroissement de la population de la capitale fit chaque jour sentir de plus en plus son insuffisance vers la fin du règne de Louis XVI. Dans des temps ordinaires, 5,000 malades s'y trouvaient accumulés sur 1,400 lits au plus. Sur une même couche étaient souvent tout à la fois étendus un homme brûlé d'une fièvre ardente, un mort, un mourant, un pulmonique; dans les épi-

démies on y ajoutait encore deux fiévreux. Les soins actifs de cent hospitalières, les talens des médecins les plus habiles, ne pouvaient empêcher un cinquième des malades de périr dans ses salles humides, malsaines, peu aérées et sans cesse infectées de miasmes putrides et mortels. Les maladies les plus légères y devenaient dangereuses ; c'était risquer sa vie que de se faire transporter dans un hospice également ouvert aux malades de tous les sexes, de tous les pays. Frappé de tant de maux réunis, Louis XVI ordonna d'en tarir la source en divisant l'Hôtel-Dieu en quatre nouveaux hospices placés au extrémités de Paris. En 1793, on abandonna la pensée de bâtir de nouveaux hospices, mais on en ouvrit successivement plusieurs dans les vastes locaux des monastères supprimés. Une administration sage sépara dans des hôpitaux différens les divers genres de maladies ; on éloigna de l'Hôtel-Dieu, les femmes en couche, les insensés, les scrophuleux, les enfans, enfin les maladies chroniques et vénériennes. Deux mille malades atteints de maladies aiguës ou frappés de blessures y sont soignés maintenant; ses salles mieux distribuées sont parfaitement aérées. Pour la première fois les malades couchés seuls trouvent enfin un doux repos sur le lit de douleur !

ANNEXE DE L'HOTEL-DIEU, ci-devant *Hospice de la Pitié, rue Copeau*, n°. 1, au coin de celle St-Victor. Cette maison, fondée en 1612, sert maintenant de succursale à l'Hôtel-Dieu ; on y traite les mêmes maladies. Il y a 600 lits.

HOPITAL DE LA CHARITÉ, *rue des SS. Pères*, n°. 45. Fondé en 1602 par Marie de Médicis, il était desservi par des Frères de la Charité, parmi lesquels le Frère Cosme se distingua par ses talens pour la taille de la pierre : 230 lits y sont répartis dans six infirmeries. Près de cet hospice est placée l'Ecole de clinique interne de la Faculté de Médecine.

HOPITAL ST-ANTOINE, *rue du faubourg Saint-Antoine*, n°. 206. On a placé cet hospice dans les

bâtimens de l'ancienne abbaye de St-Antoine. Il y a seulement deux cents malades du même genre que ceux de l'Hôtel-Dieu.

HOPITAL NECKER, *rue de Sèvres*, n°. 5, *au-delà du boulevard*. Madame Necker le fonda en 1778 sur l'emplacement de l'ancien couvent de Notre-Dame de Liesse. Il y a 130 lits. Dans sa salle de réception est le portrait de sa fondatrice. On y reçoit les mêmes malades qu'à l'Hôtel-Dieu.

HOPITAL COCHIN, *rue du faubourg St-Jacques*, n°. 45. Il a la même destination que l'Hôtel-Dieu. M. Viel le construisit en 1782. Le vertueux M. Cochin, curé de la paroisse, voyant à regret ses paroissiens indigens obligés de s'exposer aux dangers que leur présentait alors l'Hôtel-Dieu, fonda pour eux cet établissement. Il contient 130 lits.

HOPITAL BEAUJON, *rue du Faubourg du Roule*, n°. 54. Le bienfaisant M. Beaujon le fonda en 1784 et le dota de 20,000 liv, de rentes. M. Girardin, son architecte, le construisit avec solidité, le distribua avec intelligence et le décora avec goût. Même destination que l'Hôtel-Dieu. Il y a 120 lits.

HOPITAL DES ENFANS MALADES, *rue de Sèvres*, n°. 3, *au-delà du boulevard*. M. Languet, curé de Saint-Sulpice, le fonda vers 1735 pour les femmes indigentes de sa paroisse : maintenant il est occupé par les enfans attaqués de maladies aiguës, âgés de moins de quinze ans. La salubrité de son air et ses vastes promenoirs contribuent singulièrement au prompt rétablissement de ces jeunes malades. Il y a 400 lits.

HOPITAL ST-LOUIS, *rue de ce nom*, n°. 2, *faubourg du Temple*. Le bon Henri IV, toujours bienfaisant envers les Français, dont il se montra le père, ne put voir sans inquiétude traiter, en 1606, une maladie contagieuse au centre de Paris, dans les salles étroites et infectes de l'Hôtel-Dieu, dont la funeste disposition augmentait chaque jour la mortalité. Pour les soustraire à ce danger, il ordonna la

construction de l'hôpital St-Louis hors des murs de la ville, dans un lieu élevé, vaste et bien aéré. *Claude de Châtillon*, ou selon d'autres, *Villefaux*, fut l'architecte de cet édifice commencé en 1607 On admire l'heureuse disposition de son plan, réunissant la commodité pour le service intérieur, aux précautions nécessaires pour éviter au-dehors la communication des maladies de peau qui y sont traitées. Il y a 800 lits.

HOPITAL DE VÉNÉRIENS, *Champ des Capucins*, *faubourg St-Jacques*. C'était autrefois un couvent de capucins, transporté en 1782 à la Chaussée-d'Antin. Il est placé dans un air pur. Deux mille cinq cents malades y reçoivent ordinairement chaque année les remèdes exigés par le mal affreux dont ils sont atteints. Il n'y a que 550 lits.

MAISON DE SANTÉ DES VÉNÉRIENS, *rue du Faubourg St-Jacques*. Il était une classe de personnes attaquées de ce virus dangereux que l'administration des hospices a pensé devoir secourir. Trop aisée pour ne pas se trouver avilie d'être confondue avec des pauvres dans un hôpital, et redoutant surtout la censure publique de ses mœurs, elle périssait parce qu'elle n'était pas en état de se faire faire chez elle un traitement fort dispendieux. On a donc ouvert en sa faveur une maison de santé dirigée par les médecins de l'hôpital, dans laquelle elle est traitée avec soin et égard, moyennant un prix modique.

MAISON DE SANTÉ, *rue du Faubourg St-Denis*, n°. 112. Pour venir au secours des personnes peu fortunées, mais non dans l'indigence, l'administration des hospices a placé dans cette maison 125 lits, dans lesquels les malades sont traités, en payant toujours une quinzaine d'avance, à raison de 2 fr. par jour. dans les salles communes, et de 3 et 4 fr. dans les chambres et cabinets particuliers.

HOSPICE CENTRAL DE VACCINATION GRATUITE, *rue du Battoir St-André-des-Arcs*, n°. 31. Une

sage administration ne se contente point de soulager les indigens dans leurs maladies, elle s'efforce encore de les en garantir. La découverte de la vaccine parut propre au gouvernement pour arrêter les désastreux ravages de la petite vérole ; il s'empressa donc de créer un comité formé de savans et de médecins instruits pour la propager en France. On lui donna, pour faire ses expériences, cet hôpital créé par le préfet du département de la Seine, en 1801, pour y placer des enfans pauvres que l'on y soigne pendant la durée de la légère maladie occasionnée par cette opération. On y vaccine gratuitement, les mardis et vendredis à deux heures.

Hospice de l'accouchement ou de la Maternité, *rue de la Bourbe*, n° 3. Autrefois rien de plus déplorable que le sort des femmes indigentes manquant des facultés nécessaires pour mettre leurs enfans au monde dans leur domicile : aucune, il est vrai n'était refusée à l'Hôtel-Dieu, mais placées dans un hôpital infecté de maladies putrides, tourmentées par les cris de douleurs des blessés, le plus grand nombre périssait dans ce séjour hideux. Reçues maintenant dans une maison bien aérée, tenue dans une extrême propreté, où elles sont admises, dès leur huitième mois, bien soignées, elles sont libres d'emmener avec elles leurs enfans si elles veulent les nourrir, de les confier à la charité publique, ou de leur donner encore elles-mêmes leur lait, en passant dans l'hospice des Enfans-Trouvés. Il périt dans cette maison peu d'enfans et peu de mères. Si elles sont accouchées par des élèves sages-femmes, elles sont attentivement surveillées par la sage-femme en chef et les plus habiles accoucheurs. 2600 femmes viennent ordinairement faire leurs couches dans cette maison où 350 lits sont placés.

Hospice de l'allaitement, ou des Enfans-Trouvés, *rue d'Enfer*, n°. 74. Chacun se ressouvient

avec horreur du sort affreux auquel le vertueux Vincent de Paul arracha les malheureux enfans alors chaque jour abandonnés par la honte ou la misère de leurs mères, sur le pavé des rues de Paris, à la merci publique. Chaque jour les y voyait périr exténués de besoin, lorsque le zèle ardent de cet homme bienfaisant excita la commisération de dames riches et charitables et parvint à créer pour ces créatures infortunées l'hospice dans lequel elles trouvèrent du lait, des vêtemens et des soins. Cette bonne œuvre se continue dans l'hospice des Enfans-Trouvés où tous les enfans que l'on y apporte sont admis sans aucune difficulté, y reçoivent d'abord le lait de nourrices sédentaires, sont soignés s'ils sont malades dans une infirmerie contenant cinquante berceaux, confiés s'il sont sains à des nourrices de campagne chez lesquelles ils restent jusqu'à douze ans. Il y a dans cette maison deux cent cinquante lits. On y reçoit, année commune, 4000 enfans.

Hospice des Orphelins, *rue Saint-Antoine*, nº. 124. La construction de cet hospice date de 1669. On y plaça d'abord les enfans-trouvés : maintenant il renferme des orphelins des deux sexes depuis l'âge de deux ans jusqu'à douze. Autrefois, vêtus d'une bure grossière, mal tenus, malpropres, mal nourris, végétant oisivement jusqu'à dix-huit ans sans travail dans cette maison où l'on se contentait seulement de leur apprendre à lire et à écrire, ils y contractaient l'habitude de la paresse, la vie leur devenait à charge lorsqu'il fallait travailler pour se procurer l'existence. Tenus maintenant avec propreté, instruits dans des métiers en même temps qu'ils apprennent l'écriture et le calcul, astreints à une discipline sévère, mais prenant des forces par des exercices modérés en attendant le développement de leurs facultés physiques, de bonne heure on les envoie dans les campagnes, respirer un air pur et fortifier leur corps en s'occupant sans relâche des travaux rustiques chez des cultivateurs honnêtes. Leur esprit, plus délié, montre-t-il quel-

qu'aptitude pour l'exercice des arts et des métiers, ils choisissent ceux qui conviennent davantage à leurs inclinations et à leur goût; mais les maîtres qui les demandent ne sont pas admis à les adopter, si l'administration des hospices ne s'est assurée par d'exactes informations de leurs talens, de leur exacte probité, et de leurs facultés pour subvenir aux besoins de leurs élèves. Cette mère bienveillante ne perd pas ses enfans de vue; tandis qu'ils reçoivent les leçons des arts ou des métiers utiles à la société, nécessaires pour se procurer une honnête existence, des inspecteurs, dans de fréquentes tournées, surveillent également les maîtres et les élèves pour connaître s'ils remplissent exactement, les uns et les autres, leurs devoirs. Ces orphelins ont-ils, avant leur majorité, des droits à faire valoir, une succession à recueillir? Ils sont alors représentés par le tuteur des orphelins : ministère honorable confié à l'un des membres du conseil-général des hospices. Il y a 560 places.

HOSPICE DE LA SALPÊTRIÈRE, *boulevard de l'Hôpital, près le Jardin du Roi.* Louis XIV ordonna d'ouvrir les maisons de la Salpêtrière, de la Pitié, de Bicêtre et de Scipion, pour y recevoir les mendians valides; il dota richement ces hospices; les hommes puissans se plurent à augmenter leurs revenus par des dons, et leur administration fut confiée aux premiers magistrats auxquels on adjoignit vingt-quatre des personnes les plus recommandables de Paris. On construisit à la Salpêtrière, sur un emplacement où se trouvait auparavant une salpêtrerie, un hospice sur le plus vaste plan. Comme dans une ville, on y trouve une réunion considérable de bâtimens et de maisons, l'on y voit des rues, des places et des carrefours. Son église, bâtie en 1657 sur le plan de *Libéral Bruant*, consiste en un dôme octogone de dix toises de diamètre, percé de huit arcades auxquelles aboutissent autant de nefs de douze toises, dont quatre sont terminées par des chapelles. Au-

dehors est un portique orné de colonnes ioniques et d'un attique. On remarque dans cette maison une heureuse disposition du plan des bâtimens qui, facilitant son service, aide encore à sa surveillance. On y vit jusqu'à 8,000 femmes, filles ou enfans. En 1792, elle renfermait 6704 individus ramassés parmi tout ce que la capitale et ses environs comptaient de femmes perdues, soit au moral, soit au physique, qui y croupissaient dans l'ordure et la fange. Maintenant y règnent l'ordre et la propreté, les pauvres y obtiennent une nourriture saine, mais souvent pas assez abondante ; ils y sont chauffés, mais avec parcimonie. Obligés de demeurer pendant le jour dans leurs ouvroirs, souvent ils sont exposés durant l'hiver à un froid incommode pour leur travail. Ils se rappellent avec reconnaissance et attendrissement les noms de M. *Richard d'Aubigny* et de madame *Laporte-Lalanne*, qui leur prodiguèrent les soins les plus touchans pour adoucir leur inforune et consoler leurs vieux jours. Six cents individus attaqués de manie y sont placés sous la direction particulière de l'habile docteur *Pinel*. Parmi les quatre mille infortunées qui y trouvent l'existence, on y voit des infirmes, des malades, des folles, des galeuses, des cancérées, des épileptiques, et un beaucoup plus grand nombre de septuagénaires. Les anciennes surveillantes ou infirmières employées dans les hospices, y jouissent dans leur vieillesse d'un doux repos.

HOSPICE DE BICÊTRE, *route de Fontainebleau, à trois quarts de lieue de la barrière*. Ce lieu, successivement château-fort en 1290, maison de plaisance d'un évêque de Wincester en 1400, donné pour asile aux soldats invalides par Louis XIII, et abandonné à l'hôpital général par Louis XIV pour y renfermer les mendians, sert aujourd'hui d'asile aux pauvres infirmes ou septuagénaires, et au traitement des insensés. Ses bâtimens, vastes et réguliers, sont environnés d'un fossé. Le régime de cette maison est semblable à celui de la Salpêtrière. Situé sur une colline élevée,

d'où l'on était obligé d'aller chercher et de transporter péniblement de la Seine l'eau nécessaire à ce grand établissement, on y creusa, en 1733, un puits qui attire l'attention des curieux. Quel tableau déchirant pour l'humanité présentait cette maison avant 1792! On y voyait rassemblés tout à la fois des hommes de tout âge, vivant dans une honteuse oisivetéqui favorisait tous les vices et donnait la pensée de crimes de toute espèce. Il est réservé maintenant à 2200 vieillards, pauvres, infirmes, septuagénaires, qui occupent encore à des ouvrages utiles les restes d'une vie malheureuse. Dans l'infirmerie sont des épileptiques, des incurables, des paralytiques, des aveugles. Les insensés ne sont pas bien logés à Bicêtre. Leurs loges sont humides et malsaines; cependant ils ne sont plus enchaînés; cent d'entre eux ont des lits à part; un grand terrain vient d'être enclos pour servir de promenoir pour ceux dont le délire n'offre rien de dangereux.

HOSPICE DES MÉNAGES, *rue de la Chaise*, n°. 28. La ville de Paris fonda en 1537 cet hospice pour y traiter les enfans attaqués de la teigne, les femmes sujettes au mal caduc et les fous. Sa destination actuelle est d'admettre, dans 514 lits, des vieillards des deux sexes, mariés ou veufs, natifs de Paris, infirmes, dont l'homme doit être âgé de 70 ans au moins et la femme de 60. Chacun d'eux reçoit pour sa nourriture une livre un quart de pain tous les jours, 3 francs, une livre de viande crue tous les dix jours, et une voie de bois par an. Cent lits de plus y sont réservés à des individus de l'un ou de l'autre sexe veufs, âgés de 60 ans révolus, ayant demeuré en ménage au moins 20 ans, qui paient en entrant une somme de 1600 francs, et apportent un petit mobilier; ceux-ci reçoivent de plus deux voies de charbon par an. Ils sont traités également aux frais de l'administration, dans une infirmerie établie dans la maison, et peuvent encore demeurer chez leurs parens en recevant, au lieu des prestations en nature, une pension annuelle de 150 francs.

HOSPICE DES INCURABLES-FEMMES, *rue de Sèvres*, n°. 54. Le principal fondateur de cet hôpital, établi en 1637, est le cardinal de la Rochefoucault; maintenant il est affecté exclusivement à 510 femmes percluses, qui y sont nourries, chauffées, logées, habillées et soignées dans leurs maladies.

HOSPICE DES INCURABLES-HOMMES, *rue du Faubourg St-Martin*, n°. 166. Cette maison fut, depuis 1603 jusqu'en 1790, un couvent de Récollets. Sa salubrité détermina d'y placer l'hospice des hommes affligés de maux incurables. Quatre cents vieillards ou infirmes y sont logés, nourris, habillés, soignés en santé et en maladie, et trouvent, dans des travaux doux et modérés, un adoucissement à leur sort.

MAISON DE RETRAITE, *route d'Orléans, près de la barrière d'Enfer*. Le désir de procurer un asile décent aux officiers pauvres et aux prêtres peu fortunés obligés de recourir aux hôpitaux, détermina, en 1781, la fondation de cet hospice, sous le nom de *Maison royale de Santé*. Il fut transformé depuis en un lieu de retraite pour les employés qui, après avoir consacré leur jeunesse et leurs forces au service des pauvres dans les hospices, se trouvent eux-mêmes obligés de recevoir des secours dans leur vieillesse. On y admet avec eux des personnes infirmes âgées de plus de soixante ans, moyennant une pension de 200 fr. et de 250 fr. au-dessous de cet âge Les personnes peu fortunées, infirmes, âgées de plus de vingt ans, peuvent traiter à forfait de leur admission en payant une somme calculée d'après leur âge, sur la durée moyenne de la vie, qui s'élève graduellement de 700 fr. à 3600 fr. La maison fournit la nourriture, le chauffage, l'habillement, les médicamens, et les soins en santé et en maladie aux individus qui y sont reçus. On les y traite dans une infirmerie particulière.

INSTITUTION DE SAINTE-PERRINE, *grande rue de Chaillot*. Touché de la détresse des personnes honorablement élevées, dont la révolution avait diminué l'aisance et quelquefois renversé la fortune, M. Duchayla pensa les servir en leur offrant un asile

décent, commode, économique et agréable dans l'ancien couvent de Sainte-Perrine de Chaillot.

ÉTABLISSEMENS DÉPENDANS DES HOPITAUX ET HOSPICES.

BUREAU CENTRAL D'ADMISSION DANS LES HOPITAUX, *place du Parvis Notre-Dame*, n°. 2. La sagesse, qui commande d'assigner les hôpitaux spéciaux au traitement de certaines maladies, fit une loi, pour y classer les malades, d'obliger les indigens non frappés d'accidens graves et subits qui réclament d'eux-mêmes de prompts et efficaces secours, à se présenter devant un comité de médecins chargés d'examiner leurs maux divers, pour assigner à chacun d'eux l'hôpital dans lequel on s'occupe de les traiter. Tous les malades, avant d'entrer dans les hôpitaux, doivent donc être visités par un des membres du bureau d'admission, ouvert, chaque jour, depuis 9 heures jusqu'à 4 heures, qui leur délivre un bulletin d'entrée dans l'hôpital convenable.

PHARMACIE CENTRALE, *quai et ancienne maison des Miramionnes*. L'économie résultant de la préparation en grand des substances pharmaceutiques, a fait établir ce laboratoire, où se pourvoient les pharmacies particulières des hôpitaux et hospices, des maisons de détention et des comités de bienfaisance.

MAISON DE SCIPION, *rue de Scipion, faubourg St-Marcel*. Des vues semblables ont fait placer dans cette maison la boulangerie générale des hôpitaux, hospices, prisons, des maisons des aveugles et des sourds-muets. Elle doit son nom actuel, non au fameux général romain, mais à un gentilhomme italien nommé *Scipion Sardini*, qui possédait, au 17e. siècle, un hôtel sur cet emplacement, avant qu'il devînt un hospice.

BUREAU DE LA DIRECTION DES NOURRICES, *rue Sainte-Appoline*, n°. 18. Souvent, dans Paris, il est difficile aux mères les plus tendres de remplir le plus sacré des devoirs. Au milieu des embarras du

commerce, comment pourraient-elles donner à leurs enfans un lait salubre et abondant? Forcées de sortir, ils languiraient, manqueraient de soins, périraient même de misère : les femmes peu aisées n'auraient pu trouver dans les campagnes des nourrices sûres et peu chères, si un gouvernement paternel n'eût établi une direction des nourrices, modèle d'activité et de vigilance. Là, se rendent chaque jour des nourrices saines et vigoureuses, munies de certificats de leurs autorités locales qui attestent leur bonne conduite et même l'âge de leur lait. Le bureau veille sur elles, et leur paie un salaire, médiocre sans doute pour des soins continuels, mais toujours assuré par la direction entre les mains de laquelle les parens en doivent verser le prix, dont elle répond.

HOPITAUX SPÉCIAUX.

HOSPICE DE L'ECOLE DE MÉDECINE, *rue de l'Observance*, n. 1. On y traite gratuitement les maladies chirurgicales rares, dont l'observation peut donner lieu aux progrès de l'art que l'on y enseigne. Il y a 60 lits.

MAISON DE SANTÉ, *à Charenton*. Le ministre *Sébastien Leblanc* fonda, en 1644, cet hospice. Depuis 1797, le gouvernement y a établi un vaste établissement pour y traiter quatre cents malades atteints de manie. Soixante lits gratuits y sont affectés aux indigens des hospices de Paris. La dépense des autres est relative aux soins que demande leur état, et aux dégradations que leur démence occasionne.

ETABLISSEMENT EN FAVEUR DES BLESSÉS INDIGENS, *rue du Petit-Musc*, n°. 9. M. *Dumont de Valdajou*, renommé pour le traitement des luxations et des blessures, pendant long-temps y traita gratuitement tous les pauvres blessés. Pour continuer cette bonne œuvre et leur fournir les médicamens et le linge nécessaires, l'administration des hospices lui paie annuellement une somme de deux mille francs.

HOPITAL MILITAIRE, *rue du faubourg St-Jacques*, n. 277, au Val-de-Grâce et rue Picpus, n. 19.

HOPITAL MILITAIRE DE LA GARDE ROYALE, *rue St-Dominique*, *au Gros-Caillou*.

HOSPICE ROYAL DES QUINZE-VINGTS, *rue de Charenton*, n°. 38. Au retour des Croisades, St-Louis voyant un grand nombre de pauvres chevaliers frappés de cécité, fonda l'an 1220 cet hospice pour recevoir trois cents aveugles, que suivant l'usage de compter du temps l'on appela *Quinze-Vingts;* il les plaça sous la direction immédiate du grand-aumônier de France. Il renferme maintenant 420 aveugles, dont 300 de première classe et 120 de seconde ou jeunes aveugles. Pour y être admis il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée. Le choix se fait parmi tous les aveugles du royaume. Tout aveugle admis dans l'hospice y est logé, nourri, chauffé, habillé, et reçoit de plus 33 centimes par jour s'il est de première classe. Les jeunes aveugles n'ont pas de droit à cette rétribution; mais ils reçoivent les objets nécessaires à leur entretien complet et l'instruction dont ils peuvent être susceptibles. *Voyez* INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES.

MAISON ROYALE DES ORPHELINES DE LA LÉGION D'HONNEUR, *rue Barbette*, n°. 2. Trois cents orphelines y sont instruites et élevées par les soins des Dames de la Congrégation de la Mère de Dieu, qui, en formant leurs mœurs, et leur apprenant les ouvrages de leur sexe, instruisent à devenir bonnes mères de famille celles dont les pères ont prodigué leur sang pour la gloire et la défense de leur patrie.

ASSOCIATIONS DE BIENFAISANCE.

SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE, *rue Coq-Héron*, n°. 5. Cette société, établie à Paris sous la protection de S. A. R. Madame d'Angoulême, a pour objet de secourir les pauvres femmes en couche, de pourvoir à leurs besoins et d'aider à l'allaitement de leurs enfans.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE. Cette association, formée par des personnes riches et bienfaisantes, a pour but de fournir aux premiers besoins de la classe la plus indigente, en lui distribuant gratuitement,

dans vingt-deux fourneaux des soupes économiques, et en les vendant au modique prix d'un sou, aux malheureux qui n'ont pas obtenu de ses cartes gratuites. Touchée du sort des personnes vivant de leur travail ou jouissant d'un modique revenu, elle a institué en leur faveur des dispensaires dans lesquels, munis de la carte d'un des membres de la société, elles reçoivent des consultations éclairées de médecins habiles, des médicamens gratuits, et même des abonnemens de bains. Ces *Dispensaires* sont établis *rue de Gaillon*, n°. 7; *rue Neuve St-Denis*, n°. 6; *rue Ste-Anastase*, n°. 9; *rue des Noyers*, n°. 37; *rue Sainte-Marguerite*, faub. St-Germain, n°. 4; et *rue Baillet*, n°. 6. Les consultations s'y donnent les *lundis* et *jeudis*, de midi à 2 heures. Cette société a distribué en 1817, 271,072 fr., elle s'assemble à l'hôtel-de-ville, salle St-Jean.

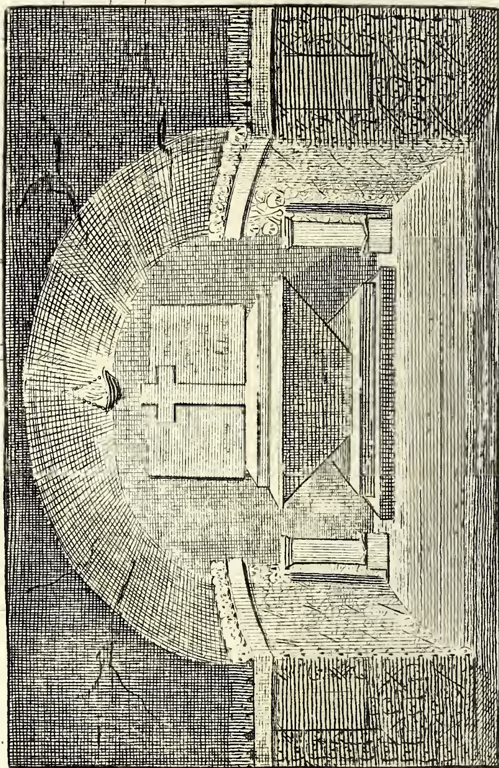
Secours a domicile. Les secours distribués par les comités de bienfaisance, dans les quarante-huit quartiers, sur les fonds des hôpitaux, sont spécialement destinés aux vieillards septuagénaires, aux infirmes et aux mères indigentes chargées d'une nombreuse famille. Leurs distributions consistent en pain, viande, layettes pour les femmes en couche, farine pour les nourrices, et quelque peu de bois pendant l'hiver. Les malades y reçoivent des consultations gratuites de médecins et quelques médicamens; 80 à 90,000 personnes sont ainsi secourues.

Association paternelle des chevaliers de saint-louis et du mérite militaire, *rue Neuve Saint-Roch*, *n°*. 46.

Asile royal le la providence. *Barrière des Martyrs*, n°. 50. 12 Places gratuites, 48 pour des vieillards payant 600 fr. de pension.

Maison de refuge pour les jeunes prisonniers, *rue des Grès St-Jacques*, ancien couvent des Jacobins. Son but est de rendre utiles à la société des jeunes gens, condamnés correctionnellement, en leur inspirant l'amour du travail et l'horreur du vice.

Association pour l'instruction des jeunes



SAVOYARDS, *rue de Sèvres*. Cinq cents savoyards y viennent recevoir chaque jour l'instruction et une livre de pain, quelques-uns sont encore habillés.

CHAPITRE XIV.

CIMETIÈRES, CATACOMBES. (1)

CIMETIÈRES. Tandis que les environs des premières villes du monde attestent, par les monumens funèbres dont elles sont entourées, le respect profond des peuples anciens pour la cendre des morts,

---

(1) *L'Observateur au Cimetière du Père La Chaise*. Deuxième édition du Conducteur pour 1822 accompagné de son plan sur papier nom de Jésus, indiquant le placement de plus de 700 tombeaux, orné de 4 planches, forme un manuel indispensable pour les personnes qui désirent visiter tous les objets curieux dans ce lieu funèbre superbe; mais celles qui désireraient connaître et conserver la mémoire de beautés uniques dans un lieu funèbre et savoir quels sont ses souvenirs ne peuvent trouver ces connaissances que dans les *Vues Pittoresques, historiques et morales du Cimetière du Père la Chaise*, représentant ses aspects, ses sites, ses points de vue les plus magnifiques; les scènes les plus touchantes du culte qui est rendu à la mémoire des morts, et quatre cents tombeaux avec les épitaphes des hommes les plus fameux et de ceux dont ils sont voisins dans la tombe, dessinées d'après nature, par MM. *Vigneron* et *Duplat* et gravées à l'aqua tinta, par M *Jazet*, accompagnées de leur description topographique monumentale et morale et de la vie des personnages vertueux ou célèbres dont la cendre honore cet asile funéraire. Par F. M. M. de Beaumont. On souscrit à ce bel ouvrage, chez l'auteur, rue d'Enfer St-Michel, no. 61, chez Moronval, et chez les principaux libraires de France, de Paris et de l'Etranger.

on ne voyait s'élever auprès de Paris aucun tombeau. La coutume pendant long-temps suivie d'inhumer dans les églises les personnages importans, en est la cause. Dans ces temples on admirait quelques mausolées fameux. Les cimetières, placés d'abord par la piété et la prudence hors des murs de Paris, se trouvèrent dans les siècles suivans au centre de cette cité qui s'étendait toujours. De ces foyers de corruption s'exhalaient sans cesse des miasmes putrides frappant leurs environs de maladies épidémiques, comme pour punir les vivans de leur peu de respect pour les morts. Epouvanté des maux causés par ces fléaux sans cesse renaissans, le parlement ordonna en 1773 la fermeture du cimetière des Innocens, le plus hideux et le plus infect de tous. Depuis six cents ans les droits de plusieurs églises avaient condamné la majorité des générations de Paris à venir s'abîmer dans ce cloaque. Quelques années plus tard on ordonna la fermeture générale des cimetières dans l'intérieur de Paris; mais la vanité et l'intérêt firent continuer les inhumations dans les églises, les plus dangereuses de toutes. Bientôt on se crut suffisamment autorisé, par la commodité publique, à violer le dernier asile du pauvre; on transporta ses restes à demi consumés dans de vastes et profondes carrières, comme pour dérober le dernier souvenir de sa mémoire, au moment où l'on convertissait en un marché le cimetière des Innocens. Dix années ne s'étaient pas encore écoulées lorsque l'on vit des mains sacriléges renverser, dans leur fureur barbare, tous les mausolées, mutiler les cénotaphes, ouvrir tous les tombeaux renfermés dans les églises, les monastères et les cimetières, ne respecter aucune cendre, et jeter pêle-mêle les restes les plus illustres dans la même caverne profondément cachée où les ossemens de l'indigent avaient été s'abîmer. Durant huit années, l'homme de bien gémissant n'eut point de monument, le gazon fut le seul ornement de sa tombe. Au moment où le re-

tour commencé au respect pour la Divinité et pour les mœurs antiques fit penser que l'on pourrait encore vouloir inhumer dans les lieux habités, dans les villes, même dans les églises, un sage arrêté du gouvernement y proscrivit, en 1804, absolument toute sépulture, mais en laissant à la piété filiale, à la douleur le droit d'honorer les morts par des monumens placés dans les cimetières. Dès-lors ces tristes lieux, vénérés chez tous les peuples, changèrent d'aspect; on ne se contenta point d'y voir régner une respectueuse décence, l'ami posa une tombe sur la cendre de son ami. Dans les cimetières de Mouceaux, de Montmartre, de Popincourt, de Sainte-Catherine, la piété filiale conserva à la postérité la mémoire d'un père vertueux; l'amour conjugal exprima ses regrets sur la perte d'une épouse dont les tendres soins firent le bonheur de sa famille; une mère environna de roses et de myrthes le modeste tombeau d'un enfant chéri moissonné dès sa première aurore; l'immortelle para la tombe de l'homme de bien en attestant son espérance; de lugubres cyprès, des saules pleureurs étendirent leurs sombres rameaux sur ces tristes demeures.

Un cimetière plus imposant encore est placé à Mont-Louis, sur le terrain de l'ancienne maison du Père Lachaise : on y entre par le boulevard extérieur de la barrière d'Aulnay. Deux pyramides en décorent l'entrée fermée d'une grille. Au centre est une chapelle destinée pour les dernières cérémonies.

L'étendue de ce lieu, les arbres dont il n'est pas encore dépouillé, les ruines de ses anciens édifices, son site élevé, le feuillage lugubre de ses cyprès ombrageant des tombeaux de toutes les formes, concourent à l'usage sacré auquel il est destiné. En entrant dans cette enceinte, un respect religieux saisit en considérant la dernière demeure où nous attendent les personnes avec lesquelles nous vécûmes; on se rappelle avec attendrissement leurs bonnes actions, leurs bienfaits, leurs utiles travaux, leur piété,

leurs vertus. On y voit le guerrier intrépide, l'homme de génie, l'homme juste encore environné de sa gloire tout entière ; mais on détourne la vue de dessus les restes de l'homme sans probité, sans talens et sans foi. Dans cet asile de la mort se trouvent réunis toutes les conditions et tous les âges : le Russe y est placé à côté de l'Espagnol, le Protestant, le Juif non loin du Catholique ; les personnes des opinions les plus opposées s'y rencontrent enfin dans la poussière du tombeau. Une involontaire curiosité entraîne vers les monumens qui présentent l'aspect le plus magnifique ; on considère ceux d'*Héloïse* et d'*Abeilard*, de *Jean de la Fontaine*, et de *Molière*, du maréchal *Masséna*, du chevalier *Urquijo*, du baron *Hue*, du maréchal *Perignon*, de la famille *Clary*, de *Ravrio*, du comte de *St-Morys*, les cryptes des familles *Lépine*, *Nast*, *Houdaille*, etc. Les noms de *Delille*, de *Fourcroy*, de *Grétry*, inscrits sur leurs tombes, suffisent seuls à leur gloire. Je cherche la cendre de *Parmentier*, ses travaux utiles à sa patrie furent encore plus utiles aux pauvres ; j'y trouve *Sonnini*, *Bomare*, *Malus*, ils éclairèrent leur siècle. Déjà je suis souvent obligé d'écarter le feuillage qui recouvre bien des tombeaux pour en lire les inscriptions, je quitte bientôt celles où, par une légende de titres et de pompeux éloges, l'orgueil des vivans s'est péniblement efforcé de cacher les faibles vertus de morts qui n'excitèrent pas même de longs et cuisans regrets parmi leurs proches. Que j'aime cette touchante simplicité ! *Ci-gît celui qui fut mon meilleur ami, c'était mon frère,* ISABEY ; le cœur parle, l'âme est satisfaite. Plus loin une mère exprime ainsi ses regrets pour un enfant chéri, peut-être dans un style trop oriental, mais c'est une mère : *Cher enfant, ton père et ta mère te cherchent partout, mais ils ne peuvent te retrouver que sous ce marbre et dans le séjour éternel, où tu les attends ! Ange d'innocence et de douceur, nous nous reverrons !* Quelle catastrophe ! *Ci-gît N... âgée de dix-sept ans:*

elle mourut le jour fixé pour son mariage. Ce peu de mots suffisait pour peindre l'inconsolable douleur de sa famille. De combien de touchans souvenirs est déjà rempli ce lieu depuis dix années qu'il reçoit les membres de l'Institut, les généraux et tous les hommes opulens, jaloux de procurer une sépulture héréditaire à leurs familles ! On y retrouve les cendres des hommes qui honorèrent la terre par leurs vertus, la charmèrent par leurs écrits, l'instruisirent par leurs doctes leçons, la touchèrent par leurs exemples, et l'enrichirent par leur industrie ou les chefs-d'œuvre de leur génie.

Catacombes. Un monument funèbre d'un genre différent est placé au sud de Paris, sous un lieu appelé la *Tombe Issoire*. Rien n'annonce au-dehors cet asile de la mort, qui s'étend dans de vastes et profondes carrières. Son emplacement et sa destination lui ont fait donner le nom de *Catacombes*, par analogie avec celles que les voyageurs vont curieusement visiter à Rome et à Naples pour y examiner les cryptes particulières consacrées par les anciens à conserver religieusement les restes des morts vulgaires. Depuis 1786 on verse dans ces cavernes sombres, bénites alors, tous les ossemens conservés pendant plusieurs siècles dans les cimetières et les églises supprimées de Paris. Dix générations sont venues s'y engloutir. Cette population souterraine est estimée huit fois plus nombreuse que celle qui s'agite sur la surface du sol. La première porte des catacombes est dans l'enceinte des bâtimens du côté ouest de la barrière d'Enfer. Un escalier étroit, où l'on descend seul à seul, à la sombre lueur de flambeaux, à quatre-vingt-dix pieds de profondeur, conduit à la première galerie ; on peut y marcher deux de front. A droite et à gauche on rencontre d'autres galeries se prolongeant sous la plaine de Montrouge, et vers les faubourgs St-Jacques et St-Germain. Pour se retrouver dans ce dédale, on a tracé sur la

voûte, dans toute la longueur du chemin des Catacombes, une ligne noire qui pourrait au besoin servir de guide au voyageur égaré dans ce labyrinthe immense. Quelques accidens de rochers rompent à de longs intervalles l'aspect monotone et trop uniforme de cette longue galerie. Aidé d'un guide sûr, on s'écarte un moment de cette route souterraine pour visiter la galerie dite du *Port-Mahon*. Dans cet endroit un soldat qui avait suivi en 1756 le maréchal de Richelieu dans son expédition contre Minorque, réformé à son retour, et forcé par la modicité de sa solde de prendre du travail dans les carrières, s'amusa pendant les heures de ses repas, à modeler en relief un plan du Port-Mahon. Ce monument, peu remarquable sous le rapport de l'art, atteste cependant d'une manière honorable la mémoire, l'adresse, et sur-tout l'extrême patience de celui qui, sans connaissances en architecture, sans moyens et presque sans instrumens, sut exécuter seul un pareil travail. On déplore la mort de cet homme laborieux qui, écrasé sous un éboulement de rochers, devint victime de son ingénieuse entreprise.

Une ruine de l'aspect le plus effrayant et le plus pittoresque arrête ensuite les regards. Ce sont des quartiers de roches tenus en équilibre sur leurs angles, mais dont le moindre souffle de vent semble devoir déterminer la chûte, tant l'enlacement singulier de leurs masses suspendues paraît peu solide; ce jeu de la nature est tellement remarquable que plusieurs peintres de décorations en ont fait un objet d'étude.

On parvient enfin à une espèce de vestibule au fond duquel est une porte noire accompagnée de deux pilastres toscans. Au-dessus, on lit cette inscription semblable à celle qui se trouvait à l'entrée du cimetière de St-Sulpice : *Has ultrà metas requiescunt beatam spem expectantes*. Au-delà de ces funèbres limites reposent ceux qui attendent la bienheureuse félicité. La porte des Catacombes s'ouvre ; un froid saisissement s'empare de [illegible] franchissant le seuil de

ce vaste palais de la Mort, où l'on s'attend à recevoir sans cesse de tristes impressions. Ceux dont les millions d'ossemens y reposent coulèrent rapidement leurs jours sur le sol qui nous vit naître ; ils furent nos parens, nos amis, nos aïeux ; leurs talens, leur piété, leurs lumières ont illustré notre patrie ; ils l'ont enrichie de leurs travaux ou défendue par leur vaillance. Durant leur existence, ils furent honorés, estimés, chéris, respectés dans leur vieillesse : maintenant on conserve d'eux seulement quelques fugitifs souvenirs et des débris qui vont bientôt être réduits en une imperceptible poussière. Le même sort nous attend. Involontairement on médite sur la brièveté de la vie humaine et notre destinée future. L'œil se porte tristement vers ces ossemens divers, symétriquement alignés au cordeau entre les piliers qui soutiennent les voûtes spacieuses des galeries des Catacombes. En vain on y cherche de touchans souvenirs : l'homme illustre, le savant infatigable, celui dont on révérait la piété, dont on respectait les lumières, les bienfaiteurs de l'humanité, dépouillés de leurs tombeaux de marbre, ont leurs débris placés sans honneur avec ceux de l'homme vulgaire sorti un peu plus tôt de son cercueil de sapin ; leurs ossemens sont confondus dans les mosaïques qui bordent d'une manière uniforme cette immense caverne. De froides inscriptions apprennent sèchement dans quelle église, dans quel cimetière ces morts durant quelque temps reposèrent. Des sentences religieuses inscrites sur les murs attirent l'attention en consolant par des vérités touchantes sur l'immortalité de l'ame et les récompenses futures. Mais pourquoi ce mélange impie des maximes d'une fausse philosophie, qui, en encourageant le crime, avilit l'homme auquel il donna pour sa destinée le néant? L'ennuyeuse monotonie de ces charniers, dont trois cordons de têtes contiguës rompent seulement l'uniformité de leurs murailles d'ossemens, attiédit le sentiment. On s'en approche d'abord avec

crainte, on les effleure à peine ; bientôt, oubliant le respect, on les frappe de coups légers pour reconnaître leur état ; enfin, on ne redoute plus ni leur contact, ni leur présence : quelquefois même l'asile de la mort est profané par d'indécens quolibets : la surveillance la plus sévère est nécessaire pour empêcher ces cendres de recevoir les insultes d'un rustre. Ces autels de formes diverses, ces colonnes façonnées d'ossemens, ne commandent point le respect. On est surpris de voir un architecte intelligent, avoir entrepris de dresser des monumens avec de si étranges matières. Les têtes et les ossemens de mes aïeux, que je renfermai religieusement dans la tombe, enlacés de mille manières, me semblèrent-ils jamais destinés à entrer dans le fût d'une colonne, ou bien à servir de parement dans une triste muraille souterraine, il est vrai, mais encore quelquefois exposée aux regards ? Un seul objet produit une vive impression, c'est une petite chapelle au fond de laquelle est un autel expiatoire. Sa forme a quelque chose de plus effrayant que le reste des Catacombes. On y cherche une inscription qui indique à quels morts est consacré ce lieu qui n'est point tapissé d'ossemens ; on lit sur une pierre de granit, cette date terrible : 2 *septembre* 1792. Comment se fait-il que l'aspect de cette seule pierre chargée d'une inscription simple, mais retraçant un événement affreux, produise plus d'effet que ces dix millions d'ossemens qui laissent l'âme froide ? C'est parce que tout doit être mystérieux dans le culte des morts. Si l'on eût dérobé à la vue toutes ces dépouilles, si l'on avait inscrit sur les murailles derrière lesquelles on les aurait religieusement conservées, les noms les plus fameux des personnes exhumées de chaque cimetière, noté leurs bonnes actions, leur renommée eût couvert de leur considération méritée, les morts vulgaires auxquels leurs cendres se seraient trouvées associées. Ce sentiment religieux serait devenu encore plus profond, si ce lieu eût été orné de leurs

images. Alors les Catacombes auraient été l'objet de la vénération publique, toujours on s'y serait cru environné de ces personnages illustres ; les pères y auraient conduit leurs enfans pour s'y instruire à la vertu par de grands exemples ; nul audacieux n'eût jamais osé y manquer le plus légèrement de respect à ces cendres. C'est une amélioration qui ferait encore honneur à M. Héricart de Thury, ingénieur en chef du corps royal des mines, directeur des carrières sous Paris. Il a beaucoup fait sans doute dans un temps où l'on ne pouvait sans danger rappeler bien d'honorables souvenirs : il pourrait maintenant enrichir Paris d'un monument unique, élevé par la piété aux vertus de nos ancêtres.

En quittant cette enceinte mortuaire où on a éprouvé de la lassitude plutôt qu'on ne s'est nourri de grandes pensées, on est introduit dans un cabinet géologique aussi formé par les soins de M. Héricart de Thury. Ce savant y a réuni des échantillons de toutes les terres et les substances minérales que renferme le sol dans lequel on a creusé ces carrières. On entre après dans une autre salle dans laquelle, à la sombre lueur des flambeaux, on examine une collection de monstruosités ostéologiques, que l'on a méthodiquement classées et soigneusement étiquetées. Quelques-unes d'elles attestent en même temps les aberrations de la nature et les efforts de l'art pour venir à son secours. On sort enfin de ces souterrains par un escalier placé à trois cents toises à l'est de la route d'Orléans, que l'on a traversée sous terre.

CHAPITRE XV.

INSTITUT ROYAL ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

INSTITUT ROYAL, *séant palais des Beaux-Arts, quai Conti*, n°. 23. Cette société savante est composée de 163 membres nommés par les classes dans lesquelles il y a des places vacantes : leur élection doit être confirmée par le

Roi. L'indemnité accordée à chacun d'eux est de 1500 francs ; leur costume est noir brodé en soie verte. L'institut est divisé en quatre classes, qui se réunissent quatre fois par an, en corps, pour tenir des séances publiques et se rendre compte de leurs travaux. La première *classe des Sciences Mathématiques* est composée de soixante-trois membres, de huit associés étrangers ; elle a cent correspondans. Elle tient ses *séances* les *lundis* de chaque semaine *de* 3 *à* 5 *heures*. La première séance du mois de janvier est publique. La seconde *classe de la Langue et de la Littérature françaises*, s'occupe de la confection du Dictionnaire de la langue, et, sous le rapport de la langue, de l'examen des ouvrages importans de littérature, d'histoire et de sciences. Elle est composée de quarante membres et d'un secrétaire perpétuel. Ses *séances* ordinaires sont le *jeudi* de 3 à 5 heures. La première d'avril est publique. Les séances de réception de ses membres sont aussi publiques. Les objets dont s'occupe la troisième *classe d'Histoire et de Littérature anciennes* sont plus nombreux. Les recherches de ses quarante érudits ont pour but la connaissance des langues savantes, des antiquités, des monumens, de l'histoire. Ses *séances* sont le *vendredi*. La première de juillet est publique. La quatrième *classe des Beaux-Arts* est composée de vingt-huit membres. Ses *séances* se tiennent le *samedi*, de 3 à 5 heures. La première du mois d'octobre est publique.

BUREAU DES LONGITUDES, *à l'Observatoire, faubourg St-Jacques*. Les travaux des savans qui le composent ont pour but des observations astronomiques dans l'Observatoire et celui de l'Ecole Militaire. Ce bureau est composé de deux géomètres, quatre astronomes et quatre adjoints, deux anciens navigateurs, un géographe et trois artistes.

SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE PARIS, *séante à l'Ecole de Médecine*. Elle a été rétablie par le Roi, en décembre 1820. Elle est composée de

quatre-vingt-cinq académiciens titulaires choisis parmi les médecins, les chirurgiens, les pharmaciens et les vétérinaires les plus habiles. Elle a des académiciens honoraires et des correspondans en France et dans l'Etranger et s'occupe du porfectionnement de toutes les parties de l'art de guérir.

SOCIÉTÉ POUR L'EXTINCTION DE LA PETITE VÉROLE EN FRANCE PAR LA VACCINE. Elle est composée d'hommes recommandables par leurs places, leurs talens et leurs lumières, est présidée par le ministre de l'intérieur, et a dans son sein un comité de quinze membres qui s'assemblent tous les *vendredis*, de trois à cinq heures, à l'hospice de vaccination, *rue du Battoir St-André-des-Arts*.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, *séante à l'Hôtel-de-Ville*. Cette utile société, sous la surveillance du ministre de l'intérieur, est composée de 50 membres résidans, de 30 membres associés et de 20 associés étrangers. Elle est le centre commun et le lieu de correspondance des autres sociétés d'agriculture de France. Ses jours de *séances* sont le premier et le troisième *mercredi* de chaque mois.

SOCIÉTÉ ROYALE D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE, *rue du Bac*, nº. 34. Son existence date de 1803. Elle fut établie, par le concours des chefs de l'Etat, d'un grand nombre de fonctionnaires publics, de propriétaires et de savans de toutes les classes. Son but est de seconder les efforts du gouvernement pour l'amélioration de toutes les parties de l'industrie française.

ATHÉNÉE DES ARTS *séant à l'hôtel-de-ville*. Son établissement date de 1792; il distribue quelques encouragemens aux auteurs d'inventions et de perfectionnement dans les sciences et les arts. Dans une séance publique qu'il tient chaque année, il rend compte de ses travaux annuels, et distribue des prix au son de la musique.

ATHÉNÉE DE PARIS, *rue du Lycée*, nº. 2, *près du*

Palais-Royal. Pilastre du Rosier le fonda en 1784. Moyennant une souscription annuelle de 120 francs on peut y suivre des cours d'histoire naturelle, de géographie, de chimie, de physique, de technologie, d'italien, d'anglais, de littérature française.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, tient ses séances 9, 19 et 29 de chaque mois, à l'Hôtel-de-Ville.

SOCIÉTÉ POUR L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE, *rue du Bac*, n°. 42., y tient ses séance deux fois par mois.

SOCIÉTÉ ROYALE ACADÉMIQUE DES SCIENCES DE PARIS, tient ses séances, *à l'Hôtel-de-Ville*, à 7 h. du soir les premier et troisième samedis de chaque mois.

SOCIÉTÉ PHILOTHECNIQUE, tient ses séances les 2, 12 et 22 de chaque mois, *à l'Hôtel-de-Ville.*

SOCIÉTÉ GRAMMATICALE, *rue des Bons-Enfans*, n°. 34.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS, *rue Bergère*, *aux Menus-Plaisirs.*

CHAPITRE XVI.

UNIVERSITÉ ET ÉCOLES SPÉCIALES DE LITTÉRATURE, SCIENCES ET ARTS.

CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. *rue de l'Université, n°*. 25. Ce conseil exerce sous l'autorité du ministre de l'intérieur les pouvoirs attribués au grand maître et au conseil de l'université. Sa surveillance s'étend sur toutes les académies, il y en a autant que de Cours Royales, chacune d'elles est gouvernée par un recteur. Des degrés différens d'instruction y sont donnés dans l'ordre décroissant qui suit 1°. les facultés, 2°. les colléges royaux et communaux, 3°. les institutions et pensions, 4°. les écoles primaires.

ACADÉMIE DE PARIS. *Rue et Maison de Sorbonne.* Son recteur y loge. y donne ses audiences. et bientôt la Faculté de Théologie y don nera ses leçons.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE, *rue St-Jacques*, n°. 115, *ancien collége du Plessis.* Six professeurs y enseignent le dogme, la morale évangélique, l'histoire et la discipline écclésiastique, l'hébreu, l'écriture sainte et l'éloquence sacrée.

FACULTÉ DE DROIT, *place Ste-Geneviève*, n°. 8. Ce bel édifice, dans lequel on enseigne la jurisprudence, fut construit en 1771 par M. Soufflot, qui coordonna son plan à la beauté de la place qu'il voulait former au-devant de la basilique de Ste-Geneviève. Son portique, d'ordre dorique, a de la majesté; son intérieur, commodément distribué, renferme de vastes salles où de nombreux étudians reçoivent les leçons de sept profeseurs qui y enseignent le droit romain, le code civil, celui de commerce et de procédure. Le cours des études pour obtenir le grade de bachelier est de deux ans, de trois ans pour celui de licencié, et de quatre pour le doctorat, pendant lesquels les étudians suivent exactement les cours, subissent des examens publics et soutiennent des thèses pour la licence et le doctorat. L'augmentation du nombre des cours de droit et l'affluence des étudians ont forcé de diviser l'enseignement de cette science en deux sections dont la seconde est placée dans l'ancienne église de la Sorbonne, où M. Vaudoyer a construit des salles élégantes et commodes.

FACULTÉ DE MÉDECINE, *rue de l'Ecole de Médecine*, n°. 14. Ce monument fut commencé en 1744, sous Louis XV qui en posa la première pierre, et fut terminé sous Louis XVI. On y enseigne toutes les parties de la science médicale. Cet édifice est composé de quatre corps de bâtimens entourant une cour de 11 toises de profondeur sur 16 de largeur; sa façade sur la rue en a 33; un péristyle de quatre rangs de colonnes réunit les deux ailes. Le bâtiment du fond

contient un amphithéâtre éclairé d'en haut et capable de contenir douze cents personnes. Louis XVI en posa la première pierre en 1784. Dans les deux aîles sont placées les diverses salles de démonstration et d'administration. Au premier étage, sur la rue, est un grand cabinet d'anatomie humaine et d'anatomie comparée. Ces salles, ainsi que la bibliothèque contiguë, sont ouvertes au public les *lundis*, *mercredis* et *vendredis* de 10 heures à 2 heures.

La décoration extérieure de ce monument, dont le style d'architecture est pur, simple et soigné, consiste, dans toute l'étendue de la façade et au pourtour de la cour, en un ordre ionique qui n'excède pas la hauteur du rez-de-chaussée. Au fond de la cour est un péristyle de 6 colonnes corinthiennes du plus grand module, couronné d'un fronton décoré de sculptures.

Dans cette école, la première de la France pour l'enseignement de l'art de guérir, ses savans professeurs ne bornent pas leurs études et leurs leçons à la seule théorie, la pratique fixe aussi leur tendre sollicitude : dans son hospice sont plusieurs lits où l'on traite gratuitement les maladies les plus rares. Dix-huit médecins habiles enseignent dans l'école l'anatomie et la physiologie externe et interne, l'histoire naturelle médicale et la botanique, la médecine opératoire et légale, l'art des accouchemens; démontrent les drogues usuelles et les instrumens de chirurgie; mais c'est à l'Hôtel-Dieu, c'est dans l'hôpital de la Charité, dans l'hôpital de l'Ecole, auprès du lit des malades que six professeurs apprennent aux élèves la pratique de l'art de traiter les maladies, les fractures et les différentes plaies dont l'espèce humaine est affligée.

Faculté des Lettres, *rue St-Jacques*, n°. 115, *ancien collége du Plessis*. Dans cette enceinte, douze savans distingués dans la littérature, la philosophie et l'histoire, enseignent la littérature grecque, l'éloquence latine et française, la poésie latine et française, la philosophie et son histoire, la géographie, et l'histoire ancienne et moderne, à des élèves

nourris, dans les lycées, des bons principes des belles-lettres.

FACULTÉ DES SCIENCES, même collége. Les docteurs habiles de cette faculté initient leurs élèves aux hautes connaissances du calcul différentiel et intégral, de l'astronomie physique, de la mécanique, de l'algèbre, et leur apprennent la physique, la chimie, la minéralogie, la botanique et la zoologie.

ECOLE NORMALE, *rue des Postes*, n. 26. Cet établissement a pour but de former des professeurs instruits pour enseigner dans des colléges par des études plus approfondies et des exercices capables de développer leurs talens pour l'instruction.

COLLÉGES ROYAUX. On en compte cinq en plein exercice. Ces maisons qui remplacent les anciens colléges de l'université ne se bornent pas à l'enseignement du grec, du latin et de la philosophie, on y instruit aussi les jeunes gens dans les belles-lettres, les langues anciennes, les mathématiques, la chimie, la physique, l'histoire naturelle, la géographie, les langues allemande, anglaise, italienne, le dessin et l'écriture, Le prix des pensions y est de 1000 francs; les élèves des institutions sont obligés d'en suivre les cours, auxquels sont encore admis des externes. Les *Colléges de Louis-le-Grand*, *rue St-Jacques*, n°. 125, et de *Henri IV*, *place et ancienne maison de Sainte-Geneviève*, *rue de Clovis*, n°. 1, reçoivent des pensionnaires, et les *colléges de Bourbon*, *rue de Ste-Croix, chaussée d'Antin*, n. 5, de *Charlemagne*, *rue St-Antoine*, n°. 120, maison des Grands-Jésuites, *de St-Louis*, rue de la Harpe ancien collége d'Harcourt; seulement des externes. A la fin de chaque année scolaire, il se fait un concours général entre les élèves de tous les lycées, auxquels le conseil de l'université distribue des prix, ce qui entretient entre eux une émulation utile.

Deux institutions ont été élevées au rang de Colléges Royaux, celle de M. Liautard, *rue Notre-Dame-des-Champs*, n°. 82, et celles des anciens élèves de Sainte-Barbe, *rue des Postes*, *n°*. 34.

Colléges britanniques réunis, *rue des Irlandais.* On y enseigne, sous la surveillance de l'université, la philosophie, la rhétorique, les humanités, et la langue anglaise

Institutions. On en compte à Paris vingt neuf; ces maisons d'éducation qui, envoyant chacune leurs élèves entendre les leçons des professeurs des lycées, se distinguent entre elles par leur tenue et les soins particuliers donnés à l'avancement des jeunes gens.

ÉCOLES SPÉCIALES DES BELLES-LETTRES.

Collége royal de France, *place Cambrai*, n°. 1. François Ier. le fonda en 1531, vingt et un professeurs y enseigne gratuitement l'astronomie, la géométrie, la physique expérimentale, la chimie, l'histoire naturelle, le droit de la nature et des gens, l'histoire et la morale, les langues orientales savantes, l'éloquence latine, la poésie et la littérature françaises. Son édifice actuel, construit par M. Chalgrin en 1774, est dû à la munificence de Louis XVI. Ce collége compta parmi ses professeurs le savant Ramus, l'érudit, Vauvilliers, l'éloquent et docte Fourcroy, le laborieux Daubenton, le poëte Delille et beaucoup de savans illustres.

École spéciale des langues orientales vivantes, *rue de Richelieu*, n°. 58, *à la bibliothèque du Roi.* On y enseigne le *persan, le malai*, les *lundis*, *mercredis* et *samedis* à 2 heures; *l'arabe vulgaire et littéral*, les *mardis* et *jeudis* à une heure et demie, et les *mercredis* à midi; le *turc*, les *jeudis*, à une heure et demie, et les *mardis* et *vendredis* à onze heures; l'*arménien*, les *mardis*, *jeudis* et *samedis*, à six heures du soir.

Cours d'Archéologie, *rue de Richelieu*, n°. 58, *à la bibliothèque du Roi.* Dans ce cours, qui dure chaque année cinq mois, le conservateur des antiques explique, les *lundis*, *mercredis* et *samedis*, à 2 heures, la science numismatique, celles des pierres gravées et des monumens antiques.

INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS, *rue St-Jacques*, n°. 254. L'idée sublime de rendre à la ociété des êtres que la nature semblait en avoir pour oujours séparés, de suppléer par l'éducation aux rganes de l'ouïe et de la parole qui leur manquent, st due en France à l'abbé de l'Épée. Sans place, ans protection, sans abbaye, sans autre fortune u'un patrimoine de 12000 livres de rentes, il s'imosa les plus dures privations pour nourrir à ses rais et entretenir plus de quarante élèves, et fonder n des plus beaux établissemens dont la France 'honore. Tant de sacrifices eussent été sans fruit our la postérité, si l'abbé de l'Epée n'eût trouvé un uccesseur de ses vertus et de ses talens dans l'abbé Sicard. Cet habile instituteur, en perfectionnant la méthode de son prédécesseur, semble avoir développé dans les sourds-muets un sens intellectuel qui manque aux autres hommes. On ne s'est pas contenté de leur apprendre à lire, à écrire, à compter, n leur enseigne encore le dessin, la mosaïque, 'art du tour, un art ou un métier à leur choix qui ssure leur existence. Ils apprennent par principes les angues française et anglaise, la géographie et l'hisoire ; on les initie dans les principes de la géométrie t de la plus sublime métaphysique. A la fin de chaue mois, une société choisie d'étrangers, de savans, 'hommes de lettres, se rendent en foule dans cet tablissement pour assister à leurs exercices publics, ù l'on est admis en demandant un billet d'entrée u directeur de cette institution, que tous les souerains et les princes étrangers qui viennent à Paris 'empressent de visiter.

INSTITUTION ROYALE DES JEUNES AVEUGLES, *ue St-Victor*, n°. 68. Ici le simple tact supplée à la vue, t c'est avec des caractères en relief qu'on apprend lire à 90 jeunes aveugles. On a profité de la finesse e ce sens chez eux, pour tracer dans leur mémoire s images des pensées, qu'ils ne peuvent recevoir ar les yeux. Instruits suivant les principes du docteur

Guillié, ils y apprennent à lire, à compter et même à écrire. On leur enseigne la musique, et à exercer des métiers qui leur permettent de subvenir à leurs besoins, sans être forcés de recourir à la commisération publique. Depuis que leurs talens les ont rendus précieux, on s'est intéressé à leurs progrès dans les connaissances humaines. Les exercices publics que font ces jeunes élèves le 26 de chaque mois, où l'on est seulement admis sur la présentation d'un billet demandé au directeur de cette institution, sont suivis par une foule curieuse de connaître jusqu'à quel point l'art d'instruire a su réparer en leur faveur un malheur qui les vouait jusqu'ici à une vie ennuyeuse, inutile et indigente.

MAISON DU SAINT ENFANT DE JÉSUS, *rue du faubourg S.-Martin*, *n°*. 167. La ville de Paris a acquis cette maison vaste et commode et la distribuée pour servir tout-à-la fois de chef lieu et de noviciat aux Frères de la doctrine chrétienne, qui se vouent à donner les premiers élémens de l'instruction aux enfans indigens. Leur apprendre à lire, à écrire, compter et les vérités du Catéchisme, sont les soins auxquels ils se livrent avec zèle dans plus de cent quarante maisons répandues sur la surface du sol français. Tout est ordre et régularité parfaite dans cette maison où les novices sont formés à l'art d'instruire des esprits fréquemment manquant d'aptitude et de contenir les écarts d'une enfance turbulente et rétive, en tempérant la sévérité par la douceur, récompensant et punissant à propos.

ECOLES PRIMAIRES. Cinquante écoles de charité dirigées par des frères de la doctrine chrétienne pour les garçons, par les sœurs de la charité pour les filles sont placées dans les différens quartiers. Six mille cinq cents enfans y apprennent à lire, écrire, compter et les principes de la religion.

ECOLE D'ENSEIGNEMENT MUTUEL. Dans cinquante quatre écoles pour les deux sexes, dont dix-neuf sont gratuites et trente-cinq à la charge d'une faible rétribution, cinq mille enfans reçoivent par une mé-

thode plus prompte le même enseignement que dans les écoles primaires.

ÉCOLES SPÉCIALES DES SCIENCES.

ECOLE ROYALE POLYTECHNIQUE, *rue de la Montagne Ste-Geneviève*, n°. 55. Le but de son institution est de répandre l'instruction des sciences mathématiques, physiques et chimiques, des arts graphiques, et de former des élèves pour les écoles d'application d'artillerie, des divers services du génie militaire, civil et maritime, ainsi que des géographes pour l'armée. On ne peut être admis dans ces écoles sans avoir étudié dans l'école polytechnique. Le nombre des élèves était d'environ trois cents qui y étaient soumis au régime militaire, casernés, nourris et entretenus, moyennant une pension annuelle de 800 fr. Elle vient d'être réorganisée.

ECOLE ROYALE DES PONTS ET CHAUSSÉES, *rue Culture Sainte-Catherine*, n°. 27. M. Perronnet commença son établissement en 1784. Quatre-vingts élèves tirés de l'école polytechnique y reçoivent les principes de l'art de projeter et de construire les ouvrages relatifs aux routes, canaux, ponts, ports et édifices publics. Elle possède un riche dépôt de plans, cartes et modèles relatifs à ces travaux.

ECOLE ROYALE DES MINES, *rue d'Enfer*, n°. 34. On voit dans son cabinet de Minéralogie, toutes les productions minérales de France, classées par départemens et les principales matières minérales étrangères. Il est ouvert tous les jours ouvrables, aux étrangers, de 4 h. à 3 h, au public les lundis et jeudis.

ECOLE DE PHARMACIE, *rue de l'Arbalète*, n°. 3. Huit professeurs y enseignent, au printemps et pendant l'été, la théorie et la préparation des remèdes, et y apprennent les principes de la chimie, de l'histoire naturelle et de la botanique, nécessaires pour exercer leur art. Les pharmaciens y sont reçus après des examens sévères. Son jardin botanique, rangé suivant la méthode de Tournefort, est ouvert tous les jours, le dimanche excepté.

Ecole royale vétérinaire, *à Alfort, près de Charenton*. La guérison des maladies des animaux domestiques était encore abandonnée, en 1764, à la routine et l'inexpérience des maréchaux experts, lorsque le génie de Bourgelat créa en France l'*hippiatrique*. L'objet de cette institution est de former des médecins vétérinaires, des maréchaux experts, des cultivateurs instruits et des bergers. Sept professeurs y enseignent l'anatomie et la physiologie des animaux domestiques, la connaissance extérieure de leur bonne conformation, leur hygiène, les soins qui leur sont nécessaires dans les haras, la botanique, la chimie pharmaceutique, la matière médicale, la maréchallerie, les opérations de la forge, la jurisprudence vétérinaire, la théorie et la pratique des maladies, les opérations et les soins à donner dans les épizooties; la théorie et la pratique de l'économie rurale. Cet établissement possède une bibliothèque spéciale de zoologie domestique, un cabinet d'anatomie comparée et un autre de pathologie, ouvert tous les jours au public.

ÉCOLES DES ARTS.

Ecoles royales des Beaux-Arts, de Peinture, Sculpture et Architecture, ci-devant Académies royales, réunies en une seule école en 1797, *quai de la Monnaie*, n°. 23. Ces écoles, dues au célèbre le Brun, se formèrent en corps académique sous la protection du chancelier *Séguier*. Dans la première section, douze professeurs et huit adjoints y enseignent la peinture et la sculpture. L'institution qui y excite le plus l'émulation des élèves, sont les différens concours. Tous les trois mois on distribue des médailles à ceux qui ont le mieux dessiné le modèle nu. Chaque année on distribue deux prix plus importans, fondés l'un par le comte de Caylus, l'autre par le peintre Latour : le premier, de cent francs, est pour l'élève qui a le mieux peint une tête d'expression; et le second à celui qui a

le mieux peint une tête demi-figure de grandeur naturelle, d'après le modèle vivant : il est de cinq cents francs. Les cours de la section d'architecture sont donnés par trois professeurs dont l'un enseigne les principes de l'art de bâtir, les *samedis*, depuis une heure jusqu'à deux. L'autre donne aux élèves des leçons de mathématiques et de géométrie les *mercredis* et *vendredis*, depuis onze heures jusqu'à une heure après-midi. On y démontre la coupe des pierres, des bois de charpente et de menuiserie, considérée sous tous les rapports avec les constructions civiles et militaires, les *mercredis* et *vendredis* à 6 heures du soir.

ECOLE ROYALE GRATUITE DE DESSIN, *rue de l'Ecole de Médecine*, n°. 5. Le désir de répandre les principes de l'art du dessin parmi les ouvriers occupés de professions mécaniques, dans lequel le goût doit présider, fit établir en 1767 cette école par M. Bachelier. On y enseigne à quinze cents élèves, les *lundis* et *jeudis*, la géométrie pratique, l'arithmétique et le toisé, la coupe des pierres, l'architecture civile ; les *mardis* et *vendredis*, les proportions de la figure humaine et le dessin des animaux, et les *mercredis* et *samedis*, l'ornement et les fleurs. Pour entretenir parmi eux l'émulation, chaque mois on leur distribue des médailles, et chaque année des prix.

ECOLE SPÉCIALE ET GRATUITE DE DESSIN POUR LES JEUNES PERSONNES, *rue de Touraine*, n°. 3. Dessiner agréablement est devenu un premier besoin dans une foule d'occupations sédentaires dévolues au beau sexe, auquel la décence interdit de fréquenter des écoles publiques de jeunes gens. Le gouvernement leur a donné, pour les initier gratuitement dans cet art agréable, une artiste de leur sexe qui leur enseigne le dessin de la figure, les ornemens, le paysage, les animaux et les fleurs. Leur émulation est soutenue par des prix annuels et l'exposition de leurs meilleures productions.

COURS D'ICONOGRAPHIE NATURELLE, *au Mu-*

séum d'Histoire Naturelle. M. Vanspaendonck est l'habile maître qui enseigne chaque année, vers le mois de juillet, depuis 2 heures jusqu'à 4, les *mardis*, *jeudis* et *samedis*, l'art de représenter par le dessin toutes les productions de la nature. Les élèves travaillant dans la bibliothèque du Muséum, ont à leur disposition la précieuse collection des vélins qui est conservée.

ECOLE ROYALE DE MOSAÏQUE, *rue de l'Ecole de Médecine*, n°. 11. On y enseigne à des élèves nommés par le gouvernement, l'art de copier en mosaïque, les tableaux, et d'exécuter les objets, de décor et d'ornement précieux que réclament les temples et les palais pour leur embellissement. Tous les *samedis*, de midi à 4 heures, il y a une exposition publique de ces ouvrages.

ECOLE DE GRAVURE EN PIERRES FINES. L'habile M. Jeuffroy est chargé de former, dans leur institution, les sourds-muets à cet art difficile dans lequel il excelle.

ECOLE ROYALE DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION, *rue Bergère*, n°. 2. L'enseignement de cette école renferme toutes les parties de l'art musical et de la déclamation théâtrale. Chacune d'elles a ses professeurs particuliers, des inspecteurs y surveillent l'enseignement et professent la composition. On remarque parmi ses nombreux élèves, un chant pur et simple, point de cris, point d'ornemens superflus, et une bonne prononciation.

ECOLE ROYALE D'EQUITATION, *rue St-Honoré*, n. 359. Les professeurs d'équitation le plus renommés sont MM. Franconi, dont le Manége est *rue du faubourg du Temple.*

ECOLE DE NATATION. La plus belle est placée au bas *du quai d'Orsay*, proche du pont Royal. Le prix de ses leçons est de 3 francs; l'autre, située à la pointe de l'île St-Louis, est surtout fréquentée par les nombreux élèves des colléges et des pensions.

Il en est encore une où l'on aprend à nager même en

hiver dans une cuve d'eau, longue de cent pieds dont l'eau est tenue constamment dans une douce température par le moyen du feu, elle est placée près des Bains établis près de la pompe à feu du Gros-Caillou.

CHAPITRE XVII.

BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES.

Bibliothèque du Roi, *rue de Richelieu*, n°. 58. Ce dépôt, le plus complet des productions de l'esprit humain, où l'on trouve rassemblés maintenant plus de 800 mille volumes imprimés, 72 mille manuscrits, 5 mille volumes de gravures, et la collection la plus rare et la plus riche d'antiques et de médailles, eut pour origine un grand nombre de manuscrits de l'Ecriture-Sainte et des Saints-Pères, placés par St-Louis dans le trésor de la Sainte Chapelle, où les gens de lettres pouvaient les consulter.

Son vaste édifice, dans son extrême simplicité, ne présente à l'extérieur sur la rue de Richelieu, que de hautes murailles percées de loin en loin de quelques croisées dénuées, ainsi que sa porte principale, de toute espèce d'ornemens. L'aspect de ce bâtiment, de forme de parallélogramme, ne manque ni de noblesse ni de cette élégance qui résulte en architecture de l'uniformité de l'ensemble. Le modèle de la statue de *Diane* par *Houdon* ne paraît point plaire par sa nudité et ses formes voluptueuses, aux personnes qui s'attendent à trouver ce monument décoré de quelque groupe analogue à la destination de l'édifice. Un bel escalier conduit aux galeries supérieures : c'est là que ce trouvent les livres imprimés et le cabinet des médailles. Un silence profond règne sous ses doctes voûtes consacrées à l'étude. Les simples curieux traversent rapidement ses premières salles, pour examiner d'abord *le Parnasse François* de *Titon du Tillet*, monument d'une invention médiocre, d'une

exécution encore plus faible, mais placé convenablement; puis ils vont visiter un *plan des Pyramides de Ghisé*, et regarder ces trop fameux *Globes de Coronelli*, dont le plus grand mérite est d'avoir 35 pieds de circonférence et près de 12 pieds de diamètre, car ils ne représentent la sphère céleste et le globe de la terre que d'une façon inexacte. Enfin ils entrent dans le *cabinet des Médailles et des Antiquités*, formé en grande partie de celui du *comte de Caylus* Ils pourront dire qu'ils ont vu les *tables isiaques*, l'*armure de François premier*, le *fauteuil de Dagobert*, un *manuscrit Egyptien* sur *papyrus*, le fameux *calice d'Agathe*, l'*Epée de la religion de Malte*, le *cachet de Michel-Ange*, le *bouclier d'Annibal*, celui de *Scipion*, un buste de *Marcus Modius Asiaticus*, un buste de *Jupiter*, un autre de *Cybèle*, une collection précieuse des divinités du paganisme, et quatre-vingt mille médailles décrites par M. Mionnet, premier employé de ce cabinet.

De là ils descendent au *dépôt des manuscrits*, placé dans une superbe galerie enrichie des plus beaux morceaux de peinture de *Romanelli*. Depuis l'expédition d'Egypte il a été augmenté de beaucoup de manuscrits orientaux et pendant quelque temps de tout ce que contenaient de plus rare les bibliothèques de l'Italie. Les plus précieux pour l'antiquité, et pour la forme et la richesse de leurs couvertures, y sont exposés sous verre. Parmi ces objets curieux, on remarque un *état de recettes et de dépenses sous Philippe-le-Bel*, sur des tablettes enduites de cire, les *donations faites à l'église de Ravenne* sur *papyrus*, les *manuscrits de Galilée*, de *Léonard de Vinci*, un *Virgile* avec des notes de *Pétrarque*. le *Tableau anatomique de Haller*, les *Lettres écrites par Henri à la belle Gabrielle d'Estrées*; les *Heures de Paul III*, d'*Anne de Bretagne*, de *Henri III*, de *Louis XIV*, le *manuscrit du Télémaque*, de la main de Fénélon, les *Mémoires de Louis XIV* écrits de sa main.

Enfin ils arrivent au *cabinet des estampes;* leurs yeux se portent d'abord sur un choix de gravures encadrées, les plus précieuses par leur rareté et leur beauté. On remarque dans la salle suivante, les beaux *arabesques du Vatican par Raphaël,* et le *portrait du roi Jean*, le plus précieux monument de peinture française du 14e. siècle. Dans ses cinq mille volumes se voient les architectes, les graveurs, les sculpteurs rangés par école; des estampes, emblêmes et devises de piété, les fables et antiquités grecques, les médailles, monnaies et blasons, les fêtes publiques, cavalcades et tournois; les arts et les mathématiques, les estampes relatives aux romans et facéties, l'histoire naturelle et la géographie, des plans et élévations des édifices anciens et modernes, cinquante mille portraits de tous les états, enfin le recueil des modes et costumes de presque tous les pays du monde, et le *porte-feuille de Gaignières*, qui renferme la collection de toutes les modes françaises depuis Clovis jusqu'à nos jours.

Cet établissement est ouvert tous les jours ouvrables aux travailleurs, et les mardis et vendredis seulement aux curieux depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures. Ses vacances durent depuis le premier septembre jusqu'au 15 octobre.

Bibliothèque Mazarine, *palais des Beaux-Arts, quai Conti*, no. 23. Le cardinal Mazarin la fonda par son testament en 1661, pour servir aux gens de lettres. Elle contient 93,437 volumes. Ses salles sont décorées de bustes en marbre, de statues antiques, et enrichies d'un très-beau globe terrestre fait par M. *Buache*. On remarque au haut de l'escalier qui y conduit, une belle copie du *Discobole en repos*. La bibliothèque de l'Institut lui est réunie. Le public y est admis les jours ouvrables, excepté les jeudis, depuis 10 heures jusqu'à 2 heures. Ses vacances commencent le 15 août, et finissent le 15 octobre.

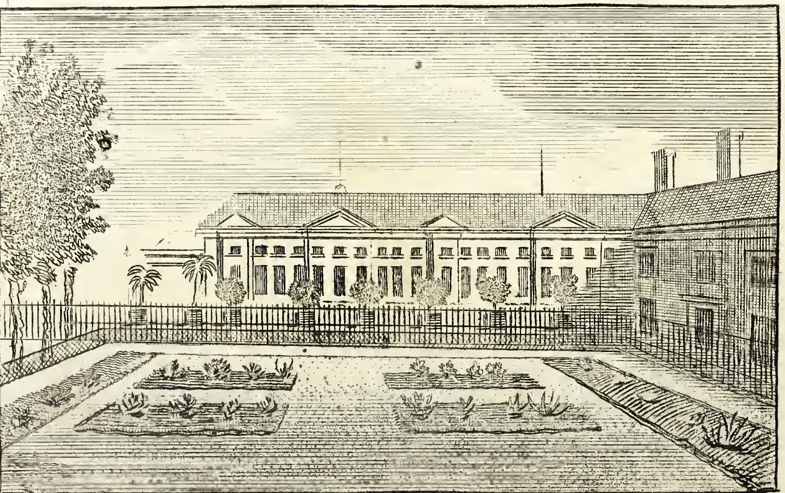
Bibliothèque Sainte-Geneviève, *place Ste-Geneviève, bâtimens du collége Henri IV.*

Elle est placée dans l'étage supérieur de l'ancienne abbaye Ste-Geneviève. Sa forme est une croix au milieu de laquelle Restout a peint sur une petite coupole *l'Apothéose de St-Augustin*. Elle est ornée de bustes, les uns en marbre, les autres en plâtre représentant les grands-hommes de tous les âges, parmi lesquels on remarque ceux de *Jules Hardouin Mansard*, du chancelier *Letellier* par *Coysevox*, du docteur *Antoine Arnauld* par *Girardon*. A l'une de ses extrémités est une perspective qui produit l'illusion la plus complète. Vers une autre est un *Plan de Rome en relief*, exécuté en 1776 par *Grimini*. Cette bibliothèque est composée de 112,000 volumes. Elle est ouverte tous les jours ouvrables depuis 10 heures jusqu'à deux. Ses vacances commencent au premier septembre, et finissent le premier novembre.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL, *rue de Sully*, *à l'extrémité du quai des Célestins*. M. le marquis de Paulmy forma originairement cette bibliothèque, qui fut achetée après sa mort par le comte d'Artois. Elle est très-riche en histoire, littérature étrangère, poëtes, surtout italiens, et contient 150,000 volumes imprimés et 5000 mauuscrits. Elle est ouverte tous les jours ouvrables au public, depuis 10 heures jusqu'à 2 heures. Ses vacances commencent au 15 septembre, et finissent au premier novembre.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE, *place du Sanhédrin*, derrière l'Hôtel-de-Ville. Elle est ouverte tous les jours ouvrables de 10 heures à 2 heures, excepté le jeudis.

BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, *rue du Jardin du Roi*, n°. 18. Cette bibliothèque est très-riche en ouvrages relatifs aux sciences naturelles, en herbiers, peintures et dessins de plantes d'une vérité étonnante. Elle est ouverte au public les *mardis* et *vendredis*, depuis trois heures jusqu'à la nuit, en automne et pendant l'hiver; et depuis 4 heures jusqu'à 7 au printemps et en été. Les étudians y sont admis les *lundis*, *mercredis* et *samedis*, depuis 11 heures jusqu'à 2 heures.



Jardin du Roi

BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE, *rue de l'Ecole de Médecine*, n°. 14. Cet établissement, très-riche en ouvrages sur l'art de guérir, est ouvert au public les *lundis*, *mercredis* et *samedis*, de 10 heures à 2 heures.

Plusieurs autres bibliothèques présentent encore des ressources scientifiques et littéraires aux savans et aux étrangers, qui peuvent facilement y être admis. Telles sont les bibliothèques de *l'Ecole polytechnique*, de *l'Ecole des Mines* et de la *Cour de Cassation*.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE ET JARDIN DU ROI, *quai Saint-Bernard et rue du Jardin du Roi*. Gui de la Brosse, médecin de Louis XIII, engagea ce prince à l'établir en 1636 pour la culture et l'étude des plantes utiles en médecine; Tournefort l'enrichit dans ses voyages dans le Levant; Bernard de Jussieu et Sébastien Vaillant, par leurs courses et leurs savantes herborisations en France; Fagon, Chirac et Dufay en furent successivement directeurs. Sous Louis XV, Buffon en devint l'intendant : sous la main de ce grand homme, tout s'agrandit et prit une forme majestueuse. Des voyageurs envoient à l'envi au Muséum les richesses naturelles des quatre parties du monde; l'art de les conserver se perfectionne; les plantes exotiques trouvent chacune la culture qui leur est propre par les modestes talens de Thouin; les richesses végétales sont rangées méthodiquement par le savant de Jussieu; les minéraux et les animaux présentent dans des galeries la nature dans toute sa pompe; elles sont confiées aux soins des successeurs du laborieux Daubenton. Depuis trente ans cet établissement a acquis le plus haut degré de splendeur; prolongé jusqu'à la Seine, agrandi au couchant d'un vaste terrain, embelli par des serres et un amphithéâtre magnifiques, augmenté de galeries plus vastes, enrichi d'une bibliothèque choisie, et d'une ménagerie d'animaux rares, l'enseignement s'y est encore étendu proportionnellement à l'accroissement de la science; treize professeurs y développent

l'universalité des connaissances naturelles. — De longues allées conduisent des galeries à la Seine ; à droite est d'abord un bois touffu, à gauche l'école de botanique et les serres, au milieu un immense parterre garni de plantes destinées pour le remplacement de l'école de botanique. On y voit un bassin carré, creusé au niveau du lit de la rivière, dont les talus en forment des plates-bandes où sont cultivées toutes les plantes aquatiques ; sur ses eaux se promènent des canards de toute espèce, sur ses bords des paons étalent leur brillant plumage. Les carrés qui se prolongent depuis ce bassin jusqu'à la Seine, sont consacrés à l'étude de l'agriculture ; le premier contient des arbres de diverses espèces ; dans le second on voit des modèles de haies et de fossés pour défendre les propriétés, de taille des arbres, de plantations, de greffe, de marcotes, de semis, de taille et de conduite des vignes ; le troisième contient les différentes espèces de plantes d'usage dans l'économie domestique ; dans le quatrième enfin, destiné à l'étude des arbres fruitiers qui croissent sur le sol de la France, sont les fruits à coques ou capsules, les fruits à pepins, les fruits à baies, et les fruits à osselets. Dans cet étroit espace croissent ainsi tous les végétaux qui font la richesse agricole de la France, et tous les cultivateurs peuvent y puiser d'excellens préceptes. Dans le jardin de botanique, environné d'une grille, sont plus de sept mille plantes distribuées par classes et par familles, par genres et par espèces, suivant la méthode de Jussieu; des étiquettes indiquent chacun de ces objets. Ce jardin est ouvert aux étudians tous les jours, depuis quatre heures du soir jusqu'à la nuit. — Des serres immenses renferment un grand nombre de plantes exotiques, trop délicates pour supporter la température de la France. Dans les fossés sont des sangliers et des ours. A l'extrémité du jardin de botanique un chemin conduit au jardin haut; ses collines irrégulières sont toujours ombragées de verdure ; on y trouve des points de vue magnifiques. Du sommet d'une éminence

où l'on monte par des allées en spirale, la vue s'étend au loin sur une partie de la capitale; sa cime est couronnée d'un pavillon surmonté par une sphère. Sur une de ses faces est une méridienne où un verre lenticulaire, placé sur la lumière d'un mortier, annonce le milieu du jour par sa bruyante détonnation. Au bas de cette colline est un petit monument fort simple, élevé par les naturalistes français au célèbre Linnée; son buste est placé sur un cippe ombragé de sapins. On aperçoit de là l'amphithéâtre d'anatomie; c'est un édifice carré, orné à droite et à gauche de deux avant-corps demi-circulaires; la porte est décorée de deux colonnes doriques supportant un fronton représentant la Nature entourée des trois Règnes. Près de là est l'entrée de la Vallée-Suisse; sa ménagerie offre une ménagerie singulièrement pittoresque; les animaux y sont en plein air et s'y promènent librement; chaque espèce conserve son caractère propre, et y trouve une habitation analogue à ses habitudes particulières, sous des cabanes encloses par des grillages de châtaigniers enlacés avec beaucoup d'art, et tous d'un dessin différent; les cabannes elles-mêmes sont toutes variées dans leur forme; chacune, avec son enclos, sert de demeure à une espèce particulière. Près de cette Vallée est l'habitation de l'éléphant et de plusieurs animaux des pays chauds. Vers l'extrémité de la Vallée Suisse, voisine de la Seine, on a construit l'été une élégante ménagerie dans laquelle sont logés les animaux féroces et leurs gardiens. On y voit le lion, le tigre, le léopard, la panthère, l'hyène, le loup, les chiens de races étrangères, l'ours, le singe et le porc-épic. La ménagerie est ouverte au public les mardis, vendredis et dimanches, depuis 2 heures jusqu'à 7 du soir en été, et seulement jusqu'à quatre heures du soir en hiver les autres jours sont réservés pour les artistes et les élèves du Muséum, qui y sont admis depuis 11 heures du matin jusqu'à 3 après-midi. Une grille de fer ferme

l'entrée de ce jardin du côté de la rivière ; à l'extrémité opposée est l'édifice qui contient le cabinet d'histoire naturelle ; il est sans noblesse et sans majesté, mais l'intérieur en est distribué d'une manière commode pour laisser voir toutes les richesses qu'il renferme. Au premier étage est une galerie qui contient les minéraux, les poissons, les lézards, les serpens, les coquillages, les végétaux et les animaux fossiles. La bibliothèque est dans l'extrémité gauche de cette galerie ; on y voit la statue de Buffon exécutée par Pajou ; l'historien de la nature y est représenté nu ; seulement les parties basses sont recouvertes d'un manteau ; le piédestal porte cette inscription :

Majestati naturæ par ingenium.

Dans la galerie supérieure sont les coquilles, les madrépores, les serpens, les papillons, les oiseaux et les quadrupèdes de toute espèce. Ces galeries sont ouvertes au public les mardis et vendredis, depuis 3 heures jusqu'à 5.

Musée royal du Louvre. Dépositaire durant quelques années des plus précieux trophées de nos victoires dans l'Italie, l'Allemagne, les provinces Belgiques et l'Espagne, ce musée devint fameux dès son établissement. De toutes parts l'on vint y admirer la réunion des chefs-d'œuvre jusqu'alors épars sur les points les plus distincts de l'Europe. Dépouillé maintenant des plus précieuses richesses, il présente cependant encore une collection fort riche de statues, de monumens antiques, de tableaux et de dessins des plus grands maîtres. La France y contemple encore avec orgueil 736 statues, bustes, têtes, hermès, bas-reliefs, inscriptions et monumens antiques, 1163 tableaux et plus de quatre mille dessins de toutes les écoles. Il fut plus magnifique, mais dans son état actuel nulle autre collection ne présente un plus bel et plus considérable ensemble. Enumérons ses objets les

plus beaux, la concision de ce Manuel nous y contraint à regret.

Antiques. Ces chefs-d'œuvre se trouvent rangés au rez-de-chaussée du vieux Louvre, dans les deux ailes s'étendant en équerre depuis le pavillon de l'Horloge jusqu'à celui du milieu de la façade parallèle à la Seine, en occupant aussi toutes les salles basses du pavillon de l'Infante. L'entrée de ce musée sur la place du vieux Louvre est fermée par une porte de bronze, au-dessus de laquelle est placé le buste du Roi, en bronze de dimension colossale. Veuf de l'Apollon du Belvédère, de la Vénus de Médicis, il se montre encore orné des monumens que les curieux s'empressaient d'aller visiter dans Rome à la Villa-Albani et à la Villa-Borghèse, de ceux découverts dans la Grèce par MM. de Choiseuil Gouffier et de Forbin, et de la plupart des plus rares antiques ornant les palais de nos rois depuis plusieurs siècles. Jaloux de la gloire nationale, le Roi a préféré à ces jouissances particulières la noble satisfaction d'offrir aux jeunes artistes les plus beaux modèles, aux étrangers nos richesses et le spectacle d'une nation spirituelle éprise d'admiration pour les productions du génie.

Vestibule. Sur la voûte de l'arcade servant d'entrée au Musée royal, est un médaillon en bas-relief représentant le génie des arts par M. Chaudet. Son plafond peint à l'huile par M. Berthelmy, représente d'une manière allégorique l'origine de la sculpture sous l'emblême de l'homme animé par Prométhée, et animé par Minerve. Les quatre médaillons sculptés sur les pendentifs indiquent allégoriquement les quatre écoles de la statuaire. M. Lorta sculpta la France montrant le Milon du Pujet, et l'Italie, le Moïse de Michel-Ange ; l'Egypte indiquant la statue colossale de Memnon, et la Grèce l'Apollon Pythien sortent du ciseau de M. Lange. Deux colonnes de marbre de Caryste, ayant pour amortissement deux petites statues de Cybèle

assises, sont aux côtés de la porte. 1 Province vaincue, b. c. (1), Gordien Pie, demi-figure. 3 Autel d'Isis. 4 Bacchus et Ariadne, b. r. 5 Domitien, b. c. 6 Alexandre Sévère, b. c. 7 Prisonnier barbare, st. c. 8 Bas-relief ayant orné un tombeau, 9 Lucius Vérus, b. c. 10 Antonin Pie, b. c. 11 Prisonnier barbare, st. 12 Bas-relief, enfant jouant avec un chien. 13 Jupiter-Sérapis, tête, c. 14 Trajan, t. c. 15 Esculape, b. c. 16 Phèdre et Hippolyte, b. r. 17 Bacchus barbu, b. c. 18 Vase de marbre de Paros.

Arcade servant d'entrée à la salle des Empereurs. Dans un médaillon sculpté en bas-relief sur la voûte, M. Chaudet a représenté les trois arts du dessin sous la forme allégorique de trois femmes; quatre colonnes ioniques de granit rose oriental ornent les deux côtés de l'arcade. 19 Le Sauroctone, st. ou Apollon jeune, lançant une flèche contre un lézard. 20 Bas-relief représentant des danseuses. 21 Bas-relief représentant des femmes faisant une offrande. 22 Génie du repos éternel, st.

Salle des Empereurs Romains. Sur son plafond, M. Méynier a représenté la Terre recevant des Empereurs Adrien et Justinien le Code des lois romaines dictées par la Nature, la Justice et la Sagesse. Dans les deux grisailles le même auteur a montré Trajan faisant bâtir des aqueducs et rétablir la voie Appienne. On voit dans un bas-relief, Marc-Aurèle donnant la paix aux Marcomans, par M. Roland. Dans les angles de la salle sont représentés les quatre principaux fleuves arrosant l'empire romain, l'Eridan, par M. Gois le fils; le Tibre, par M. Blaise, le Nil par M. Bridan fils, et le Rhin par M. Lesueur. Deux colonnes dont l'une est fleur de pêcher, l'autre d'albâtre à veines, sont placées à l'entrée de la salle. Deux colonnes cannelées d'ordre ionique placées dans l'embrasure de la croisée principale, supportent l'une,

---

(1) Forcé d'employer peu d'espace nous avons abrégé les mots statue par st.; colossal, par une; bas-relief par b. r.; buste par un b.

une statue d'Esculape, l'autre une Junon. 23 demi-Dieu bachique, b. de br. 24 Cippe ornant autrefois un tombeau. 25 Femme assise, b. r. 26 Marc-Aurèle. st. 26 Prisonnier barbare. 27 Claudius Drusus, t. de br. 28 Vespasien, t. de b. 29 Titus, st. 30 Claudius Drusus, b. de br. 31 Néron, st. 32 Bas-relief représentant Cupidon sur un char monté par deux dromadaires. 33 Trajan st. 34 Claude, buste de bronze. 35 Cippe ornant le tombeau d'un Romain. 36 Stèle, monument sépulcral grec. 37 Caligula, st. 39 Rhytons ou corne à boire antique; 40 Bas-relief représentant l'Espagne, 41 Bas-relief représentant une cérémonie religieuse devant le temple de Jupiter Capitolin. 42 Trajan. st. 43 Titus, b. 45. Bas-relief représentant un homme couché devant un lit de repas.

Salle des Saisons. Romanelli peignit les saisons dans ses angles, les autres sujets tirés de la mythologie ont rapport à Diane et à Apollon dont les allégories sont relatives aux quatre Saisons. 46 Vénus Génitrix, statue, ornant autrefois les jardins de Versailles, l'une des plus gracieuses que l'on connaisse de cette Déesse. 47 Commode, b. 49 Antinoüs, b. 50 Combattant blessé, st. 51 Hercule jeune. b. 52 Plautille, b. 53 Bacchante. st. 54 Héros Grec, b. 55. Dieux Egyptiens. st. 56 Bas-relief représentant les Génies de la Lutte. 57 autre représentant un déménagement de village, 58 autre représentant un sujet sépulcral; 59 Vénus de Gnide, b. 60 Autel à Sylvain, 61 Euterpe st. 62 Bacchante. b. 64 Muse, b. 65 Euripide, st. 68 Caracalla, b. 69 Siége de bain, 71 Bas-relief représentant Dédale et Pasiphaë, 72 Vitellius, b. 73 Nymphe, st. 74 Bacchus, st. 75 Sarcophage sur lequel sont représentées des Néréides, 76 Bas-relief représentant le culte rendu à Mithras, 77. Julie, fille d'Auguste en Cérès, st. 78 Inscription d'un ancien temple de Gabie, 79 Suppien, b. 80 Urne de porphyre ornant autrefois le tombeau du comte de Caylus. 82 Bas-relief de marbre pentélique ornant la frise de la Cella du temple de Minerve à Athènes. 83 Heliogabale, b. 84 Hygie, st.

Salle de la Paix. Romanelli représenta sur la fresque de son plafond, Minerve entourée des figures allégoriques des Sciences, des Arts et du Commerce; la Paix met le feu à un monceau d'armes et la Déesse de l'Agriculture encourage les travaux de la campagne : huit colonnes de granit composites, accouplées, soutiennent l'entablement de la salle. 85. 90. 91 et 96 Candélabres, 86 Jupiter, st. 87 Hercule hermès, 88 Bacchus indien, hermès, 89 Posidonius philosophe, st. 92 Démosthène, st. 93 Mercure Enagônios hermès, 94 Alcibiade hermès ; 95 Trajan, st.

Salle des Romains. Son plafond fut orné par Romanelli de sujets tirés de l'histoire romaine. On y voit 1°. les députés du sénat apportant à Cincinnatus la pourpre dictatoriale, 2°. l'enlèvement des Sabines, 3°. Mutius Scevola se laissant brûler la main devant Porsenna, 4°. la continence de Scipion. Les principaux monumens de cette salle sont 97 Geta, b. 98 Inopus, fragment, 99 Septime-Sévère, b. 100 Auguste, st. 101 et 106 personnages Romains inconnus, 102 Rome, st. 107 Caninius, st. 108 et 110 Bustes de Septime-Sévère, 111 Tibère, st. 113 Auguste, st. 119 Faustine la mère, b. 116 Rome, b. c. 117 Faustine jeune, 118 Julie femme de Septime-Sévère, st. 119 Plautille, b. 120 Thétis ou Vénus, groupe, 121 Bas-relief représentant Bacchus barbu prêt à se mettre à table. 122 Sacrifice à Mithras, b. r. 123 Lucilla, b. 124 la Pudicité, autrefois connue sous le nom de la Vestale, st. 125 Julia Mammea, b. 126 Antinoüs, b. c. 127 Autel. 128 Métope de la frise extérieure du Parthénon à Athènes, sculptée sous la direction de Phidias, apportée en France par M. de Choiseul-Gouffier. 129 Matidie. b.

Salle du Centaure. Romanelli décora de Vertus et de Génies, de scènes des histoires de Judith et d'Esther une partie de cette salle faisant alors partie de l'appartement d'Anne d'Autriche. Agrandie de nos jours, elle a reçu de nouveaux ornemens, nullement en harmonie avec les premiers, mais convenables à son

nouvel emploi. Ce sont l'Hercule Français de M. Hennequin, l'Etude et la Renommée par M. Peyron, la Victoire et le Génie des arts par M. Lethiers. Deux Génies dont l'un tient la couronne d'immortalité par M. Guérin, ceux des deux autres compartimens sont de M. Prudhon. Elle est encore ornée de quatre colonnes de granit de 11 pieds, et renferme, 130 personnages Romains, st. 131 Héroïne, b. 132 Alexandre le Grand, hermès, seul portrait authentique de ce héros qui soit connu. 133 Apollon, b. 134 Centaure, groupe, 135 Apollon, tête col. 136 Diane, b. 138 Marc-Aurèle, tête col. 139 Epicure et Métrodore, hermès, 140 Lucius Verus, t. c. 141 Germanicus, st. 142 Claude, st. 143 Septime-Sévère, b. 144 Achille, statue dont le style large a beaucoup de rapport avec l'école de Phidias; 145 Lucius Vérus, b. 146 Faune jouant de la flûte, st. 147 Marc-Aurèle, b. 148 Bacchus en repos, st. 149 Lucius Verus, b. 150 Sextus Pompéius, st. 151 Candélabre.

Sous l'arcade servant d'entrée pour la salle de Diane, 152 Bacchus, st. 153 Vénus sortant du bain, st.

Salle de Diane. Quatre colonnes de granit rose oriental de douze pieds ornent la niche de Diane et l'arcade de l'entrée. On y voit, 154 Bacchus, st. 155 bas-relief représentant une Victoire musicale remportée par l'une des tribus d'Athènes, 156 bas-relief représentant le trône de Saturne, 157 Commode, b. 158 Thalie, st. 159 Bas-relief représentant un sacrifice à Ariadne, 160 Caracalla, b. 161 Philippe le père, b. 162 Minerve, st. 163 Bas-relief représentant un sacrifice rustique. 164 Personnage Romain, 165 groupe de Nymphes, 166 Jeune Romain, 167 Thalie, st. 168 Bas-relief représentant un combat entre Hercule et Apollon, 169 Commode jeune, b. 170 Rome, b. 171 Vénus, st. 172 Victoire choragique, 173 Julia Paulla, b. 174 Vénus marine: groupe, 175 bas-relief représentant une Victoire remportée par un général Grec, 176 Bas-relief représentant le sacrifice appelé par les anciens *Suovetaurilia*,

177 bas-relief représentant le Conseil des Grecs décrit dans l'Iliade et la querelle d'Achille et d'Agamemnon, 178 Diane à la biche, autrefois dans la galerie de Versailles, 180 Vénus victorieuse, 181 Bacchus menant la danse des Saisons, b. r. 182 Cérémonie funèbre de la conclamation, b. r. 183 Messaline, groupe. 185 Vénus drapée, gr. 187 Persée fils de Philippe, b. 188 Apollon Lycien, st. 189 Bacchus Indien b. 190 Vénus de Troas, st. 191 Pâris, b. 192 Minerve au collier, st. 193 Omphale, b. 194 Nymphe, 196 Agrippa, b. 197 Apollon Lycien, st. 198 Alexandre Sévère, b. 199 Diane, st. 200 Bacchante en fureur, b. r. 201 Démosthène, b. 202 Tranquilina en Cérès, b. 203 Bacchus, st. 207 Fontaine antique en forme de trépied.

Salle du Candélabre. Son plafond représente dans le milieu Diane suppliant Jupiter de ne la pas assujétir aux lois de l'hymen. Dans ses ornemens circulaires, on voit Diane accordant à Hercule la biche aux cornes d'or par M. Garnier, Diane rendant la vie à Hippolyte par M. Mérimée. Les bas-reliefs représentent Oreste enlevant la Diane Taurique par M. Petitot ; les vierges Lacédémoniennes célébrant les fêtes de Diane par M. Cartellier, Diane et ses nymphes demandant des armes à Vulcain par M. Espercieux, une danse d'Amazones devant la statue de Diane à Ephese par M. Foucou. On remarque 208 Candélabre formé de fragmens antiques par Piranesi, 209 Hercule, hermès, 210 Vénus, buste, 211 Inscriptions triopéennes, celèbres parmi les savans qui en ont donné quatorze éditions avant qu'elles fussent expliquées par Visconti, 212 Antiope et ses fils, b. r. 213 Diane chasseresse, st. 214 Autel en marbre de Paros consacré à Diane, 215 Isis grecque ; 216 Chien, st. (Sa perfection est telle que plusieurs fois les chiens aboyèrent en le voyant), 217 Pandore, b. r. 218 Pollux, st. 219 Iphigénie en Tauride, bas-relief, 220 beau trépied, 221 Vénus Eustephanos, 222 Inscriptions Athéniennes, 223 Victoire, b. r. 224 San-

glier, st. 226 Urnes cinéraires; 227 Bacchus, b. 228 Marche de Victimes, b. r. 230 Marsyas, st. 231 Stèle, monument sépulcral grec, 232 Jupiter, b. r.

Salle du Tibre. Sa décoration consiste en huit superbes colonnes de marbre vert d'Italie hautes de dix à onze pieds. On y voit. 233 Esculape, st. 234 Antinoüs en Hercule, st. 235 Cérès, st. 236 Bas-relief représentant la Lune et Endymion; 238 Flore; st. 239 Forges de Vulcain, b. r.; 241 siége consacré à Bacchus, 242 Cérès, st.; 244 Bacchante, st. 245 Siége consacré à Cérès, 246 Diane de Gabies, st. 247 bas-relief choragique; 249 le Tibre, groupe colossal, 251 quatre statues du genre des cariatides; 253 Sphinx Egyptiens en basalte; 254 Bas-relief représentant Esculape et Hygie, 255 Julia Mammea, mère de Septime-Sévère en Vénus pudique, 256 Bas-relief représentant Méléagre mourant.

Arcade menant à la salle du Héros combattant. Quatre colonnes la décorent; deux sont en très-bel albâtre, les deux autres en brèche oriental : on y voit, 258 Antinoüs, st. 259 Bas-relief très-curieux représentant la naissance de Bacchus. 260 Mars vainqueur, st.; 261 Bas-relief grec représentant des supplians.

Salle du Héros combattant, dit le Gladiateur. Elle renferme, 262 le héros combattant, par Agasias d'Ephèse, 263 Mercure, st.; 265 Cupidon en Hercule, st. 267 Clodius Albinus, b. 268 Elius Verus, st. 269 Marc-Aurèle, b. 270 Méléagre, sarcophage, 271 Planisphère de Bianchini. 272 Romains dans le costume de Mars et de Vénus, groupe, 273 bas-relief représentant l'Automne, 274 bouclier de marbre, 275 Galba, b. 276 Adrien, st. 278 Auguste, b. 279 Cupidon en Hercule, st. 281 Amazone blessée, 282 Vénus d'Arles, sa tête est un modèle de grâces et de beauté, elle ornoit le galerie de Versailles, 283 Bas-relief représentant une Ménade, 284 Mercure enfant, st. 285 Autel à Bacchus 287 Elius César, st. 288 Bas-relief représentant Ajax arrachant Cassandre des

autels de Minerve lors de la prise de Troie, 289 Néron, b. 290 Faune et Satyre, gr, 291 Commode, b. 292 Bonus Eventus, st. 293 Diane, Aristée, Hercule, b. r.; 294 Gallien, b. 295 Enfant, st. 266 Cippe sépulcral, 297 Mercure, 298 Ulysse consultant Tirésias, b. r.

Salle de Pallas, douze colonnes la décorent; celles d'ordre ionique sont de granit rose, celles sans chapiteaux, de marbre de Thessalonique; des bustes antiques les surmontent. 299, Adorante, ou femme suppliant les Dieux, restaurée en Euterpe, 300, Bas-reliefs choragiques, 301, Cérès, st. et 302, génie de Bacchus, 303 Cippe, 304 Trajan, b. 305 Nerva, b. 306 Polymnie, st. 307 Muses, sarcophage, 308 Athlète, b. 309 Tibère, b. 310 Minerve, dite la Pallas de Vellétri, 312 Antinoüs en divinité Egyptienne, 313 Antinoüs, b. 314 Joueuse de lyre, st. 315 Actéon, sarcophage, 316 Epicure, b. 317 Adrien, b. 318 Némésis, st. 319 Hercule enfant, st. 320 Cippe sépulcral, 321 Uranie, ou l'Espérance, st. 322 Prométhée formant les hommes, Minerve leur donnant la vie, b. r. 323 la Providence, st. 324 Jupiter surpris par Junon, s'entretenant avec Thétis, 325 Cippe, 326 Bacchus et Silène, groupe, 327 Caracalla, b. 328 Vase cinéraire de Clodius, 329 Tibère, b. 330 Gordien Pie, 331 Autel antique, b. 332 Vase Grec, 333 jambe d'une statue antique, 334 Néron, b. 335 Elius César, b. 337 buste attribué à Macrin, 338 Alexandre Sévère, b. 339 Cippe, 340 écorcheur rustique, 341 Euterpe, 342 bas-relief choraïque, 343 Cuve de porphyre bréchée.

Salle de Melpomène. Son pavé est orné d'une mosaïque exécutée à Paris, par M. Belloni; on y voit Minerve sur son char, suivie de l'Abondance et de la Paix; des figures de fleuves enrichissent les encadremens. Les mosaïques qui se trouvent devant le piédestal de Melpomène sont antiques. 334 Isis, buste, 345 Adorante, st. 346 Sacrifice bachique, b. r. 347 le Nil, 348 Melpomène, st. 350 deux Sphynx, 351 Sérapis, b. 352 Isis, st. 353 Autel à Diane;

354 Négre, st. 355 Dieu Egyptien, demi-figure; 356 Autel, 557 Isis Néïth.

Salle de l'Isis, ou des monumens Egytiens. Quatre colonnes de brocatelle d'Espagne forment l'ornement de cette salle, dans ses angles: on y voit, 358 figure Egyptienne debout, st. 359 Isis, st. 360 fig. Egyptienne à genoux, st. 361. Prêtre Egyptien, st. 362 combat de Bacchus contre les Indiens, b. r.; 364 Statue Egyptienne, 365 Thalaméphore, ou femme portant un petit temple de Sérapis dans une pompe publique, st. 366 Enlèvement de Proserpine, b. r.; 368 Epervier, 369 Isis, st. 370 Cynocéphale, 371 groupe de figures Egyptiennes, 372 figure Egyptienne debout, 373 Jason domptant les taureaux de Colchos, b. r. 374 fig. Egyptienne accroupie, 375 Sphinx de basalte et figures d'Osiris et d'Isis, placés près de la porte, 376 Isis, st. 377 Bacchus et sa suite, trouvant dans l'île de Naxos Ariadne abandonnée, 378 Grands dieux, 379 et 380 Vénus statue.

Salle de la Psyché. Elle est ornée, 381 de l'autel des douze divinités principales des Grecs et des Romains, sculpté en bas-relief sur son bord horizontal; sur la surface verticale du même bord, sont gravés les douze signes du Zodiaque et les divinités protectrices de chaque mois. 382, 389 et 397 personnages romains inconnus, 383 Faune dansant, 384 b. r. représentant la naissance de Vénus, 385 Septime-Sévère, buste, 386 Minerve, st. 387 Psyché, st.; 388 Oreste et Pylade, b. r. 389 Euterpe, st. 391 Athlète vainqueur, 393 Femme voilée, 394 Tête idéale de femme. 395 Athlète se frottant d'huile, 396 et 404 b. r. sépulcral, 398 Minerve d'ancien style grec, st 399 Cupidon essayant son arc, st; 400 Sacrifice, b. r. 401 Apollon Pythien, st. 402 Faune dansant, st. 405 Claude, tête colossale.

Arcade conduisant à la salle de l'Aruspice, 406 le Soleil, st. 407 Matrone romaine, b. r. 408, 409 413 et 414 Cippes sépulcraux, 410 Néron jeune, st. 411 Mars, st. 412 Psylle, b. r. 415 Jupiter, st.

15.

Salle de l'Aruspice, 416 Vénus, t. 417 Cupidon, st. 418 Funérailles d'Hector, b. r. 419 Diane, st. 420 Vénus au bain, st. 421 Bacchus et Ariadne, 422 Urne cinéraire, 423 Chasse aux lions, b. r. 424 Mort d'Adonis, b. r. 425 Triomphe de Bacchus enfant, b. r.; 426 Muse, st. 427 Vénus vulgaire, st. 428 Bacchus, st.; Génie des jeux du stade, b. r. 430 guerrier inconnu, t. 431 Minerve, t. 432 Hercule en repos, st.; 433 Prométhée forme l'homme, b. r. 434 Enfant, st. 435 Victoire, st. 436 Isis. st. 437 la Lune et Endymion, sarcophage, 438 Diane et Endymion, b. r. 439 Aruspice consultant les entrailles, b. r.; 440 Cérès, st.; 441 Niobide, st.; 442 Commode jeune, st. 443 Naissance de Vénus, b. r. 444 Rome, b. 445 Pupien, st. 446 Tiridate, st.

Salle d'Hercule et Thélèphe. On y remarque: 447 Athlète, b. 448 Minerve, st. 449 Génies des courses de char, b. r. 450 Hercule et Thélèphe, groupe colossal, 451 Ulysse chez Polyphême, b. r. 452 Acteur comique, b. r. 453 Vertumne, b. r. 454 Apollon, st. 455 Génies des jeux, b. r.; 456 Eliogabale, tête, 457 personnage romain inconnu, b. r. 458 Minerve, 459 Conclamation, b. r. 460 Sarcophage, 461 Hermaphrodite, st. 462 Zingarella, ou Diane, st. 463 Génies des courses, 465 b. r. Jules César, st. 466 Pertinax, st.

Salle de Médée. 467 Femme victorieuse, b. 568 Silène, st. 469 Travaux d'Hercule, b. r. 470 les trois Graces, gr. 471, 473, 479, 489, 495 et 497 Urnes cinéraires, 472, 490, 493, 494 Sarcophages; 475 Esculape et Talaméphore, gr. 476 Silène à l'outre. st. 477 Faune chasseur, b. r. 478 Vengeance de Médée, b. r. 480 Vénus marine et Cupidon, gr. 481 Jeune fille. st. 482 Néréïdes et Tritons, b. r. 483, 484. 500 Romaines inconnues, b. 485 Suivant de Bacchus, st. 486 Tritons et Néréïdes, 488 Mercure et Vulcain, gr. 491 Nymphe endormie, 492 Bas-relief représentant un Mariage romain, 496 l'Amour et Psyché, groupe, 498 Muse, st. 479 Travaux d'Hercule, b. r.

Salle de Pan. Huit colonnes ioniques de granit rose oriental et quatre de portour, forment sa décoration. Elle renferme, 501 Prêtresse d'Isis, st. 502 Grand vase placé sur un autel sépulcral, 503 Cippe, 504 Jeune Faune, st. 505 Hercule jeune, st. 506 Pan, st. 507 Bas-relief sépulcral, 508 Enfant, st. 509 Tombeau, 510 Talaméphore. st.; 511, 518 Femmes inconnues, st. 512, 513, 515, 516 Hermès de Mercure, 514 Prêtre Egyptien, b. 517 Hermès représentant Bacchus Indien, 519, 521 Urnes cinéraires, 522 Uranie, statue.

Salle des Cariatides. Cette salle construite sous François Ier, par P. Lescot, a 140 pieds de long sur 41 de largeur, sa voûte est soutenue par des colonnes cannelées d'un ordre composite, sa tribune supportée par quatre caryatides de ronde-bosse, ouvrage de J. Goujon, est une des plus belles productions de la sculpture moderne. Le grand bas-relief en bronze placé au-dessus est de Benvenuto Cellini, artiste florentin. Destiné à l'ornement de l'une des portes du château de Fontainebleau, la nymphe de la fontaine y paraît la main gauche appuyée sur l'urne versant l'eau et la droite sur le cou d'un cerf. Des animaux et des chiens de chasse remplissent le bas-relief. La belle porte de bronze placée au-dessous date du commencement du seizième siècle. Ses huit bas-reliefs ornaient à Verone le mausolée de la famille de la Torre. A l'autre extrémité de la salle sont deux statues de Bacchus et de Cérès adossées à la cheminée et attribuées à J. Goujon. On y remarque encore dix colonnes de porphyre, dont huit supportent des bustes antiques et les deux autres au-dessous de moitié du fût les bustes des deux Philippe pris dans le bloc. Ses autres antiques sont: 523 autel triangulaire, Vierges Lacédémoniennes dansant aux fêtes de Diane 524 Hippocrate, hermès; 524 Socrate, hermès; 525 Hermaphrodite borghèse, le coussin où il est couché fut sculpté par le cavalier Bernin, 528 Homère, hermès; 525 et 529 Cupidon, st. 530 Diogène, hermès 531

autel triangulaire, 533 Lion, 534 Socrate, hermès, 535 banquet funèbre, bas-relief, 559 Hercule jeune, st. 560 Hercule dit Xénophon, hermès, 564 Antinoüs, st. 570 Serpent, 592 Thucydide, hermès, 593 Sabine, st. 594 Miltiade, hermès; 595 Pêcheur africain, st.; 597 marbre de Choiseul, 608 Agamemnon, b. r. 609 autel consacré à Jupiter gardien, 611 Pêcheur, st. 621 Achille, hermès, 622 Livie, st. 623 Zénon le Stoïcien, b. 627 Apollon Pythien, st. 655 Pittacus, hermès, 656 Bacchus dans l'ivresse; st.; 657 Epicure, hermès; 668 autel consacré à Mercure Epulon, 678 Alcée, hermès, 679 Louve de Mars, st., 680 Démétrius Poliocerte, b. c. 681 Vénus accroupie 682, Tibère, b. 684 Alexandre le Grand. st. 686 Nymphe dite Vénus à la coquille, st. 687 Plautille, b. 689 Livie en Muse, st. 690 Démosthène, hermès. 692 Plotine, st. 693 Corbulon, b. 694 enfant à l'oie, groupe, 696 Corbulon, b., 697 Marc-Aurèle, st. 698 Vénus accroupie, st. 699 Marc-Aurèle jeune, b. 700 Annius Verus. b. 703 Jupiter, torse colossal, 704 Discobole, st. 705 à 708 vases de Marathon, 709 Silène portant dans ses bras Bacchus enfant, groupe; 710 Jason dit le Cincinnatus, st. 711 vase borghèze, 712 personnages Romains en Mercure, 713 coupes d'albâtres fleuries.

Galerie des tableaux du Musée. Son escalier superbe a été exécuté sur les dessins de M. *Fontaine*. Il se compose de quatre rampes dont deux conduisent à la galerie d'Apollon, et les autres à la grande salle d'exposition, qu'il faut traverser pour arriver à la grande galerie. Cet escalier est orné de deux colonnes de marbre d'un style très-sévère qui tient du dorique et du toscan; elles supportent des voûtes qui répondent à leur caractère, les murs sont ornés de pilastres du même style. La galerie se divise en neuf parties par des arcs faisant saillie sur la voûte, et soutenus par des colonnes et des piliers corinthiens, avec chapiteaux et embâses de bronze doré. Dans les entrepilastres sont des glaces; entre les co-

lonnes sont ici des candélabres, là des autels, là des vases antiques ou modernes, mais tous d'un grand prix et de la plus grande beauté; les voûtes sont ornées de caissons; les salles sont alternativement éclairées par le haut et par les côtés, ce qui est très-avantageux pour les tableaux qu'on peut y placer dans le jour le plus favorable, et ajoute je ne sais quoi de magique à l'effet que produit la vue de cette galerie dans sa longueur. Les portes qui se trouvent à chacune de ses extrémités sont ornées de deux colonnes pratiquées dans un hémicycle, ce qui rend plus agréable encore la vue de cette perspective. La partie de la galerie qui touche au palais des Tuileries est encore ornée de vingt-quatre petites colonnes de marbre, ioniques, doriques, corinthiennes et composites : on y voit aussi douze bustes de peintres célèbres.

On compte dans cette galerie, dont la description demanderait des détails immenses, plus de 1,200 tableaux, chefs-d'œuvre des peintres morts des écoles française, flamande et italienne. On aime à voir les premiers essais de *Jean Cousin;* la facilité de *Simon Vouet*, les productions du sage *le Sueur*, du fougueux *Lebrun*, du sublime *Nicolas Poussin*, les chefs-d'œuvre du *Dominiquin*, du *Guerchin*, les créations du *Guide*, du *Corrège*, de l'*Albane*, des *Carrache*, du *Titien*, le génie de *Michel-Ange*, les immenses et prodigieuses machines de *Paul Véronèse;* les vigoureuses pensées de *Jordaens*, les précieux tableaux de chevalet de *Breughel*, de *Tenière*, les animaux de *Paul Poter*, mais surtout les conceptions dramatiques et animées de *Rubens*. Tant de miracles de l'art réunis, donnent à peine à l'ame étonnée la faculté de se rendre compte du sentiment particulier qu'elle éprouve à la vue de chacun : mais c'est toujours le plus vif enthousiasme.

La gravure n'a pas été négligée dans ce sanctuaire des beaux-arts; il possède plus de 4000 planches des meilleurs artistes, dont les épreuves se vendent au profit de l'établissement; il renferme encore 450

dessins des grands maîtres, faisant partie d'une collection de plus de 20,000 dessins.

Les quatre premiers jours de la semaine sont consacrés à l'étude dans cette galerie et le Musée des statues : les étrangers seuls y sont admis sur la présentation de leurs passe-ports. Ils sont ouverts au public les samedis et dimanches depuis deux heures jusqu'à quatre.

MUSÉE ROYAL DU LUXEMBOURG, *destiné aux artistes vivans.* Ces galeries veuves des chefs-d'œuvre de Rubens et de Lesueur, ornant maintenant le musée du Louvre, ont reçu la plus noble comme la plus utile destination. Sous leur voûte sont placées les plus belles productions de l'école française moderne. Aux tableaux les plus remarquables des trois dernières expositions s'y voient réunis des morceaux capitaux, enfantés par le génie des artistes encore vivans les plus fameux de notre âge.

Dès l'escalier l'on aperçoit que l'on entre dans un sanctuaire consacré aux arts : il est orné de bustes en bronze représentant, 89 un jeune homme, 90 Solon ; 91 Euripide ; 92 Socrate : dans la pièce d'entrée sont 87 et 88, deux petits bustes antiques de jeunes hommes restaurés, dont l'un a la tête en marbre de Paros. Les autres productions de la sculpture ornant ces galeries, sont, 73 un groupe en marbre représentant le berger Phorbas rappelant à la vie Œdipe enfant. Cet ouvrage, l'une des plus belles productions de la sculpture moderne, est dû au génie de M. Chaudet, auquel la mort ne permit point de suivre l'exécution de son beau modèle, terminé sous la direction de M. Cartellier. 74 Sur un bas-relief en plâtre de 13 p. de long sur 3 et demi de large, destiné d'abord à l'ornement du vestibule du palais du Luxembourg du côté du jardin, M. Moitte a représenté la France entourée de Vertus appelant ses enfans à la défendre. Dans le vestibule de la galerie, est un groupe, 75 de Psyché et l'Amour, par Delaistre ; on doit au ciseau de M. Pajou, Psyché abondonnée ; à celui de M. Al-

legrain, 77 Diane prête à entrer au bain; 78 Vénus sortant du bain. L'Amitié, 79 est un ouvrage florentin; sous le nº. 80 est un buste de Pomone dû à M. Charles Dupaty, qui fit à Rome cette étude. La vestale 81 est une production de M. Houdon.

Les sujets allégoriques qui décorent les dessus de la porte d'entrée des galeries où l'on admirait autrefois les productions de Rubens et de Lesueur, sont des hommages rendus à la mémoire de ces peintres fameux, par M. Naigeon, conservateur de cette galerie. Le tableau placé au centre du plafond de l'ancienne galerie de Rubens représentant le lever du Soleil, est de M. Callet. Autour sont les signes du Zodiaque, figures allégoriques de Jacques Jordaëns, peintre flamand.

Faisons maintenant l'énumération des tableaux de nos peintres modernes dont les beautés font l'orgueil de notre âge. Un portrait à mi corps d'une négresse, par Madame Benoist, née Laville Le Roux; 2 service funèbre du peintre français le Poussin, par Bergeret; 3, 4, 5, Vues de la ville de Phénos et du temple de Minerve Caphyes; d'Olevano dans la Sabine, prise à Népi sur la route de Florence, par Bertin; 6, 7, et 8 Paysages, par Bidaut; 9 Zénobie mourante, par Blondel; 10 intérieur du palais des Thermes de Paris, par Bouton, 11 chapelle du Calvaire de St-Roch à Paris. 12 magicienne consultée par de jeunes filles, par Broc; 13 Saturnales, par Callet. 14 Enée sauvant son père et sa famille de l'incendie de Troie, par Chaudet, 15 David jouant de la harpe, par Chéry, 16 le Lévite d'Ephraïm, par Couder; ce tableau a partagé le prix en 1817; 17 vue du monument renfermant le cœur de Henri IV à la Flèche, par Coupin de la Couprie, 18 le Serment des Horaces, 19 les Thermopyles; 20 les Sabines, 21 les licteurs rapportant à Brutus les corps de ses fils par lui condamnés à mort, 22 Bélisaire demandant l'aumône, 98 les amours de Pâris et d'Hélène, 99 la mort de Socrate, par David, 23 Départ pour une noce de village,

par Demarne, 24 Orphée perdant Eurydice par Drolling, 25 vue de Naples, par Dunoui, 26 reprise de possession de la grande Chartreuse, par ses anciens cénobites en 1816, par Duperreux, 27 Eruption du Vésuve par le comte de Forbin, 28 Daphnis montrant à Cloé à jouer de la flûte par les frères Franque, 29 Ajax bravant la tempête, par Garnier, 30 scène du Déluge, 31 révolte du Caire, 32 Sommeil d'Endymion, 33 Atala au tombeau, par Girodet-Triozon, 34 vue intérieure de l'église du couvent de St-Benoit, près Subiaco; 35 François Ier et Charles-Quint visitant l'église de St-Denis, par Gros. 36 Enée racontant à Didon les malheurs de Troie, 37 Clytemenestre, par Pierre Guérin, 38 Caïn fuyant ses parens après le meurtre d'Abel par Paulin Guérin, 39 enfant endormi sous la garde d'un chien, par Madame Husson, veuve Chaudet, 40 lecture du testament d'Eudamidas, léguant sa fille à son meilleur ami pour la marier, et sa mère à un autre pour la nourrir, par Lafond jeune, 41 Enfance de Paul et Virginie, par Landon, 42 Cassandre invoquant la vengeance de Minerve sur Ajax, par Langlois, 43 Ste-Bathilde rendant la liberté à de jeunes esclaves, par Laurent, 44 Junon ayant endormi Jupiter, par Lebarbier jeune. 45 Cléombrotte abandonnant son père, pour suivre son mari en exil par Lemonnier, 46 baisement à Rome des pieds d'une statue de St-Pierre en bronze, 47 vœu à une Madone; 48 confirmation donnée dans une église à Rome, par un évêque Grec, par Melle. Lescot, 49 supplice des fils de Brutus, par Lethiers, 50 le rêve du bonheur par Melle. Mayer, 51 l'Arioste respecté par des brigands, par Mauzaize. 52 Phorbas présentant Œdipe à la reine de Corinthe, par Meynier; 53 derniers devoirs rendus à Phocion par une femme de Mégare, par Meynier. 54 l'Avare puni par Menjaud, 55 fin d'une tourmente dans les Alpes, par Mongin, 56 M. de Belzunce donnant la communion aux pestiférés par Monsiau, 57 la Vengeance et la Justice Divine poursuivant un assassin

ar Prudhon, 58 descente de Croix, 59 éducation 'Achilles, par Régnault, 60 paysage dans lequel se oit le tombeau d'Arthur roi d'Angleterre par Rénier, 61 Charles-Quint donne son anneau à la belle uchesse d'Etampes, maîtresse de François Ier. 62 onvalescence du chevalier Bayard, par Révoil, 63 a duchesse de Montmorency montrant à un page du ardinal de Richelieu qu'elle pleure sur le tombeau le son époux, dix ans après sa mort, par Richard, 54 l'Amour sourit en voyant du sang sortir d'un roc sur lequel il aiguise ses traits, par Robert Lefebvre, 55 hôpital militaire des Français et des Russes dans le château de Marienbourg, 66 quartier-général Français dans l'abbaye de Molk sur le Danube, par Adolphe Roehn, 67 messe votive à St-Roch dans une église de campagne d'Italie par Taunay, 67 vue du Mont-Cenis dans un temps de neige, par Taunay, 68 Rubens peignant Marie de Médicis, par Vambré, 70 des fleurs dans un vase d'agathe, 70 *bis* des fruits par Vandaël, 71 Paysage, sur le devant duquel est représentée une danse de bergères, en arrière une fabrique et des cascades par Watelet, 72 massacre des Mamelucks au Caire, par Horace Vernet, 100 les femmes de Weinsberg, emportant leurs pères, leurs époux, leurs enfans, pour les sauver du massacre dans une ville qui s'était livrée a discrétion, par Trejel, 101 combat mémorable de la Bayonnaise en 1798, par Crépin, 102 Dédale et Icare s'envolant du labyrinthe, par Landon, 103 passage de la Guadarana par l'armée Française, par Taunay, 104 Mort du peintre Lesueur dans la Chartreuse de Paris, par Vignaud.

ÉCOLE ROYALE DES BEAUX-ARTS, et Dépôt de monumens d'Art, *rue des Petits-Augustins,* ci-devant MUSÉE DES MONUMENS FRANÇAIS. A l'époque où la fureur populaire s'étendait sur les emblêmes de la religion et sur les images de nos rois, ceux dont le bras destructeur se complaisait dans la dévastation et la violation des tombeaux, s'arrêtèrent de crainte de porter préjudice aux arts. Alors on créa un dépôt pour y recueillir les

monumens qui pouvaient offrir des sujets d'étude aux artistes. M. Lenoir en fut nommé le chef, son zèle seconda puissamment ses vues de conservation. Il fut transformé en musée. Au rétablissement de la monarchie, le gouvernement cédant à de plus hautes considérations que l'avantage de laisser subsister un musée formé de débris, ordonna que les tombes royales qui avaient été transportées aux Petits-Augustins seraient rendues à l'antique Basilique de St-Denis, et que les mausolées particuliers qui avaient décoré les églises de Paris, y seraient replacés. Déjà ces sages dispositions se sont en partie réalisées; l'Eglise de Saint-Denis a recouvré ce qui lui appartenait, et l'on reverra bientôt dans les églises de Paris les mausolées qui y avaient été autrefois érigés.

Cependant l'intérêt de l'art n'a pas été oublié dans cette réorganisation, et le Gouvernement n'exceptant que les monumens religieux dont la place est marquée dans les temples, a mis à la disposition du Musée Royal tous les autres pour en former une galerie de sculpture moderne au Louvre. Ainsi les artistes et les amateurs y retrouveront avec plaisir les productions estimables des Coysevox, des Girardon, des Lemoine, des Prieur, des Coustou, des Jean Goujon, des Germain Pilon, etc.

En vertu d'une ordonnance du Roi, le local des Petits-Augustins demeure affecté aux Ecoles des Beaux-Arts. Néanmoins les étrangers continueront d'être admis à le visiter jusqu'à son entière évacuation, avec une autorisation du conservateur des monumens publics.

Conservatoire des Arts et Métiers, *rue et ci-devant Prieuré de Saint-Martin*, nº. 208. Tout est consacré dans cet établissement à l'industrie, aux arts et aux métiers qui enrichissent les Etats de leurs utiles produits. Ce fut une heureuse idée que de former un dépôt dans lequel sont rangés systématiquement tous les outils, machines et instrumens employés dans les arts et les métiers. On a encore

rassemblé dans les vastes salles de ce superbe édifice une bibliothèque d'ouvrages relatifs aux arts industriels qui complète cet établissement qui a été visité avec intérêt par les souverains étrangers. Pour rendre ce conservatoire encore plus utile, des professeurs y enseignent le dessin, la géométrie descriptive et la pratique de différens arts. Les élèves sont admis dans cette école par le Ministre de l'intérieur, sur la présentation des maires. Le conservatoire est ouvert au public les *dimanches* et *jeudis*, depuis 10 heures jusqu'à 4, et aux étrangers, sur la présentation de leurs passeports, les *mardis* et *vendredis*.

CHAPITRE XVIII.

PROMENADES ET JARDINS PUBLICS.

CHAMPS-ELYSÉES. Ce vaste quinconce, planté pour la première fois en 1670, par les ordres de Colbert, et replanté en 1770, s'étend depuis la place Louis XV, au levant, jusqu'à Chaillot, et à l'extrémité du faubourg du Roule au couchant; le faubourg St-Honoré le borde au nord, et le Cours-la-Reine au midi. Son avenue principale s'étend en ligne droite de la grande allée des Tuileries au pont de Neuilly. Son entrée est marquée du côté de la place Louis XV, par deux piédestaux très-élevés, supportant deux chevaux fougueux retenus par leurs cavaliers, sculptés par *Coustou* jeune; ils ornaient auparavant le parc de Marly. Cette entrée est la plus imposante de Paris. Rien de plus animé que le tableau de ce quinconce durant les beaux jours. Il y a deux ans l'on a fait des changemens dans la distribution de cette promenade. Sa principale avenue est d'une largeur pareille à celle des Tuileries. Deux allées de ceinture permettent de circuler autour. Des fontaines jaillissantes animeront ses vastes carrés maintenant dénués d'une riante verdure. Son sol exhaussé ne sera jamais souillé de fange. Des plantations nouvelles font cesser la monotonie de son ordonnance; douze pavil-

lons remplaceront les huttes où l'avarice a spéculé pour les y construire à peu de frais et y vendre fort cher les comestibles et les boissons nécessaires, dans une promenade exposée au soleil le plus ardent.

ALLÉE DES VEUVES. Elle se prolonge depuis l'étoile des Champs-Elysées jusqu'à Chaillot. De chaque côté, des guinguettes, des bastringues, de jolis jardins, surtout à l'endroit appelé les Douze-Maisons, rendez-vous assez ordinaire des parties fines, ont banni la tristesse d'un lieu où les veuves, autrefois séquestrées de toute compagnie pendant un an entier, allaient y soupirer en lugubres habits.

COURS-LA-REINE. La reine Marie de Médicis fit planter cette promenade pour la première fois en 1628, le long de la Seine. Le 27 novembre 1723 elle fut replantée en un clin-d'œil, en présence du duc d'Antin, alors surintendant des bâtimens du Roi : on vit s'y élever quatre rangées d'ormes espacés de douze pieds, formant une grande allée principale, et deux contre-allées de quinze cents pas de long. La poussière qui s'élève continuellement de la route voisine, et le défaut d'ombrage, ont rendu cette allée peu fréquentée.

BOULEVARDS. Une allée d'arbres accompagnée de deux contre-allées, entoure Paris. Cette enceinte, de 6082 toises environ, se divise en trois parties. Les boulevards du Nord, ou les vieux boulevards, s'étendent depuis la rue Royale St-Honoré jusqu'à la rue St-Antoine ; le boulevard Bourdon vient ensuite jusqu'à la Seine. Les nouveaux boulevards du Midi complètent l'enceinte extérieure des faubourgs depuis le jardin du Roi jusqu'aux Invalides.

Les vieux Boulevards décrivent la ceinture des remparts du Nord où nos pères allaient paisiblement jouer à la boule durant la paix, après les avoir défendus des entreprises des ennemis pendant la guerre. Lorsque la gloire de Louis XIV fut devenue le bouclier de la France, il fit convertir en promenades ces murailles

désormais inutiles au milieu d'un royaume au sein duquel on jouissait de la plus profonde paix, lors même que ses frontières se trouvaient menacées. Une large allée pavée y sert au passage des voitures; elle est éclairée la nuit par de nombreux réverbères, et arrosée durant l'été pour préserver de l'incommodité de la poussière. Dans ses contre-allées sablées se presse incessamment une foule de promeneurs attirés par le coup-d'œil enchanteur et varié des beaux édifices qui bordent cette promenade dans un espace de 2400 toises. En la parcourant on est toujours frappé d'objets nouveaux. Rien de plus élégant que les boutiques qui forment de ce lieu une foire perpétuelle. Quelle richesse dans les magasins de meubles et de dorure! quelle élégance chez les marchands de modes et de nouveautés! quelle fraîcheur d'ornemens dans les cafés où l'on est appelé par des symphonies bruyantes à venir prendre des liqueurs savoureuses et des glaces, tandis que les ombrages agréables de jardins dessinés avec goût invitent à jouir de leurs plaisirs! Les gastronomes y rencontrent d'excellens restaurateurs; on y trouve des déjeûners froids de toute espèce. Dans les premières heures de l'après-midi, les élégantes du moyen ordre viennent s'asseoir nonchalamment sur le boulevard des Italiens, pour y examiner les modes nouvelles et s'y reposer jusqu'à cinq heures, non des fatigues du jour à peine commencé pour elles, mais pour dépenser un temps dont l'inutile emploi produit chez elles un continuel ennui. Peu après le peuple est attiré sur le boulevard du Temple aux spectacles des marionnettes, des escamoteurs et des danseurs de cordes, par les lourdes plaisanteries du ridicule paillasse et du grotesque Bobêche. Les amateurs de lazzis grossiers, de pièces grivoises et de pantomimes dont on devine le sujet par le mouvement et les changemens de décors, se pressent auprès des théâtres principaux autrefois relégués à la Foire. La nuit arrive, la foule ne s'écarte pas encore de cette promenade éclairée

de mille lampions, son coup-d'œil devient même plus agréable : on y voit alors quelques beautés tendre des piéges à la richesse voluptueuse, tandis que les théâtres amusent les oisifs en donnant, non des leçons d'une morale pure, mais en débitant des propos un peu grivois.

Les nouveaux Boulevards du Midi, plantés en 1761, offrent un contraste piquant avec ce tableau si animé. De loin en loin on aperçoit sur leurs bords quelques maisons élégantes, et de jolis jardins dessinés à l'anglaise ; on respire librement un air pur dans ces allées, longues de 3680 toises : ces champs bien cultivés y offrent une riante verdure, qui n'est pas flétrie par la poussière ; on y trouve peu de brusques plaisirs. Près de la Seine on y rencontre seulement quelques restaurateurs et des guinguettes, et sur le boulevard du Mont-Parnasse la *Grande Chaumière* ou *Fanchon la Vielleuse*. Durant la semaine de vieux rentiers et d'antiques douairières s'y promènent ; les jours de congé, des écoliers; mais les dimanches d'honnêtes bourgeois se pressent chez les restaurateurs placés près des rives de la Seine et du Jardin du Roi, tandis qu'une foule laborieuse d'ouvriers, appliqués pendant la semaine à de rudes travaux, parcourt rapidement ces allées pour aller s'ébattre aux champs voisins, ou se livrer à une grosse joie dans les guinguettes prochaines.

Bois de Boulogne. Dans ce bois, voisin de la barrière de Neuilly, se rendent chaque jour les Parisiens pour respirer le frais sous son ombrage. Le matin les jeunes gens parcourent à cheval ses longues allées, où les dames se promènent le soir dans des voitures élégantes, tandis que la bourgeoisie erre sous ses futaies, souvent témoin de rendez-vous galans. C'est aussi dans ce lieu que se vident assez ordinairement les querelles qui s'élèvent dans la capitale.

Bois de Vincennes. Ce parc, de 2000 arpens, situé à une lieue de la barrière du Trône, fut clos de murailles en 1183, par Philippe-Auguste, pour ren-

fermer les bêtes fauves dont le roi d'Angleterre lui avait fait présent. Maintenant il est régulièrement planté de longues allées où se promènent quelques compagnies sortant de bonne heure de Paris, ou des maisons de campagne voisines. On y visite religieusement l'antique chêne à l'ombre duquel St-Louis se plaisait à rendre la justice à ses sujets avec discernement et lumière. Dans sa grande allée est un polygone pour l'exerciee du canon.

Prés St-Gervais. La nature a fait tous les frais de cette promenade, située, ainsi que le *bois de Romainville*, au-delà de Belleville près de la barrière du Temple. Leur site charmant, leurs bosquets au printemps ombragés de lilas, les champs de roses voisins, les vignes, les vergers qui parent le déclin de ses côteaux, les riches moissons qui se balancent en flots dorés dans les plaines que l'on aperçoit dans le lointain de ces lieux élevés, la fraîcheur de la verdure de ces bois rafraîchis par des sources fréquentes, le murmure de leurs eaux, les jolies guinguettes dont ces endroits enchanteurs sont peuplés, y attirent les dimanches de l'été de nombreuses compagnies bourgeoises.

JARDINS PUBLICS.

Jardin de Mouceaux, *rue de Chartres*, n°. 4, *faubourg du Roule*. Ce joli jardin, construit en 1778 par M. *Carmontel*, pour le duc d'Orléans, est planté dans le genre anglais. Cet habile dessinateur y a bâti des ruines gothiques, des ruines grecques, de superbes péristyles, des bains ornés de statues, des obélisques égyptiens, des kiosques, et tout ce que l'imagination peut inventer de merveilleux pour embellir le jardin d'un prince.

Tivoli, *rue St-Lazare*, n°. 78. M. *Boutin*, trésorier-général de la marine, a tiré le plus grand parti de la forme irrégulière de ce terrain situé sur le commencement des hauteurs qui dominent la Chaussée-d'Antin. Depuis vingt-deux ans des entrepreneurs de fêtes publiques ont loué ce jardin, qui devient

dans la belle saison un lieu de danse et de plaisirs. Les *dimanches* et les *jeudis* on y donne des fêtes champêtres, où se montrent toutes sortes de curiosités, s'exécutent des tours d'adresse et de physique, des ascensions aérostatiques, terminées par un bal et un feu d'artifice ordinairement assez brillant. Le prix d'entrée pour les fêtes ordinaires est de 3 fr. 60 c.

WAUXHALL D'ÉTÉ, *boulevard St-Martin*. Lieu charmant, distribué avec goût, orné avec élégance, où se donnent pendant l'été des fêtes champêtres et des bals.

CHAPITRE XIX.

THÉATRES, SPECTACLES, JEUX ET AMUSEMENS.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE, OU L'OPÉRA, *rue Lepelletier*. Depuis quinze mois entiers Paris manquait d'un Temple de Therpsycore, les amateurs de la musique et de la danse d'un délassement formant l'une de leurs plus agréables jouissances. Le dix-huit août dernier s'est ouvert un nouvel Opéra, construit par M. Debret; son extérieur a donné lieu à une critique un peu sévère, mais sa disposition intérieure l'a désarmée. Il est très-bien de voir sept arcades donner un facile accès dans un spectacle, mais au lieu de ce désagréable auvent qui coupe la façade dans son élévation, une colonnade surmontée d'une terrasse n'aurait elle pas été plus agréable? Pourquoi huit grandes colonnes n'ont elles rien à supporter? Pourquoi ces colonnes d'un ordre différent placées dans les entrecolonnemens, lorsque des caryatides n'y auraient formé aucune disparate? Pourquoi ces larges baies de croisées dans un édifice occupé pendant la nuit? Pourquoi huit Muses seulement décorent cette façade? Mais bientôt lorsque l'on entre dans l'édifice, on oublie tout ce que l'extérieur laisse à désirer de grandeur et de simplicité dans ses détails; les vestibules en sont vastes, les dégagemens faciles. On s'y retrouve dans

l'ancienne salle mais corrigée de ses défauts, ses colonnes creuses ont été remplacées par des colonnes pleines, sa forme plus circulaire est davantage en harmonie avec celle du plafond. Elle est très-sonore, et bien éclairée par le gaz hydrogène, et très-favorable à la toilette des femmes. La décoration des premières loges consiste en un bas-relief doré, se détachant sur un fond blanc, les devantures des autres loges sont d'arabesques rehaussées en or sur des fonds blancs, le raccordement des quatrièmes loges avec le plafond est exécuté de la manière la plus heureuse. Le plafond est à compartimens avec figures. Le rideau représente une riche draperie damassée. Le foyer public à cent quatre-vingts pieds de long sur vingt-cinq de largeur, aux deux extrémités sont deux cafés communiquant à deux terrasses découvertes. Trois issues sont pratiquées par l'évacuation de la salle : celle de la rue Lepelletier est destinée aux équipages, celle de la rue Chauchat aux voitures de place, et la sortie sur la rue Grange-Batelière sert aux piétons. Les précautions les plus sages sont prises pour garantir l'édifice dans toutes ses parties, des ravages de l'incendie. Enfin tout l'intérieur de cette salle forme un temple digne des arts. Dans ce spectacle le plus brillant de Paris, les chefs-d'œuvres des poëtes lyriques et des musiciens fameux, sont représentés avec un art et montés avec une magnificence que l'on n'a pas encore atteint ailleurs, nulle part on n'a poussé plus loin l'art des décorations et des machines, la danse de caractère s'y montre dans toute la perfection dont elle est susceptible. On y représente seulement les *dimanches, mardis, et vendredis. Prix des places :* balcon, 10 fr.; premières loges deuxièmes en face, avant-scène, amphithéâtre, et orchestre, 7 fr. 50 c.; secondes de côté, troisièmes en face, baignoires 6 f. troisièmes de côté 4 fr.; quatrièmes, cinquièmes en face et parquet, 3 fr. 60 centimes.

THÉATRE FRANÇAIS, *rue de Richelieu*, nº. 6. Les

Confrères de la Passion, ayant loué une salle à l'hôpital de la *Trinité*, y donnèrent les représentations de *mystères*. Les *Enfans sans souci* leur succédèrent et jouèrent des espèces de comédies. Plus tard, des comédiens s'établirent rue Mauconseil, puis au faubourg St-Germain. En 1770, le Théâtre Français fut transporté au Château des Tuileries, en 1782 à l'Odéon. Enfin en 1799, la salle où il existe aujourd'hui a été bâtie par les soins de M. Louis. Obligé d'asseoir cet édifice, élevé de près de 100 pieds, sur une base étroite, renfermée dans un parallélogramme de 350 toises de surface, cet habile architecte négligea sa décoration extérieure; le péristyle sur la rue de Richelieu est d'ordre dorique, il est formé de onze entre-colonnemens; au-dessus est un ordre de pilastres corinthiens. Le vestibule intérieur est de forme elliptique et entouré de trois rangs de colonnes doriques, elles sont accouplées au premier rang, isolées aux deux derniers. Le plafond est orné de sculptures et d'arabesques. M. Moreau a changé l'ancienne décoration intérieure en plaçant deux rangs de colonnes l'un sur l'autre en avant des loges dont elles forment la séparation. Ces colonnes produisent un effet agréable à l'œil, mais leur épaisseur les rend fort incommodes pour les spectateurs placés dans les loges, qu'elles empêchent à la fois de voir et d'être vus. Elles sont sur-tout très-défavorables à l'effet de la toilette des femmes. L'avant-scène a 36 pieds d'ouverture, et le théâtre 69 pieds de largeur sur une égale profondeur. Tel est le théâtre destiné à représenter la tragédie et la comédie. Les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine, de Molière, de Voltaire, forment le fonds de son immense répertoire.

L'art des représentations théâtrales a fait de très-grands progrès depuis le règne de Louis XIV, et l'on peut dire qu'il a atteint toute sa perfection depuis la révolution. Du temps de Corneille, de Molière et bien long-temps encore après, il y avait sur l'avant-scène à droite et à gauche des siéges où se plaçaient ordinai-

rement des jeunes gens qui encombraient le théâtre et parlaient souvent plus haut que les acteurs. Molière, dans sa comédie des Fâcheux, se moque d'une manière très-plaisante de cet abus. Voltaire, qui a donné une grande pompe à la tragédie, s'en est plaint très-sérieusement. Enfin, en 1759, M. le comte de Lauragais, aujourd'hui duc de Brancas, l'a fait cesser, en donnant aux comédiens une somme considérable pour les indemniser de la perte que devait leur faire éprouver la suppression des banquettes de l'avant-scène. Un autre perfectionnement qu'a reçu l'art théâtral, est dû à l'exactitude des costumes tragiques. Voltaire, dans son commentaire sur Corneille, plaisante sur la manière dont s'ajustaient les acteurs du temps de ce grand poëte. Celui qui jouait Auguste dans Cinna, était coiffé d'une grande perruque farcie de lauriers. On voit encore des portraits de Molière dans ce singulier accoûtrement. Cependant on n'était pas très-avancé dans cet art même à l'époque où Voltaire écrivait. Les acteurs qui jouèrent la tragédie de Catilina, par Crébillon, parurent sur la scène habillés en draperies de drap d'or et d'argent. Ce n'est guères que depuis trente ans qu'on est parvenu à une imitation parfaitement exacte du costume antique dans la tragédie. Talma qui joint à un talent admirable, comme acteur, le goût et la connaissance des arts, a le premier porté la véritable toge romaine dans un rôle secondaire de Cinna, quelque temps après son admission au théâtre. Ce grand tragédien, non content de représenter par le costume les personnages qu'il joue, est parvenu au moyen de l'étude des statues antiques, à en reproduire les poses et les attitudes, de sorte que rien ne manque à l'imitation historique. On rirait aujourd'hui si l'on voyait comme du temps de Lekain et de Dufresne, un héros Grec ou Romain marcher les pieds en dehors, les pointes basses et prendre des postures et des airs des matamore. La comédie française a fait depuis quelques années de grandes pertes. Fleury est retiré du

théatre ainsi que Saint-Prix, mademoiselle Raucourt et mademoiselle Contat sont mortes ; ces deux actrices sont très bien remplacées par mademoiselle Mars et mademoiselle Duchesnois ; mais on ne remplacera pas de sitôt Fleury. Toutefois Michelot donne de grandes espérances. Une contestation qui s'est élevée entre Talma et les autres sociétaires, a failli priver le public des talens de cet admirable acteur. Mais un arrangement qui vient d'avoir lieu a rassuré les amis du théâtre. Les comédiens français, riches de leur ancien répertoire, donnent peu de uouveautés, ce qui porte un grand préjudice à l'art. La création d'un second théâtre français remédiera sans doute à cet abus, Cependant quelques pièces nouvelles ont été représentées cette année. La dernière, celle qui a obtenu le plus de succès, est *la Fille d'honneur*, comédie en cinq actes et en vers, de M. Duval. *Prix des places* premières loges, orchestre, balcon. 6 fr. 60 c. ; premières galeries et secondes loges, 4 fr. 40 c. ; troisièmes loges et petites loges, 3 fr. 38 c. ; parterre, 2 fr. 20 c. ; secondes galeries, 1 fr. 80 c.

Théatre de l'Odéon, *près le Luxembourg.* MM. Peyre et Wailly construisirent ce théâtre, où les comédiens français s'installèrent en 1782. Il fut incendié en 1799. et reconstruit sur ses anciennes fondations par M. Chalgrin. La troupe de Louvois vint s'y établir sous la direction de M. Picard, elle n'y eut aucun succès. On ne saurait dire si les auteurs manquaient aux comédiens, ou les comédiens aux auteurs : ce qu'il y a de certain, c'est que le public a presque toujours manqué aux uns et aux autres. Depuis long-temps les amis de l'art dramatique demandaient l'établissement d'un second théâtre français, qui, en utilisant cette belle salle, fournit aux auteurs et aux acteurs un aliment d'émulation. Il fallait qu'un malheur déterminât le gouvernement à cetre mesure. Le 20 mars 1818, le feu consumma une seconde fois le théâtre de l'Odéon. Les comédiens se réfugièrent au Théâtre Favart, où ils ont passé un peu plus d'un

an, dans un état assez prospère, grâce à l'influence du quartier et surtout au succès prodigieux qu'obtint la *Famille Glinet*, comédie en cinq actes et en vers, de M. Merville. Par ordonnance du 25 mars on annexa ce théâtre à la comédie française, en autorisant les acteurs à y jouer les tragédies, les comédies et les drames du répertoire des Français. La construction de la salle, a été confiée à MM. Baraguey et Prevost, qui ont employé leurs talens à la décorer avec goût et magnificence; en la préservant à l'avenir des ravages du feu. Rien de plus riche que sa décoration resplendissante, de toutes parts de dorures et de peintures. La loge du Roi, ornée avec magnificence, se trouve pour la première fois en face de la scène, on désirerait que sa structure ne rompît pas autant l'ordonnance des autres loges, on regrette aussi de rencontrer tant de petites loges utiles sans doute aux recettes, en favorisant les caprices de la mode, mais ne produisant pas à l'œil un effet agréable. Le plafond de la salle peint par Daguerre, représente les signes du Zodiaque et les divinités présidant aux douze mois de l'année. Sur son rideau, on a peint une vue très-pittoresque dont la beauté quelquefois rend lugubres les décorations théâtrales s'offrant à l'œil à son lever. Un rideau de tôle est toujours prêt à séparer la loge de la scène, au moindre danger du feu. Cette salle est parfaitement éclairée; son foyer est superbe, et huit issues sont préparées, pour donner en quelques minutes les moyens à la plus nombreuse foule de sortir sans danger. La troupe nouvelle, par son activité, des nouveautés heureuses, le talent de Mle. George, et de quelques acteurs, balance les succès du premier théâtre Français. Comme l'incendie n'avait pas endommagé le dehors de la salle, rien n'a été changé dans sa décoration; le corps de bâtiment isolé, de 18 toises et demie de largeur, en a 28 de profondeur et 9 d'élévation. Sa façade principale est décorée d'un péristyle de huit colonnes doriques,

dont l'entablement règne sur les quatre faces. Trois galeries publiques percées de 46 arcades, se lient avec le porche en faisant le tour de l'édifice. Cet même année, le gouvernement fit reconstruire la édifice fait honneur aux talens de MM. Peyre aîné et de Wailly Voici le tarif des places : avant-scène de rez-de-chaussée, avant-scène de premières, balcons et stalles d'orchestre, premières grillées, 6 f. Premières découvertes, avant-scène des secondes, orchestre, secondes grillées, 5 f. Secondes galeries, avant-scène des troisièmes, 4 f. Secondes découvertes, 3 f. Secondes galeries, troisièmes grillées, quatrièmes loges, 2 f. Parterre, 1 f. 65. Amphit. 1 f. 25.

Théatre de l'Opéra-Comique, *rue Feydeau*, n°. 19. On ne trouve pas dans ce temple des muses légères, la pompe du grand Opéra, mais des tableaux plus vrais de la nature et de la société. Ce théâtre, qui possède le plus riche répertoire, fruit des travaux des plus aimables poëtes et des plus charmans compositeurs, voit ce fonds s'appauvrir chaque jour, faute d'entretien et de culture. Les ouvrages légers qui le composent ne résistent pas aux caprices de la mode comme ceux du Théâtre Français, ils ont besoin d'être renouvelés, ou du moins rajeunis par des acteurs nouveaux. Mais ce théâtre manque à la fois d'auteurs qui les renouvellent et d'acteurs qui les rajeunissent. Nicolo, le chantre galant de Joconde, n'est plus. M. Etienne a quitté le théâtre pour la politique, et Thalie pour *Minerve*. M. Boieldieu nous reste, et son Chaperon Rouge a relevé la fortune d'Euterpe; mais M. Théaulon ne remplace pas M. Etienne. Quant aux acteurs, ils passent de mode comme les anciens ouvrages. Chénard, Martin, madame Gavaudan, les anciens compagnons d'Elleviou, de madame Saint-Aubin, éprouvent les ravages du temps ; madame Duret et Juliet se retirent de la scène ; cependant Ponchard, mademoiselle More, madame Boulanger, mademoiselle Pallard font assez bonne contenance devant le public; mais ils ont besoin d'auxiliaires.

Ce théâtre est très-favorable à la musique ; la salle est capable de contenir 2200 spectateurs ; son diamètre est d'environ 60 pieds. Le théâtre a 70 pieds de largeur sur 48 de profondeur. La décoration intérieure de la salle consiste en deux rangs de colonnes en avant des loges disposées en amphithéâtre. Six cariatides forment la décoration extérieure du premier étage de son vestibule. MM. Legrand et Molinos construisirent ce théâtre en 1791. *Prix des places :* premières, orchestre, loges du rez-de-chaussée et premières grillées, 6 fr. 60 c.; premières galeries, troisièmes et cinquièmes loges, 4 fr. 40 c. ; secondes galeries, 2 fr. 75 c.; parterre, 2 fr. 10 c.; paradis, 1 fr. 60.

THÉATRE DU VAUDEVILLE, *rue de Chartres-St-Honoré.* Sur ce petit théâtre, fondé en 1791 par de joyeux enfans de Momus, on joue de petites comédies entremêlées d'ariettes sur des airs connus; on s'empare des circonstances que la mode amène pour en saisir l'à-propos ou le ridicule ; on y parodie les grands ouvrages dramatiques, et même les acteurs. Arlequin-Laporte cherche quelquefois à imiter dans des parades le jeu et la voix de Talma ; mais ces plaisanteries, que le goût n'approuve pas, réussissent rarement. Le vaudeville a un peu perdu de la vogue qu'il devait à sa malice et à sa gaîté franche ; il devient ennuyeux quand il chante avec prétention : c'est ce qui lui arrive de temps en temps. Il est pourtant dirigé par le plus joyeux des chansonniers, M. Désaugiers. *Prix des places :* premières loges et orchestre, 3 fr. 30 c. ; secondes, 2 fr. 75c. ; troisièmes, 2 fr, 20 c.; quatrièmes, 1 fr. 50c. ; parterre, 1 fr. 65 c.; paradis, 1 franc.

GYMNASE DRAMATIQUE, *Boulevard Bonne-Nouvelle.* Ce jeune enfant de Momus comptant à peine un an de vie est issu du Vaudeville, puis de l'Opéra-Comique et puis encore des tréteaux du boulevard, grâce à Perlet, grâce à la petite Léontine et surtout grâce à la mode, il est du bon ton d'y aller rire. Toujours chambrée complette pour y voir un

peu de tous les genres dramatiques, comiques, lyriques, voire même tant soit peu burlesques. Comme chacun y vient pour s'y désopiler la rate après avoir copieusement diné, non pour admirer et moins encore pour juger des petites pièces bien filées et tant soit peu saupoudrées d'esprit, suffisant aux auteurs pour y contenter un public bénévole en dépit des journaux, toujours invoquant les règles pour lui prouver qu'il ne lui était pas convenable d'avoir ri. Enfin depuis un an chaque soir la caisse se remplit, si le public est content, les entrepreneurs le sont davantage. *Prix des places :* Balcon et avant-scène, 5 fr.; premières loges, 4 fr.; orchestre, première galerie et baignoire, 3 fr. 50 c.; deuxièmes loges, 2 fr. 50 c.; deuxième galerie et ceintre, 2 fr. 25 c.; parterre, 1 fr. 75 c.

Théatre des Variétés, *boulevard Montmartre*, nº. 5. Sa troupe joua long-temps au Palais-Royal, sur le théâtre Montansier. Lorsqu'elle fut obligée de quitter ce local, en 1807, M. Celerier lui construisit la salle qu'elle occupe maintenant. C'est la patrie des Jocrisse, des Cadet-Roussel, des Dumollet, des Vautour, des Pepin. C'est là qu'au milieu des quolibets, des lazzi, des gravelures, fruits de l'esprit en débauche, on rencontre quelquefois pêle-mêle des traits d'observation, des éclairs d'une franche gaîté, et même des scènes entières que la bonne comédie ne désavouerait pas; mais il ne faut pas trop compter sur ces bonnes aventures. Le spectateur qui veut s'amuser à ce spectacle doit laisser à la porte sa raison et son goût. Brunet, Tiercelin, Bosquier, Lepeintre, et Vernet font les frais de la gaîté du parterre. Potier, qui les éclipsait tous, les a abandonnés pour se joindre à la troupe du théâtre de la porte St-Martin. *Prix des places :* premier parquet, loges du rez-de-chaussée, balcon, premières loges et secondes en e, 3 fr. 60 c.; secondes de côté, 2 fr. 40 c.; troisiès de côté, 2 fr.; amphithéâtre des troisièmes, et

parterre, 1 fr. 65 c.; galeries et quatrièmes, 1 fr. 25.

Théatre de la porte St-Martin. Cet édifice fut bâti en 1781 dans l'espace de soixante-quinze jours. Plusieurs administrations se sont succédé pour représenter des pantomimes sur ce vaste théâtre : celle qui s'y est établie en dernier lieu a obtenu l'autorisation d'y jouer des mélodrames à grand spectacle; mais la meilleure spéculation qu'elle ait faite est d'avoir profité d'un démêlé qui existait entre Potier et l'administration des Variétés, et d'avoir augmenté sa troupe de cet acteur qui vaut à lui seul une troupe tout entière. Depuis cette acquisition, ce théâtre qui passait pour le dernier des spectacles du boulevard, en est devenu le premier. Les prix des places sont les mêmes qu'à l'Ambigu.

Théatre de l'Ambigu Comique, *boulevard du Temple*, n°. 74. *Prix des places :* baignoires et avant-scène, 3 fr. 60 c.; premières loges, 2 fr. 40 c.; secondes loges et pourtour, 1 fr. 80 c.; parterre et amphithéâtre des premières, 1 fr. 20 c.; amphithéâtre et secondes, 90 c.; troisièmes loges, 60 c.

Théatre de la Gaité, *boulevard du Temple*, n°. 70. Le prix des places est le même qu'à l'Ambigu.

Ces deux théâtres, que nous mettons sur le même rang sans égard à leur rivalité et leurs prétentions respectives, sont les deux berceaux du mélodrame; c'est là que MM. Pixérécourt et Cuvelier, le Corneille et le Racine de ce genre, ont mis au jour leurs innombrables productions.

Panorama dramatique, *boulevard du Temple.* Ne vous attendez pas curieux d'y rencontrer tous les genres dramatiques réunis sur une même scène. Malgré son titre ambitieux ce théâtre n'atteint pas aussi haut; il vous suffira de savoir, bonnes gens, que des spéculateurs, voyant chaque jour beaucoup d'honnêtes Parisiens ne pas trouver de place dans les anciens théâtres du boulevard, s'en retourner mal satisfaits ont spéculé sur leur déconvenue pour leur offrir un spectacle aussi consacré aux mélodrames sur lequel

pour les ragaillardir, on a représenté pendant tout l'été *Miriam* sujet arabe à grand spectacle, ballets et pantonimes, formant le fond du répertoire

CIRQUE OLYMPIQUE, *rue du faubourg du Temple.* MM. Franconi fils, qui ont succédé à la réputation que leur père s'était acquise dans l'art de dresser les chevaux, avaient d'abord établi leur cirque entre la rue St-Honoré et la rue du Mont-Thabor. Ils y représentaient de grandes pantomimes équestres, même des mélodrames où des chevaux devenaient les plus interressans des acteurs. Il faut avoir assisté aux exercices du Cirque pour concevoir quel parti on peut tirer, par l'éducation, de l'intelligence et de la docilité de ces animaux.

CURIOSITÉS.

THÉATRE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE DE M. PIERRE, autrefois *rue du Port-Mahon*, nº. 4, maintenant *galerie Montesquieu.* Pierre, son inventeur, y représenta avec une étonnante vérité la nature dans toute sa grandeur et sa diversité; tantôt c'est une mer orageuse, tantôt le lever du soleil dorant les montagnes et les plaines; quelquefois on y jouit du spectacle animé d'une place publique, du coup-d'œil enchanteur d'un vallon fertile. Chaque mois ses successeurs varient les tableaux, et présentent à l'admiration publique de nouveaux sujets. On y donne des représentations tous les soirs à 7 heures et demie. *Prix des places* : Premières, 3 fr.; secondes, 1 fr. 80 c., troisièmes, 1 fr. 20 c.

PANORAMAS, *boulevard Montmartre*, *passage de Panoramas*. Robert Fulton, peintre anglais, est l'inventeur de ces tableaux circulaires au centre desquels le spectateur embrasse dans toute son étendue l'universalité de l'objet qu'il représente, avec une illusion telle que l'on se croit transporté sur le lieu de la scène. On y voit maintenant celui d'Athême, boulevard des Capucines depuis 10 heu. jusqu'à 2. Prix d'entrée 2 fr. 50 c. Ceux de *Naples* et *d'Amsterdam*, se voient passage des Variétés, boulevard Montmartre. Prix d'entrée 2 fr.

PANSTÉRÉORAMA, *hors la barrière du Roule*, n°. 43. Désire-t-on jouir de la vue des plans en relief de Londres, Pétersbourg, Vienne, Paris, Constantinople, Rome, Venise et Rhodes, représentés avec une extrême exactitude? on se formera une idée de ces cités, de leurs édifices et de leurs sites, d'une manière souvent plus exacte que le tableau demeuré dans l'imagination d'un grand nombre de voyageurs qui se sont transportés sur les lieux. On peut voir tous les jours cet établissement.

COSMORAMA, *au Palais-Royal*, *galerie vitrée*, n°. 231. On y voit le plan en relief du canal du Languedoc, ainsi qu'une très-belle vue de l'île d'Elbe, et de Porto-Ferrajo, les sept Merveilles du Monde, tous les soirs depuis cinq heures jusqu'à onze. Prix, 1 fr. 50 c.

SPECTACLE INSTRUCTIF DE ROBERTSON, *boulevard Montmartre*, n°. 12. *en face des Panoramas*. Des objets curieux en physique et optique, et des productions rares des arts et de la mécanique, et de plus la Phantasmagorie s'y offrent aux regards.

SALLE DOYEN, *rue Transnonain*, n° 12. On y donne deux ou trois représentations par semaines.

SALLE, *rue Chantereine*, n° 19. Dans cette salle charmante se donnent des représentations théâtrales et des bals.

THÉATRES DES ENVIRONS DE PARIS. Durant toute la belle saison, la troupe de M. Seveste, donne des représentations les dimanches, lundis et jeudis à la barrière du Mont-Parnasse, au nouveau Ranelagh barrière du Roule, et au Ranelagh, au bois de Boulogne.

SPECTACLE DE M. COMTE, *rue de Grenelle*, *hôtel des Fermes*, n° 55. Chaque soir à sept heures M. Comte y amuse le public par des scènes de ventriloquie, des tours d'adresse et des expériences physiques, accompagnés d'intermèdes sans cesse variés. Prix des places : loges grillées 5 fr.; premier parquet

3 fr. ; deuxième parquet 2 fr. ; galerie 1 fr. 50 cent

THÉATRE DES FUNAMBULES, *Boulevard du Temple*, nº 64. Premières loges 50 cent. ; amphithéâtre 40 cent. ; parterre 30 cent. ; secondes 20 centimes.

SPECTACLE ACROBATE DE MADAME SAQUI, *Boulevard du Temple*. Loges grillées 1 fr. 40 ; balcon 1 fr. ; amphithéâtre 50 cent. ; parterre . 40 cent.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN. *Palais-Royal, galerie de pierre*, nº. 151, *et boulevard du Temple*. Le premier spectacle populaire par rang d'ancienneté est celui des ombres chinoises du sieur Séraphin ; et c'est un véritable théâtre, car il a ses acteurs marionnettes, il est vrai, et de plus son théâtre imprimé.

COMBAT DES ANIMAUX. Spectacle qui se donne en champ-clos les dimanches et fêtes, où l'on voit des animaux domestiques ou sauvages se battre les uns contre les autres. Rarement on y est témoin de scènes sanguinaires : des dogues y combattent contre des taureaux, des loups, des ours, qui ne sont presque jamais mis à mort. Le ridicule *peccata* est le paillasse de ces acteurs à quatre pieds. Quoique l'on n'y voie jamais des hommes risquer leur vie pour les plaisirs du peuple, comme en Espagne, on s'étonne de l'existence d'un tel spectacle dans une ville où l'on devrait craindre d'inspirer la moindre idée de férocité aux gens souvent sans éducation et sans moralité, qui le fréquentent.

AMUSEMENS.

BALS. Les Bals d'été dans l'intérieur de Paris, sont peu fréquentés par ce qu'on appelle *les gens du bon ton ;* aussi danse-t-on fort peu à Tivoli et à Ruggieri. La dame du haut étage craint que les règles de la contredanse qui ne connaissent pas la distinction des rangs, ne la placent dans le même quadrille que sa couturière ou sa marchande de modes ; un sentiment beaucoup plus respectable ne permet pas qu'une mère expose sa fille à toucher, dans l'enchaî-

nement des figures, quelque main souillée. Pour éviter les inconvéniens de ce mélange, la bonne compagnie se réfugie au Ranelagh, à Sceaux, à Saint-Mandé, à Montmorency. On peut dire à peu près la même chose des Bals d'hiver : cependant à la faveur du domino, une petite maîtresse se fourvoie quelquefois dans les Bals masqués. Quant aux hommes, surtout aux jeunes gens, ils vont partout où ils espèrent trouver du plaisir et des aventures. Les Bals d'hiver qui ont été le plus en vogue dans l'hiver de 1820 à 1821, sont le *Cirque des Muses*, rue de Grenelle St-Honoré, n°. 9; la *Galerie Pompéï*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 36; le ***Ruggieri d'hiver***, salle *Mont-Thabor*; le ***Prado***, place du Palais de Justice; la *Galerie Corinthienne*, cour des Fontaines, n°. 1.

CONCERTS. La mélomanie acquiert chaque jour plus d'empire dans la Capitale. Dans l'hiver de 1817 à 1818, les concerts se multipliaient d'une manière étonnante. On a vu les artistes, craignant apparemment que les jours ne fussent pas assez nombreux pour suffire à tant de concerts, se partager les journées, et les mêmes amateurs assistaient quelquefois le même jour à une matinée musicale et à un concert de nuit. M. Boucher avait adopté les matinées musicales. Madame Catalani, Mademoiselle Cinni, Monsieur Mazas, le jeune Hippolyte Larsonneur, sont les noms qu'on voyait le plus souvent, et avec le plus de plaisir dans les annonces de concerts. L'hiver suivant, la musique concertante n'a pas eu tout à fait autant de vogue. Le concert le plus à la mode est celui qui se donne au Colysée, en face du Château-d'Eau, sous le nom de *concert des amateurs*.

MONTAGNES SUISSES, *dans le jardin de la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.*

MONTAGNES DE TIVOLI, *rue St-Lazarre.* Les montagnes ne sont qu'un accessoire des plaisirs enchanteurs réunis dans ce beau jardin. Les entrepreneurs y ont donné pendant l'été de 1820 des fêtes où

régnait une magnificence presque royale. Les feux d'artifice y sont ordonnés par M. Ruggieri. Le jardin de Tivoli a partagé avec celui de Ruggieri les faveurs du public, des étrangers et de la bonne compagnie.

MONTAGNES DE BELLEVILLE. Leur construction est très-simple : aucun accident n'a encore jusqu'ici éveillé l'attention de la police.

CHAPITRE XX.

MANUFACTURES PRINCIPALES.

IMPRIMERIE ROYALE, *vieille rue du Temple*, n. 89. François Ier. en est le premier fondateur ; elle est la plus belle et la plus riche qui existe dans le monde. Aux caractères gravés par *Garammont*, elle réunit des poinçons grecs, hébreux, syriaques, persans, arabes, chinois, orientaux, allemands, russes, etc. Lorsque le pape visita en 1804 cet établissement où l'on a vu deux cent trente presses en activité, cent cinquante presses lui offrirent l'Oraison Dominicale, traduite en autant de langues, depuis l'hébreu jusqu'à la langue des sauvages.

MANUFACTURE ROYALE DES TAPISSERIES DE LA COURONNE, *aux Gobelins*, *r. Mouffetard*, n. 270. *Gilles Gobelin* commença l'établissement de cette manufacture célèbre en 1450, au faubourg St-Marcel, sur les bords de la rivière de Bièvre, pour y exercer l'art de la teinture en laine ; *Jean Glucq* y apporta sous Louis XIV l'art de teindre les draps et la laine en écarlate, dont les procédés étaient seulement connus jusqu'alors en Hollande. *Colbert*, protecteur éclairé des arts, lui fit accorder par le roi d'importans privilèges et acheta en même temps une partie du terrain possédé autrefois par la famille *Gobelin*, pour y fonder en 1647 la manufacture royale des meubles de la couronne, dont il donna la direction au célèbre peintre *Lebrun*. Cette manufacture ne se bornait pas

comme à présent, à fabriquer des tapisseries de *haute* et *basse lisse*, mais elle était composée de peintres, de sculpteurs, de graveurs, orfévres, horlogers, fondeurs, lapidaires, ébénistes, et d'artistes en tous genres dont les élèves et apprentis gagnaient maîtrise. Dans la basse lisse le métier de l'ouvrier est placé horizontalement comme celui du tisserand; dans la haute lisse la chaîne est verticale, et l'ouvrier travaille en face de son ouvrage. La réputation des produits de cette manufacture est répandue dans toute l'Europe. Par des procédés ingénieux on est parvenu à exprimer avec la plus grande vérité, non-seulement toute la correction du dessin des plus beaux tableaux, mais encore toute la force et la vivacité de leur coloris et la gradation des nuances, de sorte que ces tapisseries, vues à une distance convenable, rendent parfaitement l'effet des peintures les plus achevées. Les tentures que l'on exécute aux Gobelins représentent des sujets historiques. Auprès de cette manufacture est un atelier de teinture dirigé par un chimiste habile, où se teignent un nombre infini de nuances de toutes les couleurs, inconnues dans le commerce pour la plupart, mais nécessaires pour exprimer toutes les teintes que sait créer le génie du peintre. La laine est employée exclusivement dans ces tapisseries pour donner à leurs couleurs plus de fixité. Il y a aussi une école de dessin où les artistes-ouvriers s'instruisent des principes de l'art dont ils doivent copier les chefs-d'œuvre. On entre dans ses ateliers et son salon d'exposition tous les *samedis* depuis deux heures jusqu'à la fin du jour.

MANUFACTURE ROYALE DES TAPIS FAÇON DE PERSE DE LA SAVONNERIE, *quai de Billy*, nº. 50. *Pierre Dupont* et *Simon Bourdet*, fondèrent en 1604 cet établissement où l'on fabrique des tapis bien supérieurs à tout ce que le Levant a produit de plus beau pour l'élégance, la correction du dessin, le choix et la variété des fleurs que l'on y représente.

La méthode du travail, assez semblable à celle de la haute lisse, en diffère en ce que l'ouvrier laisse d'abord déborder les fils de la trame, qui sont ensuite tranchés de fort près pour en égaler les houpes, ce qui produit sur ses tapis un velouté d'une très-riche couleur et d'une fort longue durée. On y entre tous les jours depuis 10 heures jusqu'à 1 heure.

MANUFACTURE DE PORCELAINE DE SÈVRES. Cette manufacture, établie à Vincennes en 1745, fut achetée en 1759 par Louis XV. On y fabrique des porcelaines tendres et dures : la première prend mieux les couleurs que l'on applique sur sa couverte, et la seconde va de préférence au feu, et soutient mieux l'alternative du froid et du chaud.

MANUFACTURE GÉNÉRALE DES APPRENTIS PAUVRES ET ORPHELINS, *faubourg St-Denis*, n° 152. Fondé par une société commanditaire par action de 1000 fr., cet établissement a pour objet d'instruire des enfans pauvres dans les Arts et Métiers résultant d'inventions nouvelles ou de nouveaux perfectionnemens, On y exécute de l'ébénisterie et de la menuiserie avec une grande élégance ; on y fabrique la reliûre, la réglure et tout ce qui concerne la papeterie.

MAGASIN DE SCULPTURE ET DE HAUTE MARBRERIE, *rue du faub. St-Martin*, n°. 142. Dans ce magasin digne de toute la curiosité des étrangers, M. Henraux l'aîné, a réuni la plus riche collection de statues copiées de l'antique, de colonnes de vases et d'ornemens, de tombeaux et de monumens funèbres des formes les plus élégantes aux objets précieux qui ornaient la galerie autrefois placée, *rue de Choiseuil.*

MANUFACTURE ROYALE DES GLACES, *rue de Reuilly*, n°. 24. Sous le ministère de Colbert, cette manufacture commença de fabriquer des glaces soufflées, ce qui ne produisait des volumes que de trois à quatre pieds au plus. En 1688 un gentilhomme nommé Lucas de Néhou, inventa la manière de les

couler, ce qui s'exécute à St-Gobin, d'où elles sont transportées à Paris, où elles reçoivent le poli nécessaire, après quoi elles sont mises au tain. Huit cents ouvriers sont employés dans cette manufacture. Depuis peu de temps on est parvenu à y ressouder les glaces. Il s'en fabrique de 122 pouces de hauteur, et de 75 pouces de largeur.

CHAPITRE XXI.

ENVIRONS DE PARIS. — CANTON DE NEUILLY.

Boulogne, beau et grand village, ayant 2,500 habitans, dans une agréable situation, entre le bois de ce nom et la Seine. On y voit de nombreuses maisons de campagne. Il est à une lieue trois quarts de Paris. On y arrive par la barrière de Passy, Passy et Auteuil.

Auteuil, village très-agréable sur une éminence entre le bois de Boulogne et la grande route de Versailles. On y trouve un grand nombre de maisons de campagne charmantes : quelques-unes d'elles rappellent les souvenirs d'hommes illustres; Boileau, Helvétius, Francklin, les habitèrent; le bon Lafontaine, Molière et le grand Racine venaient s'y délasser. Dans le cimetière, une pyramide est élevée à la mémoire du chancelier d'Aguesseau qui y repose. Billancourt et l'île de Sèvres en dépendent : dans la première est une brasserie, dans la seconde la tannerie de M. Seguin. Fête patronale le 15 août et dimanche suivant. Il y a 1040 habitans.

Passy. Ce village, situé sur une éminence au bas de laquelle passe la Seine et la route de Versailles, touche le faubourg de Chaillot, dont il est séparé seulement par le mur de l'enceinte de Paris. Il possède de nombreuses maisons de campagne remarquables par leur sit-charmant, leur élégance et leur vue. Il y a des eaux minérales ferrugineuses, deux filatures de coton et une manufacture d'apprêt de draps et de teinture. 2320 hab.

Neuilly, village distant de deux lieues de Paris, sur la route de Saint-Germain-en-Laye, commençant à la barrière de l'Etoile; il est célèbre par son superbe pont

bâti en 1772 par Perronnet, dont les cinq arches, de cent vingt pieds d'ouverture, ont une hardiesse et une élégance qui ne nuisent en rien à leur solidité. On y remarque sur les bords de la Seine un grand nombre de maisons de plaisance. Fête patronale le dimanche après le 24 juin. Il y a 2260 habitans.

Clichy-la-Garenne, village situé entre la rive droite de la Seine et la route de Saint-Denis à Versailles, à trois quarts de lieue de Paris, par la barrière de ce nom et la chaussée d'Antin. Les maisons de campagne en sont agréables. Il s'y tint un concile sous Dagobert, qui y avait un palais; St-Vincent de Paule en fut curé : les hameaux de Courcelles, des Batignolles, et les habitations de la Planchette en dépendent : 1500 habitans.

Montmartre, village considérable presque contigu au faubourg de ce nom, situé sur une montagne d'où l'on découvre presque tout Paris et ses environs. Cette butte est fameuse par le martyre de St.-Denis, par une ancienne abbaye de filles dans laquelle Henri IV eut son quartier-général pendant le siége de Paris. Cette montagne est entièrement gypseuse : on tire de ses carrières une grande partie du plâtre que l'on emploie à Paris. Cinquante à soixante vieillards des deux sexes y sont reçus, dans une maison connue sous le nom d'*Asile de la Providence :* moitié d'entre eux sont entretenus gratuitement, les autres y paient une pension modique. Il y a beaucoup de maisons de campagne agréables et de nombreuses guinguettes. 950 habitans.

CANTON DE NANTERRE.

Asnières, village sur le bord de la Seine, dans une situation agréable. On y voit un château qui a appartenu à M. le comte d'Argenson, et plusieurs belles maisons de campagne. Il est à une lieue et demie de Paris, par la barrière de Mouceaux et Clichy-la-Garenne 310 habitans.

Colombe. Henriette d'Angleterre, fille d'Henri IV, mourut dans ce village en 1660. On arrive à Colombe, situé à deux lieues N. O. de Paris, par la barrière de l'Etoile, Neuilly et Courbevoie. 1610 habitans.

Courbevoie. Plusieurs maisons de campagne superbes et une magnifique caserne, embellissent ce village, situé

à une lieue un quart de Paris, sur la rive gauche de la Seine, près de Neuilly et de la grande route de Saint Germain-en-Laie, que l'on suit pour y arriver. 1210 habitans.

Gennevilliers. On arrive à ce village, situé à deux lieues N. de Paris, par la barrière de Mouceaux, Clichi et Asnières. Son territoire est fertile en grains. Parmi ses maisons de campagne, on distingue celle qui a appartenu au maréchal de Richelieu.

Nanterre. Ce bourg, proche de la route de Saint-Germain, traversé par celle de Chatou, est à deux lieues un quart O. de Paris. On y fait un grand commerce de charcuterie et d'excellens gâteaux; mais ce qui l'illustre davantage, est d'avoir donné naissance à l'humble bergère qui est devenue la patronne de Paris 1800 h.

Surène. Gardez-vous du vin aigre et plat de ce beau village, situé à deux lieues O. de Paris, par le bois de Boulogne; mais admirez ses belles maisons de campagne sur les bords de la Seine et sur la pente du Mont-Valérien, et respectez l'institution d'une Rosière qui y est couronnée chaque année, le premier dimanche d'après la Saint Louis. 1500 habitans.

Puteaux. Ce charmant village, situé à trois quarts de lieue de Nanterre et à une lieue et demie O. de Paris, contient douze cents habitans occupés à cultiver des primeurs et des asperges pour Paris. Des champs de roses embaument l'air; ses maisons de campagne sont charmantes.

CANTON DE SAINT-DENIS.

La Chapelle-Saint-Denis. Ce village, contigu à la barrière de Saint-Denis, sur la route de Rouen et Amiens, faisait un commerce considérable d'entrepôt, diminué depuis les derniers réglemens. Il s'y tient les mardis un marché de vaches laitières. Il y a 15-0 habitans.

Saint-Ouen-sur-Seine. La situation charmante de ce lieu; dans une plaine agréable sur la rive droite de la Seine, que l'on y traverse dans un bac, l'a peuplée d'un nombre considérable de maisons de campagne agréables. Louis XVIII s'arrêta dans son château seigneurial, le 2 mai 1814, avant de faire son entrée à Paris, après son retour d'Angleterre. Il s'y tient

le 24 août une foire considérable qui dure trois jours. La fête patronale est le dimanche suivant. On arrive à cette commune, à une lieue et demie de Paris, par la barrière de Mouceaux et une route qui rejoint celle de Versailles à Saint-Denis : sur cette dernière est l'avenue de Saint-Ouen. Il y a 680 habitans.

Saint-Denis. Cette petite ville, à deux lieues de Paris, fameuse par son antique abbaye, destinée à la sépulture de nos Rois, a perdu ses monumens et son trésor. Dévastée pendant la révolution, son église était sans toit et sans autels : elle est redevenue la sépulture des Monarques; un chapitre de 10 évêques et de 24 chanoines prêtres a remplacé ses antiques cénobites. Elle a reçu les cendres de l'infortuné Louis XVI, de la reine Marie-Antoinette, de ses tantes; celles de Mgr. le Duc de Berry, quelques-unes des dépouilles échappées au vandalisme, ont été replacées auprès d'eux, et les ossemens des princes, des hommes illustres et des moines, indignement outragés pendant la tourmente révolutionnaire, y sont venus trouver un asile. Chaque jour on y replace quelques-uns des anciens cénotaphes, consacrés à la mémoire des grands qui y reçurent la sépulture. Cette église, presque entièrement restaurée, brillera bientôt d'un éclat qu'elle n'eut jamais. On admire la nouvelle disposition de son sanctuaire, la richesse de son autel principal, le goût qui présida à la décoration de cet édifice sacré, et les beaux tableaux dont sa sacristie est ornée. Les anciens bâtimens claustraux de cette abbaye sont occupés par la maison d'éducation gratuite des demoiselles filles de membres de la Légion-d'Honneur. On trouve dans la ville plusieurs manufactures importantes, des fonderies et des pépinières. Il y a 4250 habitans.

Il s'y tient trois foires par an; le 24 février, elle dure 18 jours; celle du lundi, le 11 juin, très-considérable en moutons, dure 15 jours; et le 9 octobre elle dure 9 jours.

L'île Saint-Denis. Ce village est situé dans une île formée par la Seine, presque vis-à-vis Saint-Denis, à deux lieues nord de Paris. On y arrive par la barrière de Mouceaux et le chemin de la Révolte. Il y a 200 habit.

Épinay-sur-Seine, village à quatre lieues de Paris, traversé par la grande route de Rouen, dans une belle position. Les rois de la première race y avaient une maison de plaisance. Dagobert y tint une assemblée des grands du royaume, il y fit son testament et y mourut peu après. Le hameau de la Briche qui en dépend est remarquable par son port, et un château anciennement habité par Gabrielle d'Estrées. On prend pour arriver à Epinay, la barrière Saint-Denis, la Chapelle, Saint-Denis, et la route de Rouen. Il y a 725 habitans.

Pierrefitte, village à deux lieues et demie nord de Paris, sur la route de Paris à Beauvais, où l'on va par la porte Saint-Denis, la Chapelle et Saint-Denis. Il est situé sur la pente d'une colline. Il y a 700 habitans.

Stains, village à une demi-lieue nord-est de Saint-Denis, deux lieues et demie nord de Paris, dont l'avenue joint la route de Gonesse. Son magnifique château, sans être fort élevé, a de charmans points de vue; la distribution de ses jardins est agréable; son parc est fort étendu. On y remarque la construction et le mécanisme d'un moulin placé sur le Crould. Il y a 720 habitans.

Villetaneuse, petit village situé à l'extrémité de la plaine de Saint-Denis, à trois quarts de lieue nord de Saint-Denis, deux lieues trois quarts de Paris, où l'on arrive par une chaussée joignant la grande route de Rouen. Il y a 370 habitans.

La Cour-Neuve, petit village dont le terroir est fertile en blé, sur le Crould, à une demi-lieue E. de Saint-Denis, une lieue trois quarts nord de Paris, par Aubervilliers, la Villette et la barrière de la Villette. Il y a 430 habitans.

Aubervilliers, village autrefois fameux par un pélerinage à Notre-Dame-des-Vertus, dans une plaine où se cultivent beaucoup de légumes pour l'approvisionnement de Paris. Il est à une lieue et demie de Paris, par la Villette. Ce village, autrefois ruiné dans la guerre contre les Armagnacs, fut rétabli par les aumônes des dévots pélerins. Il fut plusieurs fois pris et repris en 1815, par les Prussiens et les Français qui s'y livrèrent de rudes combats.

Dugny, village à trois lieues nord-est de Paris, par

le Bourget et la grande route de Flandre, qui passe à la Villette. Il y a plusieurs belles maisons de campagne et une fabrique de cire et de bougies. 350 habitans.

CANTON DE PANTIN.

La Villette, village situé à l'extrémité septentrionale du faubourg St.-Martin, traversé par la route d'Allemagne. Il a 1,700 habitans, est remarquable par le bassin du canal de l'Ourcq, ses guinguettes et des magasins considérables d'entrepôt. Un combat terrible y eut lieu le 30 mars 1814 entre les Prussiens et les Français. La capitulation, signée à Belleville, arrêta seule l'effusion du sang de braves Français se dévouant à une mort certaine pour sauver leur patrie.

Le Bourget, village à deux lieues et demie nord-est de Paris, traversé par la route de Flandres. Son territoire est fertile en grains Il y a 440 habitans.

Baubigny, petit village peu éloigné de la grande route d'Allemagne, dans un terroir fertile en grains, à une lieue trois quarts nord-est de Paris. 210 habitans.

Bondy, village à deux lieues et demie E. de Paris traversé par la grande route d'Allemagne, et peu éloigné de la forêt de son nom, est remarquable par son beau château. 500 hab.

Drancy, petit village à deux lieues et demie nord-est de Paris, par Pantin : on y remarque un beau château et plusieurs maisons de campagne. Il y a 200 habitans.

Noisy-le-Sec, village situé sur une éminence, remarquable par ses maisons de campagne, à une lieue trois quarts de Paris, par Pantin, la grande route d'Allemagne. Il y a 1520 habitans.

Romainville. Ce village qui est à une lieue et demie de Paris par la grande route d'Allemagne, qui passe par Pantin, est remarquable par ses bois qui sont une des promenades favorites des Parisiens. Son parc est bien planté en arbres et arbustes étrangers ; des eaux abondantes remplissent ses canaux et ses bassins. La beauté de la situation et des plantations d'une jolie maison de campagne nommée le Moulin de Romainville, doit fixer l'attention. Il y a 980 habitans.

Pantin, village à trois quarts de lieue N. E. des barrières de Paris, sur la route d'Allemagne. On y cultive des grains, on y exploite des carrières de plâtre et moellons. Il y a 980 habitans.

Bagnolet, village à une demi-lieue N. de Paris, sur la route de Pantin, il a de nombreuses maisons de campagne fort agréables. Fête patronale le premier dimanche de septembre. Il y a 910 habitans.

Prés-Saint-Gervais. Nous les avons décrits aux promenades de Paris. Il y a 230 habitans.

Belleville, village situé à l'extrémité du faubourg du Temple, remarquable par ses nombreuses maisons de campagne et les guinguettes qui s'y trouvent, ainsi que dans les deux hameaux de la Courtille et de Menilmontant qui en dépendent. C'est un lieu de plaisir favori pour les ouvriers du nord de Paris, qui vont en foule, les dimanches et les lundis, s'y délasser de leurs travaux de la semaine. Il y a 1850 habitans.

Charonne, encore un village situé à l'extrémité du Faubourg Saint-Antoine. On y cultive la vigne et des arbres fruitiers ; on y exploite des carrières à plâtre. Ses guinguettes sont moins fréquentées que celles de la Courtille. Il y a 620 habitans.

CANTON DE VINCENNES.

Fontenay-sous-Bois, village contigu au parc de Vincennes, à deux lieues E. de Paris, par la barrière du Trône et Vincennes, fertile en grains et vignes, et garni de différentes maisons de campagne, dont la plus jolie est celle que l'on a bâtie dans le bois de Vincennes, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Minimes. M. Frossard a fait, par ses plantations, un séjour délicieux de ce lieu ombragé et solitaire. Il y a 798 habitans.

Vincennes, à deux lieues de Paris. Ce village n'a rien de remarquable que son château, depuis longtemps prison d'état, et au quatorzième siècle maison de plaisance où nos rois venaient se *soulacier* et *s'esbattre*. La première manufacture de porcelaine y fut établie. Foire de mérinos, le 15 juin ; elle dure deux jours. Fête patronale le 15 août et dimanche suivant. Il y a 2160 habitans.

Montreuil, à une lieue de Paris, près de Vincennes. Village renommé par ses espaliers et ses excellentes pêches. Il doit sa richesse à M. Girardot, chevalier de S.-Louis, qui apprit à ses habitans à élever des murs de refends et à tailler les pêchers. Une route qui passe par la barrière de Montreuil, y conduit. Fête patronale le 15 août. Il y a 3900 habitans.

Rosny, village situé à deux lieues un quart de Paris, par une route qui passe par Montreuil et la barrière de ce nom. On y cultive la vigne, des grains, des légumes. Il y a 940 habitans.

Saint-Mandé. Ce village, qui borde le bois de Vincennes au S., n'est composé que de maisons de campagne, où l'on jouit de tous les agrémens d'une vie champêtre et solitaire. Il y a une manufacture de dentelles. Fête patronale le dimanche suivant la Saint-Pierre. Il y a 300 habitans.

Villemomble. Il est dans le voisinage de la forêt de Bondi, à deux lieues et demie de Paris. On y arrive par une chaussée qui passe par Rosny. Il est remarquable par ses deux châteaux. 430 habitans.

CANTON DE CHARENTON.

Berci, endroit charmant, à trois quarts de lieue de Paris, sur les bords de la Seine, dont le château superbe a été bâti par Louis le Veau. Son parc, planté par le fameux Lenôtre, est terminé par une terrasse sur la Seine. Il y a plusieurs manufactures. Fête patronale le dimanche après le 8 septembre—Prix de tir et de course. Il y a 1150 habitans.

Charenton. Ce bourg est divisé en deux communes, Charenton-le-Pont, et Charenton - S. - Maurice. Charenton-le-Pont, à deux lieues de Paris, est traversé par la route de Troies; on y passe la Marne sur un pont, à l'extrémité duquel est le hameau d'Alfort (*Voyez ce mot*). Fête patronale le second dimanche de juillet. Danses et jeux, joûtes gratis sur la Marne. Charenton - S. - Maurice est connu dans l'histoire par un temple protestant démoli après la révocation de l'édit de Nantes. Il se fait aux Carrières un commerce considérable de vins de Bourgogne et de Champagne. On y voit plusieurs maisons remarquables par leur site et leurs points de vue. Une d'elles, nommée le

Séjour du Roi, a appartenu au duc de Bourgogne; il y a un ancien château que possédait Gabrielle d'Estrées. Il y a 1555 habitans.

Alfort, village à deux lieues de Paris, célèbre par son école vétérinaire.

Maisons-Alfort, village à deux lieues S. E. de Paris, sur la route de Lyon. Dans cette commune est le château de Charentonneau, et le château Gaillard. Son territoire est fertile en grains; il y a des carrières de pierre de liais. 800 habitans.

Saint-Maur-les-Fossés, situé à l'extrémité d'une presqu'île formée par un grand contour de la Marne, est remarquable par un grand nombre de belles maisons de campagne. On y arrive par la barrière du Trône et Vincennes. Fête patronale le dimanche suivant la Saint.-Jean. Il y a 560 habitans.

Brie-sur-Marne, situé sur la pente d'une colline qui borde laMarne. Son château fut commencé par M. Silhouette, et terminé par M. Delaage; sa position est admirable. Il est à trois lieues E. de Paris, par une route qui passe par la barrière du Trône, Vincennes et Nogent. Il y a un bac et 430 habitans.

Nogent-sur-Marne, grand village sur la pente d'une des collines qui bordent la Marne dans une position fort agréable, à l'extrémité du bois de Vincennes. Il est à deux lieues un quart de Paris; on y arrive par la barrière du Trône, Vincennes et la route de Coulommiers. Parmi ses nombreuses maisons de campagne, on remarque le château de plaisance dont M. d'Haussonville est propriétaire; et celui du Perreux. Fête patronale le jour de la Pentecôte, elle dure trois jours consécutifs. Il y a 1260 habitans.

Creteil, situé à deux lieues un quart S. E. de Paris, où l'on arrive par la barrière de Fontainebleau, Charenton et Maisons, est proche de la rive gauche de la Marne, dans un terroir abondant en grains, où l'on trouve des carrières de pierres de taille et de pierres à plâtre, un port. Il a un bac et 980 habitans.

Bonneuil. Dans cette commune était autrefois un domaine où nos Rois de la première et de la seconde race possédaient un palais. Il y a maintenant deux

maisons de campagne considérables, avec parcs. Ce village est à 3 lieues S. E. de Paris, sur la route de Troie, qui passe par Charenton, Créteil.

Champigny. Ce gros village, de 1200 habitans, est à deux lieues E. de Paris, sur la route de Rosoy à Paris, qui passe par la barrière du Trône, Vincennes et le Pont-de-Saint-Maur. Il y a d'assez jolies maisons de campagne, et sur son territoire on trouve le château de Cueilly.

Pont-de-St-Maur, petit village près d'un pont sur la Marne, traversé par la route de Provins à Paris, remarquable par un canal entrepris depuis cinq ans, pour raccourcir de près de trois lieues la navigation sur la Marne, dans un endroit où elle est assez difficile. Il aura encore l'avantage de faire mouvoir des usines importantes dans le voisinage de la capitale, et de procurer des eaux salubres et abondantes aux communes du canton de Vincennes qui en manquaient, et jusque sur les hauteurs du faubourg St-Antoine. Pour remplir ce double but, il fallait que ce canal eût son cours libre et sans interruption dans toute sa longueur, et toute sa chute à l'extrémité. L'absence d'eau aux points culminans y rendait l'usage des écluses impossible; la tranchée à travers les hauteurs devenait, dans ce cas, inévitable. Un monticule de plus de 500 mètres de traversée, et de plus de 27 mètres au-dessus du niveau nécessaire pour le canal, s'élevait rapidement presqu'au point de la prise d'eau; on y a placé une voûte de plein cintre de 5 mètres de rayon sur la masse même de pierre calcaire dont ce monticule est composé. On y a pratiqué un chemin de hallage de 2 mètres, et creusé le lit du canal large de 8 mètres, et d'une profondeur de 4 mètres 75 centimètres. Une grande partie de cette voûte est achevée, et déjà l'on peut juger de son effet grandiose. Au sortir de cette galerie, dont la longueur est de 600 mètres, il restera à traverser, sur un espace de 500 mètres, une portion de la plaine, le lit d'un petit bras de la Marne que l'on détournera, et une petite île près de laquelle passe le grand bras de la rivière. On creusera pour la navi-

gation un bassin long de 120 mètres sur 30 mètres de largeur, un sas en état de contenir six bateaux et deux sas d'écluse. Deux autres bassins moins larges contourneront les bâtimens des usines. Ces beaux travaux doivent être achevés dans moins de deux ans. Il y a 230 habitans.

CANTON DE VILLEJUIF.

Ivry. Ce village, situé sur la pente d'une des collines qui bordent la rive gauche de la Seine, à trois quarts de lieue de la barrière de Fontainebleau, par une route qui y conduit, est rempli de jolies maisons de campagne. Son territoire, qui s'étend jusqu'aux murs de Paris, comprend les hameaux d'Austerlitz et de la Garre; il est divisé en terres labourables et en vignes. Ses pâturages sont excellens. Il y a à la Garre une manufacture de bouteilles. Fête patronale le premier dimanche de mai. Il y a 1000 habitans.

Vitry, à une lieue trois quarts de Paris, par une route qui conduit à Choisy, en passant par la barrière de Fontainebleau. Ce beau village est embelli par de nombreuses maisons de campagne. On y voit peu de terres labourables, ses industrieux habitans s'occupent avec succès de la culture des arbres fruitiers et d'ornement, dans des pépinières qui forment le plus bel ornement de ses riches campagnes. Fète patronale le dimanche de la Pentecôte. Il y a 2?00 habitans.

Choisy-sur-Seine. On n'y voit plus le château où Louis XV se rendait souvent avec madame de Pompadour, le soc de la charrue a passé sur ses bosquets et ses jardins enchanteurs. Des manufactures de maroquin, de faïence et d'acides minéraux ont été établies sur un sol naguères consacré aux plaisirs. Ce bourg possède maintenant des maisons de campagne nombreuses, quatre pensions de jeunes gens, et un marché les jeudis. On y traverse la Seine sur un pont construit en 1810. Il est à deux lieues et demie de Paris, par une route qui passe par la barrière de Fontainebleau et Vitry. Fête patronale le dimanche d'après la St.-Louis; elle dure trois jours. 2000 habitans.

Villejuif. Ce village, à une lieue et demie S. de

Paris, par la barrière et la route de Fontainebleau, est situé sur une éminence, avec un château dont M. Serre-de-S.-Roman est propriétaire. On remarque dans son territoire une maison très-agréable, entre les routes de Fontainebleau et de Choisy. Il y a 1140 habitans.

Gentilly. Ce village, à une demi-lieue S. de la barrière de Fontainebleau, et l'un des plus anciens des environs de Paris, est situé sur la rivière de Bièvre. Les Rois de la première race y eurent un palais; la belle Diane de Poitiers y habita une maison de plaisance; maintenant on y voit de nombreuses maisons de campagne, des guinguettes et une pension dépendante de l'établissement de Sainte-Barbe. De cette commune dépend le *Petit-Gentilly*, autrement dit la *Glacière*, qui touche aux murs de Paris: il y a des manufactures d'acides minéraux, des fabriques de toiles peintes, des blanchisseries et de nombreuses guinguettes; la *Maison-Blanche*, sur la route de Fontainebleau, où se tient le samedi un marché de vaches laitières et de porcs. 5300 hab.

Arcueil, charmant village qui, avec le hameau de Cachant, forme une commune considérable située à trois quarts de lieue de la barrière d'Enfer. On y arrive par la route d'Orléans et le Petit-Montrouge, au-delà duquel est à gauche un chemin conduisant à Arcueil. Les maisons de campagne y sont nombreuses et la société agréable; ses habitans s'occupent de la culture des terres, de l'exploitation de carrières de moellons, et du blanchissage du linge. On y admire son aqueduc. Fête patronnale le dimanche suivant la St.-Denis. Il y a 1170 habitans.

Lay, village à deux lieues un quart S. de Paris, par la route d'Orléans et le Bourg-la-Reine; il y a un château, quelques maisons de campagne et 330 habitans.

Chevilly-la-Rue, village situé au S. de Paris, par Villejuif et la route de Fontainebleau; son territoire est en grande culture. Il y a 260 habitans.

Orly, village à deux lieues S. de Paris, par Choisy, Vitry et la barrière d'Italie; il y a plusieurs maisons de campagne, dont la plus remarquable appartient à M. Martin. Une partie du hameau de Grignon en dépend. Il y a 500 habitans.

Thiais, village à deux lieues et demie de Paris, par la route de Fontainebleau. Il y a 650 habitans.

Rungis, petit village à 2 lieues trois quarts de Paris, par la grande route de Fontainebleau, remarquable seulement par la source des eaux que l'aqueduc d'Arcueil conduit à Paris. Il y a 160 habitans.

Fresnes, village situé à deux lieues et demie S. de Paris, par la route d'Orléans, sur la pente d'une colline. Son territoire abonde en grains. 330 habitans.

CANTON DE SCEAUX.

Montrouge, village à une demi-lieue S. de la barrière d'Enfer, dans une plaine fertile en blé, où il y a beaucoup de carrières de moellons: on y voit de nombreuses maisons de campagne. Dans sa plaine on remarque la pépinière de M. Cels. Il y a 810 habitans.

Bourg-la-Reine. Il est traversé par la route d'Orléans, à deux lieues S. de Paris, près de la rivière de Bièvre. Henri IV y séjourna quelquefois : on y voit encore la chambre que ce prince y occupa ; c'est maintenant une pension de jeunes demoiselles, dirigée par madame Godmer. Il y a une institution de l'Université, dirigée par M. Aubouin. Il y a 720 habitans.

Sceaux, village à deux lieues S. de Paris, un peu à droite de la route d'Orléans qui conduit à son avenue. On y trouve seulement quelques restes du château magnifique et du parc superbe que le duc de Penthièvre y possédait ; mais le souvenir de ses vertus comme de ses bienfaits, est demeuré profondément gravé dans tous les cœurs. On doit à M. Desgranges la conservation de quelques restes de ses jardins dont il a fait une promenade publique où l'on vient de Paris pour danser. Bal tous les dimanches depuis le 1er. mai jusqu'au 1er. novembre, dans le parc de la ménagerie, dont les parterres sont cultivés avec soin. L'entrepreneur du bal donne, le jour de la Pentecôte, le jour de la St.-Jean, le dimanche suivant et le jour de la St-Louis, des fêtes foraines dans lesquelles se trouvent des jeux de toute espèce ; on y jouit d'une belle illuminations et la fête se termine par un feu d'artifice. Un marché de bestiaux gras y attire chaque lundi les bouchers. C'est le siége d'une sous-préfecture du département de la Seine. Il y a 1450 habitans.

Antony, gros village divisé en deux parties, dont l'une nommée le *Pont-d'Antony*, est sur la route d'Orléans, à deux lieues et demie S. de Paris. Il y a d'excellentes carrières de pierres à plâtre. Fête patronale le second dimanche du mois de mai. Il y a 1100 habitans.

Châtenay - les - Bagneux. Situé à deux lieues et demie S. O. de Paris, par Sceaux, renferme, avec les hameaux d'Aulnay, de Malabry, du Petit Chambord, du Petit-Châtenay et du Val-du-Loup, qui en dépendent, beaucoup de maisons de campagne très-agréables. Il y a 575 habitans.

Bagneux, lieu dans une situation charmante, sur une éminence qui domine la plaine traversée par la route d'Orléans, à une lieue et demie S. de Paris, par la barrière d'Enfer et Montrouge. Il y a de nombreuses maisons de campagne. 600 habitans.

Fontenay-aux-Roses. Les roses et les fleurs dont ses champs sont couverts pour satisfaire la sensualité des habitans de Paris, exhalent au loin leurs parfums, et font, de son joli paysage, un lieu émaillé des plus agréables couleurs. Ce village est à deux lieues S. O. de Paris. On y va par la barrière d'Enfer, la route d'Orléans, jusqu'au Petit-Montrouge, où l'on suit la route de Châtillon, où se trouve le chemin de Fontenay. Il y a 720 habitans.

Châtillon, village charmant situé à une lieue S. O. de Paris, par la route que nous venons de tracer, sur une éminence où l'on jouit d'une vue magnifique; on y découvre Paris, le cours de la Seine, le Mont-Valérien, Vincennes et les hauteurs de Montmartre. Il est voisin de bois étendus et bien percés. Son air pur et son beau site ont fait y bâtir beaucoup de maisons de campagne. Fête patronale le dimanche suivant le premier mai. 770 habitans.

Le Plessis-Piquet, village à deux lieues et demie S. de Paris, par la route de Châtillon, situé sur une pente environnée de bocages. Son château est remarquable par une superbe terrasse dont les points de vue très-variés, s'étendent sur une grande partie de Paris et de ses environs. Sa fête patronale se fait le dimanche qui suit la Madeleine. 270 habitans.

Clamart-sous-Meudon, village à deux lieues S. O. de Paris, par une route qui passe à la barrière d'Enfer, au Petit-Montrouge et à Châtillon. Il est voisin des bois et du parc de Meudon. On y cultive les céréales, la vigne et les légumes. 740 habitans.

Vanvres, à trois quarts de lieue S. O. des barrières de Paris. La majeure partie de ce village est située dans un fond. Ses habitans s'occupent de la culture de la vigne et des grains, et surtout du blanchissage du linge de Paris. Son château sert de maison de campagne pour les élèves du Lycée Louis-le-Grand. Il y a 1300 habitans.

Vaugirard, beau village attenant les murs de Paris et la barrière de ce nom. On y voit plus de guinguettes et de lieux consacrés aux plaisirs bruyans du peuple, que de maisons de campagne. Il y a une manufacture de sel ammoniac et des fabriques d'alun, d'acides vitrioliques et de produits chimiques. 2035 hab.

Issy, village situé à trois quarts de lieue S. O. de Paris, sur une route qui conduit à S.-Cloud, sur la rive gauche de la Seine. Sa situation, sur une colline peu distante de cette rivière, le rend très-agréable. Le séminaire de St.-Sulpice y possède une maison de campagne jadis habitée par la reine Marguerite. On voit dans ses caves des restes d'un bâtiment que l'on croit avoir fait partie d'un temple d'Isis, construit par les Gaulois. En face de l'eglise est, sur une hauteur, un bâtiment de construction gothique, qui fut une maison de plaisance de Childebert. Il y a 1025 habitans.

LIEUX LES PLUS REMARQUABLES DES DÉPARTEMENS ENVIRONNANT PARIS.

Versailles, à quatre lieues de Paris, sur la route de Brest, evêché, chef-lieu du département de Seine et Oise, a 28,000 habitans. Cette ville, ancienne demeure de nos Rois, demanderait une description d'un volume; un *Cicérone*, que l'on vend au château, indique avec détail et précision toutes les beautés de son parc et du château ; nous nous bornerons donc à dire qu'on doit parcourir son parc, planté par Lenôtre sous Louis XIV, orné des plus belles statues, embelli par des cascades et des pièces d'eau superbes, et visiter au château son musée, sa galerie, son cabinet d'histoire naturelle, sa salle d'opéra, le grand et le petit Trianon ; et, s'il est

possible, sa manufacture d'armes et son école d'équitation. Il s'y tient chaque année trois foires de cinq jours, le premier de mai, le 25 août, le 9 octobre. Il y a marché les vendredis et samedis.

Sèvres, bourg à deux lieues ouest de Paris, sur la route de Versailles, sur la rive gauche de la Seine que l'on y traverse sur un pont, est remarquable par sa superbe manufacture de porcelaine, une manufacture de faïence, une autre d'émaux, et les caves du Roi. On y va par la barrière de Passy.

Saint-Cloud, à deux lieues de Paris, sur la rive gauche de la Seine, sur la route de Versailles, par la barrière de Passy. Son château royal est célèbre par sa belle exposition, la somptuosité de la décoration de ses appartemens, son parc, ses jardins magnifiques, sa superbe cascade, et par les évènemens remarquables dont il a été le théâtre. Les eaux de Saint-Cloud, qui jouent les trois premiers dimanches du mois de septembre, y attirent une foule de curieux, et sont dignes de l'attention des voyageurs Il s'y tient une foire de bijouterie et objets de mode, qui commence le premier dimanche de septembre et dure trois semaines. Il y a 1,800 habitans.

Trianon. Ce palais, situé dans l'enceinte du parc de Versailles, à l'extrémité du bras droit du canal, est dû au génie de Mansard. Ses deux aîles, terminées par deux pavillons, y sont unies par un péristyle composé de vingt-deux colonnes d'ordre ionique, quatorze en marbre rouge et huit de marbre vert campan. Cet édifice n'a qu'un rez-de-chaussée de soixante-quatre toises de face; entre les croisées sont des pilastres de marbre du même ordre. Son comble, construit à la romaine, est terminé par des balustres ornés de vases et de groupes. Ses charmans jardins ont été replantés en 1776, sur les dessins de l'architecte Leroy.

Petit-Trianon. Ce petit palais, situé à l'une des extrémités du parc du Grand-Trianon, consiste en un pavillon carré d'environ douze toises sur chaque face. Il est composé d'un rez-de-chaussée, et de deux étages décorés d'un ordre corinthien et couronné d'une balustrade; les colonnes et les pilastres sont cannelés dans

oute leur hauteur. Tout l'intérieur de l'édifice est orné vec le goût le plus délicat. Les jardins de ce palais sont élicieux ; les plus agréables fabriques décorent le jarin anglais ; c'est un joli temple à l'Amour, un belvéder harmant, un rocher artificiel d'où l'eau sort à grands ouillons et va se perdre dans un lac, un pont de bois éger sert à franchir les cavités de ce rocher, etc. Ce joli jardin est terminé par un hameau charmant, construit sur les dessins de M. Mique.

Rambouillet, bourg considérable sur la route de Chartres, à dix lieues et demie sud-ouest de Paris, 6000 habitans, sous-préfecture, tribunal de première instance du département de Seine et Oise. Louis XVI fit en 1776 l'acquisition de ce château, où était mort François I.er, mais qui était passé dans la maison de Penthièvre. Son parc renferme deux mille six cents arpens, et la forêt voisine est de trente mille. On admire sa belle laiterie en marbre blanc, et le superbe troupeau de mérinos qui a commencé en France la régénération des moutons, dont la laine grossière ne pouvait entrer dans la confection des draps fins.

Le Rainci, à deux lieues de Paris, commune de Livry en Launois, sur la route de Meaux, appartenant autrefois au duc d'Orléans, maintenant à M. de Livry. Son parc, de sept cents arpens, offre les promenades les plus agréables ; la rivière, qui le traverse dans tous les sens, y répand la plus douce fraîcheur ; des glaces artistement placées dans les appartemens y réfléchissent continuellement le tableau de la plaine St.-Denis, sans cesse animée par des hommes occupés de leurs travaux rustiques.

Meudon, bourg de 14 à 1,500 habitans, à deux lieues sud-ouest de Paris, par une grande route passant par Vaugirard et Issy, avec un château royal, bâti par Philibert de l'Orme ; sa terrasse a cent trente toises de longueur et trente-trois de largeur, ses vastes jardins furent plantés par Lenôtre. La vue de ce château placé sur une éminence est magnifique, le joyeux Rabelais fut curé de Meudon. De ce bourg dépendent les hameaux du Val, des Moulineaux, de Fleury, où sont des maisons de campagne charmantes, et le Bas-Meudon, où se trouve la manufacture des bouteilles dites de Se-

vres. Fête patronale les deux dimanches qui suivent le 4 juillet.

Bellevue, château royal, commune de Meudon, même distance de Paris. Le parc et le jardin en sont très-beaux ; de dessus sa terrasse on aperçoit le bois de Boulogne, la capitale et la Seine, dont les replis, bordés de prés fleuris et de champs bien cultivés, forment le plus beau paysage.

Jouy en Josas, village à quatre lieues de Paris, sur les bords de la rivière de Bièvre. Il y a un beau château, avec un parc de trois cents arpens. M. Oberkamp y a créé la plus considérable manufacture de toiles peintes de la France ; elle occupe ordinairement douze cents ouvriers. On y arrive par la barrière d'Enfer, la route d'Orléans, jusqu'au Petit-Montrouge, où l'on prend une route qui passe à Châtillon et au petit Bicêtre. Fête patronale le dimanche suivant le 16 août.

Saint-Cyr, à une petite lieue de Versailles, cinq lieues ouest de Paris. Louis XIV y fonda une communauté pour l'éducation de filles nobles. Madame de Maintenon s'y retira: c'est àSaint-Cyr que furent jouées Esther et Athalie. Cette maison magnifique, bâtie par Mansard, est maintenant destinée à l'instruction des officiers d'infanterie.

La Malmaison, château à deux lieues et demie ouest de Paris. Les arts se sont plu à embellir ce séjour ; ses jardins furent ornés des arbustes et des plantes les plus rares. Ravagé avec fureur en 1815 par les troupes alliées, il conserve encore quelques débris de sa splendeur éphémère. On y arrive par la barrière de l'Etoile, Neuilly et Nanterre.

Ruel, village à deux lieues et demie ouest de Paris, situé au pied d'une colline fort agréable ; il a 3,000 habitans, un château, avec un grand parc. On y voit des casernes magnifiques. On suit pour y arriver la même route que pour la Malmaison.

Marly, à quatre lieues de Paris. Son parc et son château fastueux, bâti par Louis XIV, n'existent plus ; les curieux n'y sont plus attirés que par son aqueduc de trois cent trente toises, où les eaux de la Seine etaient amenées à six cents pieds d'élévation par une machine

ingénieuse, mais compliquée, inventée par Rennequin Sualem : elle est remplacée par un mécanisme plus simple.

Saint-Germain-en-Laye, distant aussi de quatre lieues de Paris, est remarquable par la beauté et l'étendue de la forêt qui l'avoisine, et surtout par son château, où demeuraient souvent nos Rois. Henri II, Charles IX et Louis XIV y naquirent : Jacques II, roi d'Angleterre, y mourut. Rien n'est plus étonnant et plus magnifique que la vue de sa superbe terrasse, de douze cents toises de longueur. Sa forêt contient deux mille six cents arpens ; on y trouve à une demi-lieue de la ville la Maison des Loges, occupée par un établissement destiné à l'éducation des filles des membres de la légion d'honneur. Il s'y tient chaque année une foire de trois jours qui commence le 30 août. La foire qui se tient le dimanche suivant aux Loges, vis-à-vis l'ancien couvent des Augustins, à une demi-lieue de St.-Germain, dans la forêt, est une des plus brillantes des environs de Paris. Rien de plus pittoresque que le coup d'œil de cette forêt pendant ces trois jours. Au milieu du bois, on élève des tentes, de grandes tables sont dressées en plein air, où chacun satisfait l'appétit que fait naître irrésistiblement une promenade agréable, un air pur, un beau site. On y voit affluer de Paris de brillans équipages. De légers carricks se trouvent à côté des carioles des villageois d'alentour accourant prendre part aux plaisirs qui naissent d'une liberté bannie des villes, et d'une réunion agréable formée par des personnes qui n'ont d'autre pensée que de passer leur temps avec gaîté. Chaque journée est terminée par un bal se prolongeant bien avant dans la nuit. Une foire de trois jours se tient aussi à St.-Germain le 25 août. La route de Saint-Germain est par la barrière de l'Etoile, Neuilly et Nanterre.

Argenteuil, bourg à deux lieues et demie de Paris, célèbre par son vignoble et sa culture, mais plus encore par les ruines de son ancien prieuré, où se retira Heloïse, la tendre amante d'Abeilard. On y arrive par la barrière de l'Etoile, Neuilly, Courbevoie et Colombe. Sur son

territoire est le château du Marais, remarquable par la distribution de ses jardins, ses eaux, ses plantations et la fertilité du sol qui l'environne

Saint-Leu-Taverny, à quatre lieues de Paris. Son superbe château, dont les jardins sont dessinés dans le genre anglais, apparten it à la princesse Hortense; il y a plusieurs autres belles maisons de campagne. On y arrive par une route qui passe à la barrière Saint-Denis, Saint-Denis, la Barre et Eaubonne.

Franconville, village à quatre lieues de Paris, remarquable par les belles maisons de campagne de M. de la Crosnière, de M. de Tressan et du comte d'Albon.

Saint-Gratien, village à trois lieues et demie de Paris, illustré par le séjour de Catinat, qui possédait son château où il mourut. On tient la même route jusqu'à la Barre, que celle de S.-Leu.

Montmorency, petite ville sur une éminence, à quatre lieues de Paris, dont les ducs, fameux par leurs exploits, ont joué pendant plusieurs siècles un rôle important dans l'histoire de France. Son air pur, sa vue superbe sur une riante vallée, l'ombrage épais des châtaigniers de la forêt voisine y attirent beaucoup d'étrangers qui viennent y visiter l'ermitage autrefois habité par J.-J. Rousseau. La Chataigneraye voisine de l'ermitage, est l'endroit où l'on se réunit pour la danse, aux fêtes patronales de Montmorency qui suivent le 25 juillet pendant deux dimanches. Une excellente société de gens du bon ton, qui habitent dans les charmantes maisons de campagne de la vallée, ou qui arrivent de Paris, s'y réunit. Il y a foule pour y jouir des plaisirs d'une danse champêtre, environnée de rafraîchissemens de toute espèce, et sur-tout pour errer dans des bois dont les sentiers sinueux et le sol inégal prêtent un ombrage favorable au mystère.

Ecouen, à quatre lieues un quart N. de Paris. Son château fut bâti sur les dessins de Jean Bullant pour Anne de Montmorency, connétable sous François Ier. Des fossés secs l'entourent; ses constructions forment un parallélogramme composé de quatre corps de bâtimens. Il est possédé par M. le duc de Bourbon.

Saint-Brice, à quatre lieues de Paris. Son magnifique

château appartient maintenant au maréchal Macdonald; il est sur la route de Beauvais.

Ermenonville, à dix lieues de Paris, entre les chemins de Louvre et de Dammartin. On n'y voyait autrefois qu'un marais; mais ce lieu a été transformé par M. Morel en un paysage enchanteur où la nature est embellie par l'art, sans lui faire rien perdre de ses grâces. Cet endroit était autrefois plus fréquenté lorsqu'on y allait voir le tombeau de Jean-Jacques, placé dans l'île des Peupliers. Ce château appartient à M. de Girardin. On y arrive par la route de Flandre qui passe par la Villette, le Bourget, Vauderlant, Louvre.

Chantilly, à dix lieues N. de Paris. Sa magnifique maison de plaisance et ses jardins n'existent plus; on n'y voit maintenant que sa superbe forêt, les écuries du château, et des manufactures. Il est sur la grande route d'Amiens.

Juilly, maison d'éducation située à huit lieues N. E. de Paris dans un vallon agréable. Cet établissement avait disparu pendant la révolution; mais d'anciens membres de la congrégation de l'Oratoire l'ont fait refleurir. On suit, pour y arriver, la grande route de Soissons jusqu'au Menil-Aubry, où un pavé à droite conduit à Thieux et Juilly.

Livry, village à quatre lieues de Paris, sur la grande route d'Allemagne qui traverse Pantin et Bondi. On y voyait du temps de Louis-le-Gros un château fort appartenant aux comtes de Champagne, dont ce prince fit le siége; il y monta même à l'assaut. C'est à l'ombre de la forêt voisine que madame de Sévigné écrivait à sa fille les charmantes lettres sur l'éducation de sa chère Pauline.

Fresnes, à sept lieues un quart de Paris. Son château fut bâti par Mansard. L'illustre chancelier d'Aguesseau cultiva ses jardins après sa retraite. Sa chapelle est bâtie sur les dessins que Mansard avait donnés pour l'église du Val-de-Grâce. Ce village communique à la grande route d'Allemagne par une chaussée.

FIN DES ENVIRONS DE PARIS.

CHANGEMENS SURVENUS PENDANT L'IMPRESSION.

Par ordonnance du Roi, du mois de Décembre 1821, l'Eglise Sainte-Geneviève vient d'être rendue au Culte Catholique. Monseigneur l'Archevêque de Paris y a officié pontificalement le 3 Janvier, jour de la fête de la Patronne de Paris.

Cette Eglise est desservie provisoirement par les Missionnaires de France.

LISTE

des Rues, Quais, Places, Ponts, etc.

par tenans et aboutissans.

BARRIÈRES.

Barrières.	*Situation.*
Amandiers (des)	rue des Amandiers-Popincourt
Arcueil (d')	r. du faub. S.-Jacques
Aunay (d')	r. S.-André-Popincourt
Bassins (des)	quai de Billi
Belleville (de)	r. du faub. du Temple
Bercy (de)	r. de Bercy, faubourg S. Antoine
Blanche	r. Blanche, près Montmartre
Boyauterie	r. de la Boyauterie
Charenton (de)	rue de Charenton
Chopinette (de la)	r. du Buisson
Clichy (de)	r. de Clichy
Combat (du)	r de l'hôpital S.-Louis
Courcelles (de)	r. de Chartres
Couronnes (des trois)	r. des trois Couronnes, f. du Temple
Croullebarbe	boulevart des Gobelins
Cunette (de la)	quai d'Orçay
Denis (S.)	r. du faubourg S.-Denis
Eco'e militaire (de l')	avenue de Lowendal, pr. le Invalide
Enfer (d')	entre les boul. d'Enfer et S.-Jacques
Fontarabie (de)	r. de Charonne
Fourneaux (des)	r. des Fourneaux
Franklin	r. Neuve de Passy
Gare (de la)	quai de l'Hôpital
Grenelle (de)	r. Dupleix, pr. le château de Grenelle
Mouffetard	r. Mouffetard, b. des Gob. et de l'Hôp.
Ivry (d')	boulevart de l'Hôpital
Long-Champ (de)	r. de Long-Champ, à Chaillot
Loursine (de)	entre les barr. S.-Jacques et des Gob.
Maine (du)	chaussée du même nom
Mandé (S.)	avenue de ce nom
Marie (Sainte)	enclos des dames de Sainte-Marie.
Martyrs (des)	r. des Martyrs
Menilmontant (de)	r. de Mesnilmontan
Montmartre	r. Pigalle

r

Barrières.	*Situation.*
Mont-Parnasse (du)	r. et boulevart du Mont-Parnasse
Mouceaux (de)	r. du Rocher
Moulins (des deux)	boulevart de l'Hôpital
Montreuil (de)	r. du même nom
Neuilly ou Chaillot	avenue de Neuilly
Paillassons (des)	pres celle de l'Ecole Militaire
Pantin (de)	r. du chemin de Pantin
Passy (de)	quai de Billy
Picpus (de)	r. de ce nom
Roissonnière	r. du faubourg Poissonnière
Ramponeau (de)	r. de Lorillon, près celle S.-Maur
Rapée (de la)	quai de ce nom
Reuilly (de)	r. de Reuilly, faubourg S.-Antoine
Rochechouart (de)	r. de Rochechouart
Poule (du)	r. du faubourg du Roule
Santé (de la)	r. de la Santé, boulevart S.-Jacque
Sèvres (de)	r. de Sèvres, faub. S.-Germain
Trône (du) ou Vinc.	r. du faubourg S.-Antoine
Vaugirard (de)	r. de Vaugirard
Vertus (des)	r. de Château-Landon
Villette ou S.-Martin	r. du faubourg S.-Martin

BOULEVARTS.

Boulevarts.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Antoine (S.)	place de la Bastille	r. Neuve S.-Gilles
Bourdon	rue S.-Antoine	quai Morland
Bonne-Nouvelle	r. Poissonnière	porte S.-Denis
Capucines (des)	r. N. des Capucines	r. Louis-le-Grand
Denis (S.)	porte S.-Denis	porte S.-Martin
Enfer (d')	boul. du Mt.-Parn.	barrière d'Enfer
Fil. du Calv. (des)	r. des Fill. du Calv.	r. du Pt.-aux-Ch.
Gobelins (des)	barr. de Loursine	barr. des Gobelins
Hôpital (de l')	pont du Jard du Roi	barr. des Gobelins
Italiens (des)	r. Louis-le-Graud	r. de Richelieu
Invalides (des)	r. de Grenelle	r. de Sèvres
Jacques (S.)	r. de la Santé	barrière d'Enfer
Madeleine (de la)	b. des Capucines	r. des Capucines
Martin (S.)	p. S.-Martin	boul. du Temple
Montmartre	r. de Richelieu	r. Montmartre
Mont-Parnasse	r. de Sèvres	r. d'Enfer
Poissonnière	r. Montmartre	r. Poissonnière
Temple (du)	r. du Temple	r. des Fill.. du Calv

AVENUES.

Breteuil (de), place Vauban	Matignon, Etoile des Ch.-El.
Ch.-Elysées, pl. Louis XV	Neuilly (de), Et. des Ch.-El.
Cours-la-Reine, pl. Louis XV	Ormeaux (des), pl. du Trône
Labourdonnaie, a. Lowendal	Saxe (de), pl. de Fontenoy
Lamotte-Piquet, r. de Gren.	Ségur (de), place Vauban
Lowendal (de) a. de Tourville	Suffren (de), a. de Lowendal
Mandé (de S.), r. de Picpus	Tourville, a. Lamotte-Piquet
Marigny (de), a. des Ch.-El.	Villars (de), place Vauban

QUAIS.

Quais.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Anjou (d')	r. Bl. de Castille	pont Marie
Augustins (des)	pont S.-Michel	pont-Neuf
Archevêché (de l')	pont aux Doubles	quai de la Cité
Bernard (S.)	pont du J. du Roi	pont de la Tourn.
Béthune	r. S.-Louis	pont de la Tourn.
Billy (de)	pl. de la Conférence	r. des B.-Hommes
Bourbon	r. S.-Louis	pont Marie
Célestins (des)	pont de Grammont	rue S.-Paul
Cité	quai Desaix	quai de l'Archev.
Conty	pont Neuf	pont des Arts
Ecole (de l')	pont-Neuf	quai du Louvre
Fleurs (aux)	pont au Change	pont Notre-Dame
Gèvres (de)	pont Notre-Dame	pont au Change
Grève (de la)	pl. de l'H.-de-Ville	r. Geoff.-l'Asnier
Hôpital (de l')	pont du J. du Roi	barr. de la Gare
Horloge (de l')	pl. du Pont-Neuf	pont au Change
Louvre (du)	quai de l'Ecole	pont Royal
Michel (St.)	pont St-Michel	Petit-Pont
Morland	pont de Grammont	pont du Jard. du Roi
Malaquais	r. des SS.-Pères	rue de Seine
Mégisserie (de la)	pont Neuf	pont au Change
Orçay (d')	pont Royal	barr. de la Cunette
Orfèvres (des)	pl. du Pont-Neu	pont S.-Michel
Orléans (d')	pont de la Cité	p. de la Tournelle
Ormes (des)	r. Geoff.-l'Asnier	rue de l'Etoile
Paul (S.)	rue S.-Paul	rue de l'Etoile
Pelletier	pl. de l'H.-de-Ville	pont Notre-Dam.
Rapée (de la)	pont du Jard. du Roi	barr. de la Rapée
Tuileries (des)	pont Royal	pont Louis XVI
Tournelle (de la)	r. de Pontoise	quai S.-Bernard
Voltaire	pont Royal	r. des SS.-Pères

PONTS.

Ponts.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Arts (des)	quai du Louvre	palais des Arts
Bièvre (de la)	quai de l'Hôpital	sur la r. de Bièvre
Change (au)	place du Châtelet	r. de la Barillerie
Charles (S.)	communique aux	salles de l'H.-Dieu
Cité (de la)	r. S.-Louis	rue Bossuet
Doubles (aux)	rue de l'Evêché	r. de la Bûcherie
Grammont (de)	quai des Célestins	île Louviers
Hôpital (de l')	boul. de l'Hôpital	sur la riv. de Bièvre
Invalides (des)	quai de Billy	Champ-de-Mars
Jardin du Roi (du)	quai Morland	place Valhubert
Louis XVI	place Louis XV	péristyle du C.Lég.
Marie	r desNonaindières	r. des Deux-Ponts
Michel (S.)	r. de la Barillerie	pl. du P. S.-Michel
Pont-Neuf	pl. des trois Maries	r. Dauphine
Notre-Dame	r. Planc.-Mibray	r. de la Lanterne
Petit-Pont	r. du Marché-Palu	r. du Petit-Pont
Pont-Royal	quai du Louvre	r. du Bac
Tournelle (de la)	r. des Deux-Ponts	q. de la Tournelle

ISLES.

Palais (du)	du Pont-Neuf au quai de l'Archevêché
Louis (S.)	entre les ponts Marie et de la Tournelle
Louvier	le long du quai Morland

PLACES.

Places. *Situation.*

And.-des-Arcs(S.)r.de ce nom
Angoulêm.(d'),r.du f.du Tem.
Apport-Paris (de l'), pr. celle du Châtelet
Ariane,r.de la gr.et p.Truand.
Bastille (de la), f. S.-Antoine
Baudoyer, marché S.-Jean
Beauveau, rue S.-Honoré
Birągues, rue S.-Antoine
Breteuil, près les Invalides
Caire (du), r. Bourb.-Villen.
Cambray, rue S.-Jacques, vis-à-vis S.-Benoît
Carrousel (du),v.-à-v.les Tuil.
CarréSte-Geneviève(du),vis-à-vis S.-Etienne

Places. *Situation.*

Champ des Capucins (du) rue du f. S.-Jacques
Châtelet (du), pr. le p. au Ch
Chev.-du-Guet, r. de ce nom
Cl. S.-Benoît (du),r.S.-Jacq
Cl. S.-Marcel (du), r. Mouff
Cloître Ste-Opportune (du) r. des Fourreurs
Collégiale (de la), près l place S.-Marcel
Conférence (de la), en fac la pompe à feu
Corps-Législ.(du),r. de l'Un
Croix (Ste), r. Nº de ce nom

Places.	*Situation.*
Croix du Trahoir (de la),	coin de la r. de l'Arbre-Sec
Dauphine,	pl. du Pont-Neuf
Dupleix,	pr. la bar. de Grenelle
Ecole (de l'),	quai de ce nom
Ecole de Médecine (de l'),	rue de ce nom
Estrapade (de l'),	pr. le Panth.
Etoile (de l'),	barr. de Neuilly
Eustache (S.),	en f. le portail
Fidélité (de la)	pr. S.-Laurent
Fontenoi,	derr. l'Ec. militaire
Gastine,	rue S.-Denis
Germ.-l'Aux.,	v.-à-v. l'église
Germ.-des-Prés (S.),	en f. l'ég.
Hôtel-de-ville,	q. Lepelletier et de la Grève
Invalides (des),	v.-à-v. l'hôtel
Légat (du),	halle aux Draps
Louis XV,	en face le pont de Louis XVI
Louvre (du),	v.-à-v. le Louvre
Marengo,	r. du Coq S.-Hon.
Marguerite (Ste),	r. S. Bernard
Maubert,	rue Galande
Michel (S.),	rue d'Enfer
Madeleine (de la),	boulev. de ce nom
Montholon,	rue de ce nom
Muséum (du),	vis-à-vis le Musée
Odéon (de l'),	v.-à-v. le théât.
Palais (du),	r. de la Barillerie
Palais-Royal (du),	r. S.-Hon.
Panthéon (du),	v.-à-v. le port.
Parvis (du),	v.-à-v. N.-Dame
Petits-Pères (des),	en f. l'Egl.
Pont S.-Mich. (du)	en f. le p.
Pont-Neuf (du),	mil. du pont
Porte S.-Ant. (de la)	entr. du f.
Puits-l'Ermite (du),	pr. Ste-Pélagie
Rivoli,	rue de Rivoli
Royale,	rue S.-Antoine
Scipion,	r. de ce nom, faub. S.-Marceau
Sorbonne,	r. N. de Richelieu
Sulpice (S.),	en face l'église
Trois-Maries (des),	en face le Pont-Neuf
Trône (du),	barr. de ce nom
Jardin du Roi (du),	vis-à-vis le Jardin.
Vannes (S.),	r. de ce nom
Vauban,	derr. les Invalides
Veaux (aux),	q. de la Tournel.
Louis-le Grand,	r. S.-Honoré
Victoires (des),	rue Croix-des-Petits Champs.

RUES.

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Abbaye (de l')	r. de Bussy	rue de Durnstein
Abbaye (neuv. de l')	r. Durnstein	des Fossés S.G.d.P.
Acacias (des)	rue Plumet	rue de Sèvre
Acacias (des)	boul. des Invalides	place de Breteuil
Aguesseau (d')	r. du f. S.-Honoré	rue de Surène
Aiguillerie (de l')	pl. Ste-Opportune	place Gastine
Alexandre (S.)	encl. de la Trinité	rue Grenétat
Aligre (d')	rue de Charenton	marché S.-Antoine
Amandiers (des)	bar. des Amandiers	rue Popincourt
Amandiers (des)	r. des Sept Voyes	r. de la M. Ste-Gen.

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Amboise (d')	rue Favart	rue de Richelieu
Ambroise (S.)	rue S.-Maur	rue Popincourt
Amelot	rue S.-Sébastien	place S.-Antoine
Anastase (S.)	rue Thorigny	rue Turenne
Anastase (N. S.)	r. des Prêtr. S.-Paul	rue S.-Paul
André (S.)	r. Folie-Regnault	barrière d'Aunay
Andr.-des-Arcs (S.)	rue de Bussy	pl. du pont S. Mich.
Angivilliers (d')	rue de l'Oratoire	rue des Poulies
Anglade (de l')	rue Traversière	rue l'Evêque
Anglais (des)	rue Galande	rue des Noyers
Anglaises (des)	rue de Loursine	r. du Petit-Champ
Angoulême (d')	avenue de Neuilly	r. du f. du Roulé
Angoulême (d')	boul. du Temple	r. Folie-Méricourt
Anjou (d')	rue de la Pépinière	r. du f. S.-Honoré
Anjou (d')	rue d Orléans	r. du Gr.-Chantier
Anjou (d')	rue Dauphine	rue de Nevers
Anne (Ste)	rue N. S.-Augustin	rue de l'Anglade.
Anne (Ste)	quai des Orfèvres	cour Ste-Chapelle
Antin (d')	r. N. des P. Champs	r. N. S.-Augustin
Antoine (S.)	place de la Bastille	place Beaudoyer
Antoine (du f. S.)	place S.-Antoine	barrière du Trône
Appoline (Ste)	rue Saint-Denis	rue S.-Martin
Arbalète (de l')	r. des Charbonniers	rue Mouffetard
Arbre-Sec (de l')	rue S.-Honoré	place de l'Ecole
Arcade (de l')	r. de la Madeleine	rue S.-Lazare
Arche-Marion	quai de la Mégisser.	r. S.-Germ.-l'Aux.
Arche-Pepin (de l')	r. S.-Germ.-l'Aux.	la Seine
Arcis (des)	rue de la Verrerie	r. S. Jac.-la-Bouch.
Argenteuil (d')	rue des Frondeurs	rue Neuve S. Roch
Arras (d')	rue Clopin	rue Saint-Victor
Artois (d')	rue de Provence	boul. des Italiens
Arts (des)	enclos de la Trinité	pr. la rue Grenétat
Assas (d')	r. du Cherche-Midi	rue de Vaugirard
Astorg (d')	r. de la ville l'Evêq.	rue de la Pépinière
Aubry-le-Boucher	rue S.-Martin	rue S.-Denis
Audriettes (des)	quai de la Grève	r. de la Mortellerie
Augustins (des gr.)	r. S.-And.-des-Arcs	quai des Augustins
Augustins (des pet.)	quai Malaquais	rue du Colombier
Augustins (des v.)	rue Montmartre	rue Coquillière
Augustin (N. S.)	rue de Richelieu	r. Louis le Grand
Aumaire	rue S.-Martin	rue Frépillon
Austerlitz (d')	les Invalides	la Seine
Aval (d')	rue de la Roquette	rue Amelot

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Aveugles (des)	place S.-Sulpice	rue Garencière
Avignon (d')	rue S.-Denis	r. de la Savonnerie
Avoye (Ste)	r. Neuv. S. Merry	r. des Vieil.-Audr.
Babille	rue de Viarmes	r. des Deux-Écus
Babylone (de)	boul. des Invalides	r. du Bac
Bac (du)	pont Royal	rue de Sèvres
Bac (du petit)	rue de Sèvres	r. des Vieil-Tuiler.
Bagneux (de)	rue de Vaugirard	r. du Pt.-Vaugirard
Baillet	rue de l'Arbre-Sec	rue de la Monnaie
Bailleul	rue des Poulies	rue de l'Arbre-Sec
Baillif	r. C. des P. Champs	r. des Bons-Enfans
Bailly	rue Henri	rue S. Paxant.
Ballets (des)	rue S.-Antoine	r. du Roi de Sicile
Banquier (du)	r. du M. aux Chev.	rue Mouffetard
Barbe (Ste)	rue Beauregard	boul. Bonne-Nouv.
Barbette	vieille r. du Temple	r. des 3 Pavillons
Bar-du Bec	rue de la Verrerie	rue S.-Merry
Barillerie (de la)	pont au Change	pont S.-Michel
Barouillère	rue de Sèvres	r. du Pt.-Vaugirard
Barres (des)	quai de la Grève	place Baudoyer
Barrés (des)	rue Saint-Paul	rue du Fauconnier
Basfroid	rue de la Roquette	rue de Charonne
Basse Porte S. Den.	rue Hauteville	porte S.-Denis
Bâtailles (des)	ruelle Ste-Marie	r. de Longchamp
Battoir (du) S.-A.	rue de l'Eperon	rue Hautefeuille
Battoir (du) S.-Vi.	rue Copeau	pl. du Puits-l'Herm.
Baville (de)	cour de Harlay	cour Lamoignon
Beaubourg	r. Simon-le-Franc	r. Michel-le-Comte
Beauce (de)	rue de la Corderie	rue d'Anjou
Beaujolois (de)	rue de Bretagne	rue Forez
Beaujolois	rue de Chartres	rue de Valois
Beaujolois	rue Montpensier	rue de Valois
Beaune (de)	quai Voltaire	r. de l'Université
Beauregard	rue Poissonnière	rue de Cléry
Beaurepaire	r. des Deux-Portes	rue Montorgueil
Beautreillis	r. Neuve S.-Paul	rue S.-Antoine
Beauveau	marché S.-Antoine	rue de Charenton
Borda	rue Conté	rue Montgolfier
Belle-Chasse	quai d'Orçay	rue de Grenelle
Bellefond	r. du f. Poissonn.	rue Rochechon
Benoît (S.)	rue Royale	rue S.-Vanne
Benoît (S.)	rue des Mathurins	passage S.-Benoît
Benoît (S.)	rue Jacob	rue Taranne.
Bercy (de)	r. de la Contrescarpe	barrière de Bercy

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Bercy (de)	marché S.-Jean	vieille r. du Temple
Bergère	r. du f. Poissonn.	r. du f. Montmartre
Bernard (S.)	r. du f. S.-Antoine	rue de Charonne
Bernardins (des)	r. de la Tournelle	rue Saint-Victor
Berry (de)	rue de Poitou	rue de Bretagne
Berry (neuve de)	r. du f. du Roule	avenue de Neuilly
Bertin-Poirée	r. S.-Germ.-l'Aux.	r. des Deux Boules
Bétizy	rue du Roule	r. des Bourdonnais
Beurrière	r. du V.-Colombier	rue du Four S. G.
Bibliothèque (de la)	rue S.-Honoré	place Marengo
Bienfaisance (de la)	rue du Rocher	les Champs
Bièvre (de)	r. des Gr.-Degrés	rue S.-Victor
Billettes (des)	r. de la Verrerie	r. Ste-Cr.-la-Bret.
Biron	r. du f. S.-Jacques	rue de la Santé
Bissy	m. S.-Germain	carr. S.-Germain
Blanche	rue S.-Lazare	barrière Blanche
Blancs-Mant. (des)	rue Ste-Avoye	vieille r. du Temple
Bleue	r. du f. Poissonn.	rue Cadet
Bont (S.)	r. Jean-Pain-Molet	rue de la Verrerie
Bourbon-le Chât.	Cour Abbatiale	rue de Bussy
Bourbon	rue du Colombier	pl. S.-Ger.-des-Pr.
Bondy (de)	r. du f. du Temple	porte S.-Martin
Bons-Enfans (des)	rue S.-Honoré	rue Baillif
Bons-Enf. (N. des)	rue Baillif	r. N.-des-Pts.-Ch.
Bons-Homm. (des)	barrière Franklin	quai de Billy
Bon-Puits (du)	rue Traversine	rue S.-Victor
Bordet	r. de la M. Ste-Gen.	rue de Fourcy
Bossuet	rue Chanoinesse	pont de la Cité
Boucher	rue de la Monnaie	rue Thibautodé
Boucherat	rue des F. du Calv.	rue Charlot
Boucherie (de la)	quai des Invalides	rue S.-Dominique
Boucheries (des)	r. des Foss. S. Germ.	r. Ste-Marguerite
Boucheries (des)	rue S.-Honoré	rue de Richelieu
Bouclerie (vieille)	rue de la Huchette	rue de la Harpe
Boudreau	rue Caumartin	rue de Trudon
Boulangers (des)	r. des Foss. S. Victor	rue S.-Victor
Boulets (des)	rue de Montreuil.	rue de Charonne
Bouloy (du)	r. C. des P.-Champs.	rue Coquillière
Bourbe (de la)	rue d'Enfer	r. du f. S.-Jacque
Bourbon (de)	rue des SS. Pères	rue de Bourgogne
Bourbon-Villen.	rue S.-Denis	r. du Petit-Carreau
Bourbon (du Petit)	r. de Condé	r. des Aveugles
Bourdonnais (des)	rue Bétisy	rue S.-Honoré

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Bourdonnaie (la)	aven. de Lowendal	aven. de Tourville
Bourg-l'Abbé	rue aux Ours	rue Grenétat
Bourgogne (de)	quai d'Orçay	rue de Varennes
Bourtibourg	r. Ste-Cr.-de-la-Br.	marché S.-Jean
Bourguignons (des)	ch. des Capucins	rue de l oursine
Boutebrie	r. de la Parchemin.	rue du Foin
Boyauterie (de la)	r. du f. S.-Martin	barr. du Combat
Braque (de)	rue du Temple	rue du Chaume
Brave (du)	r. des Quatre-Vents	r. du Petit-Bourbon
Bretagne (de)	rue de Beauce	r. des F.-du-Calv.
Bretagne (N. de)	boul. des F.-du-Cal.	r. des F.-du-Calv.
Breteuil (de)	rue Royale	marché S.-Martin
Bretonvilliers	S.-Louis	quai de Béthune
Brisemiche	r. du cl. S.-Merry	r. Neuve-S.-Merry
Brodeurs (des)	rue de Babylone	rue de Sèvres
Bûcherie (de la)	r. du Petit-Pont	place Maubert
Buffault	r. du f. Montmartre	rue Coquenard
Buffon	boul. l'Hôpital	r. du Jardin du Roi
Buisson S.-Louis	rue S.-Maur	barr. Chopinette
Babillon	Furstembeg	Marc. S.-G.-d.-P.
Bussy (de)	rue Mazarine	r. Ste-Marguerite
Buttes (des)	rue de Reuilly	rue Picpus
Cadet	rue Bleue	r. du f. Montmartre
Cadran (du)	r. du Pt.-Carreau	rue Montmartre
Caffarelli	enclos du Temple	r. de la Corderie
Caire (du)	rue S.-Denis	place du Caire
Calandre (de la)	r. du Marché Palu	r. de la Barillerie
Canettes (des)	place S.-Sulpice	rue du Four
Canivet (du)	rue Servandoni	rue Féron
Capucins (des)	champ des Capuc.	r. du f. S.-Jacques
Capucins (N. des)	place Ste-Croix	r. du Mont-Blanc
Capucines (N. des)	r. Louis-le-Grand	boul. de la Madel.
Cardinale	rue de Wertingen	r. n. de l'Abbaye
Carême-Prenant	r. de l'hos. S.-Louis	r. du f. du Temple
Cargaisons (des)	Marché-Neuf	rue de la Calandre
Carmes (des)	rue des Noyers	rue S.-Hilaire
Caron	mar. Ste-Catherine	rue de Jarente
Carpentier	rue Cassette	rue du Gindre
Carreau (du petit)	rue du Cadran	rue de Cléry
Carrières (des)	les Champs	carr. des Batailles
Cassette	rue de Vaugirard	r. du V.-Colombier
Cassini	r. du f. S.-Jacques	c.-de-sac de l'Obser.
Castex	rue de la Cerisaie	rue S.-Antoine
Castiglione (de)	rue de Rivoli	rue S.-Honoré

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Catherine (Ste)	rue S.-Dominique	rue S.-Thomas
Catherine (N. Ste)	rue Payenne	rue Saint-Louis
Catherine (Ste)	rue S.-Antoine	rue de l'Egoût
Caumartin	boul. de la Madel.	r. N. des Mathurins
Cendrier (du)	r.desFoss.S.-Marc.	r.du march.auxCh.
Censier	rue Mouffetard	r. du Jardin du Roi
Cerisaie (de la)	cour des Salpêtres	r. du Petit-Musc
Cerisaie (N. de la)	boulev. Bourdon	r. Lesdiguière
Chabannais	r.N.desP.-Champs	rue Sainte-Anne
Chaillot (de)	r. de Longchamp.	avenue de Neuilly
Chaise (de la)	rue de Sèvres	r. de Grenelle S.G.
Champ (du Petit)	r.duCh.del'Alouèt.	rue de la Glacière
Champdel'Alouète	rue de Loursine	rue Croullebarbe
Champs-Elys.(des)	pl. Louis XV.	r. du f. S.-Honoré
Champs (des)	rue de Longchamp	les champs
Chanoinesse	rue de la Colombe	r. Bossuet
Chantereine	r. du Mont-Blanc	r. du f.Montmartre
Chantier(dugrand)	r. des V.-Audriett.	rue Pastourelle
Chantre (du)	rue S.-Honoré	place de l'Oratoire
Chantres (des)	r. Basse des Ursins	rue Chanoinesse
Chanverrerie(dela)	rue S.-Denis	rue Mondétour
Chapon	rue du Temple	rue Transnonain
Charbonniers (des)	rue de Charenton	rue de Bercy
Charbonniers (des)	r.desBourguignons	rue des Lyonnais
Charenton (de)	pl. S.-Antoine	barr. de Charenton
Charité (de la)	rue S.-Laurent	place de la Fidélité
Charlot	rue de Bretagne	boul. du Temple
Charonne (de)	barr. deFontarabie	r. du f. S.-Antoine
Chartière	r. du M. S.-Hilaire	rue de Reims
Chartres (de)	place du Carrousel	pl. du Palais-Royal
Chartres (de)	rue de Mouceaux	bar. de Courcelles
Château-Frileux	quai de la Grève	r. de la Mortellerie
Château-Landon	r. du f. S.-Martin	barr. des Vertus
Chat qui pêche	rue de la Huchette	quai S.-Michel
Chaudron (du)	r.Château-Landon	r. du f. S.-Martin
Chaume (du)	r.desBl.-Manteaux	rue de Braque
Chauchat	rue de Provence	r. Chantereine
Chauss.desMinim.	place Royale	rue N. S.-Gilles
Chem. de la Chop.	rue S.-Maur	barr. Chopinette
Chem. de la Chap.	r. du f. S.-Martin	pr. la barr. S.-Denis
Chemin de Lagny	rue des Ormeaux	r. du f. S.-Antoine
Chemin de Pantin	barrière de Pantin	r. du f. S.-Martin
Chemin vert (du)	rue Popincourt	boul. S.-Antoine

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Cherche midi (du)	rue du Regard	pl. de la C.-Rouge
Chevalier-du-Guet	r. des Lavandières	pl. du Ch.-du-Guet
Chevet S.-Landry	r. des Marmouzets	r. Basse des Ursins
Chevreuse (de)	boul. Mt-Parnasse	r. N.D. des Champs
Childebert	p.rueSte.-Marguer.	rue Ste-Marthe
Chilpéric	rue de l'Arbre-Sec	pl.S.-Germ.-l'Aux.
Choiseul	boul. des Italiens	r. N. S.-Augustin
Cholets (des)	r. S.-Et.-des-Grés	rue de Reims
Christine	r. des Gr.-August.	rue Dauphine
Christophe (S.)	pl. du parv. N.-D.	rue de la Juiverie
Cimetière S.-And.	rue de l'Eperon	pl.S.-And. des Arcs
— S.-Benoît (du)	rue S.-Jacques	rue Fromentel
— S.-Nicolas (du)	rue S.-Martin	rue Transnonain
Ciseaux (des)	rue Ste-Marguerite	rue du Four
Claude (S.)	rue Cléry	rue Ste-Foy
Claude (S.)	rue S.-Louis	b. S. Antoine
Clef (de la)	rue Copeau	rue d'Orléans
Clément	rue de Seine	rue Mabillon
Cléry	rue Montmartre	porte S.-Denis
Clichy (de)	rue S.-Lazare	barrière de Clichy
Cloche-Perche	rue S.-Antoine	r. du Roi-de-Sicile
Cl. N.-Dame (du)	pl. du parv. N. D.	r. Bossuet
Cl. S.-Merry (du)	rue de la Verrerie	rue S.-Martin
Clopin	r. des Foss. S. Vict.	rue Bordet
Clos-Georgeot (du)	rue Traversière	rue Sainte-Anne
Clotilde	rue Vieille-Estrap.	rue Clovis
Clovis	rue Bordet	rue des Sept-Voies
Cluny	rue des Grés	place Sorbonne
Cocatrix	r. S.-P.-aux-Bœufs	r. des Tr.-Canettes
Cœur-Volant (du)	r. des Quat.-Vents	rue des Boucheries
Cœur-Volant (du)	r. Croix-Boissière	carr. des Batailles
Colbert	rue Vivienne	rue de Richelieu
Colysée (du)	r. du f. S.-Honoré	avenue de Neuilly
Colombe (de la)	r. Basse des Ursins	r. des Marmouzets
Colombier (du)	rue de Seine	r. S.-Benoît
Colombier (N. du)	rue S.-Antoine	marc.Ste-Catherin.
Colombier (du V.)	carr.de la Cr.Rouge	place S.-Sulpice
Colonnes (des)	r. N. des F.-S.-Th.	rue Feydeau
Comète (de la)	rue S.-Dominique	rue de Grenelle
Commerce (du)	enclos de la Trinité	pr. la rue Grenétat
Comtesse d'Artois	pointe S.-Eustache	r. Mauconseil
Condé	rue des Boucheries	rue de Vaugirard
Contrat-Social	rue des Prouvaires	r. de la Tonnellerie
Contrescarpe	rue Dauphine	r. S.-And.-des-Arcs

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Contrescarpe	rue de Fourcy	r. des Foss.-S.-Vict.
Contrescarp. (de la)	quai Morland	rue de Charenton
Copeau	rue S.-Victor	rue Mouffetard
Coq S.-Hon. (du)	place de l'Oratoire	rue S.-Honoré
Coq S.-Jean (du)	r. de la Tixérander.	rue de la Verrerie
Coq-Héron	rue Coquillière	rue Pagevin
Coquenard	r. du f. Montmartre	rue Rochechouart
Coquillière	r. Cr.-des-Pts-Ch.	pl. S.-Eustache
Coquilles (des)	r. de la Tixérander.	rue de la Verrerie
Corderie (de la)	rue de Beauce	rue du Temple
Corderie (de la)	march. des Jacobins	r. Neuve S.-Roch
Cordiers (des)	rue S.-Jacques	rue Cluny
Cordonnerie (de la)	r. du M. aux Poirées	r. de la Tonnellerie
Corneille	rue de Vaugirard	place de l'Odéon
Cornes (des)	rue du Banquier	r. des Fos. S.-Marcel
Corroierie (de la)	rue Beaubourg	rue S.-Martin
Cossonnerie (de la)	rue S.-Denis	pl. du car. de la Halle
Cotte (de la)	rue S.-Antoine	marché S.-Antoine
Courcelles	rue de la Pépinière	rue de Mouceaux
Courtalon	rue S.-Denis	pl. Ste-Opportune
Coutellerie (de la)	rue des Arcis	r. Jean-de-l'Epine
Coutures S.-Gerv.	vieille r. du Temple	rue Thorigny
Courty	rue de Bourbon	rue de l'Université
Crébillon	rue Condé	place de l'Odéon
Croissant (du)	r. du Gros-Chenet	rue Montmartre
Croix (Ste)	r. Gervais-Laurent	r. de la V.-Draperie
Croix (N. Ste)	rue S.-Lazare	rue S.-Nicolas
Croix (de la)	rue N. S.-Laurent	rue Phelipeaux
Croix-Blanc. (de la)	vieille r. du Temple	rue Bourtibourg
Croix-Boissière	les Champs	carref. des Batailles
Cr. de la Bret. (Ste)	rue Ste-Avoye	vieille r. du Temple
Croix des Pts-Ch.	rue S.-Honoré	pl. des Victoires
Croix des Pts-Ch.	rue de la Glacière	r. du Ch. de l'Al.
Croix-du-Roule	r. du f. du Roule	rue de Chartres
Croullebarbe	rue Mouffetard	boul. des Gobelins
Crussol	r. des Fos. du Temp.	r. Folie-Méricour
Culture Ste-Cath.	place Biragues	rue du Parc-Roya
Cygne (du)	rue Mondétour	rue S.-Denis
Damiette	r. Bourb.-Villeneuv.	cour des Miracles
Dauphin (du)	rue de Rivoli	rue S.-Honoré
Dauphine	Pont-Neuf	carrefour Bussy
D'estrée	r. Neuv. de Babylone	près le boulevard
Déchargeurs (des)	r. des Mauv. Paroles	r. de la Ferronneri
Demi-Saint (du)	r. du cl. S.-G.-l'Ax.	rue des Fossés *idem*

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Denis (S.)	r. S.-Jac.-la-Bouch.	porte S.-Denis
Denis (S.)	r. du f. S.-Antoine	rue de Montreuil
Denis (du f. S.)	porte S.-Denis	barr. S.-Denis
Denis (Ne. S.)	rue S.-Denis	rue S.-Martin
Dervillé	Ch. de l'Alouette	rue des Anglaises
Desaix	rue Kléber	barr. de Grenelle
D'Estrées	place Fontenoy	avenue de Villars
Désert (du)	r. la Rochefoucault	petite r. du Désert
Désert (pte r. du)	rue S.-Lazare	rue du Désert
Deux-Auges (des)	rue Jacob	rue S.-Benoît
Deux-Boules (des)	r. des Bourdonnais	r. des Lavandières
Deux-Ecus (des)	r. de Grenelle S.H.	rue des Prouvaires
Deux-Ponts (des)	pont Marie	pont de la Tournel.
Deux-Portes (des)	rue de la Verrerie	r. de la Tixérander.
Deux-Portes (des)	rue de la Harpe	rue Hautefeuille
Deux-Portes (des)	rue du Petit-Lion	rue Thévenot
Diamans (des 5)	rue des Lombards	r. Trousse-Vache
Dominique (S.)	rue d'Enfer	r. du f. S.-Jacques
Dominique (S.)	rue des SS.-Pères	av. de Labourdonn.
Doré	rue S.-Gervais	rue S.-Louis
Doyenné (du)	rue Royale	galerie du Louvre
Douze-Portes (des)	rue N. S.-Pierre	rue S.-Louis
Dragon (du)	rue Taranne	rue de Grenelle
Draperie (de la V.)	pl. du Palais de Just.	r. de la Juiverie
Duguay-Trouin	rue Madame	rue de Fleurus
Dugommier	rue Percée	rue de a Corderie
Duphot	b. de la Madeleine	rue S.-Honoré
Dupleix	barr. de Grenelle	pl. Dupleix
Dupont	rue Basse-S.-Pierre	gr. rue de Chaillot
Dupuis	rue de Vendôme	enclos du Temple
Duras	rue du Marché	r. du f. S.-Honoré
Durnstein	r. Ste-Marguerite	rue de Seine
Echarpe (de l')	rue de l'Egout	place Royale
Echaudé (de l')	vieille r. du Temple	rue de Poitou
Echelle (de l')	rue de Rivoli	rue S.-Honoré
Echiquier (de l')	r. du f. Poissonnière	r. du f. S.-Denis
Ecole-de-Médecin.	rue de la Harpe	rue M. le Prince
Ecosse (d')	rue S.-Hilaire	rue du Four
Ecouffes (des)	r. du Roi de Sicile	rue des Rosiers
Ecrivains (des)	r. de la Vieil.-Mon.	rue des Arcis
Ecuries (N. des)	aven. de Lowendal	av. de Lam.-Piquet
Ecuries (d s petit.)	r. du f. Poissonnière	r. du f. S.-Denis
Eglise (de l')	rue de Grenelle	rue S.-Dominique
Eglises (des deux)	r. du f. S.-Jacques	rue d'Enfer

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Egout (de l')	rue du Four	rue Ste-Marguerite
Egout (de l')	r. N. Ste-Catherin.	rue S.-Antoine
Eloy (S.)	r. de la V.-Draper.	rue de la Calandre
Enfans-Rouges	rue Pastourelle	rue Molay
Enfer (d')	r. Chev. S.-Landry	quai de la Cité
Enfer (d')	place S.-Michel	barrière d'Enfer
Enghien (d')	r. du f. Poissonnière	r. du f. S.-Denis
Epée-de-Bois (de l')	rue Mouffetard	rue Gracieuse
Eperon (de l')	r. S.-And.-des-Arcs	rue du Jardinet
Essai (de l')	rue Poliveau	marc. aux Chevaux
Est (de l')	rue d'Enfer	boul. du M.-Parn.
Estrapade (de la V.)	pl. de l'Estrapade	place de Fourcy
Estienne	rue Boucher	rue de Bétizy
Etienne (N. S.)	rue Contrescarpe	rue Copeau
Etienne (N. S.)	rue Beauregard	boul. Poissonnière
Etienne-des-Grés	rue S.-Jacques	pl. Ste-Geneviève
Etoile (de l')	quai des Ormes	rue des Barrés
Etuves (des Vieil.)	r. des Deux-Ecus	rue S.-Honoré
Etuves (des Vieil.)	rue Beaubourg	rue S.-Martin
Eustache (N. S.)	r. du Petit-Carreau	rue Montmartre
Evêché (de l')	pl. du parv. N.-D.	pont aux Doubles
Evêque (l')	rue des Orties	rue de l'Anglade.
Fauconnier (du)	rue des Barrés	r. des Prêtr. S.-Paul
Favart	rue Grétry	boul. des Italiens
Femme sans tête	quai Bourbon	r. S.-Louis
Fer à Moulin	rue Mouffetard	place Scipion
Ferdinand.	r. des Trois-Couronn.	rue de l'Orillon.
Ferme des Mathur.	r. N. des Mathurins	rue S.-Nicolas
Féronnerie (de la)	rue de la Lingerie	rue S.-Denis
Férou	place S.-Sulpice	rue de Vaugirard
Fers (aux)	rue S.-Denis	marché aux Poirées
Feuillade (de la)	place des Victoires	r. N. des B.-Enfans
Feuillantines (des)	r. du f. S.-Jacques	rue d'Ulm
Fèves (aux)	r. de la V.-Draperie	rue de la Calandre
Felibien	rue Clément	rue de Seine
Feydeau	rue Montmartre	rue de Richelieu
Fiacre (S.)	boul. Montmartre	rue des Jeûneurs
Fidélité (de la)	r. du f. S.-Martin	r. du f. S.-Denis
Figuier (du)	r. des Prêtr.-S.-Paul	rue du Fauconnier
Filles-du-Calvaire	r. Bourb.-Villeneuv.	boul. du Temple.
Filles-Dieu (des)	r. Bourbon-Villen.	rue S.-Denis
Filles-S.-Th. (N. d.)	rue de Richelieu	r. N.-D.-des-Vict.
Fleurus (de)	r. N. D. des Champs	rue Madame
Florentin (S.)	pl. de l'Orangerie	rue S.-Honoré

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Foin (du)	rue S.-Jacques	rue de la Harpe
Foin (du)	rue S.-Louis	r.Ch.des-Minimes
Foire S.-Ger.(de la)	rue du Four	Foire S.-Germain
Folie-Méricourt	r. du f. du Temple	r. de Ménilmontant
Folie-Regnault	rue des Amandiers	rue de la Muette
Fontaine	rue S.-Maur	r. Folie-Méricourt
Fontaine (de la)	rue Gaillon	r. de la pl. Vend.
Fontaine (de la)	r. du Puits-l'Herm.	rue d'Orleans
Fontaines (des)	r. de la Croix	rue du Temple
Forez	marché du Temple	rue Charlot
Forges (des)	rue Damiette	place du Caire.
Fossés S.-Bernard	quai S.-Bernard	rue S.-Victor
Fos.S.-Ger.-l'Aux.	place du Louvre	rue de la Monnaie
Fos. S.-G.-des-Pr.	carref. de Bussy	rue des Boucheries
Fossés S.-Jacques	rue S.-Jacques	pl. de l'Estrapade
Fossés S.-Marcel	rue Mouffetard	rue de la Muette
Fossés Montmartre	place des Victoires	rue Montmartre
Fossés S.-Victor	rue S.-Victor	rue Bordet
Fossés du Temple	r. du f. du Temple	r. de Ménilmontant
Fouarre (du)	rue de la Bûcherie	rue Galande
Four (du)	rue Traînée	rue S.-Honoré
Four (du)	r. Ste-Marguerite	car.de la Cr. Rouge
Four (du)	r. des Sept-Voyes	rue d'Ecosse
Fourcy (de)	rue S.-Antoine	r. de Jouy
Fourcy (de)	rue Mouffetard	place de Fourcy
Fourreurs (des)	pl. Ste-Opportune	r. des Lavandières
Fourneaux (des)	bar. des Fourneaux	rue de Vaugirard
Foy (Ste)	rue S.-Denis	rue des Filles-Dieu
Française	rue Pavée	rue Mauconseil
Francs-Bourgeois	rue de Vaugirard	place S.-Michel
Francs-Bourgeois	vieille r. du Temple	rue Payenne
Francs-Bourgeois	cloître S.-Marcel	r. des f. S.-Marcel
François (N. S.)	vieille r. du Temple	rue S.-Louis
Frépillon	rue Aumaire	rue Phelipeaux
Frères (des trois)	rue Chantereine	rue S.-Lazare
Friperie (de la gr.)	place du Légat	r. de la Tonnellerie
Priperie (de la pet.)	place du Légat	r. de la Tonnelleri
Fromagerie (de la)	r. du m. aux Poirées	rue Traînée
Froidmanteau	r. S.-Honoré	place du Muséum
Fromentel	rue Chartière	r. du cim. S.-Ben.
Fronde (de la)	c. de sac S.Bernard	rue de Montreuil
Frondeurs (des)	c. des 4 Cheminées	rue S.-Honoré
Fuseaux (des)	r. S.-Germ.-l'Aux.	q. de la Mégisserie

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Gaillon	r. n. des P.-Champs	r. n. S.-Augustin
Galande	rue S.-Jacques	place Maubert
Garancière	rue de Vaugirard	r. du Pet.-Bourbon
Garnisons (Vieill.)	r. de la Tixérander.	cloître S.-Jean
Gasté	rue des Batailles	r. basse de Chaillot
Geneviève (N. Ste)	rue de Fourcy	rue des Postes
Gentilly (du petit)	rue Mouffetard	boul. des Gobelins
Geoffroy-l'Angev.	rue Ste-Avoye	rue Beaubourg
Geoffroy-l'Asnier	rue S.-Antoine	quai de la Grève
Georges (S.)	rue S.-Lazare	rue de Provence
Gérard-Boquet	rue neuve S.-Paul	rue des Lions
Germ.-l'Auxer. (S)	pl. des trois Maries	rue S.-Denis
Gervais (S.)	r. des Coutures S. G.	rue n. S.-François
Gervais-Laurent	petite r. S.-Pierre	rue de la Lanterne
Gilles (neuve S.)	rue S.-Louis	boulev. S.-Antoine
Gilles (p. r. neuv. S.)	boulev. S.-Antoine	rue n. S.-Gilles
Gindre (du)	r. du v. Colombier	rue de Vaugirard
Gît-le-Cœur	r. S.-And.-des-Arcs	quai des Augustins
Glacière (de la)	rue de Loursine	boulev. S.-Jacques
Glatigny (de)	r. des Marmouzets	basse des Ursins
Gobelins (des)	rue Mouffetard	rivière de Bièvre
Godeau le Muroi	boulv. Madeleine	q. des Mathurins
Gourdes (des)	allée des Veuves	ruelle des Marais
Gracieuse	rue Copeau	rue Française
Grammont (de)	r. n. S.-Augustin	boulev. des Italiens
Gr.-Degrés (des)	place Maubert	q. de la Tournelle
Grand-Prieuré (du)	r. de Ménilmontant	rue de la Tour
Grange-aux-Belles	rue des Marais	rue des Récollets
Grange-Batelière	r. N. Gr.-Batelière	r. du f. Montmartre
Grange-Batel. (N.)	rue Pinon	boulev. des Italiens
Gravilliers (des)	rue du Temple	rue Transnonain
Grenelle (de)	carr. de Sartine	rue S.-Honoré
Grenelle (de)	car. de la Cr.-Rouge	r. Labourdonnaie
Grès (des)	rue de la Harpe	rue S.-Jacques
Grenétat	rue S.-Martin	rue S.-Denis
Grenier S.-Lazare	rue Beaubourg	rue S.-Martin
Grenier-sur-l'eau	r. Geoffroi-l'Asnier	rue des Barres
Grésillons (des)	rue Miroménil	rue du Rocher
Grétry	rue Favart	rue Grammont
Gril (du)	rue Censier	rue d'Orléans
Grillée	r. de la Mortellerie	quai de la Grève
Gros-Chenet (du)	rue des Jeûneurs	rue de Cléry
Guénégaud	rue Mazarine	quai Conti

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Guérin Boisseau	rue S.-Martin	rue S.-Denis
Guillaume	quai d'Orléans	r. S.-Louis
Guillaume (S.)	rue de Grenelle	rue des SS.-Pères
Guillelmites (des)	rue de Paradis	r.desBl.-Manteaux
Guillemin (neuve)	rue du Four	r. du V. Colombier
Guisarde	rue des Canettes	Foire S.-Germain
Hanovre (d')	r. du Port-Mahon	rue Choiseul
Harlay (de)	quai des Orfèvres	quai de l'Horloge
Harlay (de)	rue S.-Claude	boulev. S.-Antoine
Harpe (de la)	rue S.-Severin	place S.-Michel
Hautefeuille	r.S.-And.-des-Arcs	r. de l'Ec. de Méd.
Hauteville (d')	r. Bas porte S.-D.	rue de Paradis
Hazard (du)	rue Sainte-Anne	rue Traversière
Heaumerie (de la)	rue S.-Denis	r. delaVieil.Monn.
Helder (du)	boulev.desItaliens	rue Taitbout
Henri Ier. (de)	rue Bailly	rue Royale
Hermites (des 2)	rue Cocatrix	r. des Marmouzets
Hilaire (S.)	r. S. J.-de-Beauvais	rue desSept-Voyes
Hillerin-Bertin	rue de Grenelle	rue de Varennes
Hirondelle (de l')	rue Gît-le-Cœur	pl. du Pt. S.Michel
Hippolyte (S.)	rue des 3 Couronnes	rue de Loursine
Hom.-Armé (de l')	r. S.C. de la Bret.	r.desBl.-Manteaux
Honoré (S.)	porte S.-Honoré	rue de la Lingerie
Honoré (du f. S.)	rue d'Augoulême	porte S.-Honoré
Honoré-Chevalier	r. du Pot-de-Fer	rue Cassette
Hospitalières	de Saint-Gervais	Mar des Bl.-Mant.
Hôpital S.-Louis	barr. du Combat	rue des Récollets
Houssaye (du)	rue Chantereine	rue de Provence
Huchette (de la)	r. du Petit-Pont	r. vieille-Bouclerie
Hugues (S.)	rue Royale	rue Bailly
Hurleur (du gr.)	rue S.-Martin	rue Bourg-l'Abbé
Hurleur (du pet.)	rue Bourg-l'Abbé	rue S.-Denis
Hyacinthe (S.)	r. du m. des Jacob.	rue de la Sourdière
Hyacinthe (S.)	rue S.-Jacques	place S.-Michel
Jéna (d')	les Invalides	la Seine
Ivry (petite r. d')	rue du Banquier	boul. de l'Hôpital
Irlandais (des)	rue des Postes	r.delaVieil.Estrap.
Jacinthe	rue Galande	r. des Trois-Portes
Jacob	rue S.-Benoît	rue des SS.-Pères
Jacques (S.)	r. du Petit-Pont	porte S.-Jacques
Jacques (du f. S.)	porte S.-Jacques	barr. d'Arcueil
Jacques la B. (S.)	rue S.-Denis	Planche-Mibray
Jard. du Roi (du)	rue de la Muette	carref. de la Pitié
Jardinet (du)	rue Mignon	rue de l'Eperon
Jardins (des)	r. des Prêtr.S.-Paul	rue des Barrés

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Jarente (de)	r. Culture Ste-Cath.	r. de l'Eg. Ste-Cath.
Jean (S.)	rue S.-Dominique	rue de l'Université
Jean (neuve S.)	r. du f. S.-Martin	rue du f. S.-Denis
Jean-Baptiste (S.)	rue Michel	rue de la Pépinière
Jean-Beausire	boul. S.-Antoine	rue S.-Antoine
Jean-de-Bauce	r. de la gr. Friperie	r. de la Cordonnerie
Jean-de-Beau. (S.)	rue S.-Hilaire	rue des Noyers
Jean-Jacq.-Rouss.	rue Montmartre	rue Coquillière
Jean-Hubert	rue des Cholets	rue des Sept-Voies
Jean-de-l'Epine	r. de la Coutellerie	rue de la Vannerie
Jean-de-Latran (S)	place Cambray	r. S.J.-de-Beauvais
Jean-Lantier	rue Bertin-Poirée	r. des Lavandières
Jean-Pain-Mollet	rue des Arcis	r. de la Coutellerie
Jean-Robert	rue S.-Martin	rue Transnonain
Jean-Tison	r. des F.S.-G.l'Aux.	rue Bailleul
Jérôme (S.)	quai de Gèvres	r. Vieille-Lanterne
Jérusalem (de)	quai des Orfèvres	rue de Nazareth
Jeûneurs (des)	rue Montmartre	rue du Sentier
Joaillerie (de la)	place du Châtelet	r. S.-J.-la-Bouch.
Joquelet	r. N.-D.-des-Vict.	rue Montmartre
Joseph (S.)	rue Montmartre	r. du Gros-Chenet
Jour (du)	rue Montmartre	pl. S.-Eustache
Jouy (de)	rue S.-Antoine	rue de Fourci
Joubert Ch.-d'Ant.	rue du Mont Blanc	rue Sainte Croix
Judas	rue des Carmes	r. de la M. Ste-Gen.
Juifs (des)	rue des Rosiers	r. du Roi de Sicile
Juiverie (de la)	r. de la V.-Draperie	r. de la Calandre
Julien-le-Pauv. (S.)	rue de la Bûcherie	rue Galande
Julienne	rue de Loursine	rue Pascal
Jules (S.)	rue de Montreuil	r. du f. S.-Antoine
Jussienne (de la)	rue Montmartre	rue Coq-Héron
Lacaile	boulev. d'Enfer	rue d'Enfer
Kléber	barr. de la Cunette	aven. de Suffren
Lacuée	pont du J. du Roi	r. du f. S.-Antoine
Laiterie (de la)	pr. la rue Grenétat	enclos de la Trinité
Lancry (de)	rue des Marais	rue de Bondy
Landry (S.)	r. Basse des Ursins	r. des Marmouzet
Lanterne (de la)	r. Vieille-Draperie	quai Desaix
Lanterne (de la)	rue des Arcis	rue S.-Bont
Lanterne (de la V.)	rue S.-Jérôme	v. pl. aux Veaux
Lappe (de)	rue de la Roquette	rue de Charonne
Lard (au)	rue de la Lingerie	rue Lenoir
Laurent (S.)	rue du f. S.-Denis	r. du f. S.-Martin
Laurent (N. S.)	rue de la Croix	rue du Temple
Laval	rue Pigalle	les Champs

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Lavandières (des)	rue des Noyers	place Maubert
Lazare (S.)	rue S.-Laurent	Foire S.-Laurent
Lazare (S.)	r. du f. Montmartre	rue de l'Arcade
Leclerc	boulev. S.-Jacques	r. du f. S.-Jacques
Lenoir	r. du f. S.-Antoine	marché S.-Antoine
Lenoir	rue de la Poterie	rue S.-Honoré
Lepelletier	rue de Provence	boul. des Italiens
Lesdiguières (de)	rue de la Cerisaie	rue S.-Antoine
Levrette (de la)	r. de la Mortellerie	rue du Martrois
Licorne (de la)	rue S.-Christophe	r. des Marmouzets
Limace (de la)	r. des Déchargeurs	r. des Bourdonnais
Limoges (de)	rue de Poitou	rue de Bretagne
Lingerie (de la)	rue S.-Honoré	marc. des Innocens
Lingerie (de la)	enclos de la Foire	S.-Germain
Lion (du petit)	rue S.-Denis	r. des Deux-Portes
Lion (du petit)	rue de Condé	rue des Aveugles
Lions (des)	rue du Petit-Musc	rue S.-Paul
Lombards (des)	rue S.-Martin	rue S.-Denis
Longchamp (de)	bar. de Longchamp	rue des Batailles
Longpont (de)	place S.-Gervais	quai de la Grève
Lorillon (de)	barr. de Riom	rue S.-Maur
L'Obineau	rue Mabillon	rue des 4 vents
Louis-le-Grand	Croix d.-p. Champs	b. des Capucines
Louis (S.)	rue de l'Echelle	rue S.-Honoré
Louis (S.)	r. des F. du Calvaire	r. de l'Echarpe
Louis (S.)	pont de la Cité	quai de Béthune
Loursine (de)	rue Mouffetard	rue de la Santé
Louvois	rue Sainte-Anne	rue de Richelieu
Lubeck (de)	rue des Batailles	rue Ste-Marie
Lully	rue de Louvois	rue Rameau
Lune (de la)	rue Poissonnière	boul. Poissonnière
Luxemb. (N. de)	rue de Rivoli	boul. de la Madel.
Lyonnais (des)	r. des Charbonniers	rue de l'Oursine
Mabillon	r. du Petit Bourbon	r. du Four
Mâcon	r. de la V.-Bouclerie	r. S.-And.-des-Arcs
Maçons (des)	rue des Mathurins	place Sorbonne
Madame	rue de Vaugirard	rue de l'Ouest
Madeleine (de la)	r. du f. S.-Honoré	rue de l'Arcade
Magdebourg (de)	rue des Batailles	quai de Billy
Magloire (S.)	rue S.-Denis	r. Salle-au-Comt
Mail (du)	rue Vide-Gousset	rue Montmartre
Maison-Neuve	rue de la Voierie	rue de la Pépinière
Malboroug	r. de Rochechouart	r. du f. Poissonnière
Malte (de)	rue de la Tour	r. de Ménilmontant

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Mandar	rue Montorgueil	rue Montmartre
Marais (des)	rue de Seine	r. des Pts-August.
Marais (des)	r. du f. du Temple	r. du f. S.-Martin
Marc (S.)	rue Montmartre	rue de Richelieu
Marc (N. S.)	place des Italiens	rue de Richelieu
Marcel (S.)	place S.-Marcel	rue Mouffetard
Marche (de la)	rue de Bretagne	rue de Poitou
Marché (du)	rue d'Aguesseau	rue des Saussayes
Marché-aux-Chev.	rue Poliveau	boul. de l'Hôpital
M. des Jacob. (du)	rue S.-Honoré	r. N. des Pts-Ch.
Marché-Neuf (du)	rue de la Barillerie	r. du Marché-Palu
M. S.-Martin (du)	rue Frépillon	enclos S.-Martin
M. aux Poirées (du)	carreau de la Halle	place du Légat
Marché-Palu (du)	rue de la Calandre	le Petit-Pont
Marcou (S.)	rue Royale	rue Bailly
Marguerite (Ste)	rue de l'Egout	rue des Boucheries
Marguerite (Ste)	r. du f. S.-Antoine	rue de Charonne
Margerite (p. r. Ste)	r. Ste-Marguerite	rue Childebert
Marie (Ste)	rue de Verneuil	rue Bourbon
Marie (Ste)	rue de Longchamp	barr. Ste-Marie
Marie-Stuart	r. Montorgueil	r. des Deux-Portes
Marigny (de)	Champs-Elysées	r. du f. S.-Honoré
Marionnettes (des)	r. du f. S.-Jacques	rue de l'Arbalète
Marivaux (de)	rue Grétry	boul. des Italiens
Marivaux (de)	rue des Ecrivains	rue des Lombards
Marivaux (p. r. de)	r. de la Vieill.-Mon.	rue de Marivaux
Marmouzets (des)	rue de la Juiverie	rue de la Colombe
Marmouzets (des)	rue S.-Hippolyte	rue des Gobelins
Martel	r. des Ptes-Ecuries	rue de Paradis
Marthe (Ste)	rue Childebert	passag. de l'Abbaye
Martin (S.)	rue des Lombards	porte S.-Martin
Martin (N. S.)	rue S.-Martin	r. du P. aux Biches
Martin (du f. S.)	porte S.-Martin	barr. de la Villette
Martyrs (des)	rue S.-Lazare	barr. des Martyrs
Martrois (du)	pl. de l'Hôt-de-Vil.	rue de la Levrette
Masseran	rue N. Plumet	rue de Sèvres
Massillon	rue Chanoinesse	r. Bossuet
Mathurins (des)	rue S.-Jacques	rue de la Harpe
Mathurins (N. des)	rue de l'Arcade	r. du Mont-Blanc
Matignon	Champs-Elysées	r. du f. S.-Honoré
Maubué	rue S.-Martin	rue du Poirier
Mauconseil	rue S.-Denis	r. Comtesse d'Artois
Montfaucon	pl. de l'Abbaye	rue Clément
Maur (S.)	rue des Amandiers	r. de l'Hos. S.-Louis

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Maur (S.)	r. des Vieill.-Tuiler.	rue de Sèvres
Maur (S.)	rue S.-Vannes	rue Royale
Maure (du)	rue Beaubourg	rue S.-Martin
Mauvais-Garçons	rue des Boucheries	rue de Bussy
Mauvais-Garçons	rue de la Verrerie	r. de la Tixéranderie
Mauv.-Parol.(des)	r. des Lavandières	r. des Bourdonnais
Mazarine	r. S. And.-des-Arcs	rue de Seine
Mazure (de la)	r. de la Mortellerie	quai des Ormes
Mécaniques (des)	rue des Arts	rue du Commerce
Méchin	rue de la Santé	r. du f. S.-Jacques
Médard (N. S.)	rue Gracieuse	rue Mouffetard
Ménars (de)	rue de Richelieu	rue de Grammont
Ménestriers (des)	rue Beaubourg	rue S.-Martin
Ménilmontant (de)	barr. de Ménilmont.	rue Amelot
Ménilmont.(N. de)	b. des F. du Calvair.	rue S.-Louis.
Mercier	rue de Viarmes	rue de Grenelle
Mercière	enclos de la Foire	S.-Germain
Merry (N. S.)	rue Bar-du-Bec	rue S.-Martin
Meslay	rue du Temple	rue S.-Martin
Messageries (des)	rue de Paradis	r. du f. Poissonnière
Métiers (des)	près la rue Greuétat	enclos de la Trinité
Mézières (de)	rue du Pot-de-Fer	rue Cassette
Michel (S)	r. S.-Jean-Baptiste	rue Maison-Neuve
Michodière (de la)	boul. des Italiens	carrefour Gaillon
Michel-le-Comte	rue Transnonain	rue Ste-Avoye
Mignon	rue du Jardinet	rue du Battoir
Minimes (des)	rue des Tournelles	rue S.-Louis
Miroménil	les Champs	place Beauveau
Moine (du Petit)	rue de Scipion	rue Mouffetard
Moineaux (des)	rue des Orties	r. N. S.-Roch
Molay	rue Portefoin	rue de la Corderie
Molière	rue de Vaugirard	place de l'Odéon
Monceau S.-Gerv.	rue de Longpont	rue de la Levrette
Mondétour	rue du Cygne	rue des Prêcheurs
Mondovi (de)	r. du Mont-Tabor	rue de Rivoli
Monnaie (de la)	r. des F. S G. l'Aux.	r. S.-G.-l'Auxerr.
Monnaie (de la V.)	r. des Lombards	rue des Ecrivains
Monsieur (de)	rue de Babylone	rue Plumet
Monsieur le Prince	carr. de l'Odéon	rue de Vaugirard
Montaigne	ét. des Ch.-Elysées	rue Rousselet
Mont. Ste-Genev.	place Maubert	pl. S.-Et.-du-Mont
Mont-Blanc (du)	b. des Capucines	rue S.-Lazare
Montesquieu	r. des Bons-Enfans	r. Cr.-des-Pts-Ch.

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Montgallet	rue de Charenton	rue de Reuilly
Montholon	rue Rochechouart	r. du f. Poissonnière
Montmartre	pointe S.-Eustache	boul. Montmartre
Montmartre (du f.)	boul. Montmartre	rue S.-Lazare
Montmorency	rue S.-Martin	rue du Temple
Montmorency (N.)	rue Feydeau	rue S.-Marc
Montorgueil	r. Comtesse d'Artois	rue du Cadran
Montpensier	r. de Richelieu	r. Beaujolois
Mont-Parnasse (du)	r. N. D. des Champs	bar. du M.-Parnasse
Montreuil (de)	r. du f. S.-Antoine	barr. de Montreuil
Montabor (du)	rue de Castiglione	rue de Mondovi
Moreau	quai de la Rapée	r. de Charenton
Morts (des)	r. du f. S.-Martin	r. de l'hos. S.-Louis
Mortellerie (de la)	pl. de l'Hôt.-de-Vil.	rue de l'Etoile
Mouceaux (de)	r. du f. du Roule	rue de Courcelles
Mouffetard	rue Fourcy	barr. Mouffetard
Moulin (du haut)	r. du f. du Temple	rue de la Tour
Moulin (du haut)	rue de la Lanterne	rue Glatigny
Moulins (des)	rue des Orties	r. N. des Pts-Cham.
Moussy	rue de la Verrerie	r. Ste-C. de la Bre.
Mouton (du)	pl. de l'Hôt.-de-Vil	r. de la Tixérander.
Muette (de la)	rue de la Roquette	rue de Charonne
Mûrier (du)	rue Traversine	rue S.-Victor
Musc (du petit)	quai des Célestins	rue S.-Antoine
Nazareth	rue de Jérusalem	cour de la Ste-Chap.
Necker	rue d'Ormesson	rue Jarente
Neuve Ste-Elisab.	rue des Fontaines	r. Neuv. St. Laurent
Neuve des Pts-Ch.	r. N. des Bons-Enf.	pl. Louis-le-Grand
Nevers (de)	quai Conti	rue d'Anjou
Nicaise (S.)	rue S.-Honoré	rue de Rivoli
Nicolas (S.)	rue du f. S.-Ant.	rue de Charenton
Nicolas (S.)	rue de l'Arcade	rue du Mont-Blanc
Nic. du Chard. (S.)	rue Traversine	rue S.-Victor
Nicolas (N. S.)	rue Sanson	r. du f. S.-Martin
Nicolot	rue de l'Université	quai d'Orçay.
Nonaindières (des)	rue de Jouy	quai des Ormes
Normandie (de)	rue Boucherat	rue Charlot
Nôtre (Le)	allée des Veuves	rue du Colysée
Notre-Dame (N.)	place du Parvis	r. du Marché-Palu
Notre-Dame (V.)	rue Censier	rue d'Orléans
N.-D. des Champs	rue d'Enfer	rue de Vaugirard
N.-D. Bon.-Nouv.	rue Beauregard	boul. Poissonnière
N.-D. de Nazareth	r. du P.-aux-Biches	rue du Temple

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Notre-D de Grâce	r. Dauj. S-Honoré	r de la Madelaine
N. D. de Recouvr.	rue Beauregard	boul. Poissonnière
N.-D. des Victoir.	carr. des Pts-Pères	rue Montmartre
Noyers (des)	rue S.-Jacques	place Maubert
Obliu	rue Coquillière	rue de Viarmes
Observance (de l')	pl. de l'Ec. de Méd.	rue M. le Prince
Odéon (de l')	place de l'Odéon	carr. de l'Odéon
Ogniard	rue S.-Martin	rue des 5 Diamans
Oiseaux (des)	m. des Enf.-Rouges	rue de Beauce
Olivet (d')	rue des Brodeurs	rue Traverse
Orangerie (de l')	rue d'Orléans	rue Censier
Oratoire (de l')	rue S.-Honoré	place Marengo
Oratoire (N. de l')	avenue de Neuilly	rue du f. du Roule
Orfèvres (des)	r. S.-Germ.-l'Aux.	rue Jean-Lantier
Orléans (d')	rue S.-Honoré	r. des Deux-Ecus
Orléans (d')	rue des Quatre-Fils	r. de Poitou
Orléans (d')	r. du J. du Roi	r. Mouffetard
Orléans (N. d')	porte S.-Denis	porte S.-Martin
Ormeaux (des)	rue de Montreuil	r. anc. de Lagny
Ormesson (d')	r. Cult. Ste-Cather.	r. de l'Egout
Orties (des)	rue d'Argenteuil	r. Sainte-Anne
Oseille (de l')	rue S.-Louis	vieille r. du Temple
Ouest (de l')	bar. du Mt-Parnas.	r. de Vaugirard
Ours (aux)	rue S.-Martin	r. S.-Denis
Paix (de la)	r. N. des Capucin.	boul. des Capucines
Pagevin	r. des V.-Augustins	r. de la Jussienne
Palatine	rue Servandoni	r. Garancière
Paon (du)	rue du Jardinet	r. de l'Ec. de Médec.
Paon (du)	rue S.-Victor	r. Traversine
Paon blanc (du)	quai des Ormes	r. de la Mortellerie
Panier-Fleuri (du)	c.-de-s. d. 4 Vents.	r. des Bouch. S.-G.
Papillon	place Montholon	rue Bleue
Paradis (de)	r. du f. S.-Denis	r du f. Poissonnière
Paradis (de)	rue du Chaume	vieille r. du Temple
Parcheminerie	rue S.-Jacques	r. de la Harpe
Parc-Royal (du)	rue de Thorigny	rue Saint-Louis
Pascal	rue S.-Hippolyte	r. du ch. de l'Aloul.
Pas de la Mule (du)	place Royale	boul. S.-Antoine
Pastourelle	rue du Temple	r. du Gr.-Chantier
Paul (S.)	rue S.-Antoine	quai des Ormes
Paul (N. S.)	rue S.-Paul	r. Beautreillis
Pavée S.-André	r. S.-And.-des-Arcs	quai des Augustins
Pavée S. Sauveur	rue Montorgueil	r. du Petit-Lion
Pavée au Marais	r. du Roi de Sicile	r. N. Ste-Cather.

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Paxent (S.)	rue Royale	rue Bailly
Payenne	r. N. Ste-Catherine	r. du Parc-Royal
Pélican (du)	r. de Grenelle S.H.	r. Cr. des Pts-Ch.
Pépinière (de la)	rue de Courcelles	r. du Rocher
Percée	r des Prêtres S. Paul	r. S.-Antoine
Percée	rue de la Harpe	r. Hautefeuille
Percée	r. de Vendôme	marché du Temple
Perche (du)	rue d'Orléans	vieille r. du Temple
Perdue	place Maubert	r. des Gr.-Degrés
Périgueux (de)	r. de Bretagne	r. Boucherat
Perrine (Ste)	les Champs	gr. r. de Chaillot
Perrin-Gasselin	rue S.-Denis	r. vieille Harengerie
Perle (de la)	rue de Thorigny	vieille r. du Temple
Pernelle	r. de la Mortellerie	quai de la Grève
Perpignan (de)	r. des Marmouzets	rue des 3 Canettes
Petit-Banquier (du)	boul. de l'Hôpital	rue du Banquier
Pts-Champs (des)	rue Beaubourg	rue S.-Martin
Petit-Crucifix (du)	r. S. Jacq.-la-Bouc.	cl. du même nom
Petits-Pères (des)	r. Vide-Gousset	r. de la Feuillade
Petit-Pont (du)	le Petit-Pont	rue Galande
Pet-au-Diable (du)	r. de la Tixérander.	cloître S.-Jean
Phelipeaux	rue du Temple	rue Frépillon
Philippe (S.)	rue de Cléry	r. Bourbon.-Villen.
Philippe (S.)	rue Royale	rue Bailly
Picpus (de)	r. du f. S.-Antoine	barr. de Picpus
Pied-de-Bœuf (du)	r. de la Joaillerie	rue de la Tuerie
Pierre (S.)	gr. rue de Chaillot	r. Basse de Chaillot
Pierre (N. S.)	r. des 12 Portes	r. N. S.-Gilles
Pierre (S.)	r. de Ménilmontant	r. S.-Sébastien
Pierre (pte r. S.)	rue Amelot	rue d'Aval
Pierre (S.)	r. Montmartre	r. N.-D. des Vict.
Pierre-des-Arcis (S.)	r. de la V.-Draper.	r. Gervais-Laurent
Pierre-Assis	r. S.-Hippolyte	rue Mouffetard
Pierre-aux-Bœufs	pl. du Parvis N.-D.	r. des Marmouzets
Pierre-au-Lard	rue du Poirier	r. N. S.-Merry
Pierre-Lescot	place du Muséum	r. S.-Honoré
Pierre-Lombard	rue Mouffetard	anc. cl. S.-Marcel
Pierre-à-Poissons	r. de la Saunerie	place du Châtelet
Pierre-Sarrazin	r. de la Harpe	rue Hautefeuille
Pigalle	rue Blanche	r. de la Rochef.
Pinon	r. N. Grange-Batel.	rue d'Artois
Pirouette	pl. du car. de la Halle	rue Mondétour
Pl. Louis le-Grand	r. N. des Pts-Ch.	boul. des Italiens.
Pl.-a.-Veaux (de la)	r. Planche-Mibray	r. S. J.-la-Boucher.

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Placide (St)	r. des Vieil.-Tuiler.	rue de Sèvres
Planche (de la)	rue de la Chaise	rue du Bac
Planche-Mibray	r. S.-Jacq.-la-Bou	pont Notre-Dame
Planchette (de la)	rue Lacuée	rue de Charenton
Plat d'étain (du)	r. des Lavandières	r. des Déchargeurs
Plâtre (du)	r. des Anglais	rue S.-Jacques
Plâtre (du)	r. de l'Hom.-Armé	rue Ste-Avoye
Plumet	bar. des Paillassons	r. des Brodeurs
Plumet (neuve)	boul. des Invalides	avenue de Breteuil
Plumets (des)	r. de la Mortellerie	quai de la Grève
Poirées (des)	r. N. des Poirées	rue des Cordiers
Poirées (N. des)	r. des Poirées	rue S.-Jacques
Poirier (du)	r. Simon-le-Franc	rue N. S.-Merry
Poissi (de)	quai de la Tournel.	rue S.-Victor
Poissonnière	boul. Poissonnière	rue de Cléry
Poissonnière (duf.)	boul. Poissonnière	barr. Poissonnière
Poitevins (des)	rue du Battoir	rue Hautefeuille
Poitiers (de)	quai d'Orçay	r. de l'Université
Poitou (de)	rue d'Orléans	vieille r. du Temple
Poliveau (de)	r. du m. aux Chev.	boul. de l'Hôpital
Pompe (de la)	r. de l'Université	quai d'Orçay
Ponceau (du)	rue S.-Denis	rue S.-Martin
Pont-aux-Biches	rue Censier	r. de la Muette
Pont-aux-Biches	r. N. S.-Laurent	r. N.-D. de Nazar.
Pont-aux-Choux	rue de Turenne	boulev. S.-Antoine
Pont de Lodi (du)	r. Dauphine	r. des Gr.-August.
Pont de la Triperie	r. de l'Université	à la Triperie
Ponthieu (N. de)	r. Neuve de Berry	aven. de Matignon
Pontoise (de)	quai de la Tourn.	rue S.-Victor
Popincourt (de)	r. de Ménilmontant	r. de la Roquette
Port-Mahon (de)	carrefour Gaillon	r. Louis-le-Grand
Porte-Foin	rue du Temple	r. des Enf.-Rouges
Poste aux Chevaux	r. Jacob	pl. S. G. des Prés
Postes (des)	pl. de l'Estrapade	r. de l'Arbalète
Pot-de-Fer S.-G.	r. du V.-Colombier	r. de Vaugirard
Pot-de-Fer S.-M.	rue des Postes	r. Mouffetard
Poterie (de la)	r. de la Tonnellerie	r. de la Lingerie
Poterie (de la)	r. de la Tixérander.	r. de la Verrerie
Potiers d'étain (des)	rue Pirouette	r. de la Cossonnerie
Poules (des)	r. du Puits qui parle	r. de la V.-Estrapad.
Poulies (des)	place du Louvre	rue S.-Honoré
Poulletier	quai d'Anjou	quai de Béthune
Poupée	rue Hautefeuille	rue de la Harpe

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Pourtour (du)	place Baudoyer	rue du Monceau
Prêcheurs (des)	r. des Potiers-d'Et.	rue S.-Denis
Prêtres S.-Paul	r. des Nonaindières	rue S.-Paul
Prêtres S.-Severin	rue S.-Severin	r. de la Parchemin.
Prêtr. S.-G.-l'Aux.	pl. S.-G.-l'Auxer.	r. de la Monnaie
Prêt. S.-Et.-du-M.	pl. S.-Et.-du-M.	r. Bordet
Princesse	r. du Four	r. Guisarde
Projetée	r. Roquépine	r. de la Pépinière
Provence (de)	r. du Mont-Blanc	r. du f. Montmartre
Prouvaires (des)	rue Traînée	r. S.-Honoré
Puits (du)	r. des Bl.-Manteaux	r. Ste-C.-de-la-Br.
Puits qui parle (du)	r. N. Ste-Genev.	r. des Postes
Puits-l'Hermite	r. de la Clef	r. du Battoir
Pyramides (des)	r. S.-Honoré	place de Rivoli
Quatre-Fils (des)	v. r. du Temple	r. du Gr.-Chantier
Quatre-Vents (des)	rue Condé	r. du Brave
Quenouilles (des)	q. de la Mégisserie	r. S.-Germ.-l'Aux.
Quincampoix	r. Aubry-le-Bouch.	r. aux Ours
Quin.-Vingts (des)	r. de Rivoli	r. Batave
Racine	pl. de l'Odéon	r. de M. le Prince
Rambouillet (de)	r. de Bercy	r. de Charenton
Rameau	r. de Richelieu	r Ste-Anne
Rats (des)	r. Galande	r. de la Bûcherie
Rats (des)	r. Folie-Regnault	anc. barr. des Rats
Ravel	r. du Pt-Vaugirard	r. de Sèvres
Réale (de la)	r. de la Gr.-Truand.	r de la Tonnellerie
Récollets (des)	r. Grange-aux-Bel.	r. du f. S.-Martin
Regard (du)	r. des Vieil -Tuiler.	r. de Vaugirard
Regnard	pl. de l'Odéon	r. de Condé
Régratière	quai d'Orléans	r. S. Louis
Reine-Blanc. (de la)	r. Mouffetard	r. des F. S.-Marcel
Rempart (du)	r. S.-Honoré	r. de Richelieu
Rempart (basse du)	r. de Surenne	r. du Mont-Blanc
Renard (du)	r. S.-Denis	r. des Deux-Portes
Renard (du)	r. de la Verrerie	r. N. S.-Merry
Regnaud-le-Fèvre	pl. Baudoyer	marché S.-Jean
Reposoir (du petit)	pl. des Victoires	r. des Vieux-Aug.
Reuilly (de)	r. S.-Antoine	barr. de Reuilly
Reuilly (p. rue de)	r. de Charenton	grande r. de Reuilly
Rheims (de)	r. des Cholets	r. des Sept-Voyes
Ribouté	r. Bleue	place Montholon
Richer	r. du f. Montmartre	r. du f. Poissonnière
Richelieu (de)	r. S.-Honoré	boul. Montmartre

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Richelieu (neuve)	place Sorbonne	r. de la Harpe
Richepanse	r. S.-Honoré	r. Duphot
Rivoli (de)	r. de Rohan	r. S.-Florentin
Roch (neuve S.)	r. S.-Honoré	r. N. des Pts-Cham.
Roch (S.)	r. du Gros-Chenet	r. Poissonnière
Rochechouart	r. Montholon	bar. Rochechouart
Rochefoucault (la)	r. St.-Lazare	barr. Montmartre
Rocher (du)	r. de la Pépinière	barr. de Mouceaux
Rohan (de)	rue S.-Honoré	rue de Rivoli
Rohan	r. du Jardinet	cour du Commerce
Roi de Sicile (du)	vieille r. du Temple	r. des Ballets
Romain (S.)	rue de Sèvres	r. du P. Vaugirard
Roquépine	r. de la Ville-l'Evêq.	rue d'Astorg
Roquette (de la)	place S.-Antoine	r. de la Muette
Rosiers (des)	r. des Juifs	vieille r. du Temple
Rotonde	Marché du Temple	rue de Vendôme
Roule (du)	r. Bétizy	r. des Prouvaires
Roule (du f. du)	r. d'Angoulême	barr. du Roule
Rousselet	r. Plumet	r. de Sèvres
Rousselet	r. du Colysée	aven. Matignon
Royale	le Carrousel	place du Muséum
Royale	place Louis XV.	rue S.-Honoré
Royale	r. S.-Antoine	place Royale
Royale	marché S.-Martin	cour S.-Martin
Sabot (du)	r. du Four	r. du Dragon
S. Louis	quai de Béthune	pont de la Cité
Saintonge (de)	boul. du Temple	r. de Bretagne
Saints-Pères (des)	quai Voltaire	r. de Grenelle
Salle-au-Comte	r. aux Ours	r. S.-Magloire
Sanson	rue des Marais	r. de Bondy
Santé (de la)	champ des Capuc.	boul. S.-Jacques
Sartine (de)	r. de Viarmes	r. Coquillière
Saunerie (de la)	q. de la Mégisserie	r. S.Germ. l'Auxer.
Saussayes (des)	r. du f. S.-Honoré	r. de Surenne
Sauveur (S.)	r. S.-Denis	r. Montorgueil
Sauveur (N. S.)	r. du Petit-Carreau	r. Damiette
Savonnerie (de la)	r. S.-J.-la-Bouch.	r. de la Heaumerie
Savoye (de)	r. des Gr.-August.	r. Pavée S.-André
Scipion (de)	r. des Fr.-Bourgeois	r. du Fer-à-Moulin
Sébastien (S.)	r. S.-Pierre	r. de Popincourt
Seine (de)	quai S.-Bernard	r du Jardin du Roi
Seine (de	quai Malaquais	r. Neuve de Seine
Seine (neuve de)	rue de Seine	r. du Brave
Sentier (du)	r. S.-Roch	boul. Montmartre

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Sept-Voyes (des)	r. S.-Et.-des-Grés	r. S.-Hilaire
Serpente	r. de la Harpe	r. Hautefeuille
Servandoni	r. Palatine	r. de Vaugirard
Severin (S.)	r. da la Harpe	r. S.-Jacques
Sèvres (de)	car.delaCr.-Rouge	barr. de Sèvres
Simon-le-Franc	r. Maubué	r. Ste-Avoye
Singes (des)	r.desBl.-Manteaux	r.Ste-Cr.de la Bret.
Soly	r. des V.-Augustins	r. de la Jussienne
Sorbonne (de)	r. des Mathurins	place Sorbonne
Soufflot	r. S.-Jacques	place du Panthéon
Sourdière (de la)	r. S.-Honoré	r. de la Corderie
Spire (S.)	r. Ste-Foy	r. des Filles-Dieu
Surenne (de)	égl. de la Madelein.	r. des Saussayes
Tabletterie (de la)	r.Vieil.Harengerie	r. S.-Denis
Tacherie (de la)	r.Jean-Pain-Mollet	r. de la Coutellerie
Taille-Pain	r. Brise-Miche	r. du cl. S.-Merry
Taitbout	r. de Provence	boul. des Italiens
Tannerie (de la)	pl.del'Hôt.-de-Vil.	r. Planche-Mibray
Tannerie (de la V.)	r. de la v. pl. aux V.	r. de la Tuerie
Taranne	r. des SS.-Pères	r. S.-Benoît
Taranne (pte rue)	r. du Sabot	r. de l'Egout
Teinturiers (des)	r. de la Vannerie	r. de la Tannerie
Temple (du)	r. des V.-Audriettes	boul. du Temple
Temple (du f. du)	boul. du Temple	barr. de Belleville
Temple (v. r. du)	rue Saint-Louis	r. S.-Antoine
Temple (r. des f. du)	boul. du Temple	r. du f. du Temple
Terres-Fortes (des)	r.delaContrescarp.	r. Moreau
Thérèse	r. Ventadour	rue Sainte-Anne
Thévenot	r. du Petit-Carreau	r. S.-Denis
Thibautodé	r. S.-Germ.-l'Aux.	r. des Deux-Boules
Thiroux	r. N. des Mathurins	r. S.-Nicolas
Th. d'Aquin (S.)	r. S.-Dominique	pl. S.-Th. d'Aquin
Thomas (S.)	r. d'Enfer	r. du f. S.-Jacques
Thom. du Louvre	pl. du Palais-Royal	galerie du Louvre
Thorigny	r. du Parc-Royal	r. S.-Anastase
Thouars (du petit)	r. du Temple	marché du Temple
Tiquetonne	r. Montmartre	r. Montorgueil
Tirechappe	r. Bétizy	r. S.-Honoré
Tiron	r. S.-Antoine	r. du Roi de Sicile
Tixéranderie (de la)	r. de la Poterie	place Baudoyer
Tonnellerie (de la)	r. S.-Honoré	r. de la Fromagerie
Touraine (de) S.G.	r. de l'Ec.-de-Med.	r. M. le Prince
Touraine (de) au M.	r. du Perche	r. de Poitou

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Tour (de la)	r. du f. du Temple	r. Folie-Méricourt
Tour-d'Auvergne	r. des Martyrs	r. de Rochechouar
Tour-des-Dames	r. Blanche	r. Rochefoucault
Tournelle (de la)	r. de Bièvre	r. de Pontoise
Tournelles (des)	r. Neuve S.-Gilles	r. S.-Antoine
Tourniquet (du)	r. du Monceau	cloître S.-Jean
Tournon (de)	rue du Brave	rue de Vaugirard
Toutain	rue de Seine	rue Felibien
Tracy (de)	r. du Ponceau	r. S.-Denis
Traînée	r. de la Fromagerie	place S.-Eustache
Transnonain	r. Aumaire	r. Grenier S.-Laz.
Traverse	r. de Sèvres	r. Plumet
Traversière S.-H.	r. de Richelieu	r. S.-Honoré
TraversièreS.-Ant.	r. du f. S.-Antoine	quai de la Rapée
Traversine	r. d'Arras	r. de la M.Ste-Gen.
Tripperet	r. Gracieuse	r. de la Clef
Trognon	r. d'Avignon	r. de la Heaumerie
Trois-Bornes (des)	r. S.-Maur	r. Folie-Méricoour
Trois-Chandeliers	r. de la Huchette	quai St-Michel
Trois-Couronnes	carr. S.-Hippolyte	r. Mouffetard
Trois-Couronnes	r. S.-Maur	bar. des 3 Couronne
Trois-Canettes	parvis N.-Dame	r. de la Licorne
Trois-Maures(des)	r. de la Mortellerie	quai de la Grève
Trois-Maures(des)	r. Troussevache	r. des Lombards
Trois-Pavillons	r. du Parc-Royal	r.des Fr.-Bourgeois
Trois-Pistolets	r. du Petit-Musc	r. Beautreillis
Trois-Portes	place Maubert	r. des Rats
Trois-Sabres (des)	r. des 4 Cheminées	barr. de Reuilly
Troussevache	r. S.-Denis	r. des 5 Diamans
Trouvée	r. de Charenton	marché S.-Antoine
Truanderie (de la gr	r.Comtessed'Artois	r. S.-Denis
Truanderie(de la p.	r. Montdétour	r. de la gr. Truand.
Trudon	r. Boudreau	r. N. des Mathurins
Ulm (d')	pl. du Ch. des Cap.	r.Vieille-Estrapad.
Université (de l')	r. des SS.-Pères	pont des Invalides
Ursins (basse des)	r. de Chartres	r. Glatigny
Ursins (haute des)	r. de Glatigny	r. S.-Landry
Ursins (milieu des)	quai de la Cité	r. haute des Ursins
Ursulines (des)	r. du f. S.-Jacques	r. d'Ulm
Val-de-Grâce (du)	r. d'Enfer	r. du f. S.-Jacques
Valois (de)	rue S.-Honoré	rue de Rohan
Valois (de)	rue Courcelles	barr. de Mouceaux.
Valois (de)	r. S.-Honoré	r. Beaujolois
Vannerie (de la)	r. Planche-Mibray	pl. de l'Hôt. de Ville

Rues.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Vannes (de)	r. de Viarmes	r. des Deux-Ecus
Vannes (S.)	r. S.-Benoît	r. S.-Maur.
Varennes (de)	r. des Deux-Ecus	r. de Viarmes
Varennes (de)	r. du Bac	boul. des Invalides
Vaugirard (de)	r.desFr.-Bourgeois	barr. de Vaugirard
Vaugirard (du p.)	r. de Bagneux	r. de Vaugirard
Vaucanson	rue Ferdinand	rue Bertoud
Vendôme (de)	r. du Temple	r. Charlot
Venise (de)	rue S.-Martin	rue Quincampoix
Ventadour	r. N. des Pts-Cha.	r. Thérèse
Verderet	r.de laGr.-Truand.	r. Mauconseil
Verdelet	r. Coq-Héron	r. J.-J. Rousseau
Verneuil (de)	r. de Poitiers	r. des SS.-Pères
Verrerie (de la)	r. S.-Martin	marché S.-Jean
Versailles (de)	r. Traversine	r. S.-Victor
Vert-Bois (du)	r. S.-Martin	r. du P.-aux-Biches
Verte (granderue)	r. du f. S.-Honoré	r. de la Ville l'Ev.
Verte (petiterue)	r. du f. S.-Honoré	r. Verte
Vertus (des)	r. des Gravilliers	r. Phelipeaux
Viarmes (de)	rue de Varennes	rue Oblin
Victor (S.)	place Maubert	r. Copeau
Vide-Gousset	place des Victoires	r. du Mail
Vieilles-Audriettes	r. du Gr.-Chantier	r. du Temple
Vieille Harengerie	r. du Chev.-du-G.	pl. Ste-Opportune
Vieilles-Tuileries	r. de Bayeux	r. du Regard
Vierge (de la)	r. de l'Université	r. S.-Dominique
Vignes (des)	r. du Banquier	boul. de l'Hôpital
Vignes (des)	gr. r. de Chaillot	avenue de Neuilly
Villedot	rue Sainte-Anne	r. de Richelieu
Ville-l'Evêq.(dela)	r. de la Madeleine	r. Verte
Villiot	quai de la Rapée	r. de Bercy
Vinaigriers (des)	r. du f. S.-Martin	r.deCarême-Pren.
Vinc.-de-Paul (S.)	r. du Bac	pl. S.-Th.-d'Aquin
Visitandines (des)	r. du f. S.-Jacques	r. d'Ulm
Vivienne	rue Montpensier	r.N. desFill.S.-Th.
Voie-Creuse(dela)	r. du Banquier	r. des Foss.S.-Mar.
Voirie (de la)	r. du f. S.-Denis	r.du ch.de la Chap.
Voirie (de la)	r. des Grésillons	r. Maison-Neuve
Voirie (de la)	rue Popincourt	rue Menilmontant
Voirie (delapetite)	rue de la Voirie	r.de la Bienfaisance
Voltaire	r. de M. le Prince	place de l'Odéon
Vrillière (de la)	r. de la Feuillade	r.Cr.desPts-Champs
Vrillière (p.r.de la)	r. de la Vrillière	pl. des Victoires
Werthingen (de)	r. du Colombier	r. N. de l'Abbaye.
Zacharie	r. S.-Severin	r. de la Huchette

RUELLES.

Beauregard, rue des Martyrs
Blanchisseuses (des), grande rue de Chaillot.
Buvette (de la), Ch.-Elysées
EcoleMilitaire, av. Tourville
Gourdes (des), av. de Neuilly
Jardiniers (des), r. Amelot
Marie (Ste.), r. des B.-Hom.
Moulin-Joli (du) r. des 3 Cour.
Paillassons (des), av. Lowend
Pélée, rue Amelot
Planchette (de la) r. Charent.
Quatre Chemins (des), rue de Reuilly
Simon-Finet, r. de la Tanner.

PASSAGES.

Passages.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Abbaye S.-Martin	cloître S.-Martin	cour S.-Martin
Acad. Vendeuil	r. du V.-Colomb.	r. des Canettes
Aligre (d')	r. Bailleul	r. S.-Honoré
Ancre Royal. (de l')	r. S.-Martin	r. Bourg-l'Abbé
Antoine (du p. S.)	r. S.-Antoine	r. du Roi de Sicile
Aubert	rue Ste-Foy	rue S.-Denis
Aumaire	rue Bailly	r. Aumaire
Barnabites (des)	r. de la Calandre	pl. du P. de Justice
Beaufort	cul-de-sac Beaufort	r. Quincampoix
Beauvilliers	r. de Richelieu	rue de Beaujolois
Benoît (S.)	place de l'Abbaye	r. S.-Benoît
Benoît (S.)	r. S.-Jacques	r. de Sorbonne
Bernardins (des)	marché aux Veaux	r. des Bernardins
Bois de Boulogne	r. du f. S.-Denis	r. Neuve d'Orléans
Bons-Enfans (des)	r. du Lycée	r. des Bons-Enfans
Boucheries (des p.)	pr. Ste-Marguerite	r. N. de l'Abbaye
Boule-Blanche	r. du f. S.-Antoine	r. de Charenton
Boule-Rouge (de la)	rue Richer	r. du f. Montmartre
Café de Foi (du)	r. de Richelieu	rue de Beaujolois
Café de Malte (du)	boulev. S.-Martin	r. S.-Martin
C. du Parnas. (du)	r. des Prêt. S.G.l'A.	quai de l'Ecole
Caire (du)	r. S.-Denis	place du Caire
Cendrier (du)	r. N. des Mathurins	r. Basse du Rempart
Cerf (du grand)	r. du Ponceau	r. S.-Denis
Cerf (de l'anc. gr.)	r. des Deux-Portes	r. S.-Denis
Chaise (de la pet.)	r. S.-J.-la-Bouch.	r. Planche-Mibray
Chantier de l'Ecu	r. Neuve des Math.	r. Basse du Rempart
Chant. de Tivoli	r. S.-Lazare	r. S.-Nicolas
Chariot d'or (du)	r. Grenétat	r. du Gr.-Hurleur
Charnier des Inn.	r. de la Lingerie	r. S.-Denis
Chartreux (des)	r. de la Tonnellerie	r. Traînée

Passages.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Cholets (des)	r. des Cholets	r. S.-Jacques
Cirque (du)	r. du Mont-Tabor	r. S.-Honoré
Cloître S.-Honoré	r. C.-des-Pts-Ch.	r. des Bons-Enfans
Cl. S.-Jacq.-l'Hôp.	r. Mauconseil	r. du Cygne
Clos-Payen (du)	boul. de la Glacière	r. des Pts-Champs
Cluni (de)	place Sorbonne	rue des Grès
Comédie (de la)	r. de Richelieu	r. S.-Honoré
Commerce (du)	c.-de-s. Puits de R.	r. Phelipeaux
Cour Batave (de la)	c.-de-sac de Venise	rue S.-Denis
C. des Coches (de la)	r. de Surenne	r. du f. S.-Honoré
C. du Commerce	r. de l'Ec.-de-Méd.	r. S.-And.-des-Arcs
Cour du Dragon	r du Dragon	carr. S.-Benoît
C. des Fontaines	cour du Pal.-Royal	r. des Bons-Enfans
Cour S.-Guillaume	r. Traversière	r. de Richelieu
C. de François Ier.	r. du Ponceau	r. S.-Denis
C. de Lamoignon	r. de Harlay	quai de l'Horloge
Cour des Miracles	c.-de s. de l'Etoile	rue Damiette
Cour des Miracles	c.-de-s. J. Beausire	r. des Tournelles
C. de Rohan (de la)	cour du Commerce	r. du Jardinet
C. du Puits de Rome	c.-de-s. Puits de R.	r. des Gravilliers
Couronne (de la)	r. Tirechappe	r. des Bourdonnais
Croix (Ste)	c.-de-s. Ste-Croix	r. Ste-Cr. de la Bret.
Dam. S.-Chaumont	r. du Ponceau	r. S.-Denis
Dames S.-Gervais	r. des Fr.-Bourgeois	r. des Rosiers
Delorme	r. S.-Honoré	r. de Rivoli
Desir (du)	r. du f. S.-Martin	r. du f. S.-Denis
Ecuries (des ptes)	r. du f. S.-Denis	r. des Ptes-Ecuries
Empereur (de l')	r. de la V.-Hareng.	rue S.-Denis
Etoile (de l')	c.-de-s. de l'Etoile	r. du Petit-Carreau
Eustache (S.)	l'égl. S.-Eustache	r. Montmartre
Feydeau	rue Feydeau	r. N. des F. S.-Th.
Foy (Sainte)	r. des Filles-Dieu	place du Caire
Fontaines (des)	le J. du Luxemb.	r. de Vaugirard
Frépillon	rue Frépillon	passage du Comm
Genty	r. de Bercy	quai de la Rapée
Germain-le-V. (S.)	r. du Marché-Neuf	r. de la Calandre
Hôtel des Fermes	rue du Bouloi	rue de Grenelle
Hôtel-Tauchou	Marché-Neuf	r. de la Calandre
Jac.-la-Bouch. (S.)	pl. du m. S.-J.-la-B.	r. S.-J. la Boucher
Jean-de-Latran (S)	r. S. J.-de-Beauvais	place Cambray
Jeu de Paume (du)	rue Mazarine	r. de Seine
Jussienne (de la)	rue Montmartre	r. de la Jussienne
Lemoine	pas de la Long.-Al	S.-Denis

Passages.	*Tenans.*	*Aboutissans.*
Longue-Allée	r. N. S.-Denis	r. du Ponceau
Madeleine (de la)	r. de la Licorne	r. de la Juiverie
Manège (du)	r. de Vaugirard	r. des Vieil. Tuiler
Marchand	r. des Bons-Enfans	cloître S.-Honoré
Marie (Ste)	rue de Grenelle	rue du Bac
Messageries (des)	rue Montmartre	r. N. D.-des-Vict
Moineaux (des)	rue des Moineaux	rue d'Argenteuil
Molière	rue S.-Martin	rue Quincampoix.
Mont-de-Piété (du)	rue de Paradis	r. des Bl.-Mant.
Montesquieu	cloître S.-Honoré	rue Montesquieu
Noir	r. N. des Bons-Enf.	rue de Valois
Ouest (de l')	r. N. des Pts-Cham.	rue de l'Ouest
Panier-Fleury (du)	c.-de-s. des Bourd.	rue T rechappe
Panoramas (des)	boul. Montmartre	rue S.-Marc
Petits-Pères (des)	r. N.-D. des-Vict.	r. des Petits-Père
Pierre (S.)	passage S.-Paul	rue S.-Antoine
Pompe à feu (de la)	gr. r. de Chaillot	pl. de la Conféren.
Prix fixe (du)	rue de Richelieu	rue Beaujolois
Quinze-Vingts	rue S.-Honoré	rue S.-Louis
Radziwill	rue de Valois	r. N. des B.-Enfans
Reine d'Hongrie	rue Montorgueil	rue Montmartre
Réunion (de la)	c.-de s. des Anglais	rue S.-Martin
Roch (S.)	rue d'Argenteuil	rue S.-Honoré
Saumon (du)	rue Montorgueil	rue Montmartre
Saunier	rue Bleue	rue Richer
Soleil d'Or (du)	rue du Rocher	r. de la Pépinière
Trinité (de la)	rue Grenétat	rue S.-Denis
Valois	r. de Valois	r. des Bons-Enfans
Variétés (des)	Palais-Royal	rue S.-Honoré
Vigan (du)	r. des F. Montmart.	r. des V.-August.
Ville-l'Evêq. (de la)	rue de l'Arcade	rue de Surenne
Virginie (de)	Palais-Royal	rue S.-Honoré
Zacharie	r. Zacharie	rue S.-Severin
Wasingthon (de)	r. de la Bibliothèque	rue du Chantr

CULS-DE-SAC.

Amboise (d'), pl. Maubert
Anglais (des), r. Beaubourg
Argenson (d'), v. r. du Temp.
Argenteuil (d') r. du Rocher
Aumont (d'), r. de la Mortel.
Babillards (des), r. Basse, porte S.-Denis
Basfour, rue S.-Denis
Beaudoïerie, r. de la Corroierie
Baudin, rue S.-Lazare
Beaufort, passage de ce nom
Benoît (S.) r. de la Tacherie
Bernard (S.), r. S. Bernard
Berthaud, rue Beaubourg

Culs-de-Sac. Situation.

Bizet, rue S.-Lazare
Blanchisseuses (des), rue de ce nom
Bœuf (du), r. N. S.-Merry
Bœufs (des), rue des Sept-Voies.
on-Puits (du), r. Traversine.
Boule-Rouge (de la) rue des Fossés-Montmartre
Bourdonnais (des), rue des Bourdonnais
Bouteille (de la), r Montorg.
Bouvart, Mont S.-Hilaire
Brasserie (de la) r. Traversièr.
Briare (de), r. Rochechouart
Brutus, rue Coquenard
Carmélites, r. du f. S. Jacq.
Cendrier (du), pas. de ce nom
Charbonn. (des), r. de ce nom
Chevalier-du-Guet (du), pl. de ce nom
Claude (S.), r. Montmartre
Claude (S.), r. de ce nom, au Marais
Coquerelle, rue des Juifs
Courbâton, r. de l'Arb. Sec
Coypel, r. du f. Montmartre
Dandrolas, rue Mouffetard
Dominique (S.), rue S. Dom. faubourg S.-Germain
Echiquier (de l'), r. du Temp.
Egout (de l') r. du f. S.-Mart.
Etienne-du-Mont (S.), près l'église.
Etoile (de l'), r. S.-Dominique au Gros-Caillou
Etoile (de l'), r. Thévenot
Etuves (des), r. Marivaux
Faron (S), r de la Tixerand.
Feuillantines (des), r. du f. S.-Jacques
Fiacre (S), r. S.-Martin
Filles-Dieu (des), rue Basse Porte S.-Denis

Culs-de-Sac. Situation.

Fleurus (de), rue de ce nom
Forge-Royale (de la), r. du faubourg S.-Antoine
Fourcy (de), r. de Jouy
Grenelle, rue de G. S.-Ger.
Grenétat, enclos de la Trin.
Grosse Tête (de la), r. S. Spire
Guépine, r. de Jouy.
Guéméné, r. S.-Antoine
Hautfort, r. d. Bourguign.
Haumerie (de la), rue d. ce n.
Hospitalières (des), r. de la Chaussée des Minimes.
Jardiniers (des), rue Amelot
Jean-Beausire, r. de ce nom
Jérusalem (de), r. S.-Christop
Landry (S), r. du Chev. S.-L
Launay (de), r. de Charonne
Laurent (S), rue Basse, porte S. Denis.
Lazare (S), r. du f. S.-Deni
Longue-Avoine, r. du faub S.-Jacques
Louis (S), r. de Car.-prenan
Magloire (S), r. S.-Magloire
Marais-Rouges (des), rue de Récolets
Marché-aux-Chevaux (du) rue de ce nom
Marine (Ste), r. S.-P. aux B
Martial (S), r. S.-Eloi
Michel (du Gr. S.), rue d faubourg S.-Martin
Monnaie (de la), place Con
Mont-Tabor, r. de Castigl.
Mont-Parnasse (du), rue d ce nom
Morlaix, r. des Morts, faub S.-Martin
Mortagne, rue de Charonr
Nevers (de), r. d'Anj. Daup
Nicolas (S), marc. S.-Mai
Nicolas (S.), rue Royale
Paon (du), r du Paon

Culs-de-sac.	*Situation.*
Péquay,	r. des Bl.-Manteaux
Peintres (des),	rue S.-Denis
Petite-Bastille (de la),	rue de l'Arbre-Sec
Pierre (S),	r. S.-Pierre
Pierre (S),	rue Montmartre
Planchette (de la),	r. S.-M.
Poissonnerie,	rue de Jarente
Pompe (de la),	r. de Bondy
Provençaux (des),	rue de l'Arbre-Sec
Puits-de-Rome (du),	rue Frépillon
Putigneux,	r. Geoff.-l'Asn
Quat. Vents (des),	r. de ce n.
Réservoirs (des),	r. de Chail.
Rohan (de)	r. du Jardinet
Rolin-prend-Gages,	rue des Lavandières
Roquette (de la),	r. de ce n.
Salembrière,	r. S.-Severin
Sébastien (S.),	r. de ce nom
Sœurs (des),	r. des Fr.-Bour.
Treille (de la),	pl. S.-G. l'Au.
Sourdis,	rue des Fossés-St.-Germ. l'Aux.
Trois-Frèr. (des)	r. Trav. S. A.
Venise (de),	r. Quincampoix
Vert-Buisson,	rue de l'Université
Versailles (de),	r. Traversine
Vignes (des),	r. des Postes

PORTS.

Blé (au),	quai de la Grève
Fruits (aux),	q. de la Tourn.
Nicolas (S),	q. du Louvre
Orçay (d'),	quai d'Orçay
Paul (S),	quai des Ormes
Pierres S.-Leu (aux),	quai de la Conférence
Tuiles (aux),	quai de la Tour.
Vins (aux),	q. S.-Bernard.

HALLES.

Blé (au),	rue de Viarmes
Cuirs (aux),	r. Française
Draps (aux),	r. de la Poterie
Grenier au Sel,	r des P. S.-G.
Veaux (aux),	q de la Tourn.

MARCHÉS.

Aguesseau (d'),	r. de la Madel.
Antoine (S),	rue d'Aligre
S.-Louis	île S.-Louis
Boulainvilliers,	r. du Bac
Carreau de la halle (du)	
Catherine (Ste),	r. S. Antoine
Chevaux (aux),	boulevart de l'Hôpital.
Cour (de la) du Commerce,	rue des Ecrivains
Enf-Rouges,	r. de Berry
Eustache (de la pointe S.)	
Fleurs (aux),	quai Desaix
Fourrages (aux),	r. S.-Mart.
Fourrages (aux),	r. d'Enfer
Fourrages (aux),	f S.-An.
Germain (S),	rue du Four.
Innocens (des),	r. S.-Denis.
Jacobins (des),	rue S.-Hon.
Jacques (pet. m. S.)	r. Soufflot
Jean (S.),	pr. la pl. Baudoyer
Joseph (S),	r. Montmartre
Martin (S),	rue Frépillon
Marée (de la),	carr. de la halle.
Marguerite (Ste),	r. de l'Ego..
Maubert (de la pl),	r. Galande

Neuf, près le pont S.-Michel
Patriarches (des), r. Mouffet.
Poirées (aux), r. de ce nom
Porte S.-Honoré (de la)
Porte S.-Martin (de la)
Porte S.-Denis (de la)
Rue de Fourcy (de la)
Rue de Sèvres (de la)
Temple (du), r. du Temple
Vallée (de la), q. des Augus.
Viande (à la), r. de la From.

CLOITRES, COURS, *voyez* PLACES et PASSAGES.

DÉNOMINATION

DES QUARTIERS DE PARIS.

Premier arrondissement. Roule, Champs-Elysées, Place-Louis-le-Grand, Tuileries.

Second arrond. Chaussée-d'Antin, Palais-Royal, Feydeau, Faubourg-Montmartre.

Troisième arrond. Faubourg-Poissonnière, Montmartre, Saint-Eustache, Mail.

Quatrième arrond. Saint-Honoré, Louvre, Marchés, Banque-de-France.

Cinquième arrond. Faubourg-Saint Denis, Porte-Saint-Martin, Bonne-Nouvelle, Montorgueil.

Sixième arrond. Porte-Saint-Denis, Saint-Martin-des-Champs, Lombards, Temple.

Septième arrond. Sainte-Avoie, Mont-de-Piété, Marché-Saint-Jean, des Arcis.

Huitième arrond. Marais, Popincourt, Faubourg-Saint-Antoine, Quinze-Vingts.

Neuvième arrond. Isle-Saint-Louis, Hôtel-de-Ville, Cité, Arsenal.

Dixième arrond. La Monnaie, Saint-Thomas-d'Aquin, Invalides, Faubourg-Saint-Germain.

Onzième arrond. Luxembourg, Ecole-de-Médecine, Sorbonne, Palais-de-Justice.

Douzième arrond. Saint-Jacques, Saint-Marcel, Jardin-du-Roi, Observatoire.

Imprimerie de J. MORONVAL, rue Galande, n. 65.